PALLI



LES
ŒUVRES
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT REAL,

LES
ŒUVRES
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT REAL,
NOUVELLE ÉDITION

Revue, corrigée, rangée dans un meilleur ordre, & augmentée.

TOME VI.







A PARIS,

Chez les Libraires Associés.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



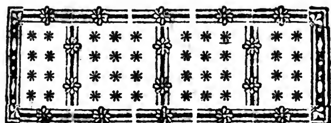
TABLE

Des Traités contenus dans ce sixiéme Volume.

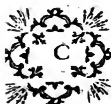
TABLE.

Fin de la Table.

TRAITÉS HISTORIQUES
DE LITTÉRATURE
ET
DE CRITIQUE.



REMARQUES SUR *LES MÉMOIRES* DE *MADAME* LA DUCHESSE *MAZARIN.*



OMME on ne ſçauroit bien entendre ces MÉMOIRES ſans connoître la famille de Madame Mazarin, nous en donnerons ici une dée générale.

PIERRE MAZARINI, natif de Pa-

lerme, quitta le lieu de sa naissance pour s'établir à Rome, où il est mort en 1654. Il avoit épousé *Hortensia Buffalini*, & en eut entr'autres enfans ;

1° JULES MAZARINI, Cardinal premier ministre d'état en France, qui mourut le 9 de Mars 1661. Les biens immenses qu'il avoit acquis passerent, pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, par le mariage qu'il contracta avec *Hortense Mancini*, à la charge qu'il porteroit le nom & les armes pleines de Mazarini : & il institua héritier *Philippe Jules Mancini*, son neveu, dans les duchés de Nevers & de Donzy, & dans ses biens d'Italie, & autres portés par son testament, à condition que lui & ses successeurs prendroient le nom & les armes de Mazarini.

2°. MICHEL MAZARINI, Cardinal, mort en 1648.

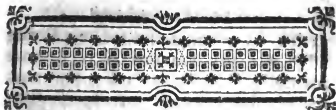
3°. LAURE MARGUERITE MAZARINI, mariée à *Hierome Martinozzi*, morte à Rome en 1685. qui lui laissa deux filles, *Laura*, marié à *Alphonse d'Este*, IV. du nom, duc de Modene, morte en 1687. & *Anne Marie*, qui épousa en 1654. *Armand* de Bourbon,

prince de Conti, morte à Paris en 1672.

4°. HIERONIME MAZARINI, qui épousa *Michel Laurent Mancini*, Chevalier Romain, & mourut en 1656. ayant eu entr'autres enfans. 1°. PHILIPPE JULIEN duc de Nevers, mort à Paris le 8. de Mars 1707. à l'âge de 66. ans. Il avoit épousé le 15 Décembre 1670. *Diane Gabrielle* de Damas, de Thianges, fille de *Claude-Leonor* de Damas, marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouar: 2°. LAURE, mariée en 1651. à *Louis*, duc de Vendôme, morte à Paris en 1657: 3°. OLIMPIA, mariée le 20. de Février 1657. à *Eugène Maurice* de Savoye, comte de Soissons; morte le 9. d'Octobre 1708: 4°. MARIE, mariée le 11. d'Avril 1661. à *Laurent* Colonne, Connétable du royaume de Naples: 5°. HORTENSE, qui épousa le 28. de Février 1661. *Armand-Charles* de la Porte de la Meilleraye, aux conditions marquées ci-dessus, morte en Angleterre le 2. de Juillet 1699. De ce mariage sont sortis, *Marie-Charlotte*, née à Paris le 28 de Mars 1662. & mariée à *Armand-Jean* de Vi-

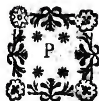
gnerod du Plessis, marquis de Richelieu; *Marie-Anne*, née en 1698. nommée Abbesse du Lys, en 1665, & mariée en 1681. à *Louis-Christophle* Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mort à la bataille de Steenkerke le 3 d'Août 1692; & *Charles-Jules*, né le 25 Janvier 1666. marié en Décembre 1685. à *Felice-Armande-Charlotte* de Durefort Duras, fille aînée de *Jacques-Henri* de Durefort, duc de Duras, Maréchal de France, & de *Marguerite Felice* de Levy Ventadour, MARIANNE qui épousa le 20 d'Avril 1662. *Godefroi-Maurice* de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, Pair & grand-Chambellan de France.





MEMOIRES DE *MADAME* LA DUCHESSE *MAZARIN.*

A MONSIEUR ***.



UISQUE les obligations que je vous ai ſont d'une nature à ne devoir rien ménager pour vous témoigner ma reconnoiſſance, je veux bien vous faire le récit de ma vie, que vous demandez. Ce n'eſt pas que je ne ſçache la difficulté qu'il y a à

A iv

parler sagement de soi-même ; & vous n'ignorez pas non plus la répugnance naturelle que j'ai à m'expliquer sur les choses qui me regardent : mais il est encore plus naturel de se défendre contre la médisance, du moins auprès de ceux qui nous ont rendu de grands services. Ils méritent bien qu'on leur fasse connoître qu'on n'est pas tout à fait indigne de les avoir recus. En tout cas, je ne sçaurois user plus innocemment du loisir de ma retraite. Que si les choses, que j'ai à vous raconter, vous semblent beaucoup tenir du Roman, accusez-en ma mauvaise destinée, plûtôt que mon inclination. Je sçais que la gloire d'une femme consiste à ne faire point parler d'elle ; & ceux qui me connoissent, sçavent assez que toutes les choses d'éclat ne me plaisent point : mais on ne choisit pas toujours le genre de vie qu'on voudroit mener, & il y a de la fatalité dans les choses mêmes qui semblent dépendre le plus de la conduite.

Je ne vous parlerois point de ma naissance, quelque avantageuse qu'elle soit, si les envieux de mon Oncle ne s'étoient point efforcés d'en ternir l'é-

clat ; mais puisque leur rage s'est étendue à tout ce qui lui appartenoit, il m'est bien permis de vous dire, que je suis d'une des plus anciennes familles de Rome ; & que mes ayeuls, depuis plus de trois cens ans, y tiennent un rang assez considérable, pour me faire passer mes jours heureusement, quand je n'aurois pas été héritiere d'un premier ministre de France. L'Académie des Beaux-Esprits de ce Pays-là, qui commença aux noces d'un gentil-homme de ma maison (*a*), fait assez voir la considération où cette maison étoit dès-lors : & pour surcroît de bonheur, j'ai l'avantage d'être née d'un Pere, que sa vertu & ses lumieres extraordinaires élevoient au-dessus des plus honnêtes gens de nos Aieuls.

Je fus amenée en France à l'âge de six ans (*b*), & peu d'années après M. Mazarin refusa ma sœur la Connétable & conçut une inclination si violente pour moi, qu'il dit une fois à Madame

(*a*) Suivant l'Histoire de l'Académie Françoise, par M Pellisson. pag. 4. de l'Edition de Paris, in-4°. 1729. Ce Gentilhomme Romain se nommoit, *Lorenzo Mancini*.

(*b*) C'est-à-dire en 1653.

d'Eguillon, *que pourvu qu'il m'épousât, il ne se soucioit pas de mourir trois mois après.* Le succès a passé ses souhaits : il m'a épousé & n'est pas mort, Dieu merci. Aux premieres nouvelles que M. le Cardinal apprit de cette passion, il parut si éloigné de l'approuver, & si outré du refus que M. Mazarin avoit fait de ma sœur, qu'il dit plusieurs fois *qu'il me donneroit plutôt à un Valet.*

Ce ne fut pas la seule personne, à qui j'eus le malheur de plaire. Un Eunuque Italien, Musicien de M. le Cardinal, homme de beaucoup d'esprit fut accusé de la même chose ; mais il est vrai que c'étoit également pour mes sœurs & pour moi. On lui faisoit même la guerre sur ce qu'il étoit encore amoureux des belles Statues du Palais Mazarin : & il faut bien que l'amour de cet homme portât malheur, puisque ces pauvres Statues en ont été punies si cruellement, aussi bien que moi, quoiqu'elles ne fussent pas plus criminelles (*a*).

(*a*) On peut voir ce trait dans le factum pour Madame Mazarin, qui se trouva dans le *Melange curieux* attribué à M. de saint Evremont, in-12, Tom. 2. p. 283. de l'édition de 1740,

Il ne tenoit pas à ma ſœur la Connétable que je n'aimaſſe quelque choſe, de même que j'étois aimée. Comme elle avoit un attachement ſincere pour le roi, elle auroit bien ſouhaité de me voir quelque foibleſſe ſemblable : mais mon extrême jeuneſſe ne me permettoit pas de m'attacher à rien & tout ce que je pouvois faire pour l'obliger, c'étoit de témoigner quelque complaiſance particuliere pour ceux des jeunes gens que nous voyions qui me divertiſſoient davantage, dans les Jeux d'enfant qui m'occupoient alors. La préſence du roi qui ne bougeoit du logis, les troubloit ſouvent. Quoiqu'il vécût parmi nous avec une bonté merveilleuſe, il a toujours eu quelque choſe de ſi ſérieux, & de ſi ſolide, pour ne pas dire de ſi majeſtueux, dans toutes ſes manieres, qu'il ne laiſſoit pas de nous imprimer le reſpect, même contre ſon intention. Il n'y avoit que ma ſœur la Connétable, qu'il ne gênoit pas ; & vous comprenez aiſément que ſon aſſiduité avoit des agrémens pour ceux qui en étoient cauſe, qu'elle n'avoit pas pour les autres. Comme les choſes, que la paſſion fait faire, pa-

roissent ridicules à ceux qui n'en ont jamais senti, celle de ma sœur l'exposoit souvent à nos railleries. Une fois entr'autres nous lui fimes la guerre, de ce qu'appercevant de loin un gentilhomme de la maison, qui étoit de la taille du roi, & qu'elle ne voyoit que par derriere, elle avoit couru à lui les bras ouverts, en criant, *Ha! mon pauvre Sire.*

Une autre chose, qui nous fit fort rire en ce tems-là, fut une plaisanterie que M. le Cardinal fit à Madame de Bouillon, qui pouvoit avoir six ans. La cour étoit pour lors à la Fére. Un jour qu'il la railloit sur quelque galant qu'elle devoit avoir, il s'avisa à la fin de lui reprocher qu'elle étoit grosse. Le ressentiment qu'elle en témoigna le divertit si fort, qu'on résolut de continuer à le lui dire. On lui étrécissoit ses habits de tems en tems, & on lui faisoit accroire que c'étoit elle qui avoit grossi. Cela dura autant qu'il falloit pour lui faire paroître la chose vraisemblable : mais elle n'en voulut jamais rien croire, & s'en défendit toujours avec beaucoup d'aigreur, jusqu'à ce que le tems de l'accouchement étant

arrivé, elle trouva un matin entre ſes draps un enfant qui venoit de naître. Vous ne ſçauriez comprendre quel fut ſon étonnement & ſa déſolation à cette vue. *Il n'y a donc*, diſoit-elle, *que la Vierge & moi à qui cela ſoit arrivé ; car je n'ai du tout point eu de mal.* La reine vint la conſoler, & voulut être marreine, beaucoup de gens vinrent ſe réjouir avec l'accouchée ; & ce qui avoit été d'abord un paſſe-tems domeſtique, devint à la fin un divertiſſement public pour toute la cour. On la preſſa fort de déclarer le pere de l'enfant ; mais tout ce qu'on en put tirer fut, *que ce ne pouvoit être que le roi ou le comte de Guiche, parce qu'il n'y avoit que ces deux hommes-là qui l'euſſent baiſée.* Pour moi, qui avoit trois ans plus qu'elle, j'étois toute glorieuſe de ſçavoir la vérité de la choſe ; & je ne pouvois me laſſer d'en rire, pour faire bien voir que je la ſçavois.

Vous aurez ſans doute peine à croire que dans cet âge, où l'on ne ſonge d'ordinaire à rien moins qu'à raiſonner, je fiſſe des réflexions auſſi ſérieuſes que j'en faiſois ſur toutes les choſes de la vie. Cependant il eſt vrai que mon plus grand plaiſir en ce tems-là étoit de m'enfermer

ſeule pour écrire tout ce qui me venoit dans la penſée. Il n'y a pas longtems que quelques-unes de ces écritures me tomberent encore ſous la main ; & je vous avoue que je fus étrangement ſurpriſe d'y trouver des choſes ſi éloignées de la capacité d'une petite fille. Ce n'étoient que doutes & queſtions que je me propoſois à moi-même, ſur toutes les choſes qui me faiſoient peine à comprendre. Je ne les décidois jamais bien à mon gré : je cherchois pourtant avec obſtination ce que je ne ſçavois pas trouver, & ſi ma conduite n'a pas marqué depuis beaucoup de jugement, j'ai du moins cette conſolation que j'avois grande envie d'en avoir.

Il me ſouvient encore qu'environ ce même tems, voulant écrire à une de mes amies, que j'aimois fort, je me laſſai à la fin de mettre tant de fois, *je vous aime*, dans une même Lettre ; & je l'avertis que je ne mettrois plus qu'une croix pour ſignifier ces trois mots-là. Suivant cette belle invention, il m'arrivoit quelquefois d'écrire des Lettres à cette perſonne, où il n'y avoit autre choſe que des lignes toutes de croix l'une après l'autre. Une de ces Lettres

tomba depuis entre les mains des gens qui avoient intérêt d'en pénétrer le myſtere, mais ils ne ſçurent jamais que reprendre dans un chiffre ſi dévot.

Mon enfance s'étant paſſée parmi ces divers amuſemens, on parla de me marier. La fortune qui vouloit me rendre la plus malheureuſe perſonne de mon ſexe, commença en faiſant ſemblant de me vouloir faire reine; & il n'a pas tenu à elle qu'elle ne m'ait rendu odieux le parti qu'elle me deſtinoit, par la comparaiſon de ceux dont elle me flata d'abord. Cependant, je puis me rendre ce témoignage, que ces illuſtres partis ne m'éblouirent pas; & M. Mazarin n'oſeroit dire qu'il ait jamais remarqué en moi de vanité qui fût au-deſſus de ma condition.

Tout le monde ſçait les propoſitions qui furent faites à pluſieurs repriſes de me marier avec le Roi d'Angleterre; & pour le Duc de Savoye, vous ſçavez ce qui s'en eſt dit au voyage de Lyon(*a*), & que l'affaire ne rompit, que par le refus où M. le Cardinal s'obſtina d'abandonner Geneve en conſidération de ce mariage.

(*a*) En 1658.

Nous logions en belle cour, & les fenêtres de nos chambres qui répondoient sur la place, étoient assez basses pour y monter aisément. Madame de Venelle, notre gouvernante, étoit si accoutumée à faire son métier de Surveillante, qu'elle se levoit même en dormant pour venir voir ce que nous faisions. Une nuit entr'autres, que ma sœur dormoit la bouche ouverte, Madame de Venelle la venant tatonner à son ordinaire en dormant aussi, lui mit le doit dedans si avant, que ma sœur s'en reveilla en sursaut, en la mordant bien serré. Jugez quel fut leur étonnement de se trouver toutes deux dans cet état, quand elles furent tout-à-fait éveillées. Ma sœur se mit en une colere étrange. On en fit le conte au roi le lendemain, & toute la Cour en eut le divertissement.

Soit modestie, soit dissimulation, M. le Cardinal parut toujours aussi contraire que la reine à l'attachement que le roi avoit pour ma sœur. Aussi-tôt que le mariage d'Espagne fut conclu (*a*), il n'eut rien de plus pressé que de l'éloigner, de peur qu'elle n'y apportât de

(*a*) En 1659.

l'obstacle. Il nous envoya, quelque tems après le retour de Lyon, l'attendre à Fontainebleau. De-là il nous mena à Poitiers, où il lui donna le choix de se retirer où il lui plairoit. Elle choisit la Rochelle : & M. le Cardinal, qui vouloit la dépayser encore davantage, lui fit enfin proposer à Brouage, par M. de Fréjus, d'épouser M. le Connétable; mais elle le refusa, n'étant pas encore attirée en Italie par ce qui l'y attira depuis.

Il avoit résolu de mener M[e]. de Bouillon & moi au mariage ; mais ma sœur la Connétable s'étant obstinée à ne nous laisser pas aller, quand il nous envoya querir, si elle n'y alloit aussi, il aima mieux se priver du plaisir de nous y voir, que de la laisser venir avec nous. Au retour de la Frontiere (*a*), on nous fit venir à Fontainebleau où la Cour étoit. Le roi traita ma sœur assez froidement, & son changement commença de la résoudre de se marier en Italie. Elle me prioit souvent de lui en dire le plus de mal que je pourrois. Mais outre qu'il étoit assez impossible d'en trouver à dire

(*b*) C'est-à-dire, de l'entrevûe des deux rois en 1660.

d'un Prince fait comme lui, & qui vivoit parmi nous avec une familiarité & une douceur charmante, l'âge de dix ans où j'étois alors (*a*), ne me permettoit pas de bien comprendre ce qu'elle ſouhaitoit de moi ; & tout ce que je pouvois faire pour ſon ſervice, la voyant fort déſolée, & l'aimant tendrement, c'étoit de pleurer avec elle ſon malheur, en attendant qu'elle m'aidât à pleurer les miens.

Le chagrin que M. le Cardinal avoit de ſa liaiſon avec le roi, lui avoit donné une grande averſion pour elle ; & comme cette intrigue avoit commencé d'abord qu'elle parut dans le monde, on peut preſque dire qu'il ne l'avoit jamais aimée.

L'humeur de mon frere ne lui plaiſoit gueres davantage, & ſa conduite en-

(*a*) M. Bayle citant ce paſſage, a fait la remarque ſuivante, que *la Ducheſſe Mazarin ſe brouille un peu ſur ſon âge. Elle dit, page* 155. qu'elle fut amenée en France à l'âge de ſix ans. *Or elle y arriva en* 1653. *Elle avoit donc treize ans en* 1660. *lorſqu'elle ne s'en donne que dix ; contrediſant ce qu'elle remarque page* 158 *qu'e le avoit trois ans plus que ſa ſœur Marie Anne qui en avoit ſix au tems du voyage de la Fére en* 1656. Réponſe *aux queſtions d'un Provincial*, Chap. LXXI. tom. 2. pag. 55.

core moins, sur tout depuis qu'on l'accusa d'avoir été de la débauche de Roissi (a); car une des choses sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous, c'étoit la dévotion. Vous ne sçauriez croire combien le peu que nous en avions le touchoit. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois entr'autres, se plaignant de ce que nous n'entendions pas la Messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions ni piété ni honneur, *au moins*, disoit-il, *si vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la pour le monde.*

Quoique j'eusse autant de part que les autres à ses remontrances, néanmoins soit que comme la plus jeune, il me jugeât la moins blâmable, soit qu'il y eut quelque chose dans mon humeur qui lui revint davantage, il eut long-tems autant de tendresse pour moi, que d'aversion pour eux. C'est ce qui l'obligea à me choisir pour laisser son bien & son nom au mari qu'il me donneroit : ce fut

(a) Le comte de Guiche, le comte de Bussy Rabutin & Manicamp étoient de cette débauche, qui se fit à Roissi, terre du comte de Vivonne, à quatre lieues de Paris, en 1659. *Voyez* l'Histoire amoureuse des Gaules, & les Mémoires du comte de Bussy Rabutin, tom. 2. pag. 148. & suiv.

encore ce qui le rendit plus soigneux de ma conduite que de celle des autres, & à la fin aussi plus mécontent, quand il crut avoir sujet de s'en plaindre. Il craignoit fort que je ne m'engageasse d'inclination. Madame de Venelle, qui avoit ordre de m'épier, me parloit incessamment de tous les gens qui me fréquentoient & que je pouvois aimer, afin de découvrir par mes discours mes sentimens pour chacun d'eux ; mais comme je n'avois rien dans le cœur, elle n'y pouvoit rien connoître ; & elle seroit encore en cette peine, si l'indiscrétion de ma sœur n'eût point donné à croire ce que je n'y avois pas.

Je vous ai dit qu'elle vouloit toujours que j'aimasse quelque chose. Elle me pressa durant plusieurs années avec tant d'instance de lui dire s'il n'y avoit point d'homme à la cour qui me plût plus que les autres, que je lui avouai à la fin, vaincue par son importunité, *que je voyois quelquefois au logis un jeune garçon qui me revenoit assez;mais que je serois bien fâché qu'il me plût autant que le roi lui plaisoit à elle.* Ravie de m'avoir tiré cet aveu de la bouche, elle m'en demanda le nom ; mais je ne le sçavois pas, &

quelque peine qu'elle ſe donnât pour m'obliger à le dépeindre, elle fut plus de deux mois à m'en faire la guerre ſans le connoitre. Elle ſçut à la fin que c'étoit un Gentilhomme Italien, nouvellement ſorti de page de la chambre, qui n'étoit encore que ſous-lieutenant aux gardes, & qui fut tué il y a quelques années en Flandre dans une charge beaucoup plus élevée. Elle me dit ſon nom, & le dit auſſi Roi, à qui elle fit fête de ma prétendue inclination, & pour qui elle n'avoit rien de ſecret. M. le Cardinal le ſçut bientôt après : & croyant que ce fût toute autre choſe que ce n'étoit, il m'en parla avec un emportement étrange. C'étoit juſtement le vrai moyen de faire quelque choſe de rien : & ſi j'avois été capable de m'engager par dépit, les reproches qu'il me fit m'auroient fait réſoudre à les mériter.

Comme le Cavalier étoit familier dans la maiſon, le bruit que M. le Cardinal avoit fait alla juſqu'à lui, & lui fit peut-être venir une penſée qu'il n'avoit pas. Quoi qu'il en ſoit, il trouva le moyen de me la faire connoître ; & il ne tint pas à ma ſœur que je ne répondiſſe à ſa paſſion, au lieu de la mépriſer.

Cependant M. le Cardinal empiroit à vûe d'œil. Le desir d'éterniser son nom l'emporta sur l'indignation qu'il avoit conçue contre moi. Il s'en ouvrit à l'Evêque de Fréjus, & lui demanda son avis sur plusieurs partis qu'il avoit dans l'esprit. L'Evêque, gagné par M. Mazarin, moyennant une promesse de cinquante mille écus, n'oublia rien pour les mériter. Il ne les a pourtant jamais touchés. Il rendit le billet qu'on lui en avoit fait d'abord, en laissant entendre *qu'il aimeroit mieux l'Evêché d'Evreux s'il se pouvoit* ; mais le roi en ayant disposé ailleurs, après deux mois d'importunité de M. Mazarin, M. de Fréjus redemanda les cinquante mille écus, & M. Mazarin ne se trouva plus en état de les donner.

Aussi-tôt que le mariage fut conclu, il m'envoya un grand cabinet, où entr'autres nipes, il y avoit dix mille pistoles en or. J'en fis bonne part à mon frere & à mes sœurs, pour les consoler de mon opulence, qu'elles ne pouvoient voir sans envie, quelque mine qu'elles fissent. Elles n'avoient pas même besoin de m'en demander. La clef demeura toujours où elle étoit quand on l'ap-

porta, en prit qui voulut; & un jour entr'autres, que nous n'avions pas de meilleur passe-tems, nous jettâmes plus de trois cens louis par les fenêtres du palais Mazarin, pour avoir le plaisir de faire battre un peuple de valets qui étoit dans la cour.

Cette profusion étant venue à la connoissance de M. le Cardinal, il en eut tant de déplaisir, qu'on crut qu'elle avoit hâté sa fin. Quoi qu'il en soit, il mourut huit jours après (*a*), & me laissa la plus riche héritiere & la plus malheureuse femme de la Chrétienté. A la premiere nouvelle que nous en eûmes, mon frere & ma sœur, pour tout regret, se dirent l'un à l'autre, *Dieu merci, il est crevé.* A dire vrai, je n'en fus guéres plus affligée; & c'est une chose remarquable, qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute sa vie pour élever & enrichir sa famille, n'en ait reçu que des marques d'aversion, même après sa mort. Si vous sçaviez avec quelle rigueur il nous traitoit en toutes choses, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manieres si

(*a*) Le Cardinal Mazarin mourut le 9 de Mars 1661.

douces en public, & si rudes dans le domestique ; & toutes nos humeurs & nos inclinations étoient contraires aux siennes. Ajoutez à cela la sujétion incroyable où il nous tenoit, notre extrême jeunesse, & l'insensibilité pour toutes choses, où le trop d'abondance & de prospérité jette d'ordinaire les personnes de cet âge, quelque bon naturel qu'elles ayent.

Pour mon particulier, la fortune a pris soin de punir mon ingratitude, par les malheurs dont ma vie a été une suite continuelle depuis cette mort. Je ne sçais quel pressentiment ma sœur en avoit ; mais dans les premiers chagrins qui suivirent mon mariage, elle me disoit pour toute consolation, *Crepa, crepa, tu seras encore plus malheureuse que moi.*

M. de Lorraine qui l'aimoit passionnément, la pressoit depuis long-tems de l'épouser, & continua dans cette poursuite, même après la mort de M. le Cardinal. La reine mere qui ne vouloit point en toute maniere qu'elle restât en France, chargea Me. de Venelle de rompre cette intrigue à quelque prix que ce fût ; mais tous leurs efforts auroient

roient été inutiles, si des raisons ignorées de tout le monde, ne les eussent secondées : & quoique le roi eût la générosité de lui donner à choisir qui elle vouloit épouser en France, si M. de Lorraine ne lui plaisoit pas, & qu'il témoignât un sensible déplaisir de son départ, sa mauvaise étoile l'entraîna en Italie, contre toute sorte de raisons. M. le Connétable qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des rois, fut si ravi de trouver le contraire dans la personne de ma sœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il en avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France ; & il voulut qu'elle jouît de cette même liberté à Rome, puisqu'elle en sçavoit si bien user.

Cependant l'Eunuque, son confident, qui demeuroit sans crédit par son absence, & par la mort de M. le Cardinal, entreprit de se rendre nécessaire auprès de moi ; mais outre que mon inclination m'éloignoit fort de toute sorte d'intrigues, M. Mazarin me faisoit observer trop soigneusement. Enragé de cet

obstacle, il résolut de s'en venger sur M. Mazarin même. Cet homme avoit conservé un accès assez libre auprès du roi depuis le tems qu'il étoit confident de ma sœur. Il lui va faire de grandes plaintes de la rigueur avec laquelle M. Mazarin me traitoit ; *qu'il étoit obligé de s'y intéresser, comme créature de M. le Cardinal & mon serviteur particulier : que M. Mazarin étoit jaloux de tout le monde & sur tout de S. M. & qu'il me faisoit observer avec un soin tout particulier dans tous les lieux où le roi*, qui ne songeoit pas à moi, *pouvoit me voir. Qu'au reste il tranchoit du grand Ministre, & qu'il avoit menacé de faire sortir tous les Italiens de Paris.* A tout cela le roi ne lui répondit autre chose, sinon *que si tout ce qu'il disoit étoit vrai, le duc Mazarin étoit fou, & qu'il n'avoit pas hérité de la puissance de M. le Cardinal comme de son bien.* Ce qu'il y avoit de véritable dans ce rapport, est que M. Mazarin ayant appris quelque chose des intrigues de l'Eunuque, avoit ménacé de le chasser du palais Mazarin où il logeoit.

Non content de ce qu'il avoit fait, il fut assez mal avisé pour s'en vanter en présence d'une femme de qualité de Pro-

vence, nommée Me de Ruz, qui connoissoit je ne sçais comment M. Mazarin. Elle l'avertit du mauvais office qu'on lui avoit rendu. Il vouloit mettre auprès de moi quelque dame, qui sans avoir le nom de gouvernante, en fit toute la fonction; & trouvant cette M^e. de Ruz fort propre à faire ce personnage, il jetta les yeux sur elle, en reconnoissance de l'avis qu'elle lui donnoit. Il lui dit de trouver le moyen de se faire présenter à moi, sans que je sçusse qu'il la connoissoit. M. de Fréjus m'en parla comme de lui-même quelque tems après, & me l'amena par un escalier dérobé, un jour que M. Mazarin étoit à la chasse. J'en fus fort satisfaite; & comme je croyois que si on sçavoit qu'elle me plût, on ne me la donneroit pas, je ne voulois pas que personne du logis la connût avant qu'elle y fût établie. Un jour que j'étois seule avec elle, M^e. de Venelle entrant brusquement, fit sauter un busc que nous avions mis derriere la porte pour nous fermer. Aussi-tôt M^e. de Ruz, par une présence d'esprit merveilleuse, se mit à rouler les yeux dans la tête, pleurer & crier d'un vrai ton de gueuse, *qu'elle étoit une pauvre demoiselle de*

Lorraine, & qu'elle me prioit d'avoir pitié de sa misere. Comme elle a l'air du visage extrêmement vif & ardent, ainsi que la plûpart des Provençaux, sa grimace lui réussit si bien, & la défigura tellement, que j'avois peine moi-même à la reconnoître. Me. de Venelle en eut grand'peur : elle s'en éloigna bien vite le plus qu'elle pût, & fut depuis dire par tout *qu'elle avoit trouvé le Diable dans ma chambre.*

La conduite artificieuse de M. Mazarin dans le choix de cette dame, en un tems qu'il ne pouvoit encore avoir aucun sujet de se plaindre de moi, suffit pour vous faire connoître sa défiance naturelle, & dans quelle disposition d'esprit il m'avoit épousée. Comme il craignoit pour moi le séjour de Paris, il me promenoit incessamment par ses terres & ses gouvernemens. Pendant les trois ou quatre premieres années de notre mariage, je fis trois voyages en Alsace, autant en Bretagne, sans parler de plusieurs autres à Nevers, au Maine, à Bourbon, à Sedan & ailleurs. N'ayant point de plus sensible joie à Paris que celle de le voir, il ne m'étoit pas si dur qu'il auroit été à une autre personne de

mon âge, d'être privée des plaisirs de la cour. Peut-être ne me serois-je jamais lassée de cette vie vagabonde, s'il n'eût point trop abusé de ma complaisance. Il m'a fait plusieurs fois faire deux cens lieues étant grosse, & même fort près d'accoucher.

Mes parens & mes amis, qui étoient sensibles pour moi aux dangers où il exposoit ma santé, me les représentoient quand je venois à Paris, le plus fortement qu'il leur étoit possible ; mais ce fut long-tems inutilement. Qu'eussent-ils dit, s'ils eussent sçu que je ne pouvois parler à un domestique, qu'il ne fût chassé le lendemain, que je ne recevois pas deux visites de suite d'un même homme, qu'on ne lui fit défendre la maison, que si je témoignois quelque inclination pour l'une de mes filles plus que pour les autres, on me l'ôtoit aussitôt, si je demandois mon carosse & qu'il ne jugeât pas à propos de me laisser sortir, il défendoit en riant qu'on y mît les chevaux, & plaisantoit avec moi sur cette défense, jusqu'à ce que l'heure d'aller où je voulois aller fût passée? Il auroit voulu que je n'eusse vu que lui seul dans le monde ; sur tout il ne pouvoit souf-

frir que je visse ses parens ni les miens : les miens, parce qu'ils entroient alors dans mes intérêts ; & les siens, parce qu'ils n'approuvoient non plus sa conduite que les miens. J'ai été long-tems logée à l'Arsenal avec Me. d'Oradous, sa cousine, sans qu'il me fut permis de la voir.

L'innocence de mes divertissemens, capable de rassurer un autre homme de son humeur, qui auroit conservé quelque égard pour mon âge, lui faisoit autant de peine, que s'ils eussent été fort criminels. Tantôt c'étoit pécher de jouer à colin-maillard avec mes gens, tantôt de se coucher trop tard. Il ne put jamais alléguer que ces deux sujets de plainte, une fois que M. Colbert voulut sçavoir tous ceux qu'il avoit. Souvent on ne pouvoit pas aller au cour en conscience, à plus forte raison à la comédie. Une autre fois, je ne priois pas Dieu assez long-tems. Enfin son chagrin sur mon chapitre étoit si puissant, que si on lui eût demandé comment il vouloit que je vécusse, je crois qu'il n'auroit pas pu en convenir avec lui-même. Il a dû dire depuis, *que ce qu'il en faisoit étoit à cause qu'il connoissoit ce que je valois ; & que le*

commerce du monde étant si contagieux, quelque raillerie qu'on fît de lui, il vouloit empêcher qu'on ne me gatât, parce qu'il m'aimoit encore plus que sa propre réputation. Mais si c'est son amour pour moi qui l'obligeoit à me traiter d'une maniere si bizarre, il auroit presque été à souhaiter pour tous deux, qu'il m'eût un peu honoré de son indifférence.

Aussi tôt qu'il sçavoit que je me plaisois en un lieu, il m'en faisoit partir, quelque raison qu'il y eût de m'y laisser. Nous étions au Maine quand la nouvelle vint du voyage de Marsal (*a*). Il eut ordre d'en être, & m'envoya en Bretagne tenir compagnie à son pere, qui étoit aux Etats. Pendant qu'il disposoit son départ à Paris, il apprit par les Espions qui m'environnoient toujours, que je me divertissois fort; il en tomba malade de chagrin, & me manda en diligence. Son pere, qui apprit en même tems que les médecins l'envoyoient à Bourbon, ne voulut pas me laisser partir, disant *qu'il ne falloit point avoir de femme pendant qu'on buvoit les eaux.* Il tomba évanoui de douleur en recevant cette réponse; & après plusieurs couriers, son

(*a*) En 1663.

pere m'ayant à la fin laiſſé partir, je fus le mener à Bourbon ; où je demeurai un mois enfermée avec lui dans une chambre à lui voir rendre ſes eaux, ſans viſiter ſeulement Madame la princeſſe, qui y étoit & à qui il a l'honneur d'appartenir. Il n'avoit pu croire d'abord que ce fût ſon pere qui m'eût arrêté en Bretagne ; & quelque aſſurance qu'il en eût depuis, il ſoutint toujours que j'avois mieux aimé m'y divertir, que de le venir conſoler dans ſon mal. Il m'auroit été aiſé de m'en juſtifier, s'il eût voulu m'entendre : mais c'étoit ce qu'il fuyoit le plus, parce que tout le tort ſe trouvoit de ſon côté dans les éclairciſſemens ; & il ne vouloit jamais avouer de s'être trompé. Rien ne m'a plus affligée de lui, que cette averſion qu'il avoit pour s'éclaircir, parce qu'il en prenoit droit de me traiter toujours comme coupable.

Quelque tems après, ayant été obligé, pour le ſervice du roi, d'aller en Bretagne, il ſe mit ſi fortement en tête de m'avoir près de lui, & écrivit des choſes ſi étranges ſur ce ſujet à l'Abbé d'Effiat, ſon parent, que je fus obligée de partir de Paris trois ſemaines après

être accouchée. Peu de femmes de ma qualité en auroient fait autant ; mais que ne fait-on point pour jouir d'un bien auſſi précieux que la paix ? Pour achever de me remettre, il me fit demeurer dans un des plus chétifs Villages de tout le pays, & dans une maiſon ſi vilaine, qu'on étoit contraint de ſe tenir tout le jour dans les prés. Il choiſiſſoit toujours ces ſortes de lieux, afin que je ne viſſe point de compagnie. Auſſi,bien loin d'en avoir dans le Village même, ceux que la civilité ou les affaires obligeoient à l'y venir voir, étoient contraints de camper faute de cabaret ; & pour peu qu'ils lui dépluſſent, il les renvoyoit bientôt ſous prétexte de diverſes affaires dont il les chargeoit, & qui dépendoient de lui dans la Province. Cependant nous paſſâmes ſix mois dans cet agréable ſéjour, l'année mil ſix cent ſoixante ſix.

Une autre fois, qu'il étoit ſeul à Bourbon, & qu'il m'avoit envoyée en Bretagne, il eut encore avis par ſes eſpions, que je m'y divertiſſois aſſez avec M^e^. de Coaquin, & qu'il ſe paſſoit peu de jours que nous ne fiſſions quelque partie de promenade, par terre

ou ſur mer. Son inquiétude le prend. Il me mande que je l'aille joindre à Nevers, où *il y avoit*, diſoit-il, *de fort bons comédiens, entr'autres divertiſſemens.*

Je commençois à me laſſer de faire de ſemblables corvées. J'écrivis à M. Colbert, pour m'en plaindre ; mais m'ayant conſeillé de partir, je fus bien ſurpriſe de trouver M. Mazarin à dix lieues de Nevers, qui s'en venoit à Paris avec mon frere qui revenoit d'Italie. Il ne me rendit jamais aucune raiſon d'un procédé ſi extraordinaire, & nous fûmes ſans autre éclairciſſement nous confiner à notre caſſine près de Sedan, où mon frere me voyant fort triſte eut la complaiſance de venir avec nous. Ce fut-là pour la premiere fois que M. Mazarin, qui n'étoit pas bien aiſe d'avoir un ſemblable témoin de ſa conduite domeſtique, ne ſçachant comment s'en défaire autrement, s'aviſa de faire ſemblant d'en être jaloux. Jugez du reſſentiment que je dûs avoir pour une ſi grande méchanceté.

Que ſi tous ces outrages paroiſſent durs à ſouffrir en les entendant racon-

ter, la maniere de les faire étoit encore quelque chose de plus cruel. Vous en jugerez par cet échantillon. Un soir que j'étois chez la reine, je le vis venir à moi tout gai, & avec un rire contraint & affecté, pour me faire tout haut ce compliment : *j'ai une bonne nouvelle à vous donner, Madame ; le roi vient de me commander d'aller en Alsace.* M. de Roquelaure, qui se trouva présent, indigné comme le reste de la compagnie de cette affectation, mais plus franc que les autres, ne put se tenir de lui dire, *que c'étoit-là une belle nouvelle à venir donner avec tant de joie à une femme comme moi* ; mais M. Mazarin, sans daigner répondre, sortit tranquillement de la chambre, tout fier de sa galanterie. Le roi, à qui on la conta, en eut pitié. Il prit la peine de me dire lui-même, *que mon voyage ne seroit que de trois mois*, & me tint parole, comme il a toujours fait.

Si je n'avois peur de vous ennuyer, je pourrois vous dire mille malices semblables, qu'il me faisoit sans aucune nécessité, & pour le seul plaisir de me tourmenter, comme celle-là. Imaginez-vous donc des oppositions continuelles à mes plus innocentes fantaisies, une

haine implacable pour tous les gens qui m'aimoient & que j'aimois ; un ſoin curieux de préſenter à ma vue tous ceux que je ne pouvois ſouffrir, & de corrompre ceux en qui je me fiois le plus, pour ſçavoir mes ſecrets, ſi j'en euſſe eu ; une application infatigable à me décrier partout & à donner un tour criminel à toutes mes actions ; enfin tout ce que la malignité de la cabale bigote peut inventer & mettre en œuvre dans une maiſon où elle domine avec tyrannie, contre une jeune femme ſimple, ſans égard, & dont le procédé peu circonſpect donnoit tous les jours de nouvelles matieres de triomphe à ſes ennemis.

Je me ſers hardiment du mot de cabale bigote ; car je ne crois pas que les plus rigoureuſes loix de la charité chrétienne m'obligent de préſumer, que les dévots par qui M. Mazarin s'eſt gouverné ſoient du nombre des véritables, après avoir diſſipé tant de millions. Et c'eſt ici l'article fatal, qui a pouſſe ma patience à bout, & qui eſt la véritable origine de tous mes malheurs. Si M. Mazarin s'étoit contenté de m'accabler de triſteſſe & de douleur, d'expoſer ma

ſanté & ma vie à ſes caprices les plus déraiſonnables, & de me faire enfin paſſer mes plus beaux jours dans une ſervitude ſans exemple ; puiſque le Ciel me l'avoit donné pour maître, je me ſerois contentée de gémir & de m'en plaindre à mes amis. Mais quand je vis que par ſes diſſipations incroyables, mon fils, qui devoit être les plus riche Gentilhomme de France, couroit riſque de ſe trouver le plus pauvre, il fallut céder à la force du ſang, & l'amour maternel l'emporta ſur toute la modération que je m'étois propoſée de garder.

Je voyois tous les jours diſparoître des ſommes immenſes, des meubles hors de prix, des charges, des gouvernemens, & tous les autres débris de la fortune de mon oncle, le fruit de ſes travaux, & la récompenſe de ſes ſervices. J'en vis vendre pour plus de trois millions, avant que d'éclater ; & il ne me reſtoit preſque plus pour tout bien aſſuré que mes pierreries, lorſque M. Mazarin s'aviſa de me les ôter. Il prit ſon tems un ſoir que je me retirai fort tard de la ville, pour s'en ſaiſir. Ayant voulu en ſçavoir la raiſon avant que de me coucher, il me dit *qu'il craignoit*

que je n'en donnasse, libérale comme j'étois, & qu'il ne les avoit prises que pour les augmenter. Je lui répondis, *qu'il seroit à souhaiter que sa libéralité fût aussi bien réglée que la mienne; que je me contentois de ce que j'en avois, & que je ne me coucherois point qu'il ne me les eût rendues*: & voyant que quoi je disse il ne me répondoit que par de mauvaises plaisanteries, dites avec un rire malicieux & d'un air tranquille en apparence, & très-aigre en effet; de désespoir je sortis de la chambre, & m'en allai au quartier de mon frere toute éplorée & ne sçachant que devenir. Madame de Bouillon, que nous envoyâmes d'abord querir, ayant appris le nouveau sujet de plainte que j'avois, me dit que je le méritois bien, puisque j'avois souffert tous les autres sans rien dire.

Je voulois m'en aller avec elle sur l'heure même, si Madame Bellinzani, que nous envoyâmes aussi prendre, ne m'en eût empêchée, en me priant d'attendre qu'elle eût parlé à M. Mazarin. Il avoit donné ordre qu'on ne laissât entrer personne; mais Madame Bellinzani s'étant obstinée à lui parler, il ne lui laissa jamais le tems de rien dire, &

elle n'en put tirer autre choſe, ſinon *qu'elle ne pouvoit point avoir d'affaire aſſez preſſée avec lui, pour le venir trouver à une heure ſi indue; & que ſi elle avoit à lui parler, il alloit le lendemain matin à S. Germain, & qu'il lui donnoit rendez-vous à la croix de Nanterre.* Madame Bellinzani étant revenue auſſi indignée que nous d'une raillerie ſi hors de raiſon, il fut conclu que j'irois coucher chez Madame de Bouillon.

Le lendemain toute la famille s'y étant aſſemblée pour mon affaire, Madame la Comteſſe (*a*) fut chargée d'en parler au Roi. Il la reçut le mieux du monde, & Madame la princeſſe Carignan eut ordre de me venir prendre, pour m'emmener à l'hôtel de Soiſſons. J'y fus environ deux mois, au bout deſquels je fus obligée de rêtourner avec M. Mazarin, ſans qu'il me rendît même mes pierreries, & ſans autre avantage pour moi, que de pouvoir chaſſer quelques femmes qu'il m'avoit données & que je n'agréois pas. Ce fut la ſeule faveur que je pus obtenir. Quand je voulus m'obſtiner aux pierreries, Madame la comteſſe fut la premiere à me dire que je faiſois une vile-

(*a*) La comteſſe de Soiſſons.

nie. J'eus toujours la cour contre moi depuis ce tems : on ſçait ce que cela emporte en toute ſortes d'affaires ; & je dis au Roi à ce propos , *que je me conſolerois de voir M. Mazarin ſi favoriſé contre moi , s'il l'étoit également en tout , & ſi le peu de ſupport qu'il trouvoit dans ſes autres intérêts ne faiſoit pas voir qu'il n'avoit d'autres amis que mes ennemis.*

Comme cette paix étoit plutôt un triomphe pour lui qu'un accommodement , elle le rendit trop fier pour être de durée. Une heure avant que d'aller au palais Mazarin , j'envoyai un valet de chambre que Madame la comteſſe m'avoit donnée depuis que j'en étois ſortie , & qui portoit mes hardes. M. Mazarin qui le connoiſſoit comme moi , lui ayant demandé ce qu'il vouloit & à qui il étoit , le congédia ſans attendre ſeulement que je fuſſe arrivée. Ce valet me rencontra à deux cens pas du logis ; & quoique Madame la comteſſe , qui me conduiſoit , vît bien que c'étoit une nouvelle occaſion de brouillerie , elle ſe contenta de m'exhorter à paſſer outre , me laiſſa au bas de l'eſcalier , & ne voulut point voir M. Mazarin , parce qu'il avoit fait tous ſes efforts pour me faire mettre

mettre à l'hôtel de Conti, comme ſi je n'euſſe pas été ſi bien à l'hôtel de Soiſſons.

Je demandai d'abord grace pour le valet chaſſé : & la néceſſité où je me voyois réduite par l'autorité des Puiſſances, me fit faire des ſoumiſſions que je n'aurois jamais eſpérées de la fierté de mon naturel ; mais ce fut inutilement. J'avois affaire à un homme qui vouloit profiter de la conjoncture, & voyant qu'il ne me payoit que de mauvaiſes excuſes, & de plus mauvaiſes plaiſanteries, je me mis en devoir de le quitter, pour me retirer chez mon frere une ſeconde fois.

M. Mazarin, qui, comme vous verrez, avoit pris ſes meſures pour m'empêcher de ſortir quand il me plairoit, & me faire une priſon de mon palais, ſe jetta au-devant de moi, & me pouſſa fort rudement, pour me fermer le paſſage ; mais la douleur me dônnant des forces extraordinaires, je paſſai malgré qu'il en eût ; & quoi qu'il ſe tuât de crier par la fenêtre, *qu'on fermât toutes les portes & ſur tout celle de la cour*, perſonne, me voyant toute en pleurs, n'oſa lui obéir. Je fis le tour de la rue où il y avoit

grand monde, dans ce trifte état, feule, à pied & en plein midi, pour me rendre à mon afyle ordinaire. Ce fcandale fut l'effet de la prévoyance qu'il avoit eue de faire murer les portes qui communiquoient du palais de mon frere au nôtre, & par où je m'étois fauvée l'autre fois; mais cette précaution fit juger à ceux qui la fçurent, qu'il n'avoit pas deffein, fi je retournois avec lui, de me traiter mieux que par le paffé, quand il prenoit ainfi fes fûretés pour l'avenir.

D'abord que je fus chez mon frere, j'écrivis au Roi, pour lui rendre raifon de ma conduite; & M^e^. la comteffe m'emmena à l'hôtel de Soiffons; mais au bout de cinq ou fix jours, M. de Louvois m'étant venu propofer de la part du roi d'entrer dans quelque couvent, elle ne le voulut pas; & elle négocia fi bien, qu'on obligea M. Mazarin à me venir prendre, à condition qu'elle fe raccommoderoit avec lui. Mon frere s'en alla d'abord après en Italie, en partie pour faire voir qu'il ne tiendroit pas à lui que je demeuraffe en bonne intelligence avec mon mari: mais elle ne fut jamais qu'apparente; & pendant trois ou

quatre mois que nous fûmes enſemble, il ne ſe paſſa jour que je ne fuſſe obligée de quereller, quelque beſoin & quelque envie que j'euſſe de vivre en paix.

Au bout de ce tems, il voulut aller en Alſace; & au lieu de m'accorder toutes choſes pour m'obliger à l'y ſuivre, comme j'y étois réſolue, il fut aſſez mal conſeillé pour s'obſtiner à me faire garder une femme que je ne voulois plus. Cette difficulté de bagatelle me fit ouvrir les yeux, & me donna le tems de penſer mieux à ce que je faiſois. Mes amis eurent la charité de me faire comprendre le peu de ſûreté qu'il y avoit à m'aller mettre à la diſcrétion d'un homme de ce caractére d'eſprit, dans un pays ſi éloigné, & où il avoit une autorité abſolue; » Qu'a-
» près les choſes qui s'étoient paſſées,
» il falloit que je fuſſe folle, pour eſ-
» pérer d'en revenir; qu'il avoit
» déja fait partir mes pierreries par
» avance, & que ce ne pouvoit être
» que pour ſe retirer tout-à-fait dans
» ce gouvernement, où ſa conduite ne
» ſeroit pas éclairée comme elle étoit
» à Paris, & où mes amis, quelque

» besoin que j'eusse d'eux, ne pour-
» roient plus faire pour moi que des
» vœux inutiles ».

Ces considérations, qui n'étoient que trop bien fondées, me firent réfugier chez Madame la comtesse, la veille du départ de M. Mazarin, de peur qu'il ne m'emmenât par force avec lui. J'étois si troublée de me voir réduite de nouveau à cette nécessité, que j'oubliai même d'emporter mes petites pierreries, qui m'étoient toujours demeurées pour mon usage, & qui pouvoient bien valoir cinquante mille écus. Comme c'étoit le seul bien du monde que j'avois à ma disposition, Madame la comtesse eut la prévoyance de me les demander d'abord qu'elle me vit; & cela fut cause que je pus les envoyer querir assez à tems pour les avoir. Il vint le lendemain demander ce que je voulois. On lui dit deux choses : ne point aller en Alsace, & qu'il me rendît mes grosses pierreries, qui étoient déja parties, & qui avoient été la premiere cause de nos différens. Pour l'Alsace, il m'en auroit aisément dispensée, parce qu'il n'espéroit plus de m'y pouvoir mener; mais pour les pierreries, il ne rendoit point

de réponſe préciſe : & comme cependant elles marchoient toujours, auſſitôt qu'il nous eut quittées, Madame la princeſſe de Bade me mena chez M. Colbert, pour le prier de s'en ſaiſir. Il ne crut pas pouvoir me refuſer cette grace : il fallut les faire revenir ; & elles ſont toujours demeurées depuis entre ſes mains.

Il ne fut plus queſtion que de ſçavoir ce que je deviendrois. M. Mazarin me donna le choix de demeurer à l'hôtel de Conti ou à l'Abbaye de Chelles, les deux lieux du monde qu'il ſçavoit que je haïſſois le plus & pour les plus juſtes raiſons. L'accablement d'eſprit où j'étois, ne me permit jamais de me déterminer entre deux propoſitions également odieuſes. Il fallut que d'autres choiſiſſent pour moi : & les raiſons contre l'hôtel de Conti étoient ſi fortes, que Chelles fut préféré (*a*).

Ce fut en cette ſolitude, que faiſant réflexion ſur l'obligation où mes parens me repréſentoient que j'étois de me ſéparer de biens, pour ſauver le reſte des diſſipations de M. Mazarin en faveur

(*a*) En 1667. Voyez le factum pour Madame Mazarin.

de mes pauvres enfans, je m'y résolus à la fin. Mais quelque persuadée que je fusse de le devoir faire, les raisons particulieres que j'avois de déférer en toutes choses aux sentimens de M. Colbert, m'arrêterent tout court, lorsque l'ayant fait pressentir sur ce dessein, j'appris qu'il n'en étoit pas d'avis.

Au bout de six mois, M. Mazarin, revenant d'Alsace, me vint voir en passant, & voulut m'obliger à chasser deux filles que Madame la comtesse m'avoit données depuis son départ. Comme il n'avoit point d'autre raison pour exiger de moi cette déférence, que son animosité contre elle, je ne crus pas qu'il fut de mon devoir de le satisfaire. Le ressentiment qu'il en eut l'obligea à prier le roi de me faire changer de couvent, sous je ne sçais quel prétexte; mais en effet, parce que l'abbesse de Chelles, qui étoit sa tante, en usoit honnêtement avec moi & que j'en étois satisfaite. Il obtint tout ce qu'il voulut; & quoique cette abbesse s'en tînt aussi offensée qu'elle le devoit, & qu'elle rendit les plus favorables témoignages de ma conduite qu'il pouvoit desirer, M. le Premier vint me dire, *que je se-*

rois plaisir au roi d'aller à Sainte Marie de la Bastille, & Madame de Toussi me vint prendre avec six gardes-du-corps pour m'escorter.

Peu de tems après, M. Mazarin partant pour Bretagne m'y vint voir. Il ne me pouvoit souffrir avec des mouches : il se trouva par hazard que j'en avois mis ce jour-là ; & il me dit d'abord, *qu'il ne me parleroit point que je ne les ôtasse*. Jamais homme ne demanda les choses avec une hauteur plus propre à les faire refuser, sur tout quand il croyoit que la conscience y étoit intéressée, comme en cette occasion ; & ce fut aussi ce qui me fit obstiner à demeurer comme j'étois, pour lui faire voir, que ce n'étoit, ni mon intention, ni ma croyance, d'offenser Dieu par cette parure. Il contesta une grosse heure sur ce sujet ; mais voyant que c'étoit inutilement, il s'expliqua à la fin nonobstant mes mouches, & me pressa non moins inutilement d'aller en Bretagne avec lui.

Je songeois à le plaider, & non pas à le suivre. J'obtins d'en aller parler au roi : Madame la princesse de Bade m'y conduisit, & sa majesté eut la bonté de

me le permettre. Mais M. Colbert, qui avoit peine à y consentir pour des raisons qui ne souffroient point de replique en toute autre conjoncture, tira les choses en longueur, jusqu'à ce que Madame de Courcelles ayant été mise avec moi dans le couvent; j'obtins enfin la permission de commencer mon procès par la faveur des amis qu'elle avoit à la Cour.

Comme elle étoit fort aimable de sa personne & fort réjouissante, j'eus la complaisance pour elle d'entrer dans quelques plaisanteries qu'elle fit aux religieuses. On en fit cent contes ridicules au roi: que nous mettions de l'encre dans le bénitier, pour faire barbouiller ces bonnes Dames: que nous allions courir par le dortoir pendant leur premier somme, avec beaucoup de petits chiens, en criant *tayaut*; & plusieurs autres choses semblables ou absolument inventées, ou éxagérées avec excès. Par exemple, ayant demandé à nous laver les pieds, les Religieuses s'aviserent de le trouver mauvais, & de nous refuser ce qu'il falloit, comme si nous eussions été là pour observer leur régle. Il est vrai que nous remplîmes d'eau deux grands coffres

coffres qui étoient ſur le dortoir ; & parce qu'ils ne la tenoient pas., & que les ais du plancher joignoient fort mal, nous ne prîmes pas garde, que ce qui répandit perçant ce mauvais plancher, alla mouiller les lits de ces bonnes ſœurs. Si vous étiez alors à la cour, il vous ſouviendra qu'on y conta cet accident comme un franc tour de page. Il eſt encore vrai que ſous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardoit à vue. On choiſiſſoit pour cet office les plus âgées religieuſes, comme les plus difficiles à ſuborner ; mais ne faiſant autre choſe que nous promener tout le jour, nous les eûmes bientôt miſes toutes ſur les dents l'une après l'autre ; juſques-là que deux ou trois ſe démirent le pied, pour avoir voulu s'obſtiner à courir avec nous. Je ne vous conterois pas ces petites choſes, ſi les partiſans de M. Mazarin ne les avoient pas publiées ; mais puiſqu'ils m'en ont fait autant de crimes, je ſuis bien aiſe que vous en ſachiez toute l'énormité.

Après avoir été trois mois dans ce couvent, nous eûmes permiſſion d'aller à Chelles, où je ſçavois que nous ſerions

traitées plus raisonnablement, quoique nous ne pussions pas y avoir tant de visites ; & M. Mazarin arriva de Bretagne, le même jour que nous y fûmes transférées. Ce fut à quelques jours de-là, qu'il y vint avec soixante chevaux, & permission de M. de Paris, pour entrer dans le couvent, & m'enlever de force; mais l'abbesse sa tante, ne se contentant pas de lui refuser l'entrée, me remit toutes les clefs entre les mains, pour m'ôter jusqu'au soupçon du mal qu'elle me pouvoit faire, à condition seulement que je parlerois à M. Mazarin. Je lui demandai fort ce qu'il vouloit; mains il me répondit toujours, *que je n'étois pas l'abbesse* ; & lui ayant repliqué, *que j'étois abbesse pour lui ce jour-là, puisque j'avois toutes les clefs de la maison, & qu'il n'y pouvoit entrer que par ma faveur*, il me tourna le dos & s'en alla. Un Gentilhomme, qui m'étoit venu visiter de la part de Madame la comtesse, s'en fut tout rapporter à Paris, ajoutant que le bruit étoit à Chelles, que M. Mazarin n'étoit pas retiré tout-à-fait, & qu'il reviendroit la nuit suivante. Vous avez sçu, sans doute comment Madame de Bouillon, M. le Comte, M. de Bouillon & tout

ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens qualifiés à la cour, montérent à cheval ſur ce rapport, pour venir à mon ſecours. Au bruit qu'ils firent en arrivant, Madame de Courcelles & moi les prîmes pour mes ennemis ; mais la frayeur ne nous troubla point ſi fort, que nous ne nous aviſaſſions d'un excellent expédient pour nous cacher. Il y avoit à la grille de notre parloir un trou aſſez grand pour faire entrer un grand plat, par où nous n'avions jamais ſongé juſqu'alors qu'une perſonne put paſſer. Nous y paſſâmes pourtant toutes deux ; mais ce fut avec tant de peine, que M. Mazarin même, s'il eût été dans le couvent, ne s'en ſeroit jamais défié, & nous auroit plutôt cherchées par tout, que dans ce parloir. Nous connûmes bientôt que nous avions pris l'allarme à faux, & la honte que nous en eûmes, nous fit réſoudre à rentrer par où nous étions ſorties, ſans en avertir perſonne. Madame de Courcelles repaſſa la premiere aiſément : pour moi je demeurai plus d'un quart-d'heure comme évanouie entre deux fers, qui me ſerroient par les côtés, ſans pouvoir avancer ni reculer. Mais quoique je ſouffriſſe étrange-

ment dans cet état, je m'obftinai à n'appeller perfonne à notre aide, & Madame de Courcelles me tira tant qu'elle m'eut. Je fus remercier tous ces Meffieurs; & ils s'en retournerent, après avoir plaifanté quelque tems fur l'équipée que M. Mazarin avoit faite pour ne rien prendre.

Cependant j'eus un Arrêt comme je voulois à la troifiéme des Enquêtes. Cette chambre étoit prefque toute de jeunes gens fort raifonnables, & il n'y en eût pas un qui ne fe piquât de me fervir. Il fut dit, *que j'irois demeurer au palais Mazarin, & M. Mazarin à l'Arfenal; qu'il me donneroit vingt mille francs de provifion; &*, ce qui étoit plus important, *qu'il produiroit les piéces par lefquelles je prétendois vérifier la diffipation qu'il avoit faite.* Madame la princeffe de Carignan me vint querir pour m'aller inftaller chez moi. J'y trouvai tous les Officiers qu'il me falloit, choifis par M. Mazarin, mais je les remerciai fort civilement de leur bonne volonté. Madame la comteffe qui me piquoit toujours de genérofité mal-à-propos, me perfuada encore, *qu'il feroit vilain d'exiger la provifion que le Parlement m'avoit ac-*

cordée. M. Mazarin n'étoit pas homme à me la donner de bon gré. Cependant, il falloit ſubſiſter. Elle me demandoit bien ſi j'avois beſoin d'argent ; mais elle n'en pouvoit pas douter, & ſans mes petites pierreries, & mon frere, j'étois aſſez mal dans mes affaires. Il revint d'Italie dix jours après mon arrêt ; & quoiqu'il fut fort faché du Procès, par les mêmes raiſons qui l'avoient fait déſaprouver à M. Colbert, & qu'il m'eût toujours prédit que Madame la comteſſe m'abandonneroit après m'avoir embarquée, je trouvois tous les matins ſur ma toilette plus d'argent qu'il ne m'en falloit, ſans que je puſſe jamais vérifier d'où il venoit.

Cependant, M. Mazarin avoit porté notre affaire à la grand'chambre, pour la faire juger au fonds ; mais on fit enſorte que le roi s'entremît de nouveau pour nous accommoder. Nous ſignâmes un écrit entre ſes mains qui portoit *que M. Mazarin reviendroit loger au Palais Mazarin, mais que j'aurois la liberté de choiſir tous mes gens comme il me plairoit, excepté un Ecuyer qui me ſeroit donné par M. Colbert ; que nous demeurerions chacun dans notre apparte-*

ment ; que je ne ſerois obligée à le ſuivre dans quelque voyage que ce fût : & que pour la ſéparation des biens que je demandois, meſſieurs les Miniſtres en ſeroient arbitres, & que nous nous tiendrions inviolablement à ce qu'ils en diroient. Le même jour que je ſignai cet écrit, je rencontrai Madame de Briſſac à la foire, qui me dit en riant. *Vous voilà donc replâtrée, Madame, pour la troiſiéme fois.* Auſſi n'étions-nous point véritablement raccommodés.

M. Mazarin prenoit à tâche de me facher en tout. Je pourrois vous en dire pluſieurs particularités ; mais je me contenterai de vous en rapporter une des plus éclatantes. J'avois fait élever un théatre dans mon appartement, pour y donner la Comédie à quelques perſonnes de la cour. Deux heures avant qu'on s'en dût ſervir, M. Mazarin, ſans m'en avertir, s'aviſa de le faire abattre, parce que *c'etoit jour de fête, & que la Comédie eſt un divertiſſement profane.* Tout cela n'empêchoit pas que nous ne nous viſſions fort facilement les après-dînées : car nous ne mangions ni ne couchions enſemble. M. Mazarin ne l'entendoit pas de la ſorte ; mais outre que notre écrit n'en diſoit rien, je

ne voyois pas apparence que les choses pussent demeurer comme elles étoient ; & si par hazard nous en revenions au Parlement, je ne voulois pas m'exposer à solliciter étant grosse. Ma prévoyance ne fut pas vaine. Il se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait : il pria le roi de déchirer l'écrit, & de rendre les paroles. Je n'y consentis qu'à condition que le roi ne se mêleroit jamais de nos affaires, ni pour, ni contre. Sa Majesté eut la bonté de me le promettre & me l'a toujours tenu depuis. Nous voilà de retour à la grand'chambre, & les choses plus aigries que jamais.

M. Mazarin & ses partisans n'oublierent rien depuis ce tems, pour noircir ma réputation dans le monde, & sur-tout dans l'esprit du roi. L'extravagance de Courcelles leur en fournit entr'autres un moyen admirable. J'avois oublié de vous dire, que lorsque je sortis de Chelles, je fis tant que j'obtins que sa femme viendroit demeurer avec moi. Quand elle y fut, ceux qui l'avoient tirée autrefois d'auprès de son mari, étant bien-aises de la lui rendre, le firent introduire je ne sçais comment dans le Palais Mazarin pendant que j'étois en

ville, en telle sorte qu'il se raccommoda avec elle, & la ramena chez lui. Un jour que je l'allois voir, elle fut assez imprudente pour me faire dire qu'elle n'y étoit pas, quoique le carrosse de Cavoi fût à sa Porte. Dans le premier chagrin que j'eus de son incivilité, je rencontrai malheureusement son mari en mon chemin, à qui je ne pus m'empêcher d'en témoigner quelque chose. Ce Maître-Fou hésitoit depuis quelque tems à faire tirer l'épée à Cavoi, par la seule raison qu'il étoit fâché de faire voir qu'il étoit jaloux du meilleur de ses amis. Il vouloit qu'on crut qu'il se battoit pour un autre sujet. Il n'en trouva point de plus plausible, que de faire l'amoureux de moi par le monde ; de feindre *que sa femme avoit eu entre les mains des lettres de conséquence, que je devois avoir écrites à un homme de cour ; qu'elle les avoit données à Cavoi ; que Cavoi les montroit ; qu'il vouloit se battre contre lui, pour les retirer, & qu'il me l'avoit promis.* Quelque ridicule & mal inventée que toute cette histoire paroisse d'abord, il se trouva des gens assez sots pour y ajouter foi, & la publier sur sa parole. Il fit bien pis. Il eut l'imprudence de

me la faire à moi-même dans la cour du Palais Mazarin. Je lui dis, *que sçachant, mieux que personne, que tout ce qu'il disoit ne pouvoit pas être, je ne pouvois croire autre chose, sinon qu'il vouloit railler,* & que *si je sçavois qu'il eût la moindre pensée de se battre sur cet impertinent prétexte, j'en avertirois sur l'heure M. le Comte, qui étoit à deux pas de nous, & qui entendoit une partie de ce que nous disions.* Courcelles, voyant bien à l'air dont je lui parlois, que je n'entendois pas raillerie, me fit signe de la tête que c'étoit pour rire ; n'osant pas me le dire, à cause de M. le Comte qui nous joignit en même tems. Jugez de mon étonnement, quand j'appris le lendemain, non-seulement qu'il s'étoit battu, mais que dans l'accommodement qu'ils avoient fait ensemble sur le champ, il avoit eu l'effronterie de soutenir sa fiction jusqu'au bout, & d'excepter une femme du secret qu'ils se promirent l'un à l'autre Il étoit si satisfait de lui-même, qu'il ne put s'empêcher de se vanter de l'exception qu'il avoit faite, à des gens qu'il n'avoit pas exceptés. Ce fut ce qui divulgua la chose, & qui les fit envoyer tous deux à la Conciergerie,

faire pénitence de la sottise d'un seul. On ne manqua point à la cour de me traiter de brouillonne, & de m'accuser de brutalité sur ce digne sujet, *qu'il ne tiendroit pas à moi que je n'en fisse égorger bien d'autres* : & un valet de chambre que j'avois, ayant été blessé dangereusemeut environ ce même-tems par des breteurs de sa connoissance, on eut encore la charité de faire entendre au roi, *que ce garçon étoit entiérement dans ma confidence, & qu'en ayant abusé, j'avois trouvé à propos de le faire assassiner.*

L'insolence avec laquelle on débitoit ces calomnies, m'obligea d'en parler au roi. Madame la comtesse, avec qui j'y fus, lui dit d'abord en entrant, *qu'elle lui amenoit cette criminelle, cette méchante femme, dont on disoit tant de maux.* Le roi eut la bonté de me dire *qu'il n'en avoit jamais rien cru* ; mais ce fut si succinctement, & d'une maniere si éloignée de l'honnêteté avec laquelle il avoit coutume de me traiter, que toute autre que moi en auroit pris sujet de douter s'il disoit vrai.

Vous sçavez que la cour est un pays de grande contradiction. La pitié qu'on

avoit peut-être pour moi, quand on me ſçavoit enfermée dans un Couvent s'étoit changée en envie, quand on m'avoit vu paroître chez la reine, & y faire beaucoup meilleure figure que je ne voulois. Je n'avois pourtant autre prétention, que de faire quelque accommodement ſupportable avec M. Mazarin; mais ceux par qui je me conduiſois, & qui avoient, à ce qu'on a crû, d'autres deſſeins, jouerent à me perdre pour eſſayer de les faire réuſſir. Abuſant de ma ſimplicité, & de la déférence aveugle que j'avois pour leurs ſentimens, ils me faiſoient faire tous les jours des démarches dont je ne ſçavois, ni la conſéquence, ni les motifs.

Parmi ces brouilleries, notre Procès avançoit toujours. M. Mazarin trouva la même faveur auprès des vieux que j'avois trouvée auprès des jeunes. J'eus avis, au bout de trois mois, *qu'il étoit maître de la grand'chambre; que ſa cabale y étoit toute-puiſſante, qu'il auroit tel arrêt qu'il voudroit; que quand même on m'accorderoit la ſéparation de biens que je demandois, on ne me laiſſeroit pas dans celle du corps, dont je jouiſſois, & que*

je ne demandois pas alors ; qu'enfin les Juges ne pouvoient pas dans les formes se dispenser de m'ordonner de retourner avec mon mari , quand ils me seroient aussi favorables, qu'ils m'étoient contraires. Si cet avis m'étoit venu de moins bonne part , j'aurois la liberté de vous en nommer les auteurs : mais comme ils faisoient un pas fort délicat en me le donnant , ils exigerent de moi le secret que je leur garderai éternellement. Jugez quel traitement je pouvois espérer de M. Mazarin , si je retournois avec lui par arrêt , ayant la cour , & le Parlement contre moi , & après les sujets de ressentiment qu'il croyoit avoir.

Voilà quels furent les motifs de la résolution si étrange , & tant blâmée , que je pris , de me retirer en Italie auprès de mes parens , voyant qu'il n'y avoit plus d'asyle ni de sureté pour moi en France. Mon frere , qui étoit tout ensemble le plus proche , le plus cher , & le plus éclairé , fut aussi le premier à l'approuver , & m'offrir tout ce qui dépendoit de lui pour la favoriser. Le chevalier de Rohan , son ami particulier & le mien , en ayant eu le vent , je ne sçais comment , nous en

parla d'une maniére ſi claire, qu'il y auroit eu de l'imprudence à lui faire myſtere, & ſi obligeante, que nous ne pouvions pas, ſans quelque ſorte d'ingratitude, refuſer ſon ſecours. Mon deſſein n'étoit pas pour lors de me retirer tout-à-fait à Rome, mais ſeulement pour voir ma ſœur la Connétable à Milan où je lui mandois de me venir attendre, & de me rendre enſuite à Bruxelles, pour négocier de plus près quelque accommodement plus ſtable & plus avantageux avec M. Mazarin, que les précédens. M. de Rohan nous pria de trouver bon qu'il m'y vînt joindre avec mon frere quand j'y ſerois, & nous ne pûmes pas honnêtement le refuſer. J'avois mes raiſons pour croire que M. Mazarin ne me verroit pas plutôt hors de France, qu'il accepteroit toute ſorte de condition pour m'y faire revenir; & la frayeur où je l'avois vu, toutes les fois que je l'avois menacé de m'en aller, ne me permettoit pas d'en douter. Le déſeſpoir, où il me jettoit, m'avoit ſouvent porté à lui dire, *que ſi j'étois une fois loin, il courroit long-tems après moi, avant que de me ratraper*: mais pour mon malheur, il n'a jamais cru que

j'eusse ce courage, que quand il l'a vu.

Depuis que j'eus pris ma résolution, je négligeai si fort mon Procès, que je me suis cent fois étonnée, comment ceux qui y prenoient intérêt ne la devinerent pas. Madame la Comtesse, de qui j'étois plus en garde que d'aucun autre, fut la seule qui en eut quelque soupçon : mais elle ne la crut pas. Elle venoit de tems en tems chez mon frere, où nous ne songions en apparence qu'à nous réjouir pour mieux tromper le monde : & elle se tuoit d'y crier, *que nous ne sollicitions point, & que c'étoit une honte.*

Huit jours avant que je partisse, elle s'y trouva, quand un Gentilhomme de mon frere, nommé Parmillac, vint prendre congé de nous, *pour aller*, disoit-il, *trouver son pere qui commandoit quelque cavalerie en Lorraine*; mais en effet, pour aller disposer mes relais sur cette route, que j'avois choisie, comme celle dont on se défieroit le moins. La vue de cet homme, qui alloit commencer mon entreprise, me troubla si fort, que je ne comprens pas encore comment Madame la Comtesse ne le remarqua pas. Elle étoit toute occupée à gloser sur la nonchalance où je vi-

vois parmi des affaires ſi importantes : *Que ce n'étoit pas le tems de demeurer tout le jour deshabillée par ma chambre, à jouer de ma Guitarre ; & que cette effroyable négligence lui faiſoit quaſi croire ce qu'on diſoit, que je voulois m'enfuir en Italie.* Son inutile remontrance finit en m'exhortant d'aller à S. Germain avec elle, pour faire du moins ma cour; mais comme je ne manquois pas d'affaires, je la prié de mexcuſer. Il étoit abſolument néceſſaire, pour mon deſſein, qu'elle y fût quand je partirois ; car ſi elle eût été à Paris, dans l'inquiétude qu'elle avoit de ma conduite, il eût été difficile qu'elle n'eût pas preſſenti quelque choſe.

Enfin, le mercredi treiziéme Juin, mil ſix cent ſoixante-huit, (*a*) jour deſ-

(*a*) M. Erard dans ſon Plaidoyé pour M. le duc Mazarin, dit que Madame Mazarin partit la nuit du 13 au 14. de Juin 1664 mais il paroît par le Factum pour Madame la Ducheſſe Mazarin, que ce fut en 1668. Voici encore une preuve que M. Erard s'eſt trompé. Une Dame ayant appris à M. Buſſy la retraite de Madame Mazarin, comme une nouvelle, il lui fit cette réponſe le 10 d'Août 1668. *L'aventure de Madame Mazarin eſt plaiſante. Mais n'admirez-vous pas là-deſſus les projets du Cardinal ? il a mis tous les biens du monde, & tous les honneurs entre les mains de gens qui confeſſent par leur mi-*

tiné pour mon départ, étant venu, dans le tems que je disposois mes petites affaires pour le soir, elle m'envoya querir pour aller dîner à S. Germain avec elle. Je voulois refuser d'abord: on me pressa si fortement de sa part, que je crus presque être découverte; mais comme il faut toujours présumer qu'on ne l'est pas, dans ces sortes d'affaires, quelque apparence qu'on voie de l'être, je trouvai à propos de promettre d'aller, de peur qu'elle ne me vînt querir elle-même. Quand l'heure du dîner fut passée sans que je parusse, elle me conjura une seconde fois de ne pas manquer d'y aller avant le soir. Je m'excusai le mieux que je pus d'avoir manqué de parole: je promis encore plus positivement cette fois que l'autre; mais voyant dix heures du soir passées, sans avoir de mes nouvelles, elle monta en carrosse, & s'en vînt droit à Paris. Elle

sérable conduite, qu'à eux n'appartient pas tant de braveries. Si le Chevalier de Rohan est véritablement amoureux, je le tiens au désespoir sur les défenses qu'on lui a faites. S'il ne veut pas faire de bruit & qu'il n'ait que de la vanité, il y a contentement. Lettres du Comte de Bussy Rabutin, tom. I. Lettre CXLI. p. 61.1

avoit

avoit fait plus de la moitié du chemin, quand elle rencontra mon frere. Il en étoit parti en même tems que moi, pour aller faire part à M. de Louvois de mon voyage. Elle lui demanda fort brusquement, *Où j'étois?* Mais il lui demanda à elle-même, *Si elle ne m'avoit pas rencontrée.* Et comme elle lui dit *que non: Il faut donc*, lui répondit-il froidement, *qu'elle ait pris par d'autre chemin, car je l'ai vu partir avant moi.*

A trois heures après minuit, M. Mazarin fut éveiller le roi, pour le prier de faire courir après moi, mais le roi eut la générosité de lui répondre, *qu'il vouloit garder la parole qu'il avoit donnée de ne se mêler plus de nos affaires, quand il avoit déchiré l'écrit que nous ons mis entre ses mains; & qu'il n'y avoit pas apparence de m'attraper avec l'avance que j'avois, & ayant pris mes mesures à loisir comme j'avois fait.* On tourna autrement cette réponse dans le monde, & vous avez bien peut-être ouï dire, les vers qu'on fit dessus, qui commencent,

Mazarin, triste, pâle, & le cœur interdit;

& qui finissent par cette plaisanterie sur la révélation qu'il avoit eue pendant la grande maladie de la reine, touchant le roi & Madame de la Valiere.

Ma pauvre femme, hélas ! qu'est-elle devenue ?

La chose, dit le roi, vous est-elle inconnue ?

L'Ange qui vous dit tout, ne vous l'a-t-il pas dit ? (a).

M. Mazarin, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir du roi, s'en fut trouver Monsieur Colbert, qui lui conseilla d'envoyer en diligence après moi quelque personne de croyance m'offrir tout ce que je voulois pour revenir. Ce fut un lieutenant de l'Artillerie, nommé la Louviere: & vous jugerez par le lieu où il me joignit, que le roi avoit eu raison de dire qu'il n'étoit plus tems de me suivre.

Pendant que ces choses se passoient

(*a*) M. Mazarin alla un jour trouver le roi, pour l'informer que l'Ange Gabriel lui étoit apparu & l'avoit chargé de dire à sa majesté de renvoyer Madame de la Valiere : *il m'a aussi apparu*, lui répondit ce prince, *& m'a assuré que vous étiez fou.*

à la cour je courois une étrange carriére ; & je vous avoue, que ſi j'en avois prévu toutes les ſuites, j'aurois plutôt choiſi de paſſer ma vie entre quatre murailles, & de la finir par le fer, ou par le poiſon, que d'expoſer ma réputation aux médiſances inévitables à toute femme de mon âge, & de ma qualité, qui eſt éloignée de ſon mari. Quoique je n'euſſe pas aſſez d'expérience pour en prévoir les conſéquences, ni ceux qui étoient de mon ſecret auſſi, je ne laiſſai pas de rendre de grands combats contre moi-même, avant que de me déterminer ; & la peine que j'eus à le faire, ſi vous la pouviez ſçavoir, vous feroit beaucoup mieux comprendre que toutes les choſes que je vous ai contées, combien preſſante étoit la néceſſité de prendre le funeſte parti que je pris. Je puis bien vous aſſurer que mes divertiſſemens ne furent qu'apparens, depuis que j'eus formée ma réſolution ; & que Madame la comteſſe avoit grand tort de me reprocher ma tranquillité. Je ne dormois preſque, ne buvois, ni ne mangeois, plus de huit jours auparavant ; je fus ſi troublée en partant, qu'il fallut revenir

de la porte S. Antoine prendre la caſſette de mon argent & de mes pierreries, que j'avois oubliée. Il eſt vrai que je ne ſongeois pas ſeulement que l'argent pût jamais me manquer : mais l'expérience m'a appris que c'eſt la premiere choſe qui manque ; ſur-tout aux gens, qui, pour en avoir toujours eu de reſte, n'en ont jamais connu l'importance, & la néceſſité de ménager. J'avois pourtant laiſſé les clefs de mon appartement à mon frere, pour ſe ſaiſir de ma vaiſſelle d'argent, & de pluſieurs autres meubles & nipes de prix ; mais il uſa de ſi grande négligence, que M. Mazarin le prévint : à telles enſeignes, qu'il en vendit quelque tems après à Madame de la Valiere pour cent mille francs.

Pour toute compagnie, j'avois une de mes filles nommée Nanon, qui n'étoit à moi que depuis ſix mois, habillée en homme comme moi, un des gens de mon frere, nommé Narciſſe, que je ne connoiſſois guéres, & un Gentilhomme de M. Rohan, nommé Courbeville, que je n'avois jamais vu. Mon frere ayant prié M. de Rohan de ne me point quitter, que je ne

fuſſe hors de la ville, il me dit adieu à la porte S. Antoine, & je continuai ma route en carroſſe à ſix chevaux, juſqu'à une maiſon de la princeſſe Guimené ſa mere, qui eſt à dix lieues de Paris. Je fis enſuite cinq ou ſix lieues en chaiſe roulante; mais ces voitures n'allant point aſſez vîte au gré de mes frayeurs, je montai à cheval, & j'arrivai le vendredi à midi à Bar. De-là, me voyant hors de France, je me contentai d'aller coucher à Nanci. M. de Lorraine, ayant demandé à me voir, eut l'honnêteté de ne s'y pas obſtiner, quand il ſçut que j'y avois de la répugnance. Le Réſident de France près de lui fit des inſtances inutiles pour me faire arrêter; & pour comble de générosité, il me donna vingt de ſes gardes, & un Lieutenant, pour m'accompagner juſqu'en Suiſſe.

Nous avions été preſque par-tout reconnues pour femmes. Il échapoit toujours à Nanon de m'appeller Madame; & ſoit par cette raiſon, ou que mon viſage donnât quelque ſoupçon de ce que j'étois, on nous obſervoit par le trou de la ſerrure après que nous étions enfermées, & on voyoit

tomber nos longs cheveux, que nous déployions d'abord que nous étions en liberté, parce qu'ils nous incommodoient beaucoup dans notre coëffure d'homme. Nanon étoit extrêmement petite, & si peu propre à être habillée de cette sorte, que je ne pouvois la regarder sans rire.

Le soir que je couchai à Nanci, où nous reprîmes nos habits de femmes, la joie que j'avois de me voir en lieu de sureté, me laissant la liberté de me divertir à mes jeux ordinaires, comme je courois après elle pour me réjouir, je tombai sur le genoux fort rudement. Je ne m'en sentis pourtant point d'abord; mais, quelques jours après, ayant fait tendre un lit dans un méchant village de Franche-comté pour me reposer en attendant le dîner, il me prit des douleurs si horribles à ce genou, que je ne pus plus me lever. Il me fallut pourtant passer outre: je ne laissai pas de partir en Brancard, après avoir été saignée par une femme, faute d'autre Chirurgien; & j'arrivai à Neuf-Chatel, où l'on se mit en tête que j'étois Madame de Longueville.

Vous ne sçauriez croire la joie que

ce peuple me témoigna. Nétant pas accoutumés à voir passer par leur Pays des femmes de qualité de France, ils ne pouvoient comprendre qu'autre que Madame de Longueville y eût affaire. Je connois des gens qui auroient profité de l'occasion pour gouter de la souveraineté. A tout prendre, la méprise m'étoit avantageuse : je gagnois bien à la qualité ce que je perdois à l'âge, mais l'établissement me parut trop honnête pour une fugitive. J'y fus si mal pansée, & mon mal augmenta si fort, que je mis en délibération de retourner à Paris ; & il n'y eut que l'espérance d'être bientôt mieux à Milan, qui me fit poursuivre mon voyage.

Peu de jours après, passant par un village de Suisse où il y avoit quelque garnison, nous faillîmes d'être tous assommés, faute d'entendre la Langue ; & pour comble de bonne fortune, nous apprîmes en arrivant à Altorf, qu'il falloit y faire quarantaine, avant que d'entrer dans l'État de Milan. Ce fut alors que la patience commença à m'abandonner. Je me voyois dans un Pays barbare, très-dangereusement malade, avec de grandes douleurs ;

& pour du fecours, vous jugerez par ce qui arriva à Narciffe, fi j'en pouvois trouver dans ce miférable lieu. Il demanda un Chirurgien, pour fe faire tirer du fang, à caufe de quelque mal qu'il avoit. On lui amena un Maréchal, qui, s'étant mis en devoir de le faigner avec une flammette, le manqua ; & Narciffe, le menaçant de le tuer, cet homme lui répondit toujours froidement *que ce n'étoit rien, & qu'il n'avoit pas touché l'artere.*

Mais ce qui acheva de me défefpérer fut que la divifion s'étoit mife entre mes gens. Narciffe ne pouvoit fouffrir que Courbeville, qui ne me connoiffoit que depuis huit jours, fe mêlât de mes affaires, fans en être prié. Par la même raifon, Nanon ne pouvoit fouffrir, ni Narciffe, ni Courbeville : elle prétendoit qu'ils ne devoient agir tous deux que par fes ordres ; mais pendant que Narciffe & elle s'amufoient à quereller de cette forte, ils ne me fervoient guéres bien, & ils ne s'y appliquoient prefque plus que par boutade. Courbeville, au contraire, ne fongeoit uniquement qu'à me foulager. Je fuis encore perfuadée, qu'il m'auroit

roit fallu couper la jambe, fans lui ; & comme le pitoyable état où j'étois me rendoit fort reconnoiffante, la confidération que je lui témoignois acheva d'aigrir les autres, & ils m'abandonnerent bientôt entiérement à fes foins.

Ce fut à cette quarantaine que la Louviére me joignit. Je remis à me réfoudre fur ce qu'il me propofa, quand je ferois à Milan. J'y arrivai peu de jours après, par la faveur du duc de Sefte, qui en étoit gouverneur, & beau frere de M. le Connétable. Il fçut comment j'étois arrêtée à Altorf, & me fit grace de dix-huit jours. Ma fœur & M. le Connétable me vinrent joindre à une maifon à quatre journées de Milan, où nous fûmes quelques jours & de-là à Milan, où nous reçûmes neuf Couriers de Paris dans fix femaines que nous y demeurâmes.

J'appris, qu'auffitôt après ma fuite, tout s'étoit déclaré pour moi contre M. Mazarin ; que M. de Turenne même avoit parlé au roi en ma faveur ; & que ma réfolution avoit donné tout enfemble de l'admiration & de la pitié à tout le monde raifonnable : mais que les chofes avoient bien changé dans la

fuite, puisque tous mes parens s'étoient joints peu de jours après au procès que M. Mazarin avoit intenté contre mon frere & M. de Rohan, pour les accuser de m'avoir enlevée. Je sçus encore, qu'il avoit envoyé un Commissaire après moi, informer de gite en gite de tout ce que j'avois fait : & c'est peut-être la seule obligation que je lui aye ; puisque le Procès-Verbal de cet homme, qui est enregistré au Parlement, est un témoignage éternel de l'innocence de ma conduite pendant ce voyage, contre tout ce que mes ennemis ont publié.

Mais ce n'étoit pas encore la meilleure piece de son sac. J'avois écrit à mon frere & à M. de Rohan, en partant de Neufchatel : à mon frere, pour lui donner de mes nouvelles ; & à M. de Rohan, pour le remercier des services qu'il m'avoit rendus dans mon départ. J'avois chargé Narcisse d'envoyer ces deux lettres ; mais soit que sa haine pour Courbeville passât jusqu'à celui qui me l'avoit donné, ou que ce fût par pure négligence, il avoua à Milan d'avoir oublié celle de M. Rohan sur la cheminée du Maître de la poste de Neufchatel, à qui il l'avoit recommandée. La Louviere, qui l'y avoit

trouvée, chemin faisant, n'en avoit pas fait de même. M. Mazarin s'en servit avec tant de bonheur, qu'elle mit tout le monde contre moi : & c'est sur cette lettre qu'il eut depuis la témérité de présenter requête, pour me faire décheoir de tous mes droits ; ce qui ne se fait que contre des femmes convaincues de la derniere turpitude (*a*).

Je vous ai dit que M. de Rohan avoit fait consentir mon frere, qu'ils me viendroient joindre ensemble à Bruxelles, quand j'y serois. Le besoin que nous avions de lui, ayant fait résoudre la chose ainsi, il étoit assez naturel que je lui parlasse de ce projet dans une Lettre qui n'étoit faite que pour lui témoigner ma reconnoissance. Ce fut assez à M. Mazarin, pour prouver notre complot, & que le Chevalier étoit amoureux de

(*a*) Voici ce que dit là-dessus Madame de.... dans une lettre au comte de Bussy, datée le 23 Août 1668. *Pour la lettre de Madame de Mazarin à M. le Chevalier de Rohan, elle n'a point couru. Le mari l'a montrée au roi, & l'a donnée au Parlement. Ainsi n'étant point cocu de chronique, au moins le sera-t-il de registre. M. de Rohan est ravi de cette aventure, rien ne lui pouvoit venir plus à souhait.* Lettres du comte de Bussy Rabutin, tome I. Lett. CXLIII p. 162.

moi: Mais outre qu'il l'étoit pour lors ailleurs, à la vue de toute la Cour, & en lieu si élevé, qu'il en fut exilé, son procédé ne s'y accordoit pas. C'étoit bien la conduite d'un véritable ami, de me donner les moyens de m'éloigner de lui, & de me confier à des valets fidéles; mais ce n'étoit pas trop celle d'un amant: & il n'y en a gueres, qui étant favorisés d'une confidence de cette nature, eussent pu se résoudre à perdre des yeux leur Maitresse, dans une occasion si extraordinaire. Cependant tout le monde crut ce que M. Mazarin voulut faire croire.

Et pour mon frere il y avoit longtems, comme vous avez vu, qu'il s'étoit avisé d'en faire le jaloux, pour le rendre suspect en toutes mes affaires, & me priver de cette sorte de son appui. Il n'est rien de si innocent qu'on n'empoisonnât pour soutenir une accusation si détestable. On produisit jusqu'à des lettres en vers faute de meilleures piéces. La postérité aura peine à croire, si nos affaires vont jusqu'à elle, qu'un homme de la qualité de mon frere ait été interrogé en justice, sur des bagatelles de cette nature; qu'elles lui

ayent été repréſentées ſérieuſement par des Juges, qu'on ait pu faire un uſage ſi odieux d'un commerce d'eſprit & de ſentimens, entre des perſonnes ſi proches; qu'enfin l'eſtime & l'amitié pour un frere d'un mérite auſſi connu que le ſien, & qui m'aimoit plus que ſa vie, ayent pu ſervir de prétexte à la plus injuſte & à la plus cruelle de toutes les diffamations. On trouvera peu d'exemples plus étranges du malheur des perſonnes de mon ſexe & de mon âge. Les liaiſons les plus ſaintes, où la nature & la raiſon les engagent, ſi-tôt qu'il plaît à la jalouſie & à l'envie, deviennent le plus grand des crimes; mais il n'eſt rien d'impoſſible à un dévot de profeſſion : plutôt qu'il ait tort, il faut que les plus honnêtes gens de la terre ſoient les plus abominables de tous les hommes.

Je m'emporte peut-être, & le ſouvenir de ce cruel outrage me fait jetter dans des diſgreſſions dont vous n'avez que faire; mais il eſt bien difficile de faire de ſang froid un récit ſi funeſte. Il étoit mal-aiſé de ſe défier, qu'on dût jamais me faire d'affaire, ſur une choſe auſſi connue que l'union de mon frere avec ma ſœur la connétable & moi.

Presque toute la cour a vu une lettre, qu'il écrivit de Rome quelque tems après nos mariages, dans laquelle, représentant à un de ses amis le bonheur qu'il avoit d'avoir deux sœurs qu'il aimoit extrêmement dans les deux plus belles villes du monde, il finissoit par ces deux vers :

Avec la belle Hortense, *ou la sage* Marie :
Ainsi, de sœur en sœur, je vais passant ma vie.

Il y a apparence que M. Mazarin auroit employé cette écriture dans son procès, si ma sœur, qu'il vouloit ménager, afin de la mettre contre moi, n'y eût point été intéressée, car elle est bien pour le moins aussi criminelle que l'autre lettre dont il se servit. Mon frere m'avoit écrit cette autre lettre à Saint Germain où j'étois, quelques jours après que M. Mazarin eut fait abattre le théatre que je vous ai dit que j'avois fait faire dans mon appartement. Elle commence ainsi :

Vous de tout l'Univers unique en votre espéce,
Plus belle que Venus, plus chaste que Lucrece, &c.

Ensuite, il continue par des remercimens de ce que je lui avois écrit, & par des nouvelles de sa santé, qui ne veulent rien dire, après quoi il poursuit de cette sorte :

Vous sçaurez cependant, que votre cher époux
S'informe à tout le monde incessamment de vous :
Il me vint voir un soir d'un air accariâtre,
Et se moqua de moi, me parlant du Théâtre,
Le *beau Duc de Navaille, au teint hâve & plombé,*
Par son raisonnement m'avoit presque absorbé.

Près d'une heure avec moi tous deux ils demeurerent :
Et vous fûtes toujours le sujet qu'ils traiterent.
Monsieur de Mazarin poursuit de vous braver,
Et fait courir le bruit qu'il veut vous enlever.
Il dit qu'il n'est ni roi, reine, empereur ni pape,
Qui puisse l'empêcher qu'un jour il ne vous happe.
Polastron s'est offert à l'exécution
D'une si téméraire & perfide action.
Pour moi je vous conseille, en ce besoin extrême,
D'implorer de Louis l'autorité suprême,
Qu'il serve de bouclier à ce noir attentât,
Qu'a formé contre vous un époux trop ingrat, &c.

Le reste n'est rien. Comme je montrois cette Lettre à quelques amies, le com-

te de Grammont qui survint me l'arracha, la porta au roi. Elle fut lue tout haut en sa présence, & il n'eut de toute la cour qu'un de ses chirurgiens, nommé Eliam qui s'en sçandalisât. Cet homme, qui apparemment étoit fort zélé pour ses malades, entendant lire,

Le beau duc de Navaille, au teint hâve & plombé,

ne put s'empêcher d'interrompre, *que cela n'étoit rien, & qu'on le purgeroit bientôt.*

Ce fut pourtant sur des pieces si convaincantes, que le Parlement donna un Arrêt, par lequel il fut permis à M. Mazarin de me faire arrêter quelque part que je fusse. Tous mes parens signerent en même-tems un Ecrit entre ses mains, pour prier conjointement M. le Connétable qui s'en moqua, de ne me pas recevoir. On avoit pourtant jointces lettres scandaleuses à cet écrit; & je reçus en même tems un courier particulier, qui venoit m'en faire des excuses de la part de Madame la comtesse, mais de bouche seulement. J'a-

voue que ma conſtance ne fut pas à l'épreuve d'un ſi rude coup. Je tombai dans une mélancolie extraordinaire, & des démarches ſi violentes ne me laiſſant aucune eſpérance d'accommodement, je ne ſongeai plus à aller à Bruxelles.

Mon frere arriva ſur ces entrefaites; mais au lieu de me conſoler, il commença bien-tôt une autre perſécution contre moi, d'autant plus cruelle, qu'elle avoit un fondement fort ſpécieux. Je devois renvoyer Courbeville, quand je ſerois à Milan; mais ayant appris la procédure criminelle qu'on avoit faite à Paris, & dans laquelle il étoit enveloppé, il ſe jetta à mes genoux, & me repréſenta, *qu'il ne pouvoit retourner près de ſon maître, ſans porter ſa tête ſur un échafaud; & que n'ayant pas de quoi ſubſiſter ailleurs, il étoit réduit à la derniere néceſſité ſi je le congédiois.* Ce Gentilhomme m'avoit ſervi ſi utilement, que je ne crus pas pouvoir l'abandonner ſans une extrême ingratitude. Je lui donnai ma parole de le garder tant qu'il voudroit; & les cruels déplaiſirs qui m'arriverent depuis pour l'avoir tenue, ne m'ont point encore perſuadée, que

je ne fuſſe pas obligée de la donner. Nanon & Narciſſe,enragés de ce que je le gardois,l'accuſerent d'avoir parlé fort inſolemment de mon frere. Les choſes qu'ils lui faiſoient dire, étoient vraiſemblables : mon frere les crut, & voulut que je le chaſſaſſe ; mais comme je ſçavois qui lui avoit prêté cette charité, je ne les crus pas, & m'obſtinai à le garder. Ma réſolution ayant jetté Nanon & Narciſſe dans le déſeſpoir, ils ne trouverent point de meilleur expédient pour me forcer à ce qu'ils vouloient, que de faire courre le bruit qu'il m'aimoit. Mon frere, qui vouloit ignorer les obligations que j'avois à cet homme, & la parole que je lui avois donnée parce qu'il croyoit en avoir été offenſé, & qui étoit accoutumé à la complaiſance aveugle que j'avois toujours eue pour lui, craignit qu'il n'y eut quelque choſe d'extraordinaire dans mon obſtination ; mais il n'en douta plus, lorſque m'ayant repréſenté avec beaucoup de hauteur le bruit qui couroit, il vit que je ne m'y rendois pas. Une calomnie auſſi ridicule m'irrita au lieu de m'ébranler ; & je fus ſi touchée de voir qu'il y ajoutoit foi, que je ne pouvois plus le

fouffrir. M. le connétable & ma fœur furent d'abord pour moi contre lui; mais ils changerent dans la fuite. Ce ne fut bientôt qu'éclairciffemens continuels entre nous quatre, dans lefquels j'avois toujours le tort, & les autres fe juftifioient à mes dépens; & cette étrange vie pleine d'aigreurs & de reffentiment contre un frere & une fœur, que j'aimois fi fort, & de qui j'avois cru que la compagnie fuffifoit toute feule pour me rendre heureufe, me fit à la fin comprendre, mais trop tard, qu'il ne faut jamais rien fouhaiter.

Nous allâmes à Venife parmi ces brouilleries, où M. le connétable qui ne s'y plaifoit pas, peut-être parce que ma fœur s'y plaifoit trop, me promit toutes chofes pour m'emmener à Rome, *qu'il me répondoit du pape, & qu'il n'y oublieroit rien pour foulager le noir chagrin où j'étois plongée.* Me voyant fi cruellement brouillée avec mon frere, je crus devoir ménager l'amitié du connétable par ma complaifance. Nous allâmes tous à Sienne chez le cardinal Chigi, d'où au bout de trois femaines, mon frere s'étant brouillé avec nous, s'en retourna à Venife, fans dire adieu, & nous

prîmes le chemin de Rome. Les chaleurs y étoient ſi grandes, que nous fûmes contraints d'en ſortir pour aller demeurer ſix ſemaines à Marine, maiſon de plaiſance de M. le connétable. En mêmê tems que nous en revînmes, mon frere arriva, & avec lui un Gentilhomme de la part de M. de Rohan pour faire à ce qu'on me dit, aſſaſſiner Courbeville. J'appris, que s'étant trouvé fort mal à Veniſe, il avoit cru être empoiſonné : que dans ce déſeſpoir il avoit écrit des lettres épouvantables à Paris contre mon frere & contre M. de Rohan, qu'il croyoit d'intelligence avec mon frere pour le faire chaſſer d'auprès de moi ; que ces lettres avoient été ſurpriſes par M. de Rohan, & qu'il les renvoyoit à mon frere pour en faire la punition qu'elles méritoient. Le peu de conduite de Courbeville, l'éclat déſagréable que cette affaire faiſoit dans le monde, & le deſir du repos, me firent à la fin réſoudre de m'en défaire, jugeant bien qu'il me rendroit volontiers la parole que je lui avois donnée. Tout ce que je demandai au fils aîné du Préſident de Champlâtreux, qui négocioit entre nous, fut ſeulement, *que mon*

frere n'exigeât pas de moi cette déférence avec tant de hauteur, & qu'il me fût permis d'aller demeurer chez ma tante Martinozzi.

Une heure avant que Courbeville dût partir, & ma tante étant déja au logis pour m'emmener, ma sœur, outrée de ce que je ne voulois plus demeurer chez elle, se mit à le railler en ma présence, & lui demanda, *s'il ne me flechiroit point encore cette fois comme les autres?* Cet homme, qui étoit au désespoir de s'en aller, lui ayant répondu fort brusquement, *que si je ne lui ordonnois pas, il ne sortiroit point, & qu'il ne respectoit personne que moi;* elle lui commanda de sortir sur le champ, & lui dit *qu'il trouveroit à qui parler dans la cour.* Il obéit de rage. Je ne doutai pas qu'on ne lui voulut faire un mauvais parti. Je crus lui devoir sauver la vie : je sortis avec lui; & le conduisis chez mon oncle le cardinal Mancini. Je me retirai ensuite chez ma tante, où je demeurai quelque tems enfermée comme dans une prison. Néanmoins quelque affligée que je fusse, je ne pus m'empêcher de rire de l'offre qu'elle me fit de danser les matassins au son de ma guittare pour me divertir. Je

ne sçais si le refus que j'en fis l'aigrit contre moi;mais un jour que j'étois à la fenêtre,elle me dit fort rudement de m'en ôter, *que ce n'étoit pas la coutume à Rome de s'y mettre;* & une autre fois, que je m'y remis encore, elle m'envoya son confesseur me dire *qu'on m'en feroit ôter par force.* Ce moine s'acquitta si insolemment de sa commission, que les larmes m'en vinrent aux yeux. L'écuyer du cardinal Chigi qui exerçoit des chevaux devant la maison, m'entendant plaindre, monta pour m'offrir ses services; mais je n'eus plus le courage de rien dire quand je le vis. Il alla pourtant conter à son maître; *qu'il y avoit deux jours que je n'avois bu ni mangé.* Le cardinal Chigi en fut touché de pitié; & le cardinal Mancini lui ayant répondu, *que Monsieur Mazarin souhaitoit que je fisse une retraite de quinze jours dans un couvent, où il y avoit une sœur de Monsieur le cardinal Mazarin*, je le pris au mot.

Mon frere & ma sœur, voyant le déplorable état où j'étois, commencerent à faire réfléxion sur leur conduite passée, & n'eurent point de repos que je ne leur eusse pardonné. Je ne voulois pour-

tant point voir mon frere; mais à la fin, ils gagnerent encore ce point sur ma résolution : & quoique je visse bien que leurs remors ne réparoient pas l'outrage qu'ils avoient fait à ma réputation, la facilité de mon naturel l'emporta encore cette fois sur le plus juste de tous les ressentimens. Je ne connois rien de plus cruel dans la vie, que de voir revenir de bonne foi les gens à nous, après qu'ils nous ont fait des injures mortelles. C'est bien assez de ce qu'on a souffert d'eux, sans partager encore la douleur de leur repentir. Cette réflexion, & plusieurs autres, que j'avois sujet de faire, me firent résoudre à retourner en France à la merci de M. Mazarin, & sans aucune condition, plutôt que de demeurer encore exposée à de nouvelles aventures aussi cruelles que celles qui m'étoient arrivées. J'en fis écrire à la princesse de Conti, par ma tante Martinozzi sa mere, & je me disposai à partir aussi-tôt que la réponse seroit venue.

Peu de jours après, Courbeville trouva je ne sçais comment le moyen de me faire sçavoir, *qu'après avoir été gardé quelques jours chez le cardinal Mancini, on l'avoit conduit à Civita-Vecchia, où il étoit prisonnier*

sonnier depuis six semaines, & où il seroit, à ce qu'il mandoit, *bien plus de tems, si je n'avois pas la générosité de m'employer encore pour lui.* Quelque sujet que j'eusse de ne me plus mêler de cet homme, néanmoins, pour ne pas laisser mon ouvrage imparfait, je demandai sa liberté à Frà Vincenzo Rospigliosi, neveu du pape, qui me l'accorda.

Cependant le tems que je devois être dans le couvent étant passé, le cardinal Mancini répondit aux instances que ma sœur faisoit à mon insçu pour m'en tirer, *qu'il me conseilloit d'attendre un peu, parce qu'il seroit avantageux pour moi, que la réponse qui venoit de France m'y trouvât.* Cette réponse fut, *qu'après que j'y aurois demeuré deux ans, M. Mazarin verroit ce qu'il auroit à faire.* Le cardinal Mancini vouloit que je me soumisse à cette condition ; & pour moi, dans l'accablement ou j'étois de voir la dureté de M. Mazarin, j'étois capable de me résoudre à tout : mais ma sœur voulut absolument que je sortisse. Elle fit négocier pour cet effet avec la reine de Suede, qui donna parole de me recevoir chez elle, & il ne fut plus question que de me faire échapper. Ma

ſœur me vint voir une après-dinée. Comme nous étions enſemble dans ma chambre, que je diſpoſois les choſes pour m'en aller avec elle, & que Nanon étoit déja toute ronde du grand nombre de hardes qu'elle avoit fourées de tous côtés ſous ſes habits, nous fûmes avertis que le Conſeil de la reine l'avoit obligée de retirer la parole qu'elle avoit donnée en ma faveur. Quelque déſagréable que fût cette nouvelle, il fut réſolu de paſſer outre. Ma ſœur ſe mit en devoir de s'en aller, & moi de deſcendre avec elle ſous prétexte de l'accompagner. Ma tante Mazarin fit tout ce qu'elle put pour me faire demeurer dans ma chambre, parce qu'il y avoit long-tems que je ne me portois pas fort bien ; mais je n'avois garde de faire cette faute. Les enfans de ma ſœur, qui n'avoient pas permiſſion comme elle d'entrer dans le couvent, & qu'elle avoit exprès amenés ce jour-là pour amuſer ma tante dans le parloir, afin que nous n'en fuſſions pas embarraſſées, l'attendoient à la porte quand l'abbeſſe la vint ouvrir. Nanon ſe jetta d'abord à eux pour les careſſer, & moi après elle. Comme on

ne ſe défioit point de notre deſſein, l'abbeſſe n'oſa pas m'en empêcher de force, outre que je ne lui donnai pas le tems de délibérer. Me voilà dans le caroſſe de ma ſœur. Elle avoit le privilége de faire entrer avec elle un certain nombre de femmes, ma tante retint par depit deux Dames qui s'en étoient prévalu ce jour-là, quoiqu'elles n'euſſent rien de commun avec nos affaires; & la pauvre vieille prit ſi fort à cœur cette aventure, qu'elle en mourut peu de jours après de déplaiſir.

Nous fûmes d'abord chez le cardinal Chigi, que nous ne trouvâmes pas, pour lui demander ſa protection. Il vint quelque tems après chez ma ſœur, & nous parut aſſez froid, craignant que le pape ne me fût contraire; mais ſa Sainteté répondit aux plaintes du cardinal Mancini, *que ſi elle avoit ſçu que j'euſſe été contre mon gré dans le couvent, elle m'en ſeroit allé tirer elle-même.* Ne pouvant encore me réſoudre à demeurer chez ma ſœur, je fus loger à la rue du cours, dans notre maiſon paternelle, où l'Académie de Rome s'eſt tenue de tout tems. Le cardinal Mancini en fit déloger par dépit une de ſes ſœurs, qui n'auroit fait

que m'incommoder ; mais pendant un voyage que je fis à Marine, il s'en empara entierement, & je fus contrainte à mon retour d'en louer une autre.

Il fallut bientôt engager mes pierreries pour subsister. Je n'avois encore pris que trois mille écus dessus, ce qui n'étoit rien en comparaison de leur valeur, quand j'appris que l'homme qui les avoit n'étoit pas sûr. Je voulus les retirer ; mais Madame Martinozzi m'avoit prévenue : elle avoit donné l'argent & ne les vouloit pas rendre. M. le connétable, feignant d'ignorer qu'elle les eût, obligea cet homme par son autorité & ses menaces de les ravoir d'elle, puisqu'il ne devoit pas les lui avoir données. On écrivit après à M. Mazarin, pour le prier de les dégager ; & il répondit, *qu'il falloit les laisser où elles étoient, & m'ôter tout moyen de subsister, afin de me réduire à mon devoir.* Je fus contrainte de souffrir que Grillon, qui étoit le meilleur ami de mon frere, & du connétable, donnât l'argent qu'il falloit pour les avoir. Je le lui rendis bientôt, & le déplaisir que j'eus de me voir réduite à la nécessité d'avoir obli-

gation à des gens qui pouvoient en abuſer, me fit réſoudre quelque tems après à faire un voyage en France, pour tâcher d'obtenir une penſion de M. Mazarin.

Je partis avec mon frere, qui alloit épouſer Mademoiſelle de Thiange; & c'eſt à cette Alliance, que je ſuis redevable de mon voyage. Nous demeurâmes près de ſix mois en chemin. Quand nous fûmes ſur la frontiere, nous réſolûmes qu'il ſe mettroit devant: & que j'y attendrois qu'il eut pris les ſûretés qui m'étoient néceſſaires pour paſſer outre. Mais nos amis nous ayant mandé en même tems le déſaſtre des pauvres ſtatues du palais Mazarin, & que la conjoncture étoit favorable, nous fûmes enſemble juſqu'à Nevers, où il me laiſſa, pour ſe rendre à la cour avec Grillon qui nous avoit joints à Milan.

Si-tôt que M. Mazarin nous ſçut en chemin, il envoya Polaſtron, ſon capitaine des gardes, ſur notre route informer exactement de la vie que nous menions; & il fit aſſembler toutes les prévôtés des environs du Nivernois, pour prêter main-forte au commiſſaire de la

grand'chambre, qui me venoit enlever en vertu de l'arrêt du parlement. Mon frere en ayant fait plainte au roi; sa majesté me vouloit envoyer querir d'autorité; mais M. Colbert jugeant bien qu'il étoit à propos pour mes intérêts de ménager M. Mazarin le plus qu'on pourroit, lui fit dire de signer un arrêt d'appointement, comme il le fit les larmes aux yeux, & voyant bien qu'on passeroit outre s'il ne le faisoit pas. Cet arrêt arriva heureusement à Nevers le même jour que Palluau, conseiller de la grand'chambre, y arriva aussi pour m'arrêter. Je reçus en même tems ordre d'aller au Lys (a), & mon frere se maria le jour que j'y entrai.

Pendant que j'y fus, M. Mazarin me fit faire plusieurs propositions d'accommodement, mais toutes par des miserables moines & autres gens de pareille étoffe, & sans me donner aucune sûreté. Il avoit dit au roi, *que mon frere m'empêchoit d'y entendre; qu'il me gouvernoit avec une autorité tyrannique; & que si je ne le craignois pas, je serois beaucoup plus traitable*. Pour en sçavoir la vérité, le roi m'envoya querir au bout de trois

(a) Au mois de Décembre de l'année 1670.

mois par Madame Bellinzani, & un exemt des gardes, dans un carosse de Madame Colbert, chez qui mon frere avoit prié le roi de me faire loger, comme dans un lieu où personne ne me pourroit contraindre de déguiser mes sentimens. Deux ou trois jours après, il me fit aller chez Madame de Montespan pour me parler. Je n'oublierai jamais la bonté avec laquelle il me traita, jusqu'à me prier de considérer, *que s'il n'en avoit pas mieux usé pour moi par le passé, ma conduite lui en avoit ôté les moyens; que je lui dise franchement ce que je voulois; que si j'étois absolument résolue à retourner en Italie, il me feroit donner une pension de vingt-quatre mille francs, mais qu'il me conseilloit de demeurer; qu'il feroit mon accommodement aussi avantageux que je voudrois, que je ne suivrois M. Mazarin dans aucun voyage; qu'il n'auroit rien à voir sur mes domestiques; que même si ses caresses m'étoient odieuses, je ne serois pas obligée de les souffrir d'abord, & qu'il me donnoit jusqu'au lendemain pour y songer.* J'aurois bien pu lui répondre sur le champ ce que je lui répondis le jour suivant, *qu'après m'avoir voulu perdre d'honneur, comme M. Mazarin avoit fait,*

& avoir refusé de me reprendre, lorsque je le lui avois fait offrir de Rome sans aucune condition, & qu'il me sçavoit dans la derniere nécessité, je ne pouvois me résoudre à retourner avec lui ; que quelques précautions qu'on pût prendre, de l'humeur dont il étoit, il m'arriveroit tous les jours vingt petites choses cruelles, dont il ne seroit pas à propos d'aller importuner sa majesté ; & que j'acceptois avec une reconnoissance extrême la pension qu'il lui plaisoit de me donner. Après des raisons si légitimes, vous serez surpris d'apprendre que tout le monde blâma ma résolution ; mais les jugemens des gens de cour sont bien différens de ceux des autres hommes. Madame de Montespan & Madame Colbert, entr'autres, firent tout ce qu'elles purent pour me faire demeurer ; & M. de Lauzun me demanda, *ce que je voulois faire avec mes vingt-quatre mille francs ? Que je les mangerois au premier cabaret, & que je serois contrainte de revenir après toute honteuse en demander d'autres, qu'on ne me donneroit pas.* Mais il ne sçavoit pas que j'avois appris à ménager l'argent. Ce n'est pas que je ne visse qu'il m'étoit impossible de subsister longtems honnêtement avec cette somme ; mais

mais outre que je n'en pouvois pas obtenir davantage, & que M. Mazarin ne vouloit pas même me permettre de la manger à Paris sans être avec lui, je faisois mon compte, qu'elle me donneroit du moins le tems de prendre d'autres mesures. M. Mazarin, ne pouvant faire pis, s'avisa de dire au roi, *que je me faisois faire un juste-au-corps-d'homme, pour m'en aller habillée de cette sorte*; mais sa majesté eut encore la bonté de lui dire, *qu'elle l'assûroit que cela ne seroit pas.*

Madame Bellinzani eut ordre de me conduire avec un Exemt jusqu'à Rome, & deux gardes-du-corps avec eux jusqu'à la Frontiere. Je reçus tant d'honnêtetés de M. le duc de Savoie en passant à Turin, que je résolus dès lors de ne me point retirer autre part que dans ses états, si je quittois jamais Rome. J'y arrivai enfin, après avoir été trois mois en chemin; & Grillon y arriva aussi peu de tems après, pour me replonger, malgré que j'en eusse, dans de nouveaux embarras. J'avois dessein de ne voir personne en France. Grillon qui prétendoit être excepté, à cause du service qu'il m'a-

voit rendu à Rome, dans l'affaire de mes pierreries vint une fois au Lys avec Madame la Comteſſe au commencement que j'y fus ; mais je ne le voulus plus voir depuis. Le dépit qu'il en eut le tranſporta à un point incroyable. Pendant que j'étois à Nevers, attendant le commiſſaire tous les jours, l'intendant de mon frere me faiſoit demeurer pour plus grande ſûreté dans la tour d'un couvent qui tient au château. Comme il n'avoit pas des gens de reſte pour me ſervir, il mit près de moi un garde de mon frere, qui avoit été chaſſé depuis peu pour quelque ſujet aſſez léger. Ce garçon me ſervit le mieux qu'il put, afin que j'obtinſſe ſon pardon, & je lui permis de me ſuivre au Lys dans cette eſpérance. Un fripon de cuiſinier que j'avois, pour ſe faire de fête à Grillon, qui l'avoit corrompu, s'en va lui dire, *que ce miſérable ſe rendoit néceſſaire auprès de moi, & qu'il entroit quelquefois dans le couvent.* Grillon, ſans autre examen, va publier cette belle affaire partout, juſques-là, que quand j'arrivai à Paris, Madame de Colbert ne voulut pas que l'homme dont étoit

queſtion entrât à ma ſuite chez elle. Jugez de mon étonnement quand j'en ſçus le ſujet ; avec quelle promptitude je chaſſai ce nouvel officier ; quel reſſentiment je dus avoir de la mancheté de Grillon ; & ſi je fus ſurpriſe, en repaſſant à Lyon, de le voir oſer revenir à moi, à la faveur d'une lettre de mon frere, qui me prioit de tout oublier. La froideur avec laquelle je le traitai, ne fit que l'animer davantage. Il apprit, en arrivant à Rome, que M. de Marſan me voyoit quelquefois ; & après mille extravagances qui ſe paſſerent entr'eux, ils eurent à la fin enſemble la ridicule affaire que vous avez ſçue, où ſans courir aucun danger, ils ſe donnerent le plaiſir de réjouir de nouveau le monde à mes dépens.

Ce fut quelque tems après que ma ſœur réſolut de ſe retirer en France, pour divers ſujets de plainte qu'elle prétendoit avoir contre M. le connétable. Il feroit inutile de vous dire les raiſons dont je combattis ſa réſolution. Les déplaiſirs qu'une pareille équipée m'avoit attirés, me donnerent une éloquence toute extraordinaire ; mais la même étoile

qui m'avoit conduite en Italie, la pouſſoit en France. Comme elle étoit fort aſſurée de moi, elle n'héſita pas à me mettre de la partie ; & parce que je ne me ſouciois de Rome qu'à cauſe d'elle, & que je croyois ſoulager les dangers qu'elle devoit courir en les partageant, je n'héſitai pas à la ſuivre. Je lui repréſentai ſeulement, *que je ſerois obligée de la quitter auſſi-tôt que nous ſerions en France.* Cette néceſſité lui fit plus de peine qu'aucune autre choſe ; & rien ne me perſuada plus la force de ſes raiſons, que de voir qu'elles la faiſoient réſoudre à nous ſéparer.

Le chevalier de Lorraine lui avoit aſſez d'obligation, pour la ſervir dans cette rencontre. Elle s'étoit fait des affaires avec tout Rome pour lui, & pour ſon frere. On ne pouvoit les ſouffrir partout ailleurs que chez elle, & elle s'étoit déclarée pour eux dans des occaſions aſſez délicates contre le cardinal Chigi & le connétable même. Cependant elle n'en reçut autre ſecours, que de grandes promeſſes de la ſervir de leur crédit en France, ce qu'ils n'ont pas fait : & pour ce qui étoit de ſon

deſſein, le chevalier ſe contenta de lui dire, *que ſi elle n'avoit qu'elle-même pour le conduire, il ſe mettroit en peine; mais que puiſque Madame Mazarin en étoit, on pouvoit bien s'en repoſer ſur elle, puiſqu'elle avoit plus d'eſprit & de réſolution, qu'il n'en falloit pour des entrepriſes encore plus dangereuſes.* Il ne croyoit pas alors devoir être rappellé en France, ſi-tôt qu'il le fût. S'il eût fait ſon devoir, nous y aurions été devant lui, & on n'auroit pas pu dire que nous le ſuivions; mais ma ſœur qui n'avoit compté que ſur lui, fut contrainte de différer ſon départ, quand elle s'en vit abandonnée.

Après qu'il fut allé en France, elle s'ouvrit à un autre homme d'une dignité éminente, & qu'elle croyoit ſon ami, parce qu'elle l'avoit obligée de l'être; mais il lui dit ſeulement, *que le chevalier de Lorraine devoit bien la ſecourir dans le beſoin.* Il me demanda enſuite *ce que je deviendrois, & ſi c'étoit de mon conſeil que ma ſœur entreprenoit ce voyage.* Il peut encore rendre ce témoignage que je lui répondis *que non; que je ſçavois bien que je ne pouvois pas demeurer en France; que je ne prétendois même y aborder, qu'à la*

faveur d'un passeport que le roi avoit envoyé à ma sœur, pour elle & pour ses gens; & que mon dessein étoit de me retirer en Savoye, dès que je la verrois en lieu de sureté.

Enfin, après avoir pris du côté de France, toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer, nous envoyâmes une barque nous attendre à Civita-Vecchia; & un beau jour de Mai (a), M. le connétable ayant dit à dîner, *qu'il alloit à douze milles de Rome voir un de ses haras & qu'on ne l'attendît pas le soir s'il demeuroit trop à revenir*; ma sœur voulut absolument partir, quoique nous n'eussions encore rien de prêt. Nous dîmes que nous allions à Frescati, & nous montâmes dans mon carosse avec une de ses femmes & Nanon, habillées en homme comme nous, avec nos habits de femmes par-dessus. Nous arrivâmes à Civita Vecchia à deux heures de nuit, que tout étoit fermé; si bien que nous fûmes contraintes de nous enfoncer dans le plus épais du bois, en attendant qu'on eût trouvé notre barque. Mon valet-de-chambre qui avoit

(a) En 1672.

été seul de tous mes gens assez résolu pour nous conduire, ayant couru longtems inutilement pour la chercher, en loua mille écus une autre qu'il rencontra par hazard. Cependant, mon postillon, s'impatientant de n'avoir point de nouvelles, monta sur un des chevaux du carosse & fut si heureux, qu'à la fin il trouva la nôtre. Il étoit bien nuit quand il en revint; il nous fallut faire cinq milles à pied pour y aller, & nous nous embarquâmes enfin à trois heures sans avoir ni bu ni mangé depuis Rome. Notre plus grand bonheur fut d'être tombées entre les mains d'un patron également habile & homme de bien. Tout autre nous auroit jettées dans la mer après nous avoir volées; car il vit bien d'abord que nous n'étions pas des gueuses. Il nous le disoit lui-même: ses bateliers nous demandoient, *Si nous avions tué le pape?* Et pour ce qui est d'être habile, il suffit de vous dire qu'ils firent canal à cent milles de Genes. Au bout de huit jours, nous débarquâmes à la Cioutat en Provence, à onze heures du soir. De-là, nous fûmes à cheval à Marseille pour cinq heures du matin,

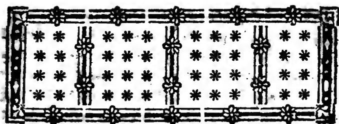
où nous trouvâmes les ordres du roi & le passeport chez l'intendant.

M. le connétable, par le plus grand bonheur du monde, fut trois jours hors de Rome, & ne se défia de la vérité que fort tard. Il n'est point de contes si horribles qu'on ne fit de nous, jusqu'à dire que nous étions allées en Turquie, & il fut contraint d'obtenir du pape une excommunication contre tous ceux qui en parleroient. Il fit partir quatorze couriers par autant de routes différentes, dont l'un fit si belle diligence, qu'il arriva avant nous à Marseille. Il y arriva aussi un peu après un homme à lui, de cette sorte de gens qu'on appelle en Italie des braves. Mon valet-de-chambre étoit allé je ne sçais où se préparer à partir pour la cour, où ma sœur l'envoya, & nous étions nous quatre femmes toutes seules de notre compagnie dans le cabaret même où cet homme vint loger. Nanon qui l'appercut la premiere, le reconnut d'abord. Elle nous donna l'allarme bien chaude. Nous fimes demander des gardes à l'intendant; il nous en envoya sur le champ. Mon valet-de-chambre revint de la ville; & le brave,

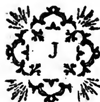
après nous avoir parlé fort honnêtement pour nous exhorter à retourner à Rome, partit ſur le champ pour y retourner lui-même, avec une belle lettre de ma ſœur pour ſon maitre.

Cette aventure nous fit aller loger chez l'intendant ; & peu de jours après à Aix, où nous demeurâmes un mois, & où M[e] de Crignan eut la charité de nous envoyer des chemiſes, diſant, *que nous voyagions en vraies heroïnes de roman, avec force pierreries, & point de linge blanc.* Nous fûmes enſuite à Mirabeau, puis à Montpellier, où ma ſœur voulut aller voir M. de Vardes, & à Monfrein, où j'appris que Polaſtron étoit en chemin, ſous prétexte de venir faire compliment à ma ſœur de la part de M. Mazarin ; mais en effet, pour me faire arrêter avec ſon malheureux Arrêt. Je me retirai ſeule au Vivier pour le laiſſer paſſer : il ne s'arrêta point près de ma ſœur quand il ne m'y trouva pas ; il paſſa outre, croyant m'attrapper, & que j'étois retournée en arriere ; mais il s'éloignoit au lieu de me ſuivre.

Cependant je me rendis à Arles par le rhône ; & de-là à Martigues par ter-



LETTRE
TOUCHANT
LE CARACTERE
DE
MADAME
LA DUCHESSE
MAZARIN.



E vous euvoye par un homme exprès les MEMOIRES dont vous m'avez fait part, de peur de tomber par la poste dans le même inconvénient qui les a mis entre vos mains. Si toutes les fois que Messieurs les mi-

niſtres font ouvrir les lettres, on trouvoit des choſes auſſi curieuſes, je ne plaindrois guéres la peine des Commis.

Vous avez eu raiſon de croire, qu'après la maniere dont je vous avois parlé de Madame Mazarin, je ſerois bien-aiſe de voir ſon hiſtoire. Je l'y reconnois d'un bout à l'autre, & j'y ai remarqué vingt choſes, qu'elle ſeule étoit capable de penſer & de mettre comme elles ſont.

Puiſque vous ne l'avez jamais vue, je vous dirai pour ſatisfaire à votre priere, que c'eſt une de ces beautés Romaines, qui ne reſſemblent point à des poupées, comme la plupart des nôtres de France; & dans qui la nature toute pure triomphe avec majeſté de tout l'artifice des coquettes.

La couleur de ſes yeux n'a point de nom. Ce n'eſt ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir; mais un mêlange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de plus beau, la douceur des bleus, la gaieté des gris, & ſur-tout le feu des noirs. Mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'eſt qu'il n'y en a point au monde de ſi doux, & de ſi enjoués

pour l'ordinaire, enfin de si propres à donner de l'amour ; il n'y en a point de si sérieux, de si séveres, & de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Ils sont si vifs, & si rians, que quand elle s'attache à regarder quelqu'un fixement, ce qui ne lui arrive guéres, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'ame, & on déséspere de pouvoir lui rien cacher. Ils sont grands, bien fendus, & à fleur de tête ; pleins feu & d'esprit : mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languissant, ni de passionné ; comme si elle n'étoit née, que pour être aimée, & non pas pour aimer.

Sa bouche n'est ni grande, ni de la derniére petitesse ; mais tous les mouvemens en sont pleins de charmes, & les grimaces les plus étranges ont une grace inexprimable, quand elle contrefait ceux qui les font. Son rire attendriroit les cœurs les plus durs, & charmeroit les plus cuisans soucis. Il lui change presque entiérement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid & fier, & il y répand une certaine teinture de douceur & de bon-

té, qui rassure les ames que sa beauté a d'abord allarmées, & leur inspire cette joie inquiette qui est la plus prochaine dispofition à la tendresse.

Voilà comment elle a la bouche & les yeux, qui sont comme vous sçavez, les deux parties du visage du plus important usage en amour, & de la plus grande expression.

Mais les autres ne sont pas moins admirables. Son nez, qui est assûrément des mieux faits, & de la plus juste grandeur, donne un certain air fin, noble, & élevé, à toute sa physionomie, qui plait infiniment. Elle a le son de la voix si touchant, qu'on ne sçauroit l'entendre parler sans émotion. Son teint a un éclat si naturel, si vif & si doux, que je ne pense pas que personne se soit jamais avisé en la regardant de trouver à redire qu'il ne soit pas de la derniere blancheur. Ses chêveux sont d'un noir luisant, qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement, & comment ils se tiennent d'eux mêmes, quand elle les a tout-à-fait abattus, pour peu qu'on eût l'ame poëtique, on diroit qu'ils se jouent à plai-

sir, tout enflés & glorieux de couvrir une tête si belle.

C'est le plus beau tour de visage que la Peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise, & la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été. Je dis en comparaison ; car beaucoup d'autres seroient déliées de ce qu'elle est grosse. Cela fait qu'elle ne paroît pas si haute qu'elle est, quoiqu'en effet elle soit aussi grande qu'une femme peut l'être sans être ridicule. On la voit quinze jours de suite coëffée d'autant de différentes manieres, sans pouvoir dire laquelle lui va mieux : celles qui défont toutes les autres femmes, la parent ; & celles qui ne conviennent jamais à une même tête sont également bien sur la sienne.

Il en est de ses habillemens comme de sa coëffure : il faut la voir enveloppée dans une robe-de-chambre pour en juger ; & c'est en cette seule personne qu'on peut dire véritablement, que l'art le plus délicat & le mieux caché, ne sçauroit égaler la nature. Une grande marque que la propreté, qui coute tant de soins aux autres femmes, lui est na-

turelle, c'est qu'elle ne porte jamais d'odeurs, quoiqu'elle les aime beaucoup.

J'avois oublié de vous parler de sa gorge, de ses bras, de ses mains; mais qu'il vous suffise que tout cela paroît fait pour le visage; & si l'on peut juger par ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas, son mari est assurément le plus malheureux de tous les hommes, après avoir été le plus heureux.

Voilà comment elle est faite pour le corps, & pour le reste, vous en jugerez par ce que je m'en vais vous conter.

Il y a quelque tems, qu'étant à Rome, il m'arriva de parler d'elle ainsi que j'en avois oui-parler à Paris, comme d'une belle & jeune femme, étourdie & emportée jusqu'à l'extravagance, & bonne jusqu'à la sottise. Un Italien, qui l'avoit connue, entendant la peinture que j'en faisois, me rit au nez d'une maniere qui me surprit, & ne m'en voulut jamais dire autre chose, quelque instance que je lui fisse. Comme ces messieurs approfondissent un peu plus le caractere des gens, qu'on ne

fait d'ordinaire en France, cela me donna la curioſité de la voir en paſſant par Chambéri à mon retour. Je ne lui avois jamais parlé à Paris que par occaſion ; mais mon nom, ni mon viſage, ne lui étoient pas inconnus. Je fus d'abord ſurpris de ne lui point voir à mon abord ces épanouiſſemens de joie, ſi ordinaires à ceux qui ſont éloignés de la cour, quand ils voient quelqu'un qui en vient. Elle me reçut avec autant de tranquillité, que la plus indifférente femme du Pays auroit pu faire ; & au lieu de m'accabler de queſtions ſur les perſonnes & les affaires où elle a intérêt, elle ne m'entretint que du ſujet de mon voyage, & d'autres choſes ſemblables qui ne regardoient que moi. La civilité m'obligea à la mettre ſur le propos de ſes parens, & de ſes amis de Paris & de Rome, puiſqu'elle ne m'y mettoit pas. Il me parut que je lui faiſois plaiſir. Elle écouta avec application & ſenſibilité ce que je lui en dis. Elle me parla honnêtement de tout le monde, & avec reſpect de ſon mari ; mais tout cela ne dura qu'autant de tems que je voulus. Elle ne m'inter-

rogea que lorſque la bienſéance l'y obligeoit en quelque ſorte ; & je ne connus en elle ni empreſſement, ni curioſité. Etonné de ſa froideur, je voulus la mettre ſur les matieres que je croyois le plus capables de l'émouvoir. Je lui parlai, avec les égards que je devois, de tout ce qui lui eſt arrivé de plus ſenſible touchant ſa gloire, & ſa fortune : mais je ne pus jamais en tirer la moindre plainte. Il me parut bien quelque triſteſſe ſur le chapitre de ſa réputation ; mais pour tout le reſte, il me ſembla qu'elle trouvoit la fortune une Déeſſe trop digne de mépris pour être en colere contre elle.

Pluſieurs perſonnes de qualité de l'un & de l'autre ſexe y vinrent comme j'y étois,&entr'autres deux ou trois hommes à qui je trouvai bien de l'eſprit. D'abord les Dames ſe mirent ſur les nouvelles de la ville. Quoique la Ducheſſe n'y prit aucun intérêt, elle en parla avec la même chaleur qu'on lui en parloit : elle prit parti, comme le reſte de la compagnie, dans la diſpute qui s'éleva ſur un différend de deux hommes de qua-

lité qui partageoient tout le pays ; & elle entra dans le détail qu'il lui fit des petits intérêts qui les divisoient, & en pesa l'importance avec autant d'application, que si elle n'avoit pas eu en mariage vingt millions.

Les hommes, dont j'ai parlé, firent changer la conversation, & la tournerent, malgré qu'elle en eût, sur les affaires d'état, comme plus dignes de son attention. Après que tout le monde en eut dit son avis, on l'obligea par complaisance à dire le sien. Ceux qui en avoient un contraire, la pousserent assez vigoureusement. La conversation s'échauffa. Elle ne se défendit jamais que par des raisons, dont elle faisoit toujours Juges ceux qui n'étoient pas déclarés contre elle ; & je vous avoue que je n'ai jamais ouï parler si bien avec tant de soumission. Voilà ce que je remarquai dans cette premiere visite, & voici ce que j'en appris depuis.

On ne sçauroit dire de quelle humeur elle est. A proprement parler, elle n'en a point, & chaque personne qui la voit a sujet de croire, qu'elle est de la sienne. Elle n'a d'entêtement

pour rien, & on est tout étonné qu'elle quitte les occupations qui sembloient la divertir davantage, aussi librement, que si elle s'y étoit fort ennuyée. Il suffit de voir qu'elle ne s'abandonne à aucune avec emportement, pour juger que cette facilité de mœurs ne lui vient pas de légereté, mais plutôt d'une indifférence profonde, pour toutes les fantaisies diverses qui troublent la tranquillité du commun des esprits.

La douceur, l'humanité, si bienséantes à son Sexe, paroissent jusques dans ses divertissemens les plus tumultueux. Elle est aussi maîtresse d'elle-même en voyage, & à la chasse, que dans son cabinet. L'égalité naturelle de son ame est à l'épreuve des occasions qui alterent tous les autres. Elle se joue des amusemens, où tout le monde s'abandonne : quelques autres femmes ont fait les mêmes choses qu'elle ; mais elle les fait autrement.

On vit chez elle avec une familiarité pleine de zéle & de respect ; mais qui lui seroit fort incommode, si elle étoit moins bonne. Quoique naturellement elle soit fort particuliere, pres-

que toutes les heures de la journée ſont des heures publiques pour elle : les plus ſecrets endroits de ſa maiſon ſont auſſi ouverts, que les plus communs à ceux qui y fréquentent ; & il lui arrive ſouvent d'être relancée juſques dans ſon cabinet, lorſqu'elle s'y attend le moins. Ses domeſtiques, qui n'y voient venir que des gens auſſi dévoués qu'eux à leur maitreſſe, ſe ſont inſenſiblement accoutumés à laiſſer entrer & ſortir le monde avec cette liberté. Il faut croire, qu'elle le veut bien ainſi, puiſqu'ils le font ; car elle eſt l'ame de ſa maiſon, & ſon eſprit, ſon honnêteté & ſes maniéres ſont répandus dans toutes les perſonnes qui la compoſent, à proportion de ce que chacune eſt capable de les imiter.

Il n'eſt point de Couvent où l'on mene une vie ſi retirée que dans l'appartement de ſes filles : un page n'oſeroit en avoir approché, ſous peine de l'indignation de Madame, qui eſt quelque choſe de bien plus terrible que le fouet ; & pour les hommes ils vivent enſemble avec une paix & une

union, aussi louable, qu'elle est rare dans les maisons des grands.

Il n'y a qu'elle au monde qui puisse entrer dans les jeux de ses valets sans se rabaisser : sa présence en banit la licence, sans en ôter la liberté; & l'on ne comprend point comment elle peut leur imprimer tant de respect, avec la familiarité qu'elle les traite : mais c'est que jamais femme n'eut l'air & toutes les manieres si grandes. Il y a des gens, qni trouvent étrange qu'elle soit sensible à ces sortes de plaisirs : mais pour peu qu'on l'y observe, il est aisé de connoître qu'ils ne font pas la joie de son cœur : & que tous ceux qu'elle prend, ne sont en effet que des différentes manieres de se distraire des pensées affligeantes, que l'état présent de sa fortune lui doit inspirer.

Il n'y a point de maison de simple Gentilhomme, qui soit si réglée que la sienne : & comme sa pension est bien peu de chose pour subsister aussi honorablement qu'elle fait, il faut qu'elle entre dans un détail d'économie, d'autant plus admirable, que les traits naturels de libéralité & de magnificence

qui lui échapent quelquefois, font bien voir que ce n'est que par un effort de raison toute extraordinaire.

Elle n'admire rien dans l'ame, & ne témoigne rien mépriser. Il ne lui est jamais arrivé de montrer le moindre dégout pour le Pays, & tout ce qui y est, elle en aime les divertissemens, & les cérémonies, comme si elle en étoit. Un autre y assisteroit avec des marques de complaisance, de contrainte, & de distraction, qui la distigueroient aisément du reste de la compagnie : mais elle y est si naturellement, & avec une présence & une liberté d'esprit si entiére & si agréable, qu'un étranger, qui l'y verroit sans la connoitre, estimeroit la Savoye bienheureuse d'avoir produit une personne si charmante.

Elle évite de parler de sa grandeur, & de ses richesses, avec le même soin que d'autres le chercheroient ; il ne tient pas à son procédé, que les gens du Pays qui la fréquentent ne s'estiment tous aussi grands Seigneurs qu'elle, qu'ils ne croient Chambéry aussi beau que Paris & Rome, & la vie qu'elle

méne auſſi agréable qu'elle en ait mené. Jamais grande Dame ne fit moins ſentir à ſes inférieurs la différence qu'il y a entr'eux & elle ; & s'ils ne l'oublient pas, elle doit aſſurément les eſtimer beaucoup davantage : car elle ne prend guéres de peine à les en faire ſouvenir.

On paſſe toujours l'idée qu'elle a d'elle-même dans les choſes les plus ſincéres qu'on lui en dit, & il lui arrive auſſi ſouvent de prendre de véritables louanges pour des flatteries, qu'aux autres femmes de prendre des flatteries pour de véritables louanges. Une marque que ſa modeſtie eſt ſincére, c'eſt qu'elle n'eſt pas outrée. Elle avoue de bonne foi ce qu'elle a de bon & beau, quand on l'en preſſe, & elle n'eſt injuſte qu'en ce qu'elle ne croit que médiocre & paſſable tout ce qu'elle a d'excellent & de merveilleux.

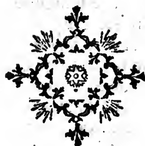
Quoiqu'une triſte expérience l'ait convaincue, qu'il y a peu d'honnêteté dans le monde & lui ait donné fort mauvaiſe opinion du genre humain, elle a une ſi grande bonté de naturel, qu'elle ne ſçauroit appliquer cette mauvaiſe

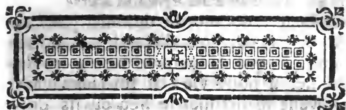
vaiſe opinion à perſonne en particulier : elle excepte d'abord de la régle générale tous ceux en qui elle voit quelqu'apparence de vertu ; & elle ne peut encore s'empêcher d'être ſurpriſe, quand elle vient à connoître qu'elle n'avoit pas raiſon de les excepter.

Lorſqu'elle eſt obligée de dire quelque choſe qu'elle juge qui peut déplaire, pour en adoucir le ſens, elle le fait d'une maniere qu'il ſemble qu'il lui échape ; mais on ne lui fera jamais tort de croire qu'elle ne dit rien qu'elle ne veuille bien dire. Il lui eſt plus naturelle d'être ſecrette, qu'aux autres femmes de ne l'être pas. Enfin, elle ſçait également bien parler, & ſe taire ; quoiqu'il ſoit vrai de dire que les gens qui parlent bien, ne ſçavent guéres ſe taire, & que ceux qui ſçavent ſe taire, ne ſçavent guéres bien parler.

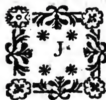
Une perſonne de grand eſprit, qui la connoit depuis long-tems, aſſure qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable de ce qu'elle étoit autrefois : mais il eſt bien difficile de comprendre qu'elle ait pu devenir ce qu'elle eſt, ſans avoir toujours eu un fonds prodigieux du plus

riche & du plus précieux naturel du monde : & si les malheurs ont contribué quelque chose à son mérite, jamais mauvaise cause ne produisit si bon effet. Je suis, &c.





ORAISON FUNEBRE DE *MADAME* LA DUCHESSE *MAZARIN.*



'Entreprens aujourd'hui une chose sans exemple : J'entreprens l'Oraison Funebre d'une personne qui se porte mieux que son Orateur ; cela vous surprendra Messieurs, mais s'il est permis de prendre soin de son

tombeau, d'y mettre des inscriptions, & de donner plus d'étendue à notre vanité, que la nature n'en a voulu donner à notre vie : si tous les vivans peuvent se destiner le lieu où ils doivent être, lorsqu'ils ne vivront plus, si Charles-Quint a fait faire ses funérailles & assisté deux ans durant à son service ; trouverez-vous étrange, Messieurs, qu'une beauté plus illustre par ses charmes, que ce grand Empereur par ses conquêtes, veuille jouir du bonheur de sa mémoire, & entendre pendant sa vie ce qu'on pourra dire d'elle après sa mort ? Que les autres tâchent d'exciter vos regrets pour quelque morte, je veux attirer vos larmes pour une mortelle, pour une personne qui mourra un jour par le malheur nécessaire de la condition humaine, & qui devroit toujours vivre par l'avantage de ses merveilleuses qualités.

Pleurez, Messieurs, & n'attendons pas à regretter un bien perdu ; donnez vos pleurs à la funeste pensée qu'il le faudra perdre : Pleurez, pleurez, quiconque attend un malheur certain, peut déja se dire malheureux : Hortence mourra : cette merveille du monde

mourra un jour : l'idée d'un ſi grand mal mérite vos larmes :

Vous y viendrez à ce triſte paſſage
Hortence ! hélas ! vous y viendrez un jour,
Et perdrez-là ce beau viſage
Qu'on ne vit jamais ſans amour.

Détournons notre imagination de ſa mort ſur ſa naiſſance pour nous dérober un moment à notre douleur, ſi nous la voyons au monde, nous ſongerons bientôt qu'elle en doit ſortir.

HORTENCE MANCINI eſt née à Rome d'une illuſtre famille ; ſes parens ont été toujours conſidérables ; mais quand ils auroient tous gouverné des Empires comme ſon Oncle ; ni eux, ni ce maître de la France, ne lui auroient pas apporté tant d'éclat, qu'elle leur en a donné. Le ciel a formé ce grand ouvrage ſur un modéle inconnu au ſiécle où nous ſommes, à la honte de notre tems ; il a voulu donner à Hortence une beauté de l'ancienne Grece, & une vertu de la vieille Rome.

Laiſſons écouler ſon enfance dans ſes mémoires. Son enfance a eu cent naïvetés aimables, mais rien d'aſſez impor-

tant pour notre ſujet. Je vous demande, Meſſieurs, je vous demande de l'admiration & des larmes pour les obtenir, j'ai des vertus & des malheurs à vous préſenter.

Le Cardinal Mazarin ne fut pas longtems ſans connoître les avantages de ſa belle niéce, & pour faire juſtice aux graces de la nature, il deſtina Hortence à porter ſon nom & à poſſéder ſes richeſſes après ſa mort. Elle avoit des charmes qui pouvoient engager des rois à la rechercher par amour, & des biens capables de les y obliger par intêret. Une conjoncture favorable venant s'unir à ces grands motifs, le roi de la grande-Bretagne la fit demander en mariage à la paix des Pyrénées. Le cardinal, plus propre à gouverner des ſouverains, qu'à faire des ſouveraines, perdit une ſi belle occaſion, qu'il rechercha depuis inutilement. La reine, mere du roi d'Angleterre, ſe chargea elle-même de la négociation, mais un roi établi ſe ſouvint du peu de conſideration qu'on a eu pour un roi chaſſé de ſon royaume, & on rejetta à Londres les propoſitions qui n'avoient pas été acceptées à S. Jean-de-Luze.

Que ne veniez-vous, Madame, tout eût cédé à vos charmes, & vous rendriez aujourd'hui une grande nation aussi heureuse que vous la feriez. Le ciel est venu à bout, en quelque sorte, de ses desseins ; il vous avoit destinée pour faire les délices de l'Angleterre, & vous les faites.

Cette grande affaire ayant manqué, on examina le mérite de nos courtisans, pour vous donner un mari digne de vous. M. le Cardinal fut tenté de choisir le plus honnête homme, mais il sçut vaincre la tentation, & un faux intérêt prévalant sur son estime, il vous livra à celui-ci qui paroissoit le plus riche.

Rejettons la premiere faute de ce mariage sur son Eminence. M. Mazarin n'est point à blamer, d'avoir fait tous ses efforts pour obtenir la plus belle femme & la plus riche héritiére du royaume ; Madame Mazarin a cru que l'obéissance étoit son premier devoir, & elle s'est rendue aux volontés de son oncle, autant par reconnoissance que par soumission. Monsieur le Cardinal qui devoit connoître la contrariété naturelle que le Ciel avoit inspirée dans

leurs cœurs, & l'oppoſition invincible des qualités de l'un & de l'autre, n'a rien connu, n'a rien prévu, & a préféré un peu de bien, lui, qui jouiſſoit de toutes les richeſſes de la France, préferé un petit intérêt, & quelque avantage apparent au repos d'une Niéce qu'il aimoit ſi fort. Il eſt le premier coupable de ces nœuds mal aſſortis, de ces chaînes infortunées, de ces liens formés ſi mal à propos, & ſi juſtement rompus. Ici toute la réputation qu'a eu le Cardinal s'eſt évanouie. Il a gouverné le cardinal de Richelieu qui gouvernoit le royaume ; mais il a marié ſa niéce à M. Mazarin, toute ſa réputation eſt perdue. Il a gouverné Louis XIII. après la mort de ſon grand miniſtre, & la reine régente après la mort du roi ſon époux ; mais il a marié ſa niéce à M. Mazarin, toute ſa réputation eſt perdue. Qu'on ne ſe ſouvienne plus de ſa premiere conduite ; qu'on ne ſe ſouvienne plus de ſes premieres actions ; ſon mérite eſt entierement effacé, & toute ſa réputation eſt perdue. S'il y avoit quelque grace à faire à ſon éminence, il faudroit rejetter ſa faute ſur la foibleſſe d'un mourant : c'eſt trop

demander à l'homme, que de lui demander d'être ſage quand il ſe meurt.

Il me ſouvient que le lendemain de ces triſtes nôces, les Médecins aſſurerent M. le maréchal de Clerembaut que S. E. ſe portoit mieux : « C'eſt » un homme mort, dit le Maréchal, » il a marié ſa niéce à M. Mazarin, » le tranſport s'eſt fait au cerveau, la » tête eſt attaquée, c'eſt un homme » mort. » Excuſons donc ce grand Cardinal ſur ſa maladie ; excuſons-le ſur la miſere de notre condition, il n'y a perſonne à qui une pareille excuſe ne puiſſe être un jour néceſſaire. pleurons par compaſſion & par intérêt : quel ſujet, Meſſieurs, manque à nos larmes !

Pleurons, pleurons, & c'eſt peu de nos pleurs ;
Pour de ſi funeſtes malheurs ;
N'attendons pas la perte de ſes charmes,
Infortunés liens vous valez bien nos larmes.

Je ſens que ma compaſſion va s'étendre juſques ſur M. Mazarin, celui qui fait le malheur des autres, fait pitié lui-même : Voyez l'état auquel il ſe trouve, Meſſieurs, & vous ſerez auſſi

disposés que moi à le plaindre. M. Mazarin gémit sous le poids des biens & des honneurs dont on l'a chargé, la fortune qui l'éleva en apparence, l'accable en effet. La grandeur lui est un supplice, l'abondance une misere. Il a raison de haïr un mariage qui l'a engagé dans les affaires du monde, & avec raison, il s'est repenti d'avoir obtenu ce qu'il a tant souhaité. Sans ce mariage si funeste aux intéressés, il meneroit une vie heureuse à la Trappe, ou dans quelqu'autre société sainte & retirée : les intérêts du monde l'ont fait tomber entre les mains des dévots du siécle, de ces fourbes spirituels qui font une cour artificieuse, qui tendent des piéges secrets à la bonté des ames simples, & innocentes ; de ces ames qui par l'esprit d'une sainte usure, se ruinent à préter à des gens qui promettent cent & cent d'intérêt en l'autre monde.

Mais le plus grand mal n'est pas à donner, encore qu'on donne mal-à-propos ; c'est à laisser perdre, & à laisser prendre. Un conseil dévotement imbécile fait couvrir des nudités, un pareil scrupule fait défigurer des Statues ;

un jour on enleve les tableaux ; un autre les tapisseries sont emportées ; les gouvernemens sont vendus, l'argent s'écoule, tout se dissipe, on ne jouit de rien. Voilà, Messieurs, le misérable état où se trouve M. Mazarin, ne mérite-t-il pas d'avoir part aux larmes que nous répandons. Mais Madame Mazarin est mille fois plus à plaindre, c'est à ses douleurs que nous devons la meilleure partie de notre pitié. Cet époux qui se sent peu digne de son épouse, ne la laisse voir à personne. Il la tire de Paris d'où elle est enlevée pour la mener de province en province, de ville en ville, de campagne en campagne, toujours sûre du voyage, toujours incertaine du séjour. L'assiduité n'apporte aucun dégoût, la contrainte ne fait sentir aucun chagrin qu'il ne donne : il n'oublie rien pour se rendre haïssable, & il auroit pu s'épargner des soins que la nature avoit déja pris. Comme ceux qui offensent ne pardonnent point, M. Mazarin fait le plus de mal qu'il peut, & il arrive par degrés à être le tyran d'une personne dont tous les honnêtes gens voudroient être les esclaves.

Il sembloit que Madame Mazarin

n'avoit pas d'autres maux à craindre ;, après ce qu'elle avoit souffert : on se trompoit, Messieurs ; le plus grand étoit encore à venir. Madame Mazarin, plus jalouse de sa réputation que de sa beauté & de sa fortune, se trouve assujettie à un homme qui prend toutes les lumieres du bon sens pour des crimes, & toutes les visions de sa fantaisie, pour des graces du ciel extraordinaires. Ce ne sont que révélations, que Prophéties, il avertit de la part des Anges, il commande, il menace de la part de Dieu, il ne faut plus chercher les volontés du Ciel dans les écritures, ni dans la Tradition. Les saints & sacrés Mysteres sont formés dans l'imagination & s'expliquent par la bouche de M. Mazarin. Vous avez souffert d'être ruinée par un dissipateur, d'être traitée en Esclave par un tyran: vous voici, Hortence, à la merci d'un Prophête, qui va chercher dans l'imposture des faux dévots, & dans la vision des fanatiques, de nouvelles inventions pour vous tourmenter ; les artifices des fourbes, la simplicité des idiots, tout se joint, tout s'unit pour votre persécution.

Cherchez, Messieurs, la femme la plus docile, la plus soumise, & la mettez à de semblables épreuves, elle ne souffrira pas huit jours avec son mari, ce que Madame Mazarin a souffert cinq ans avec le sien. Qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas voulu plutôt se séparer d'un tel époux, qu'on admire sa patience au lieu de l'accuser de légéreté. S'il y a un reproche à lui faire, ce n'est pas d'avoir quitté son mari, c'est d'avoir demeuré si longtems avec lui. Que faisoit votre gloire, Madame, dans le tems d'un esclavage si honteux, vous vous rendiez indigne des bienfaits de M. le Cardinal, vous trahissiez ses intentions par une lâche obéissance, qui laissoit ruiner la fortune qu'il vous avoit donnée à soutenir: vous vous rendiez indigne des graces du ciel qui vous a fait naître avec de si grands avantages, hazardant vos lumieres dans le long & contagieux commerce que vous aviez avec M. Mazarin. Remerciez Dieu de la bonne & sage résolution qu'il vous a fait prendre. Votre liberté est son ouvrage, s'il ne vous avoit inspiré ses intentions, une timidité naturelle, une conduite scrupuleu-

ſe, une mauvaiſe honte vous eût retenue auprès de votre mari, & vous vous trouveriez encore aſſujettie à ſes folles inſpirations. Rendez graces à Dieu, Madame, vous étiez perdue, & il vous a ſauvée, ce ſalut vous coûte toutes vos richeſſes, il eſt vrai, mais vous avez conſervé toute votre raiſon : la condition eſt aſſez heureuſe. Vous être privée de tout ce que vous teniez de la fortune ; mais on n'a pu vous ôter les avantages que la nature vous a donnés ; la grandeur de votre ame, les lumieres de votre eſprit, les charmes de votre viſage vous demeurent, la condition eſt aſſez heureuſe. Quand M. Mazarin laiſſe oublier le nom de M. le Cardinal en France, vous en augmentez la gloire chez les Etrangers : la condition eſt aſſez heureuſe. Il n'y a point de peuples qui n'aient une ſoumiſſion volontaire au pouvoir de votre beauté, point de Reines qui ne doivent porter plus d'envie, à votre perſonne, que vous n'en devez porter à leur grandeur, la condition eſt aſſez heureuſe :

Vous êtes admirée en cent & cent Climats,
Toutes les Nations ſont vos propres Etats,

Et de petits esprits vous nomment vagabonde,
Quand vous allez regner en tous les lieux du
monde.

Quel pays y a-t-il que Madame Mazarin n'ait pas vu, quel pays a-t-elle vu qui ne l'ait pas admirée ? Rome a eu pour elle autant d'admiration que Paris. Cette Rome, de tout tems si glorieuse, est plus vaine de l'avoir donnée au monde, que d'avoir produit tant de Héros, elle croit qu'une beauté si extraordinaire est préférable à toute valeur, & qu'il y a plus de Conquête à faire par ses yeux que par les armes de ses grands hommes.

L'italie vous sera éternellement obligée, Madame, de l'avoir défaite de ces régles importunes, qui n'apportent l'ordre qu'avec contrainte, de lui avoir ôté une science de formalités, de cérémonies, de civilités concertées, d'égards médités, qui rendent les hommes insociables dans la société même. C'est Madame Mazarin qui a banni toutes grimaces, toute affectation, qui a ruiné cette air du dehors qui ne régle que les apparences ; cette étude de l'extérieur qui compose les visages ; c'est elle qui a rendu ridicule une gra-

vité qui tenoit lieu de prudence, une politique ſans affaires & ſans intérêt, occupée ſeulement à cacher l'inutilité où l'on ſe trouve; c'eſt elle qui a introduit une liberté douce & honnête, qui a rendu la converſation plus agréable, les plaiſirs plus purs, & plus délicats.

Une fatalité l'avoit fait venir à Rome, une fatalité l'en fait ſortir. Madame la Connétable voulut quitter ſon mari, & en fit confidence à ſa chere ſœur. La ſœur, toute jeune qu'elle étoit, lui repréſenta ce qu'auroit pu repréſenter une mere pour l'en détourner; mais la voyant réſolue à l'exécution de ſon deſſein, elle ſuivit par amitié celle qui n'avoit pu être détournée par prudence, & partagea avec elle le danger de la fuite, les craintes, les inquiétudes, & les embarras qui ſuivent de pareilles réſolutions. La fortune qui peut beaucoup dans nos entrepriſes, & plus encore dans nos aventures, a fait errer Madame la Connétable de nation en nation, & l'a jettée enfin dans un couvent à Madrid. La raiſon conſeilla le repos à Madame Mazarin, & un eſprit de retraite l'obligea d'établir ſon ſéjour

à

à Chambéri. Là elle a trouvé en elle-même, par ses réflexions, dans le commerce des sçavans, par ses conférences, dans les livres, par l'étude, & dans la nature par des observations, ce que la cour ne donne point aux courtisans, ou pour être trop occupés d'affaires, ou pour être trop dissipés dans les plaisirs. Madame Mazarin a vécu trois ans entiers à Chambéri, toujours tranquille, & jamais obscure : quelque desir qu'elle ait eu de se cacher, son mérite lui établit malgré elle un petit empire & lui fait une cour de sa retraite.

En effet, elle commandoit à la Ville & à tous les lieux d'alentour ; chacun reconnoissoit avec plaisir les droits que la nature lui avoit donnés, & celui qui avoit les siens par sa naissance, les eût volontiers oubliés pour entrer dans la même sujétion où entroient ses peuples. Les plus honnêtes gens quittoient la cour, & négligeoient le service de leur prince pour s'appliquer plus particulierement à celui de Madame Mazarin, & des personnes considérables des pays éloignés se faisoient un prétexte de voyage d'Italie pour la venir voir. C'est une chose bien extraordinaire d'a-

voir vu établir une cour à Chambéri ; c'eſt comme un prodige qu'une beauté, qui avoit voulu ſe cacher en des lieux preſque inacceſſibles, ait fait plus de bruit en Europe que toutes les autres enſemble.

Les plus belles perſonnes de chaque Nation avoient le déplaiſir d'entendre toujours parler d'une abſente : les objets les plus aimables avoient un ennemi ſecret qui ruinoit toutes les impreſſions qu'ils pouvoient faire : c'étoit l'idée de Madame Mazarin qu'on conſervoit précieuſement après l'avoir vu, & qu'on ſe formoit avec plaiſir où l'on ne la voyoit pas.

Telle étoit la conduite de Madame Mazarin ; telle étoit ſa condition, quand la Ducheſſe d'Yorck ſa parente paſſa par Chambéri pour venir trouver le Duc ſon époux. Le mérite de la Ducheſſe, ſa beauté, ſon eſprit, ſa vertu, donnoient envie à Madame Mazarin de l'accompagner ; mais ſes affaires ne le permettoient pas, & il fallut remettre ſon voyage à un autre tems. La curioſité de voir une grande cour, qu'elle n'avoit pas vue, la fortifioit dans cette penſée ; la mort du Duc de Savoye la détermina. Ce prince avoit eu pour elle

un sentiment commun à tous ceux qui la voyoient, il l'avoit admiré à Turin, & cette admiration avoit passé dans l'esprit de Madame de Savoye pour un véritable amour. Une impression jalouse & chagrine produisit un procédé peu obligeant pour celle qui l'avoit causée, & il n'en fallut pas davantage pour obliger Madame Mazarin à sortir d'un Pays, où la nouvelle régente étoit absolue. S'éloigner de Madame Royale de Savoye, & s'approcher de Madame la Duchesse d'Yorck ne fut qu'une même résolution. Hortence la déclara à ses amis, lesquels n'oublierent rien pour l'en détourner ; mais ce fut inutilement. On n'a jamais vu tant de larmes, elle ne fut pas insensible à la douleur que l'on avoit de son départ, des personnes touchées si vivement la sçurent toucher, cependant la résolution étoit prise, & malgré tous ces regrets elle voulut partir.

Quel autre courage que celui de Madame Mazarin eût fait entreprendre un voyage si long, si difficile, si dangereux ? Il lui fallut traverser des nations sauvages, & des nations armées, adoucir les unes, & se faire respecter des au-

tres ; elle n'entendoit le langage d'aucun de ces peuples, mais elle étoit entendue : ſes yeux ont un langage univerſel qui la fait entendre de tous les hommes ? Que de montagnes, que de forêts, que de rivieres, il fallut paſſer ! Qu'elle eſſuya de vents, de neiges, de pluies, & que les difficultés des chemins, que la rigueur du tems, que des incommodités ſi extraordinaires firent peu de tort à ſa beauté !

Jamais Heléne ne parut ſi belle, qu'étoit Hortence ; mais Hortence cette belle innocente perſécutée, fuyoit un injuſte Epoux, & ne ſuivoit pas un Amant. Avec le viſage d'Hélene, Madame Mazarin avoit l'air, l'habit & l'équipage d'une reine des Amazones, elle paroiſſoit également propre à charmer & à combattre. On eût dit qu'elle alloit donner de l'amour à tous les princes qui étoient ſur ſon paſſage, & commander toutes les troupes qu'ils commandoient. Le premier eût dépendu d'elle ; mais ce n'étoit point ſon deſſein, elle fit quelques eſſais du ſecond, car les troupes recevoient plus volontiers ſes ordres, que ceux des généraux. Après avoir fait plus de trois cens lieues, arrivée enfin en Hollande,

elle ne demeura à Amſterdam que le tems qu'il faut pour voir les raretés d'une Ville ſi ſinguliere & ſi renommée. Sa curioſité ſatisfaite, elle partit pour la Brille, & s'embarqua pour paſſer en Angleterre. Il manquoit à ce voyage une tempête, il en vint une qui dura cinq jours; tempête auſſi furieuſe que longue; tempête qui fit perdre conſeil & réſolution aux Matelots, & aux paſſagers toute eſpérance. Madame Mazarin fut ſeule exempte de lamentation, moins importune à demander au Ciel qu'il la conſervât, que ſoumiſe & réſignée à ſes volontés. Il étoit arrêté qu'elle verroit l'Angleterre, elle y aborda, & ſe rendit à Londres en peu de tems. Tous les peuples avoient une grande curioſité de la voir, & les Dames une très-grande alarme de ſon arrivée. Les Angloiſes qui étoient en poſſeſſion de l'empire de la beauté, la voyoient paſſer à regret à une étrangere, & il eſt aſſez naturel de ne perdre pas ſans chagrin la plus douce des vanités.

Un intérêt ſi conſidérable ſçut les unir, les ennemis furent donc reconciliées; les indifférentes ſe rechercherent, & les amies voulurent ſe lier plus étroitement encore. Les confédérées prévoyent

bien leur malheur, mais ne voulant pas l'avancer elles-mêmes, elles ſe préparerent à défendre un intérêt qui leur étoit plus cher que la vie. Madame Mazarin n'avoit pour elle que ſes charmes & ſes vertus, c'étoit aſſez pour ne rien appréhender. Après avoir gardé la chambre quelques jours, moins pour ſe remettre des fatigues de ſon voyage, que pour ſe faire faire des habits, elle parut à Withal.

Aſtres de cette cour n'en ſoyez point jaloux :
Vous parûtes alors auſſi peu devant elle,
Que mille autres beautés avoient fait devant vous.

Depuis ce jour on ne lui diſputa rien en public, mais ôn lui fit une guerre ſecrette dans les maiſons, & tout ſe réduiſit à des injures cachées qui ne venoient pas à ſa connoiſſance, ou à de vains murmures qu'elle mépriſoit. On vit alors une choſe bien extraordinaire : celles qui s'étoient le plus déchaînées contre elle, furent les premieres à l'imiter. On voulut s'habiller ; on voulut ſe coëffer comme elle, mais ce n'étoit ni ſon habillement, ni ſa coëffure, car ſa perſonne fait la grace de ſon ajuſtement, & celles qui tachent de prendre ſon air & ſon ajuſtement ne ſçauroient rien

prendre de ſa perſonne, on peut dire d'elle ce qu'on a dit de feue Madame, avec bien moins de raiſon : tout le monde l'imite, & perſonne ne lui reſſemble.

Pour ce qui regarde les hommes, elle ſe fait des ſujets de tous les honnêtes gens qui la voyent. Il n'y a que le méchant goût, & le faux eſprit, qui puiſſent défendre contre elle un reſte de liberté. Heureuſe des conquêtes qu'elle fait ! plus heureuſe de celles qu'elle ne fait pas! Madame Mazarin n'eſt pas ſitôt en quelque lieu, qu'elle y établit une maiſon, qui fait abandonner toutes les autres: on y trouve la plus grande liberté du monde, on y vit avec une égale diſcrétion, chacun y eſt plus commodément que chez ſoi, & plus reſpectueuſement qu'à la cour. Il eſt vrai qu'on y diſpute ſouvent, mais c'eſt avec plus de lumiere que de chaleur. C'eſt moins pour contredire les perſonnes, que pour éclaircir les matieres ; plus pour animer les converſations, que pour aigrir les eſprits : le jeu qu'on y joue eſt peu conſidérable, & le ſeul divertiſſement y fait jouer. Vous n'y voyez ſur les viſages ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. Le déſinté-

ressement va si loin en quelques-uns, qu'on leur reproche de se réjouir de leur perte, & de s'affliger de leur gain.

Le jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire, on y voit tout ce qui vient de France pour les délicats, tout ce qui vient des Indes pour les curieux, & les mêts les plus communs y deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne. Ce n'est pas une abondance qui fait craindre la dissipation; ce n'est point une dépense tirée qui fait connoître l'avarice & l'incommodité de ceux qui la font. On n'y aime pas une économie séche & triste qui se contente de satisfaire au besoin, & ne donne rien au plaisir. On aime un bon ordre qui fait trouver tout ce qu'on souhaite & qui en sçait ménager l'usage, afin qu'il n'y puisse jamais rien manquer. Il n'y a rien de si bien réglé que cette maison; mais Madame Mazarin répand sur tout un certain air aisé, je ne sçais quoi de libre & de naturel qui cache la régle, on diroit que les choses iroient d'elles-mêmes, tant l'ordre est secret, & difficilement apperçu.

Que Madame Mazarin change de logis, la différence du lieu est insensible;

partout où elle eſt, on ne voit qu'elle & pourvu qu'on la trouve, on trouve tout. Les chambres, les meubles, la nouveauté, le changement ne ſe fait point remarquer, elle ſeule nous attire & nous retient, on ne fait plus de viſites. Les égards, les devoirs, pour toute autre que pour elle, ſont une gêne ; les plus réguliers ſe reprochent ſecrettement à eux mêmes, de ſe dérober aux conſidérations de leurs familles : on ne vient jamais aſſez tôt ; on ne ſe retire jamais aſſez tard, on ſe couche avec le regret de l'avoir quittée, on ſe leve avec le deſir de la revoir.

Mais quelle eſt l'incertitude de la condition humaine ! Dans le tems qu'elle joüiſſoit innocemment de tous les plaiſirs que l'inclination recherche, & que la raiſon ne défend pas ; qu'elle goûtoit la douceur de ſe voir admirée & eſtimée de tout le monde ; que celles qui s'étoient oppoſées à ſon établiſſement ſe trouvoient charmées de ſon commerce ; qu'elle avoit comme éteint l'amour propre dans l'ame de ſes amies, chacun ayant pour elle les ſentimens qu'il eſt naturel d'avoir pour ſoi ; dans le tems que les plus vaines & les plus amou-

reuſes d'elles-mêmes ne diſputoient rien à ſa beauté , que l'envie ſe cachoit au fond des cœurs, que tout chagrin contre elle étoit ſecret , ou trouvé ridicule , dès qu'elle commençoit à paroître : dans ce tems heureux , une maladie extraordinaire la ſurprend , & nous avons été ſur le point de la perdre , avec tous ſes charmes , malgré notre admiration & notre amour.

Vous périſſiez , Hortence , & nous périſſions : vous de la violence de vos douleurs , nous de celle de notre affliction. Mais c'étoit bien plus que s'affliger , c'étoit ſentir ce que vous ſentiez ; c'étoit être malade comme vous. Des inégalités bizarres vous approchoient tantôt de la mort , tantôt vous rappelloient à la vie : nous étions ſujets à tous les incidens de votre mal , & pour apprendre de vos nouvelles , il n'étoit pas beſoin de demander comment vous étiez , il ne falloit que voir en quel état nous étions.

Loué ſoit Dieu, diſpenſateur des biens & des maux ; loué ſoit Dieu , qui vous a rendue à nos vœux , & nous a redonnés à nous-mêmes ! Vous voilà vivante, & nous vivons ; mais nous ne ſommes

pas encore remis de la frayeur, & du danger que nous avons couru, il nous en reſte une triſte idée qui nous fait concevoir plus vivement, ce qui arrivera un jour.

Un jour la nature défera ce bel ouvrage qu'elle a pris tant de peine à former, rien ne l'exemtera de la loi funeſte où nous ſommes tous aſſujettis. Celle qui s'eſt ſi fort diſtinguée des autres pendant la vie, ſera confondue avec les plus miſérables à la mort.

Et tu te plains, genie ordinaire, mérite commun, beauté médiocre; & tu te plains de ce qu'il te faut mourir: ne murmure point, injuſte; Hortence mourra comme toi; un tems viendra; (ne pût-il jamais venir ce tems malheureux!) Un tems viendra qu'on pourra dire de cette merveille.

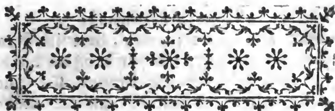
> Elle eſt en poudre toutefois;
> Tant la Parque a fait ſes loix
> Egales & néceſſaires;
> Rien ne l'en a ſçu parer:
> Apprenez ames vulgaires
> A mourir ſans murmurer.

Il me ſemble que les oraiſons funebres

ne finiſſent point, ſans laiſſer quelque conſolation aux Auditeurs. Après avoir attiré leurs larmes, pour une perſonne qui vient de quitter la terre, on nous dit qu'elle eſt au Ciel pour former en nous quelque ſentiment de joye.

Paſſons, paſſons de la douleur au plaiſir : nous avons pleuré de ce que Madame Mazarin s'étoit vue ſur le point de mourir, réjouiſſons-nous de la voir vivante : notre ſouveraine ſe porte bien, que nous faut-il davantage, qu'avons-nous à deſirer de plus ? Il y a peu de regnes dont on ne ſe loue dès qu'ils ſont achevés. Les chaînes les plus légeres ſont peſantes pour ceux qui les portent, elles ne paroiſſent aiſées qu'à ceux qui ne les ont plus. Votre regne ſubſiſte, Madame, & on le bénit; il dure, & on ſouhaite qu'il dure toujours. Vos ſujets ſe trouvent heureux ſous votre empire, il n'y en a pas un qui ne regarde ſa liberté comme le plus grand des malheurs. Réjouiſſons-nous, notre ſouveraine eſt vivante, & nous vivons. Vivre eſt le premier de nos biens, vivre pour elle en eſt un plus grand. C'eſt le plus doux & le meilleur uſage que nous puiſſions faire de notre vie.

PRÉFACE HISTORIQUE DES MÉMOIRES DE LA MINORITÉ DE *LOUIS XIV.*



PRÉFACE HISTORIQUE DES MÉMOIRES DE LA MINORITÉ DE *LOUIS XIV.*

CEs Mémoires ayant déja paru cinq ou six fois, il n'eſt pas beſoin de faire ici leur éloge, pour donner envie de les lire. L'eſtime qu'en font tous ceux qui les ont lus eſt une puiſſante recommandation auprès de ceux qui les liront. Meſſieurs de la Châtre & de la Rochefoucault, qui en ont compoſé les

deux premieres parties, font illuftres par leur naiffance ; & par la figure qu'ils ont faite à la cour de France. Ce font deux autres Commines qui racontent non-feulement ce qu'ils y ont vu, mais encore ce qu'ils y ont fait & négocié eux-mêmes, &, qui plus eft, dans un tems orageux, & fertile en événemens finguliers.

Il feroit difficile de trouver un livre plus rempli d'intrigues, de pratiques, & d'exemples de tous les artifices que les grands employent pour bâtir leur fortune fur la ruine de leurs ennemis. On y voit premiérement un roi moribond qui haïffant également fa femme & fon frere, voudroit bien les exclure tous deux de la régence ; une reine qui la prétend en qualité de mere ; un fils de France qui la brigue en qualité d'oncle ; la cour partagée de cœur & d'interêts entre ces deux concurrens ; un duc d'Anguien, qui embraffe le parti de la reine, pour être préféré dans la faveur & dans les emplois au duc d'Orleans fufpect à cette princeffe ; trois miniftres, créatures du cardinal de Richelieu, qui demandent la régence pour celle que leur maître avoit cruel-

lement persécutée, mais plutôt pour sauver les débris de leur autorité mourante, que par un véritable repentir du passé ; un duc de Beaufort entré si avant dans les bonnes graces de la reine, qu'il sembloit être le seul qui pût ouvrir aux autres la porte des honneurs & des charges ; un évêque ambitieux, qui aspiroit au cardinalat ; & à la direction universelle des affaires, mais destitué de toutes les conditions requises pour gouverner en chef ; enfin, quantité de prétendans, qui se faisoient un si grand mérite d'avoir été maltraités du roi ou du cardinal de Richelieu, qu'ils se croyoient en droit d'obtenir toutes les récompenses, dont leur présomption repaissoit leur attente. Volà précisément ce que contient la premiere scéne,

La mort de Louis XIII. ouvre la seconde, où nous voyons une chose qui ne s'étoit peut-être jamais faite en France, où la volonté royale est plus respectée qu'en nul autre état monarchique. C'est que le parlement de Paris, qui par son institution est le dépositaire & le gardien de toutes les loix fondamentales de l'état, & qui ne tient sa jurisdiction que de la main du roi, ainsi

que tous les autres tribunaux du Royaume, caſſa la déclaration par laquelle Louis XIII. qui avoit toujours cru la reine incapable de toutes ſortes d'affaires, & trop paſſionnée pour l'Eſpagne, établiſſoit un conſeil de la régence, comme pour la mettre en tutelle. Témoignage, que tout cede á la faveur & à l'interêt, & que c'eſt bien en vain que les princes les plus abſolus ſe flatent de l'eſpérance d'être obéis après leur mort, quand ils n'ont pas pris ſoin de ſe faire aimer durant leur vie. Mais ce qui ne paroitra pas moins ſurprenant, c'eſt que le principal auteur de cette déclaration injurieuſe, qui outre cela avoit eſſayé avec M. de Chavigni de faire aſſocier le Duc d'Orleans à la régence, fut choiſi par la régente pour être chef de ſon conſeil, à l'excluſion de l'évêque de Beauvais, qu'elle avoit déſigné quelque tems auparavant pour ſon premier miniſtre, & nommé depuis au cardinalat; de M. deChâteauneuf qui, outre qu'il avoit été ennemi déclaré du cardinal de Richelieu, s'étoit particulierement attaché à elle, avant qu'elle fût en autorité; & de M. de Noyers, qu'elle avoit promis de rappeller, deux heures après la mort du

roi, à la cour, d'où il s'étoit retiré pour se faire ôter du conseil de la régence.

La troisiéme scêne commence au retour en France de la duchesse de Chevreuse, que l'on peut appeller, par une comparaison très juste la Pénélope de notre siécle, soit qu'on la regarde du côté de ses amans, & de ceux de sa fille (*a*) *matre pulchrâ filia pulchrior*(*b*); ou du côté des partis qu'elle forma pour faire chasser le cardinal Mazarin. Cette dame, qui avoit possedé toute la faveur & toute la confiance de la reine avant son exil, revenoit à la cour comme une personne dont la présence devoit décider de la bonne ou mauvaise fortune de ceux qu'elle y trouveroit établis. Elle croyoit bien que l'évêque de Beauvais à qui tout le monde faisoit ombrage, lui avoit rendu, ainsi qu'à M. de Châteauneuf, de très mauvais offices auprès de la reine; mais elle ne pouvoit croire que tout cela eût été capable de la détruire dans l'esprit de sa maitresse: ou du moins elle présumoit tant de sa dextérité & même de

(a) *Aujourd'hui Abbesse de Jouars.*

(*b*) Horat. *Ode XVI. Libr. I.*

ſes charmes, quoique le tems les eût fort effacés, qu'elle ſe promettoit de triompher hautement de tous ſes ennemis, de ſorte qu'elle eut grand ſujet d'être ſurpriſe à ſon arrivée, lorſqu'allant ſaluer la reine de qui elle attendoit mille careſſes, la reine lui dit, que pour ne point donner de ſoupçon aux alliés de la France, il falloit qu'elle allât faire un tour à la campagne. Ce revers apprend aux favoris, qu'il y a bien de la différence entre l'amitié perſonnelle des rois & leur amitié d'office, & que ſi leur perſonne ſouffre quelquefois un compagnon, leur office de roi n'en ſouffre jamais (*a*). Madame de Chevreuſe avoit été la compagne de la reine dans ſa perſécution, mais cela ne lui donnoit aucun droit de le devoir être dans la régence, où il falloit faire le jaloux perſonnage de la majeſté. Peut-être que ſi la Ducheſſe eût ſuivi le ſage conſeil que ſon ami lui donnoit, de ne point témoigner qu'elle fût revenue avec deſſein de gouverner la reine, qui avoit dans l'autorité ſouve-

(a) *Antoine Perez dans la LXVIII. & la LXXI. de ſes ſecondes Lettres.*

raine des penſées fort éloignées de celles qu'elle avoit eues dans l'adverſité, elle auroit pu réuſſir à la ruine du cardinal, & au rétabliſſement de M. de Châteauneuf ſon ancien adorateur. Quoi qu'il en ſoit, ſi du commencement l'évêque de Beauvais eût voulu s'entendre avec elle & avec ce vieux magiſtrat, qui étoit homme d'expérience, & propre à ſoutenir le poids des affaires, il eſt certain que le cardinal auroit trouvé mille difficultés à les ruiner tous trois, & que ſi M. de Châteauneuf fût entré dans le miniſtere, du conſentement de M. de Beauvais, ce bon prélat y auroit eu beaucoup de part, ou du moins n'auroit pas été fruſtré du chapeau de cardinal. Mais comme il ne ſe connoiſſoit point, & qu'il ne trouvoit pas grand eſprit au cardinal Mazarin, à cauſe qu'il n'entendoit pas les matières bénéficiales, il négligea pluſieurs précautions qu'un plus habile homme d'état auroit jugées très néceſſaires.

La derniere & la principale ſcéne de ces mémoires eſt celle de la Fronde, dont Monſieur de la Rochefoucault nous fait une peinture tout-à-fait natu-

relle depuis la page 114. jusqu'à la p. 179; car, à mon avis toutes les piéces qui suivent sont de différentes mains : & cela se peut remarquer à l'inégalité du style qui n'est pas si nerveux, si sentencieux, ni même si ressemblant à celui de Tacite, dont ce Duc étoit grand imitateur. Ce n'est pas à dire néanmoins que ces relations ne soient bien écrites, & ne contiennent aussi des faits historiques très-curieux. Tout ce qui me semble y manquer est que souvent ces faits ne sont pas assez circonstanciés, ni même rapportés exactement selon l'ordre des tems. Mais, pour remédier à ce défaut, qui ôte un grand jour à la narration, il faudroit avoir eu en main les Journaux de ceux qui ont été les principaux Acteurs de cette scéne ; ce qui n'est pas facile à trouver, parce que, dit notre duc, ceux qui ont causé les mouvemens passés, ayant agi par de mauvais principes, ont pris soin d'en dérober la connoissance, de peur que la posterité ne leur imputât d'avoir sacrifié à leurs intérêts la félicité de leur patrie. Ajoutez a cette raison que des courtisans & des gens d'épée ne sont

pas capables de toute la justesse, ni de tout l'arrangement dont se piquent nos écrivains de profession.

Au reste, je ne doute presque point que les mémoires de la régence, qui commencent à la page 90. ne soient de ce duc ; quoique l'auteur de la lettre qui est au-devant des réflexions ou maximes morales, dise, *qu'il se défie presque toujours de l'opinion publique, & que c'est assez qu'elle fasse présent d'un livre à quelqu'un, pour avoir une juste raison de n'en rien croire ... Que la réputation du duc est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'auroit pas moins de chagrin de sçavoir que ces* réflexions *sont devenues publiques, qu'il en eut lorsque les* mémoires *qu'on lui attribue, furent imprimés.* Car on peut répondre à cela que M. de la Rochefoucault ne fut fâché de l'impression de ces mémoires, que parce qu'il sçavoit qu'il en étoit le véritable auteur, & que les vérités odieuses qu'il y dit, lui attiroient la haine des grands qui y sont intéressés, & particuliérement de Monsieur le prince, & de Madame la duchesse de Longueville, dont il fait des portraits, qui leur ressembloient trop pour

leur être agréables. Celui de la duchesse est inimitable : & je ne crois pas qu'on puisse rien dire en douze lignes, qui signifie, ni qui instruise davantage. *Plus intelligitur, quàm pingitur.* L'autre est aussi très-beau, & nous montre un Capitaine revêtu de toutes les vertus & de tous les vices d'Alexandre ; un homme extrême en tout, & qui n'avoit rien de médiocre ni dans lesprit, ni dans les mœurs : en un mot, un sujet si mêlé, qu'on ne le sçauroit ni trop louer ni trop blâmer. Au reste, pour faire justice à la mémoire de ce prince, qui disoit de si bonne foi, qu'il étoit entré en prison le plus innocent de tous les hommes, & qu'il en étoit sorti le plus coupable (*a*) ; j'ajouterai à son portrait, que par la victoire de Rocroi, où il renouvella au bout de cent ans dans le nom de Bourbon & d'Anguien les trophées de la bataille de Cérisolles (*b*), il mé-

(a) *Dans son Oraison Funèbre, par M. l'évêque de Meaux.*

(b) *Gagnée par François de Bourbon, comte d'Anguien, le* 14. *d'Avril* 1544. *victoire, qui nous a acquis la Ville de Carignan & tout le Montferrat, excepté Casal. Ce comte étoit frere aîné de Louis I. prince de Condé, & puiné d'Antoine, pere d'Henri IV.*

rita

rita que la France n'eût pas regret de l'avoir mis au monde, d'autant que le bien qu'il fit alors à l'état, par ce merveilleux coup d'essai, & par la prise de Thionville qui en fut le digne prix, peut entrer en compensation pour tous les maux que sa retraite aux Pays-Bas causa depuis à sa patrie.

Quant à l'amitié qui se mit entre le prince de Condé & le cardinal Mazarin, qui lui avoit de si étroites obligations, c'est ce qui arrive tous les jours parmi les grands. Car celui qui a obligé, veut d'ordinaire se réserver un droit de supériorité sur la personne obligée ; & celui-ci au contraire, voyant que la reconnoissance lui est onéreuse, ne tarde guéres à se lasser de sa dépendance, & à secouer un joug que l'amour propre fait regarder comme une tirannie. Et voilà sur quoi le cardinal forma la résolution de se passer dorénavant de la protection de ce prince, & de rechercher pour appui l'alliance de Messieurs de Vendôme, de tout tems ennemis de la maison de Condé. M. de la Rochefoucault remarque aussi que leur aliénation prit origine de l'extrême familiarité qu'ils avoient eue ensemble. Ce

qui enseigne aux grands, & sur-tout aux personnes qui sont dans le ministere, à vivre resserrés, & à fuir comme l'écueil de leur fortune, & de leur réputation, la communication assidue, qu'Antoine Perez a bien raison d'appeller (*a*) un espion privilegié, qui les fait voir tout entiers, & par conséquent toujours mépriser.

Si le duc de Beaufort eût été de l'humeur & du sentiment de M. de Turenne, qui disoit que la plus belle femme du monde ne méritoit pas qu'un homme d'esprit perdît un mois de tems auprès d'elle (*b*), il ne se fût jamais embarqué dans l'amour de madame de Montbazon, qui le brouilla irréconciliablement avec toute la maison de monsieur le prince au sujet de madame de Longueville, ni dans les intrigues de madame de Chevreuse contre le cardinal, qui lui firent perdre non-seulement l'estime de la reine, qui l'avoit cru le plus honnête homme de France, mais encore sa fortune & sa liberté.

La grande liaison que le coadjuteur de Paris, qui depuis fut le cardinal de

(a) *Dans ses Lettres Espagnoles.*
(b) *Vie de M. de Turenne.*

Rets, avoit avec madame de Chevreuse, ne lui fut pas moins fatale qu'au duc de Beaufort & à messieurs de Châteauneuf & de la Châtre; & c'est ce qui donna lieu aux railleurs de ce tems là de comparer cette duchesse au cheval de Séjan, dont tous les maîtres avoient eu une fin malheureuse. Au reste le portrait de ce Prélat est trop chargé; & si monsieur D. L. R. en eût dit moins de mal, les désintéressés en auroient pu croire davantage. Je ne me mêlerai pas de justifier la conduite du coadjuteur, qui véritablement se laissa trop emporter à son dépit, après que la régente eut méprisé ses offres & ses avis dans une conjoncture très-facheuse où son service pouvoit être utile; mais je rendrai témoignage à la vérité, si je dis que son plus grand crime étoit d'avoir un esprit & un crédit qui donnoient de l'inquiétude au cardinal, dont la fortune étoit alors bien ébranlée.

La relation, intitulée: *La prison des princes*, décrit agréablement les artifices, dont le prince de Condé se servoit auprès des frondeurs, pour tenir dans la crainte & dans la soumission

le cardinal, qui songeoit à marier une de ses niéces avec le duc de Mercœur ; & pareillement ceux que ce ministre qui avoit passé toute sa vie à l'école de la dissimulation, employoit sous le masque d'une foiblesse affectée, pour se défaire d'un protecteur, dont les prétentions n'avoient plus de bornes. Ce qu'il y a de singulier en cette affaire, c'est que comme M. le Prince s'étoit réconcilié avec les frondeurs, pour détruire le cardinal, ou du moins pour faire sa condition meilleure avec lui, par le moyen d'un parti dont le peuple épousoit aveuglément les sentimens & les intérêts ; le cardinal lui rendit le change, en se réconciliant lui-même avec la fronde, après que son concurrent eut éclaté publiquement contre le duc de Beaufort & le coadjuteur, lesquels il accusoit au parlement de l'avoir voulu faire assassiner sur le Pont Neuf : réconciliation, qui fut le commencement de tous les malheurs de M. le prince ; puisqu'elle causa son emprisonnement, par l'habileté de madame de Chevreuse qui en surmonta toutes les difficultés.

Mais ce qui montre que la fortune se joue de toute la prudence des hom-

mes, & que les mesures les mieux prises, sont souvent les plus malheureuses, c'est que le cardinal ayant fait transférer de Marcoussi au Havre de grace messieurs de Condé, de Conti, & de Longueville, dont les frondeurs vouloient se rendre les maîtres, soit pour les perdre tous trois, ou pour avoir la gloire de leur donner la liberté, en vue de les engager par un si bon service, à ôter la régence à la reine, les frondeurs qui se virent frustrés de leur espérance par le transport de ces princes en un lieu plus sûr & plus éloigné, & qui depuis qu'ils s'étoient réconciliés secrettement avec le cardinal, feignoient, de concert avec lui, d'être toujours ses ennemis jurés, se servirent adroitement de cette feinte pour le ruiner tout de bon, sans qu'il en prît ombrage, de sorte que peu de tems après les princes furent délivrés, & le cardinal obligé de sortir du Royaume, où il couroit risque d'être immolé à la haine du parlement & du peuple.

Cette préface seroit trop longue, si j'entrois dans le détail de toutes les autres intrigues qui sont rapportées dans

ces mémoires. Ce que j'en ai mis ici en extrait est un assez bel échantillon, pour faire juger de tout le reste. C'est pourquoi je finis par une réflexion du cardinal de Richelieu, qui ne quadre pas moins bien à la régence d'Anne d'Autriche, qu'à celles de Catherine & de Marie de Medicis. « Pendant que » ces reines, dit-il (*a*), ont eu part » au gouvernement de l'etat, & qu'à » leur ombre, diverses femmes se mê- » loient des affaires, il s'en est trou- » vé de puissantes en esprit & en » attraits, qui ont fait des maux » indicibles, leurs charges leur ayant » acquis les plus qualifiés du royaume » & les plus malheureux qui les ser- » vant selon leurs passions, ont souvent » desservi ceux qui ne leur étoient point » agréables, parce qu'ils étoient utiles » à l'etat. » Paroles, dont les lecteurs habiles sçauront bien faire l'application aux duchesses de Longueville, de Chevreuse, de Montbazon, & de Châtillon, qui ont la meilleure part à ces Mémoires.

(*a*) A la fin du chapitre VIII. de la II. partie de son testament politique.



MAXIMES.

I. FORCE gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble.

II. Le travail du corps délivre des peines de l'esprit ; & c'est ce qui rend les pauvres heureux.

III. Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues ; la vanité rend les autres faciles.

IV. L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices.

V. Il faut peu de chose, pour rendre le sage heureux ; rien ne peut rendre un fou content, c'est pourquoi presque tous les hommes sont misérables.

VI. Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux, que pour faire croire que nous le sommes.

VII. Il est plus aisé d'éteindre un premier desir, que de satisfaire tous ceux qui le suivent.

VIII. La sagesse est à l'ame, ce que la santé est pour le corps.

IX. Les grands de la terre ne pouvaut donner la ſanté du corps, ni le repos de l'eſprit, on achéte toujours trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire.

X. Avant que de deſirer fortement une choſe, il faut examiner quel eſt le bonheur de celui qui la poſſéde.

XI Un véritable ami eſt le plus grand de tous les biens, & celui de tous qu'on ſonge le moins à acquerir.

XII. Les amans ne voient les défauts de leurs maîtreſſes, que lorſque leur enchantement eſt fini.

XIII. La prudence & l'amour ne ſont pas faits l'un pour l'autre : à meſure que l'amour croît, la prudence diminue.

XIV. Il eſt quelquefois agréable à un mari d'avoir un femme jalouſe ; il entend toujours parler de ce qu'il aime.

XV. Qu'une femme eſt à plaindre, quand elle a tout enſemble de l'amour & de la vertu !

XVI. Le ſage trouve mieux ſon compte à ne point s'engager qu'à vaincre.

XVII.

XVII. Il eſt plus néceſſaire d'étudier les hommes que les livres.

XVIII. Le bonheur ou le malheur vont d'ordinaire à ceux qui ont le plus de l'un & de l'autre.

XIX. L'accent & le caractere du pays où l'on eſt né demeurent dans l'eſprit & dans le cœur, comme dans le langage.

XX. La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés que le hazard fait découvrir.

XXI. Une honnête femme eſt un tréſor caché : celui qui l'a trouvée, fait fort bien de ne s'en pas vanter.

XXII. La plupart des femmes ne pleurent pas tant la perte d'un amant, pour montrer qu'elles ont aimé, que pour paroître dignes d'être aimées.

XXIII. Il y a bien d'honnêtes femmes qui ſont laſſes de leur métier.

XXIV. Si l'on croit aimer ſa maîtreſſe pour l'amour d'elle, on eſt ſouvent trompé.

XXV. La violence qu'on ſe fait pour être fidéle, ne vaut guéres mieux qu'une infidélité.

XXVI. Il n'y a que les perſonnes qui évitent de donner de la jalouſie,

qui méritent qu'on en ait pour elles.

XXVII. La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui.

XXVIII. Quand nous aimons trop, il est mal-aisé de reconnoître si l'on cesse de nous aimer.

XXIX. On sçait assez qu'on ne doit guéres parler de sa femme ; mais on ne sçait pas assez qu'on ne doit guéres parler de soi.

XXX. Les occasions nous font connoître aux autres & à nous-mêmes.

XXXI. Nous ne trouvons guéres de gens de bons sens que ceux qui sont de notre avis.

XXXII. Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

XXXIII. On ne se blâme que pour être loué.

XXXIV. Les petits esprits sont blessés des plus petites choses.

XXXV. Il y a de certains défauts qui étant bien mis dans un certain jour plaisent plus que la perfection même.

XXXVI. Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font

des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous.

XXXVII. On s'ennuie presque toujours avec ceux que l'on ennuie.

XXXVIII. Les violences qu'on nous fait, nous font quelquefois moins de peine, que celles que nous nous faisons à nous-mêmes.

XXXIX. Il n'est jamais plus difficile de bien parler, que quand on a honte de se taire.

XL. Les fautes sont toujours pardonnables, quand on a la force de les avouer.

XLI. Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de ne pas aller au but, c'est de le passer.

XLII. On donne des conseils, mais on ne donne point la sagesse d'en profiter.

XLIII. Quand notre mérite baisse, notre goût diminue aussi.

XLIV. La fortune fait paroître nos vertus & nos vices, comme la lumiere fait paroître les objets.

XLV. Nos actions sont comme des bouts-rimés que chacun tourne comme il lui plaît.

XLVI. Il n'est rien de plus naturel,

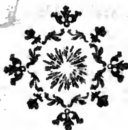
ni de plus trompeur, que de croire qu'on eſt aimé.

XLVII. Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faiſons du bien, que ceux qui nous en font.

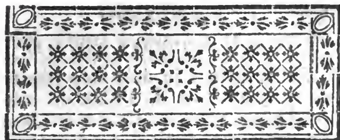
XLVIII. Il eſt plus difficile de diſſimuler les ſentimens que l'on a, que de feindre ceux que l'on n'a pas.

XLIX. Les amitiés renouées demandent plus de ſoin que celles qui n'ont jamais été rompues.

L. Un homme à qui perſonne ne plaît, eſt bien plus malheureux que celui qui ne plaît à perſonne.

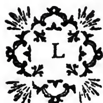


EXTRAITS
CONCERNANT
QUELQUES OUVRAGES
DE L'ABBÉ
DE S. RÉAL.



EXTRAITS
DES
LETTRES CHOISIES
DE M. BAYLE,

T. I. Lett. 14. p. 77. éd. d'Amſt. 1729.



L'Abbé de Saint Réal, qui à fait le *Dom Carlos*, & qui étoit un des éleves de M. de Varillas, s'eſt mis mal dans ſon eſprit. M. de Varillas ſe plaignant qu'il lui a dérobé des écrits de la derniere conſéquence, cet Abbé s'eſt retiré à Chambéry pour y travailler à la vie du gand pere du duc de Savoye d'à-préſent, ce petit boſſu qui a été ſi fin & ſi ambitieux.

Tome II. Lettre 117. pag. 411.

Je ne ſçais ſi je dois vous féliciter de l'approche de M. l'Abbé de Saint Réal ; car vous ne le verrez pas mieux à Chambéry qu'à Paris,& ſes Lettres de Paris pouvoient être plus remplies de choſes curieuſes que celles de chambéry.Nous n'avons point vu encore à Rotterdam ce qu'il a publié des *Lettres de Cicéron à Atticus*. M. de Beauval a bien reçu depuis quelque tems ſon traité intitulé, *De la Critique* : mais il n'a point reçu l'autre Ouvrage, & ainſi il n'en a point parlé. La Bibliothéque Univerſelle a parlé de la *Traduction des Epîtres à Atticus*, il y a déja long-tems, comme je crois vous l'avoir mandé, & y a joint même quelques traits de cenſure, qui auront ſans doute déplû à l'auteur, car il eſt ſenſible comme vous le ſçavez. La rigueur de l'hiver m'empêche d'aller à la Haye, & empêche M. de Beauval de venir ici, & d'y envoyer des paquets ; ſans cela j'aurois déja lû le *Traité de la Critique*, car tout ce qui a pu me tomber entre les mains de M. de Saint Réal a été lû avec beaucoup de promptitude & de joie.

Ses *Lettres à Atticus*, qui ſe trouvent en concurrence avec la *Traduction des Offices de Cicéron*, par M. Dubois de l'hôtel de Guiſe, ont animé le Port-Royal à faire emporter le deſſus à ce dernier, qui eſt leur ami, contre l'un des Antagoniſtes de M. Arnauld.

Ibid. Lettre 119. pag. 437.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai lû ce que M. de Beauval a dit du traité de M. l'Abbé de Saint Réal, *ſur la Critique*; & j'ai lû l'Ouvrage même. M. de Beauval en a parlé dans ſon livre plus avantageuſement que dans le tête-à-tête. Il m'a dit que cet Ouvrage lui paroiſſoit la plus foible Piéce que l'auteur eût jamais produite, c'eſt-à-dire, qu'il ne répondoit pas au ſuccès que les Ouvrages précédens ont eu avec raiſon. Pour moi, ſans vouloir flatter votre ami, (car je vous prie de ne lui rien marquer de tout ceci,) je n'ai pas été ſi difficile que M. de Beauval. J'ai trouvé ſon livre rempli de penſées ſingulieres & judicieuſes. Il eſt vrai que j'ai trouvé quelques-unes de ſes remarques de Grammaire trop rafinées, &

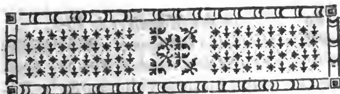
par-là aiſées à refuter ; & un peu trop de malignité contre l'auteur qu'il critique (*a*).

Ibid. Lettre 123. page 470.

J'ai ſenti, pour l'amour de vous, la perte que vous avez faite de deux illuſtres amis. Si vous avez des Mémoires pour un Eloge Hiſtorique de l'Abbé de Saint Réal, ſoyez ſûr qu'ils ſeront publiés tôt ou tard entiers. Ce que M. deBeauval qui aime à être extrêmement court ſur ces ſortes de choſes, ne prendra pas, je ſçais bien qui le prendra. J'avois indiqué l'Ouvrage du défunt ſur Cicéron à Meſſieurs Huguetan, pour qu'ils le réimprimaſſent, je ne ſçais s'ils le feront; il en eſt plus digne que pluſieurs livres qu'ils réimpriment (*b*).

(*a*) M. Andry de Bois-Regard. Auteur des *Réflexions ſur l'uſage préſent de la langue Françoiſe* ou *Remarques nouvelles & critiques touchant la Politeſſe du Langage*, imprimées in-douze à Paris en 1689.

(*b*) Cette Lettre qui eſt datée du 11. Novembre 1692. prouve que l'Auteur de la Bibliotheque Univerſelle s'eſt trompé, Art. 5. du Tome XX. lorſqu'il a mis la mort de l'Abbé de Saint Réal en 1691. La Lettre 119. ci-deſſus confirme la même choſe, puiſqu'elle eſt écrite le 30. de Juin 1692. & qu'elle en parle comme d'un homme vivant alors.



EXTRAIT
DES MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,

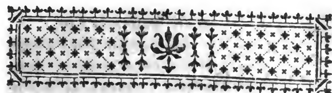
Tome II, Partie II. page 105.

LEs Ouvrages du feu l'Abbé de Saint Réal, sont beaucoup plus connus que sa personne. Ni lui-même, ni personne après lui n'a pris la peine de nous donner un abrégé de sa vie. Tout ce que j'en ai pu apprendre, revient à ceci ; qu'il étoit Savoyard, de Chambéry, mais qu'il passa la meilleure partie de sa vie hors de son Pays.

Voici à peu près une liste exacte de ses ouvrages, qui sont presque tous bons, & quelques-uns excellens, *Oeuvres Mêlées*, contenant des Réflexions sur l'utilité de l'histoire : *Dom Carlos*, Nouvelle Historique, la *Conjuration des Espagnols :* des *Entretiens de Morale &*

de Critique: De la Critique: La Vie de Jesus-Christ : Lettres de Cicéron à Atticus : Oeuvres Posthumes en trois volumes; & le *Discours de la Valeur* que j'insere dans ces Mémoires. Ce petit traité a été imprimé en 1689. in-douze, à Cologne, chez Jacques le Jeune ; au moins c'est ce que porte le titre. Il est devenu si rare, que je n'ai pu en recouvrer, qu'une copie Manuscrite sur laquelle on l'a imprimé ici.





EXTRAIT
DE
LA BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE ET HISTORIQUE
Par M. LE CLERC Année 1691, Tome XX. Article V. page 73.

LES LETT. DE CICÉRON A ATTICUS en II. Volumes in-12, à Paris 1691.

CES deux Tomes ne contiennent que les deux premiers Livres des Epîtres à Atticus, avec la seconde Lettre du premier Livre de celles que Cicéron a écrites à son frere Quintus. Ceux qui voudront s'instruire du dessein & de la maniere de traduire de l'interpréte François, (a) trouveront dequoi satisfaire leur curiosité, dans une assez longue Préface qui est à la tête du

(a) *C'est* l'Abbé de Saint Réal, *Auteur de la Conspiration* de Venise, &c. *mort peu de tems après l'Edition de cette Traduction.*

premier Tome. Mais comme ce Livre n'eſt pas encore commun dans ces provinces, & ſelon les apparences ne le deviendra de longtems, on en dira ici quelque choſe.

I. Il parle de la difficulté qu'il y a à juger entre un grand nombre de diverſes leçons, laquelle eſt la meilleure. Les Commentateurs le font d'ordinaire, ſelon lui, par des principes ſi peu naturels, que qui ſe régleroit par eux, feroit une traduction inſupportable. Pour lui, quoiqu'il n'ait pas formé ſon texte par caprice, comme il dit qu'on le verra en divers endroits de ſes notes, il avoue qu'il n'a pas pu toujours rendre raiſon du choix qu'il a fait entre les diverſes leçons. Il y a bien des occaſions, où il s'eſt déterminé, dit-il, par une eſpéce d'inſtinct, ſur la connoiſſance qu'une longue & curieuſe étude lui a donnée du ſiécle de ces Lettres, des mœurs, du gouvernement, de la religion, & du caractere des gens & des affaires dont il y eſt parlé.

II. L'auteur s'étend aſſez ſur la difficulté qu'il a trouvé à traduire ces Lettres; principalement à cauſe que Cicéron y traite de mille choſes qu'il ex-

prime d'une maniere si délicate, & si enveloppée, qu'il n'est pas facile de trouver dans une autre langue des termes pour rendre ses pensées ; & particulierement dans une langue, qui pour la même raison qu'elle a la suprême netteté en partage, tient pour mal dit, ou dit imparfaitement, ce qui peut ne s'entendre pas ; ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux. Il auroit pu ajouter que ces Lettres sont pleines d'allusions ; quelquefois si cachées, qu'on ne les apperçoit qu'avec peine, à des choses publiques ou particulieres, qui ne nous sont pas assez connues ; puisque c'est de-là que vient la principale difficulté d'entendre ce que Cicéron veut dire.

III. Ce que l'Auteur considere le plus dans ces Lettres, n'est pas l'usage dont elles peuvent être, pour apprendre l'histoire de son tems ; mais la peinture que l'on y trouve de Cicéron lui-même, non tant en qualité de Sénateur que de particulier. En effet, ceux qui les ont lues avec soin, y ont reconnu avec un plaisir infini, un portrait si naïf & si excellent de leur auteur, que quand il n'y auroit

que cela, elles seroient extrêmement agréables & utiles. Cependant il faut avouer que l'éloge qu'en fait (*a*) *Cornelius Nepos*, dans la vie d'Atticus, est capable d'en donner une très-grande idée. *Has qui legat non multùm desideret Historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis Principum, vitiis Ducum, mutationibus Reipublicæ præscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, & facile existimari possit prudentiam quodammodo esse divinationem.*

IV. L'Auteur avoue qu'il ne sçauroit toujours rendre raison de la maniere dont il l'a tourné, parce que Cicéron s'est servi de divers mots en des sens tous particuliers, & dans lesquels ils ne se trouvent pas dans les meilleurs auteurs de la langue, & que l'on ne peut reconnoître que par la suite du discours. Outre cela, Cicéron emploie un même mot pour signifier des choses fort différentes, & cela dans la même période. Pour donner un exemple de la premiere de ces deux remarques, l'auteur cite cet endroit d'une Lettre de Cicéron à son frere, qui est la seconde du I. livre. *Nolo medius fidius*

(*a*) *Cap. XVI.*

ex

ex tua injuria in illum tibi liberalem me videri, sed & te oro ut tu ipse auctoritatem, & monimentum aliquod decreti, aut litterarum tuarum relinquas, quod sit ad Flavii rem ad causam accommodatum. Voici comme l'auteur le traduit : » Je serois » au désespoir que vous crussiez que ce » que j'en fais, soit pour me faire hon- » neur de réparer l'outrage qu'il a re- » çu de vous, au contraire je vous » conjure de laisser comme de vous- » même, &c. » D'autres auroient peut-être traduit : *Je n'ai garde assurément de vouloir paroître à vos yeux honnête envers lui, en vous faisant tort. Je vous conjure de plus de laisser vous-même*, &c. La difficulté est de sçavoir si *in illum* se doit joindre avec *liberalis*, ou avec *injuria tua*. Je préférerois le premier, parce ce qu'il paroît clairement que Cicéron craignoit que son frere ne s'imaginât qu'il vouloit faire l'obligeant aux dépens de la réputation de lui Quintus. Il paroît bien, par le passage qne l'on vient de citer, que l'auteur n'est pas de ceux qui croient qu'il faut traduire les ecrits des anciens, mot pour mot. Il soutient, avec raison que lorsque cela fait un effet désagréa-

ble, il faut, à quelque prix que ce ſoit, trouver des équivalens qui portent ſi précisément dans leſprit le même ſens que le texte de l'auteur que l'on traduit, qu'on puiſſe raiſonnablement croire que ſi l'auteur avoit écrit en françois, il ſe ſeroit ſervi de ces mêmes équivalens.

V. pour les Notes, elles ſont en partie hiſtoriques, & en partie critiques. L'Auteur s'eſt propoſé, non pas d'y dire tout ce que l'on pouvoit remarquer ſur Cicéron, mais ſeulement d'éclaircir les endroits qui peuvent faire de la peine dans ſa Verſion, à ceux qui n'ont pas grande connoiſſance des Antiquités Romaines. Il y rend auſſi quelquefois raiſon de ſa maniere de traduire, lorſqu'il a cru qu'on pourroit la critiquer, ſans ſçavoir les raiſons qui l'ont fait embraſſer le ſentiment qu'il a ſuivi. Pour bien juger de tout cela, il faut avoir une grande lecture de Cicéron, & des auteurs de ſon tems, de ſorte que leur air ſoit devenu familier. Sans cela on n'y entend rien, principalement pour la ſuite & les liaiſons du diſcours, qui ſont ſouvent ce qui eſt le plus difficile à rendre dans une autre langue, principalement lorſqu'elle eſt

aussi pauvre en liaisons que la langue Françoise. L'histoire du tems est aussi absolument nécessaire ; & peut-être que l'on trouvera que l'auteur ne l'a pas assez consultée en quelques endroits, comme lorsqu'il dit dans ses remarques sur le titre des Epitres de Cicéron à *Atticus*, que cet ami de Cicéron se nommoit ainsi, *parce qu'il étoit fort sçavant en grec & qu'il demeuroit la plûpart du tems à Athènes.* Il auroit fallu dire simplement, à cause du long séjour qu'il fit pendant sa jeunesse à Athènes ; puisqu'il est certain qu'il demeura la plus grande partie de sa vie en Italie, ou en Epire où il avoit beaucoup de bien, comme il paroît par sa vie écrite par Cornelius Nepos, & par divers endroits des Lettres de Cicéron.

Au reste, l'auteur ayant fait beaucoup plus de remarques, qu'il ne croyoit en devoir faire sur le premier & le second Livre des Epitres à Atticus, a cru devoir les publier en attendant qu'il ait traduit les autres ; sur lesquels il ne sera pas si long, parce qu'il a dit ici beaucoup de choses, qui lui serviront pour les suivans. Mais

comme il reste encore quatorze Livres à traduire, on peut, selon les apparences, s'attendre encore à neuf ou dix volumes, comme ceux-ci. Ceux qui ne les ont pas encore vus, doivent sçavoir que l'auteur ne s'est pas contenté de publier sa version Françoise; mais qu'il a encore mis le Latin à côté, afin qu'on pût comparer plus facilement l'original & la copie. Après chaque Lettre, on trouve les Notes en plus petits caractéres, sur les endroits que l'Auteur a trouvé à propos d'éclaircir.



EXTRAIT DE L'HISTOIRE DES OUVRAGES DES SCAVANS,

Par M. BASNAGE DE BEAUVAL; Décembre 1691. p. 152. Art. II.

De la Critique. A Paris, chez Jean Anisson, 1691. in 12. Pages 347.

ON a besoin de régles de Critique, non-seulement pour former le goût mais encore pour en faire un usage ju-

dicieux. La prudence ne veut pas que l'on faſſe un uſage indiſcret de ſon diſcernement, ni que l'on ſe précipite à porter des jugemens, qui pour être juſtes ne laiſſent pas de trouver des eſprits mal diſpoſés. Il vaudroit mieux aſſez ſouvent n'avoir point d'eſprit, que d'en avoir pour ſe faire craindre & hair. On a tout à appréhender d'un auteur en courroux, qui ſe croit mépriſé; ſon dépit & ſon reſſentiment agiſſent avec bien plus d'ardeur & de vivacité, que la reconnoiſſance d'un auteur que l'on a préconiſé. Le dernier ſe remercie d'un encens qu'on ne lui peut refuſer; & l'autre qui n'a garde de s'accuſer ſoi-même, s'en prend au Cenſeur, & ſe croit intereſſé à le décrier pour détruire ſa cenſure. Par-là l'amour propre ſe venge & ſe conſole en même tems. Ainſi la Critique eſt une arme offenſive dont il faut ſe ſervir avec précaution; & il eſt bon d'apprendre de M. l'Abbé de Saint Réal, comment il faut compoſer & préparer cette potion amere, pour la faire avaler ſans danger.

Je poſe d'abord pour régle générale, qu'il n'eſt point permis d'attaquer de

ſang froid un auteur, pour le dépouiller de ſa réputation ; il appelle cette mauvaiſe humeur, qui ſans être provoquée de perſonne, déchire ſans quartier un Livre qui ne lui plait point, une licence contre laquelle tout le monde doit s'élever. On peut faire impunément un mauvais Livre, & il y a de l'incivilité à venir fondre impitoyablement ſur un auteur qui cherche à bien mériter du public, & qui par cela ſeulement mérite d'être épargné. S'il ennuie ſes lecteurs, dès-là il eſt aſſez châtié, & ſa vanité aſſez mortifiée, ſans y ajouter encore la dureté d'une ſatyre. Il eſt plus honnête de lui laiſſer digérer ſa honte ſans bruit, que d'expoſer ſes fautes à la vue de tout le monde. C'eſt pourquoi lorſqu'on ne peut éviter de contredire un Ecrivain, il faut le faire avec beaucoup de circonſpection : *Verbo triſtitiam rei mitigante*. La cenſure doit être aſſaiſonnée de louanges, qui en corrigent l'amertume : car, dit l'auteur, *tous les bons eſprits ne ſont pas de grands cœurs.* Rarement on aime aſſez la vérité & la bonne foi, pour leur ſacrifier ſa réputation. Une légere honte qu'il y a à s'être trompé, fait qu'on s'opiniâtre à

ne revenir de rien, sur-tout quand on est repris désagréablement, & avec un air d'insulte. Il n'en est pas de même à l'égard des morts. La mort dispense de tous ces égards de bienséance, & laisse un cours entierement libre à la raison & à la vérité. Alors l'on ne peut plus soupçonner qu'il entre de la jalousie, ou quelque animosité secrette dans la critique. L'envie contre un vivant change de nature ; & devient une simple émulation contre les morts ; on n'offense plus personne, & l'on n'en veut plus qu'aux fautes, que l'on n'est pas obligé de respecter. Cette honnêteté chimérique, de ne point troubler le repos des morts, ne peut être portée plus loin au préjudice de la vérité & de l'instruction du Public, à qui il importe de connoître le véritable prix des auteurs. Si l'on a quelque indulgence pour l'amour propre, & pour la tendresse aveugle d'un auteur pour son ouvrage, elle cesse dès qu'il n'est plus, & cette complaisance que les hommes se doivent dans la Société, ne dure point au-delà de la vie. M. de Saint Réal s'objecte qu'il est injuste d'assaillir les morts, qui ne peuvent

plus repliquer ; & qu'il eſt plus raiſonnable de s'en prendre aux vivans, qui en réſiſtant, & dans la chaleur d'une conteſtation, font des merveilles, & jettent des éclats de lumiere. Cette raiſon vaudroit quelque choſe, ſi les combattans pouvoient ſe contenir, & ſi, à l'opprobre de la Littérature, les diſputes ne dégéneroient pas auſſi-tôt en querelles perſonnelles. On en vient à des injures où le Public ne prend plus de part, & dont on ne laiſſe pas de le faire juge, en dépit qu'il en ait. On n'eſt pas moins fier d'avoir terraſſé ſon adverſaire, que d'avoir raiſon, & l'aggreſſeur ne ſe croit pas même obligé de rien pardonner de ce que peut faire dire le chagrin naturel d'être critiqué.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une autre régle, que le cenſeur doit être bien ſûr de ne ſe tromper pas. En qualité de critique, l'on s'engage à avoir raiſon & il ne faut rien hazarder, qu'on ne ſoit prêt à démontrer avec une évidence, qui ſe préſentant d'abord à l'eſprit, juſtifie ce qu'il y a d'odieux dans la cenſure. Dès que la choſe demeure en ſuſpens, le tort eſt du côté du Cenſeur,

feur, qui s'eſt mis dans la néceſſité de prouver que ſa correction eſt inconteſtable, autrement il n'a point dû faire inſulte à qui ne lui dit rien, ſur une queſtion douteuſe & ambigue. Les hommes dans le ſentiment de leur miſere commune, ſe doivent une indulgence réciproque, pour ne ſe pas juger à toute rigueur, puiſque perſonne ne peut arriver à ce degré de perfection, qui eſt au-deſſus des atteintes de la plus ſévère Critique.

. . . *Hanc veniam petimuſque, damuſque viciſſim* (a).

Il eſt bon de ſe défaire de cette préſomption de l'amour propre, qui fait qu'on eſt idolâtre de ſes propres ſentimens, & qu'on ſe figure que toutes les perſonnes raiſonnables ne peuvent pas juger autrement que nous. Si la modeſtie conſeille d'éviter cet excès, M. de Saint Réal ne fait pas moins paroître d'averſion pour l'extrémité oppoſée ; c'eſt-à-dire, que ces Panegyriſtes perpétuels, qui ont toujours l'encenſoir

(a) Horace *de Arte poët.* vs. 11.

à la main. C'eſt pourtant le plus ſûr : il vaut mieux qu'il en coute un peu de réputation du côté du bon goût, que de s'expoſer au péril qu'il y a à être ſincere. Cependant il eſt plus noble de ſe conſerver dans la poſſeſſion de l'honnête liberté, & de la ſage hardieſſe néceſſaires dans la république des lettres. L'auteur ne peut ſouffrir cette hipocriſie univerſelle, & ce commerce d'éloges pour ſe tromper ; ſi ordinaires parmi les ſçavans. Il dit que leurs louanges ſont preſque toujours intéreſſées, & qu'ils ſe cajolent mutuellement, pour ſe faire rendre leurs éloges avec uſure. Ces fades complimens lui déplaiſoient fort : on ne loue perſonne dès qu'on loue tout ; & l'on doit d'autant moins ſe laiſſer éblouir par des louanges, que l'on s'en fait aujourd'hui un jargon de civilité dans le monde, & que les plus flateurs ſont bien ſouvent ceux qui ont le cœur le plus bas, & l'eſprit le moins juſte. Au reſte ce traité eſt fait, moins pour donner des régles de Critique en général, que pour cenſurer en particulier l'auteur des *Réflexions ſur l'uſage préſent de la Langue*

Françoise. On le fait venir à tous momens, pour fournir des exemples de mauvaises critiques ; & l'on peut douter si l'auteur a gardé toute la retenue qu'il recommande lui-même.



EXTRAIT

DE LA

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE,

Année 1692. T. 23. Art. VI. p. 170.
par M. BERNARD.

De la Critique. A Lyon, chez Anisson & Posuel, 1691. en-12. pag. 347.

CEt ouvrage est d'un tour assez singulier. Le titre semble nous promettre un traité de cet Art, que les sçavans appellent *Critique*, & qui consiste à donner de certaines régles qui servent à entendre les auteurs ; à réta-

blir les paſſages corrompus ; à diſtinguer les ouvrages véritables des ſuppoſés , &c. Mais ce n'eſt point du tout ce dont il s'agit. M. l'Abbé de *S. Réal* , à qui on attribue ce livre , entend par la *Critique* , la cenſure des auteurs & de leurs ouvrages : encore eſt-il viſible que ſon deſſein n'eſt pas de nous donner toutes les régles qu'il obſerve dans cette occaſion. Voici ce qu'il s'eſt propoſé autant qu'on en peut juger par ce qu'il en dit lui-même , & par ſon livre. Son véritable deſſein eſt de critiquer l'ouvrage dont on a parlé dans cette *Bibliotheque* ; Tome XV. pag. 357. & qui a pour titre , *Réflexions ſur l'uſage préſent de la langue Françoiſe* , ou *Remarques nouvelles & Critiques touchant la politeſſe du langage*. L'auteur de ce livre cenſure divers ouvrages , & en loue quelques autres. Peut-être M. de S. Réal ſe trouve-t-il intéreſſé dans ceux qu'il critique ; du moins il eſt bien ſûr qu'il n'aime pas un certain parti (*a*) , dont il dit que l'auteur des *Réflexions* affecte de louer tous les ouvrages. C'eſt ce qui lui a fait prendre la plume. La mé-

(a) *Meſſieurs du Port-Royal*.

thode qu'il s'eft prefcrite, c'eft de donner de certaines régles de Critique, & faire voir par-tout par des exemples tirées des *Réflexions*, que l'auteur ne les a point obfervées. Par malheur, il fe trouve que M. l'Abbé de S. Réal lui-même, en montrant que l'auteur des *Réflexions* viole toutes les régles de la critique, ne les obferve pas plus exactement que fon adverfaire, ce qui produit un affez plaifant effet en lifant fon livre. Car on voit d'abord une régle établie : l'auteur des *Réflexions* vient enfuite qui péche contre la régle ; & M. l'Abbé en cenfurant cet Auteur, ne manque prefque jamais de tomber dans la même faute qu'il vient de reprendre. Quoi qu'il en foit, ce livre ne laife pas d'être agréable & utile. Il fupplée en bien des endroits à ce que fon adverfaire avoit oublié il le cenfure quelquefois avec juftice ; & comme on ne fçauroit avoir trop de livres fur la langue françoife, il eft conftant que celui-ci n'eft pas inutile, puifqu'il contient diverfes remarques néceffaires fur ce fujet, tout autrement importantes que les régles de la critique qu'il nous

donne, dont les unes sont (*a*) inutiles, parce qu'on ne s'est jamais avisé de les violer volontairement ; & les autres sont fort sujettes à être (*b*) contestées.

I. Dans les deux premiers chapitres l'auteur examine quels livres on peut critiquer. Il voudroit fort qu'on ne se donnât cette liberté qu'à l'égard de ceux dont les auteurs méritent châtiment, c'est-à-dire, ceux qui offensent la religion, l'état, ou les particuliers. Pour les autres, s'ils sont mauvais & reconnus pour tels, il est inutile de remarquer les fautes. S'ils sont mauvais, & qu'ils passent pour bons, l'erreur du public ne peut être comparée avec le mal que fait une critique en désobligeant un méchant auteur sans nécessité. *Un mauvais livre*, dit notre Abbé, *est bien un mal dans le monde, mais ce n'est pas un crime. Un méchant auteur qui a de la réputation, soit par adresse, soit pas bonheur doit être regardé comme un coquin qui auroit trouvé un trésor. Ce n'est pas à dire*

(a) *Par exemple, celle-ci, que* la critique ne doit pas être ridicule.

(b) *Comme quand il dit, qu'on ne doit pas critiquer les auteurs vivans.*

qu'il fût juſte de le lui ôter, parce qu'il ne le mérite pas ; c'eſt une faveur de ſon étoile, ou un fruit de ſes ſoins.

Il n'eſt permis de critiquer que les bons auteurs; parce que, ſelon *Vaugelas*, leurs fautes ſont contagieuſes, & qu'*étant dignes d'être imités en tout le reſte, ils pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs.* Mais il faut les critiquer ſans les nommer : & quand l'endroit eſt ſi remarquable, qu'il pourroit faire connoître l'auteur, il faut le changer, pour le rendre méconnoiſſable.

Il eſt permis de critiquer les auteurs morts, mais il ne faut point critiquer les vivans. La mort diſpenſe de tous les égards de pure bienſéance, que les hommes ſe doivent les uns autres, tant qu'ils ſont enſemble ſur la terre. Elle laiſſe un cours entiérement libre à la raiſon, à la juſtice & à la vérité. La maxime qu'on ne doit point troubler le repos des morts, paroît à M. l'Abbé de S. Réal une des plus groſſieres illuſions de l'amour propre, & une précaution que la vanité ſeule, & la crainte que l'on ne parle mal de nous, quand nous ne ſerons plus, nous font prendre. Il

croit qu'on ne peut avoir de la haine pour les morts ; & que cette paſſion ne peut entrer dans la critique qu'on fait de leurs ouvrages parce qu'on ne ſçauroit haïr ce qui n'eſt plus. C'eſt dommage que l'expérience renverſe cette belle maxime. Celle qu'il ajoute, n'eſt guéres plus ſoutenable, c'eſt que tant qu'un auteur eſt en vie, & qu'il eſt connu, il a un droit de propriété ſur ſon ouvrage, que rien ne peut lui faire perdre, & que perſonne n'a rien à y voir que de ſon aveu, & aux conditions ſous leſquelles il l'a donné au public. Ce n'eſt point la penſée de M. Deſpreaux qui ſoutient que ;

(*a*) Dès que l'impreſſion fait éclore un Poëte,
Il eſt eſclave né de quiconque l'achéte.

II. Mais ſi l'on veut à toute force critiquer les auteurs vivans, voici les régles qu'il faut y obſerver. 1. La critique doit être inconteſtable. Ainſi c'eſt mal-à-propos que l'auteur des *Réflexions* a dit que *faſtidieux* ne peut ſe défendre ; qu'il faut dire *le onze*, & non pas *l'onziéme* ; *appeller les lettres*, & non pas

(*a*) Satire IX. vs. 183.

épeller ; que *bref* n'a pas un ſens aſſez différent d'*enfin* pour mériter d'être conſervé ; puiſqu'il ſignifie que l'on conclut en ſupprimant quelque choſe, ce que ne marque pas *enfin*. On croit que toutes ces critiques ne ſont pas inconteſtables.

2. On ne doit point outrer la critique ; c'eſt-à-dire, qu'elle ne doit être ni exceſſive, ni trop recherchée, puiſqu'on ne doit pas exiger des autres une perfection à laquelle on ne ſçauroit atteindre. On n'a pas de peine à trouver dans l'auteur des *Réflexions* des exemples d'une trop grande ſévérité.

3. Mais il ne faut pas non plus être trop indulgent. On accuſe le même auteur d'être ſi partial, qu'en même tems qu'il eſt inexorable à l'égard de certains livres, il eſt d'une indulgence inſupportable à l'égard de quelques autres : comme quand il veut que *latiniſer franciſer*, *catholiſer*, ſoient du bel uſage ; que *briſement* eſt un très-bon mot, parce que tout cela ſe trouve dans ſes auteurs favoris. On remarque en paſſant que le mot de *gros* ne dois jamais être appliqué qu'à des choſes qu'on

peut concevoir ſous quelque image matérielle, ſenſible aux yeux ou aux oreilles : ainſi on peut dire une *groſſe affaire*, pour dire quelque combat où il eſt demeuré beaucoup de monde; *gros jeu, groſſe chere, groſſe dépenſe, groſſe fortune*, parce qu'on peut avoir de tout cela une idée matérielle : mais par la même raiſon on peut dire *gros mérite, gros plaiſir, &c.*

4. La critique doit être modeſte, ſur quoi on ne manque pas de relever pluſieurs immodeſties de celui qui a fait les *Réflexions*. On réfute ce qu'il a dit contre *Vaugelas, & on cenſure pluſieurs endroits qu'il a traduits.

5. Un critique ne doit pas être flateur, c'eſt-à- dire qu'il ne doit point louer d'un ton d'arbitre, qui adjuge un prix, & qui croit faire grande faveur à ceux qu'il loue. On montre que celui qui a fait les *Réflexions*, eſt flateur de toutes les manieres qu'on peut l'être.

6. La critique ne doit point être outrageuſe. La répréhenſion eſt d'elle-même aſſez odieuſe, ſans la rendre encore de plus mauvais goût par les termes dont on l'aſſaiſonne.

7. Enfin un critique doit être irrépréhenfible : fur quoi l'on reléve plufieurs fautes de l'auteur des *Réflexions*, qui peuvent être comme un correctif à fon Onvrage, où l'on avoue d'ailleurs qu'il y a de très-bonnes chofes.

III. M. l'Abbé de S. Réal emploie un Chapitre à rechercher qui eft celui qui a fait les *Réflexions*. Il croit que c'eft un des Meffieurs de Port-Royal, parce que cet auteur n'approuve & ne loue que ceux de ce parti. A propos de quoi on cenfure quelque endroit des *Effais de Morale*, & de quelques autres ouvrages de ces Meffieurs ; & bien que cette cenfure foit accompagnée d'un fel piquant, & qu'elle ait même quelque chofe de dur, on ne doute pas que beaucoup de gens ne l'approuvent, parce que dans le fond l'auteur ne dit rien que de vrai.

IV. Il emploie un chapitre à traiter de la prononciation, par ce que celui qui a fait les *Refléxoins*, a auffi traité cette matiere. Le premier croit qu'à tout prendre, les Comédiens font le meilleur modéle fur lequel on puiffe fe régler. Il blame la méthode que

ſon adverſaire a ſuivi en parlant ſur ce ſujet, il donne quelques régles que nous rapporterons ici, parce qu'elles nous paroiſſent importantes.

I. Régle. Toutes les ſyllabes où il y a une ſ qui s'écrit & qui ne ſe prononce pas, ou qui s'écrivoit dans la vieille orthographe, & ne s'écrit plus à préſent, ſont longues ſans exception, comme *aſne*, *teſte*, *feſte*, *&c.*

II. Régle Les diphthongues rendent longues les ſyllables où elles ſe trouvent, excepté qu'elles ſoient avec un double *tt*, dont la nature eſt de rendre breves les ſyllabes qui le précédent, comme *faitte*, *parfaitte*.

III. Régle. Il y a pluſieurs doubles conſonnes, qui rendent breve la ſyllabe qui les précéde. Le double *bb*, *Abbé*; le double *cc*, *accuſer*; le double *dd*, *addition*; la double *ff*, *affin*; le double, *gg*, *aggrégé*; la double *ll*, *aller*; le double *pp*, *appas*. Il y a au contraire d'autres doubles conſonnes qui rendent longue la ſyllabe précédente, comme la double *rr*, *carroſſe*; la double *mm*, *flamme*; la double, *nn*, *année*; la double *ſſ*, *paſſer*; mais cela n'eſt pas ſi général pour ces trois derniéres.

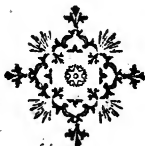
IV. Régle. A l'égard des diphthongues, pour peu que l'usage en soit douteux, il est toujours plus sûr de les prononcer pleinement comme par exemple, la diphthongue *oi* dans *croire*, que de prononcer pleinement : comme si on écrivoit *craire*. Ce qu'on doit surtout observer dans les monosyllabes.

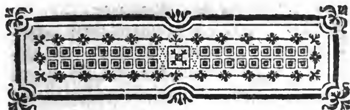
V. Régle. Dans tous les mots où les deux premieres syllabes ont chacune un *e* féminin, il en faut prononcer du moins le premier, & souvent tous les deux coume s'ils étoient masculins, *générosité*, & non pas *generosité.*

VI. Régle (a). Toutes & quantes fois que la syllable où il y a un *e* féminin, pourroit n'en faire qu'une seule avec la suivante, si cet *e* n'y étoit pas, il faut la plûpart du tems prononcer cet *e* feminin comme s'il étoit masculin ; par ce que si on le prononçoit tel qu'il est, il sembleroit presque qu'on ne le prononceroit point du tout. Si on prononçoit, par exemple, *esperance*, au lieu *d'espérance*, il sembleroit, qu'on diroit *esprance*.

(*a*) On se sert des termes de l'Auteur où il semble y avoir une contradiction.

VII. Régle. La prononciation, parfaitement réguliere est celle qui s'observe en parlant en public ; & si on change quelque chose dans l'entretien ordinaire pour plus grande facilité, c'est toujours une licence qu'il faut prendre par conséquent avec quelque discrétion.





TRAITÉS DE LITTÉRATURE ET DE CRITIQUE.

PANÉGYRIQUE

De la Régence de Madame Royale MARIE-JEANNE-BAPTISTE de SAVOYE,

Prononcé dans l'Académie de Turin, le 13 Mai 1680. veille de la Majorité de son Altesse Royale.

MESSIEURS,

Il me semble que je ne sçaurois mieux reconnoitre l'honneur que vous me faites de me recevoir dans cette célébre

Compagnie, qu'en m'exposant à votre jugement, & en faisant tous les efforts dont je suis capable pour justifier votre choix. Je pense même que la coutume qui se pratique dans ces occasions, de vous remercier publiquement, n'a été introduite que dans la vue que je me propose, & comme pour éprouver par cet essai du talent de ceux que vous recevez parmi vous, s'ils méritent d'y être reçus. Mais, que puis-je vous dire qui vous plaise ? De quel innocent artifice pourrois-je me servir pour prévenir en ma faveur, & m'insinuer agréablement dans vos esprits ? Quelle matiere assez heureuse pourra soutenir la foiblesse de mon génie, & suppléer, par ses propres avantages, à ceux que je n'ai pas ? Tout ce qui se présente à mes yeux semble répondre à ma demande ; ce palais superbe, ces portraits sacrés, la magnificence de cet appareil, cette assemblée également choisie & nombreuse, tout ne parle ici que de votre auguste fondatrice ; tout semble y publier sa gloire. Et puisque c'est le plus juste & le plus noble soin dont vos cœurs puissent être occupés, je vous honore trop, Messieurs, pour

pour ne pas croire que c'eſt auſſi le ſujet le plus propre que je puiſſe choiſir pour m'attirer tout enſemble votre attention & votre bienveillance.

Et certes, Meſſieurs, à conſidérer la conduite de notre illuſtre régente, depuis ce jour à jamais déplorable qui ouvrit une carriere toute nouvelle à ſes vertus, il eſt difficile de juger laquelle mérite mieux nos hommages. La plus admirable de toutes, au ſentiment des anciens, eſt la modération d'eſprit dans une puiſſance ſans bornes. Comme ils ne connoiſſoient que les forces de la nature, ils ne pouvoient s'imaginer de l'innocence dans un état de fortune capable de corrompre la ſageſſe même. Ils croyoient ſi difficile d'avoir cette puiſſance, & de n'en pas abuſer, qu'ils la regardoient comme un grand malheur; témoin cet éloquent Romain qui conſidérant la proſpérité du premier des Céſars, (*) s'écrioit, *O le miſérable, qui peut faire mal impunément!*

Que ſi cette modération eſt toujours admirable, il faut avouer, qu'elle ne l'eſt jamais davantage, que loſqu'on ſeroit excuſable d'en avoir moins, que

(*) *Miſerum! cui peccare licet.*

quand elle eſt à l'épreuve des plus juſtes reſſentimens. Or, il eſt bien difficile de n'avoir à ſe plaindre de perſonne, quand on a tenu longtems la ſeconde place dans une cour, avant que d'y remplir la premiere. Il s'eſt trouvé de tout tems auprès des princes des eſprits méchans & ſerviles, qui adorent leurs ſentimens les moins raiſonnables, qui épouſent toutes leurs fantaiſies, & ne faiſant aucun ſcrupule de déſunir ce que le ciel a joint le plus étroitement, ne ſongent qu'à s'attirer la bienveillance qui eſt due à ceux qu'ils en éloignent par leurs artifices. Comme la ſouveraineté eſt un caractere jaloux, que tout ce qui l'approche la bleſſe, & que rien ne la flate ſi délicieuſement que de rabaiſſer ce qui en approche le plus, ces malheureux réuſſiſſent aſſez ſouvent dans leurs lâches projets & leur faveur eſt d'ordinaire auſſi grande que leur complaiſance. Mais auſſi, à quoi ne ſont-ils point expoſés, quand il plaît au Ciel de changer la face de la terre, de précipiter dans l'ombre de la mort ce qu'ils regardoient comme éternel, & d'élever au faîte de la Toute-puiſſance ce qu'ils avoient méconnu ſi long-

tems ? Quel horrible revers pour ces miférables dans ces révolutions, mais plus doux toutefois qu'ils ne méritent, quand la malignité ou le Chriftianifme ne les fauvent pas ! Les exemples de ces revers font auffi fréquens que ceux des révolutions dont je parle, & le public apprend d'ordinaire les chagrins paffés des nouveaux Maîtres, par le châtiment de ceux qui ont été affez téméraires pour leur en donner.

Je ne mettrai point ma bouche dans le Ciel. Je vous laiffe, Meffieurs, à fçavoir fi l'héroïque perfonne qui vous affemble dans ces lieux, a été exemte des douleurs qui font fi ordinaires à celles de fon rang & de fon fexe. Mais je fçai bien, qu'à juger par les apparences, on diroit qu'elle n'avoit point eu de matiere de reffentiment, puifqu'elle n'en a point témoigné : elle a ufé du pouvoir fuprême, comme fi elle n'avoit jamais eu de fujet d'en abufer.

Que n'avons-nous point dû attendre, Meffieurs, d'une domination qui a commencé par la pratique de la plus difficile des vertus chrétiennes ? Notre efpérance n'a pas été trompée. Comme fa générofité ne fut pas un effet de foi-

bleſſe, ni de nonchalance, elle ſe rendit bientôt auſſi recommandable par le bien qu'elle fit, que par le mal qu'elle ne fit pas : à voir de quelle ardeur elle ſe dévoua d'abord aux devoirs de la Royauté, il n'eſt pas étrange que les ſoins importans de l'avenir effaçaſſent de ſon ame le ſouvenir inutile du paſſé. Dans quel détail infini la défiance de ſa propre capacité ne l'a-t-elle point fait entrer, pour ſe garantir des erreurs où ſa bonté naturelle & ſon peu d'expérience ſembloient l'expoſer ? Quel eſt le malheureux dans ſes Etats qui n'ait pas été reçu à lui repréſenter ſes infortunes; Quelqu'un s'eſt-il plaint inutilement des perſonnes en qui elle ſe confioit le plus ? C'eſt à la fiction à prendre ſoin de ſe rendre vraiſemblable ; & la vérité, pour n'être pas croyable, n'en doit pas être moins publiée. Diſons-le donc, Meſſieurs, à la honte des ſiécles paſſés & à l'étonnement de la poſtérité, nous avons vu une jeune princeſſe, ornée de tous les dons de l'eſprit & du corps, qui peuvent détourner de l'application aux affaires, & inſpirer de l'attachement pour les plus nobles plaiſirs, ſe rendre

esclave de sa propre grandeur, sitôt qu'elle est devenue indépendante, s'engager au plus laborieux genre de vie que le moindre de ses ministres puisse mener, & ce qui est plus étonnant, y persévérer jusqu'à la fin de sa puissance, sans jamais se relâcher, ni se démentir. Parmi des occupations si continuelles, combien de beaux jours s'écouloient aussi tristement à son égard, que si la providence n'avoit pas soumis à ses Loix le plus agréable climat du monde? Toute la nature rit en vain au tour d'elle, pendant qu'elle travaille; & sa brillante cour jouit souvent des plus douces faveurs dont le Ciel, amoureux de la terre, puisse l'embellir, tandis qu'insensible à tant d'attraits différens, son génie infatigable la retient prisonniere au fond de son Palais, & lui fait trouver dans la seule satisfaction de remplir ses devoirs, toutes les délices dont elle se prive avec tant de rigueur. C'est du fond de ce Palais que sa main puissante conjure les orages qui pourroient troubler la sérénité de ces beaux jours; c'est de cette glorieuse retraite que sont sortis tant de nobles projets si heureusement exécutés,

tant de Loix nouvelles, de réglemens civils & militaires, si nécessaires & si sages, de travaux surprenans, de libéralités immenses, d'établissemens salutaires & magnifiques, entre lesquels celui de cette compagnie mériteroit une exagération particuliere, si le lieu où je parle, & l'avantage que j'ai d'y être reçu, ne rendoient suspectes toutes les louanges que je pourrois lui donner. J'abuserois, Messieurs, de l'attention dont vous m'honorez, si je voulois ne rien oublier de tout ce que je pourrois dire, souffrez que je me borne dans un sujet si vaste, & que je laisse à votre éloquence tout ce qui passe la portée de mon foible talent-

Peu d'années après que la providence eut mis notre sort en de si belles mains, ce pays si renommé de tout tems par sa fertilité, se vit menacé du plus cruel des fleaux du Ciel, soit que nos crimes eussent fatigué sa patience, ou seulement que la fortune se plaise à faire naître des occasions proportionnées aux vertus extraordinaires. Elle ne pouvoit jamais faire paroître avec plus d'éclat la tendresse maternelle de notre régente pour son peuple, qui lui tient

lieu d'un fecond fils. La Rhétorique n'a point de couleurs qui puiffent exprimer les efforts incroyables de fon application & de fa prévoyance aux affreufes approches de ce monftre fans yeux & fans oreille, la faim qui s'avançoit à grands pas pour nous dévorer. Non contente de prodiguer avec joie les tréfors que fon économie fembloit avoir réfervés pour cet heureux ufage, le feu de fa charité pénétra jufqu'aux climats glacés, pour y chercher le reméde à nos maux, & nos yeux virent avec raviffement arriver des extrémités du Nord des vaiffeaux plus précieux que ceux que l'Inde voit partir de fes bords, chargés d'or & de pierreries. Dans l'attente de ces différens fecours, combien de fois, plus touchée de la difette publique, que le plus miférable de fes fujets; interrompit-elle les heures de fon repos pour s'inftruire du fuccès de fes foins? combien de fois celles de fes repas furent-elles troublées par cette royale inquiétude; comme fi elle eût eu honte de jouir de quelques commodités que fon peuple ne partageât pas avec elle?

Pour s'être fignalée avec tant de bon-

heur dans une rencontre si singuliere, son génie bien-faisant n'a pas dédaigné les occasions les plus ordinaires de s'exercer. Il est des malheureux pour qui les fleaux du Ciel ne cessent jamais, & dont la misére est d'autant plus digne d'attention, que leurs intérêts lui sont très-chers. Ont-ils jamais été soulagés d'une maniere plus convenable à la grandeur de celui qu'ils représentent aux yeux de notre Foi, que par la main généreuse qui a consâcré à leurs usages le plus superbe bâtiment d'Italie (*a*)? L'écriture dit que la Sagesse crie du haut des montagnes; mais la charité des Princes a bien plus de droit d'occuper ces lieux élevés, pour éclater à l'édification du public, & compenser en quelque sorte les scandales presque inséparables de leur condition. Peut-on les réparer plus hautement, qu'en érigeant une maison royale en hôpital, & sanctifiant, par l'indigence & la douleur, des lieux destinés pour toujours aux joies & aux pompes du siécle?

(a) *La Vigne de feu M. R. sur la Montagne de Turin, vis-à-vis du Valentin.*

Quelque

Quelque extraordinaire que soit ce monument de sa piété, il en est de bien plus glorieux. J'entens les victoires immortelles qu'elle a remportées sur les ennemis de notre foi dans ces vallées (*a*) malheureuses, que l'esprit d'erreur a rendu célébres, pour avoir été pendant les tems de son obscurité l'asile prétendu de son Eglise imaginaire. Ce que l'autorité, & le zéle armé de trois grands Princes, n'a pu faire durant plus d'un siécle, la réputation, la conduite, & la douceur de notre régente l'a fait en moins de trois ans : près de la quatriéme partie de ce peuple réprouvé a passé des ténébres à la lumiére sous ses auspices ; & les saints établissemens, qui sont l'ouvrage de ses libéralités, ont achevé d'affermir ce que la grace avoit édifié, & étendent tous les jours plus avant ses conquêtes.

Ce sont les seules ausquelles la sage ambition de notre régente lui a permis d'aspirer ; mais quelque précieuses & éclatantes qu'elles paroissent aux yeux même de l'Eternel & de ses Anges,

(*a*) *Luzerne*, *Angrogne &c.*

j'ose dire, & c'est le dernier effort de sa vertu, qu'elle est encore plus admirable par la gloire qu'elle n'a pas voulu acquérir, que par toute celle qu'elle a acquise.

Elle trouva toute l'Europe engagée dans une guerre la plus sanglante, & la plus impitoyable dont il y ait mémoire entre chrétiens. Quoique la discorde soit un monstre qui ne s'abbreuve que de sang, jamais elle n'en fut si avide, & depuis que l'industrie des hommes, fatale à eux-mêmes, inventa tant de nouveaux trépas inconnus à nos ayeux, elle n'avoit point encore produit d'effets si funestes, ni si violens. Que si la barbarie étoit parvenue à un excès si déplorable, si les peuples armés ne pouvoient étancher la soif cruelle qu'ils avoient de la vie de leurs ennemis, qui peut dire avec quelle rapacité le glaive dévorant consumoit tous les autres biens; Il absorboit dans une seule saison le fruit du travail & de la patience de plusieurs siécles, il engloutissoit la substance des royaumes & des républiques, & ravageant également le butin du Nautonnier, & l'espérance du laboureur, il trainoit

par-tout à sa suite, pour comble de malheur après tant d'autres maux, la pauvreté, pâle conseillere des crimes, triste fille de la discorde, & mere de la mort.

Au milieu de toutes ces horreurs, parmi tant de miséres diverses, cet état, cet heureux état, ceint des monts fameux qui l'environnent comme d'un rempart insurmontable au torrent d'amertume qui inondoit le reste de la terre, goutoit les douceurs d'une paix innocente ; quand la fortune, indignée d'un bonheur si rare, voulut tendre un piégé à la sagesse de notre régente, d'autant plus dangereux, qu'il sembloit que la gloire fût d'intelligence pour la séduire.

Un roi voisin, plus admirable par ses vertus que par son grand destin, emporté du torrent de sa prospérité, ne comptoit plus ses combats que par ses victoires, & le démon de la guerre, honteux d'avoir donné quelque relâche à ses ennemis, élevoit tous les jours de nouveaux trophées à sa valeur sur les débris de leur ruine. Comme c'étoit le plus ancien & le plus honorable allié de cette couronne, accoutumé dès sa

premiere enfance à vaincre & partager ses conquêtes avec elle, il sembloit que tant de grands succès la sollicitassent de joindre ses armes à celles de ce Héros, pour entrer, comme autrefois, en part de ses avantages, & de son triomphe. Jamais conjoncture ne parut si précieuse, jamais engagement si noble ne promit des suites si glorieuses & si certaines : déja la renommée ordinaire avantcouriere des grandes résolutions, remplissoit toute l'Europe de ce bruit important : & la voix publique, qui se régle par les apparences, composoit déja les armées, & nommoit les Généraux qui devoient étendre nos Frontieres.

Quelles furent vos pensées, illustre Princesse, dans une rencontre si délicate ? Qui put retenir, dans un pas si glissant, une ame aussi avide de gloire que la vôtre ? Comment, fites-vous, pour démêler la fausse d'avec la véritable à travers tant d'idées brillantes de victoires, de conquêtes, de prises de places, de gains de batailles, de chants de triomphe, de dépouilles, de captifs, de trophées, dont votre imagination fut nécessairement obsédée

dans cette incertitude ? Eſt-ce la ſuite des affaires qui vous a fait éviter d'entrer dans une carriere qui demandoit une application toute nouvelle ? Votre cour eſt un témoin continuel que votre eſprit n'a point de nourriture plus agréable. Eſt-ce l'ardeur d'amaſſer des thréſors, ou la crainte de les répandre ? Il n'y a pas apparence que vous épargnaſſiez pour accroître vos Etats, ce que la grandeur de votre ame vous fait jetter tous les jours au moindre ſujet qui s'en préſente. Peut-être que les autres gloires qui conviennent à votre ſexe vous occupent tellement, qu'elles vous rendent inſenſible à celles qui ne lui conviennent pas ? Et qui ne ſçait que les moins ordinaires ſont les plus délicieuſes, & que celles où il ſemble qu'on ne doit pas prétendre, flattent tout autrement les cœurs ambitieux, que celles qu'on ne peut leur refuſer ? Eſt-ce donc un effet naturel de l'humeur qui prédomine dans votre tempérament, de la froideur du ſang dont vous fûtes formée, une averſion héréditaire dans votre famille pour la guerre & pour les combats ? . . .

Il le faut avouer, Messieurs, à notre honte ; il se passe des choses dans les grandes ames, que nous ne sçaurions, ni expliquer, ni comprendre : en vain nous voudrions en juger par la connoissance que nous avons de leur naturel, elles ont des retours inconcevables qui confondent toutes nos idées, & qui nous font perdre leur trace, quelqu'application que nous apportions à la suivre. Que si cette irrégularité qui nous paroît dans leur conduite ne produit que des suites salutaires, n'est-il pas juste de reconnoître que c'est l'effet de quelque lumiere supérieure à celles qu'elles ont reçues en naissant ? Que la même providence qui les a élevés si haut sur nos têtes, les éclaire aussi de plus près, qu'elle n'a pas mis notre sort entre leur mains pour les abandonner à elles-mêmes. Oui, sage princesse, ce rare exemple de modération que vous avez donné dans nos jours à toutes les régentes à venir, l'héroique violence que vous fites en cette occasion importante à l'insatiable ardeur de gloire qui vous dévore, le combat que vous sentîtes alors dans votre ame, se faisoit entre l'Ange de

cet état, & vous. C'est lui qui forma votre oreille à tous les conseils ambitieux, ou flateurs, malhabiles, ou intéressés. Il vous fit comprendre que la paix est toujours le plus grand des biens, que la guerre n'est excusable que quand elle est nécessaire, que la vraie gloire d'une princesse chrétienne consiste à se vaincre elle-même, que le sang de ses ennemis lui doit être presque aussi précieux que celui de ses sujets, & qu'enfin si l'amour maternelle vous sollicitoit d'étendre la puissance de votre fils au-delà de celle de ses peres, votre sagesse & le bruit de ses vertus vous en ouvriroient bientôt des voies plus avantageuses, plus innocentes, & non moins glorieuses.

Me voici parvenu insensiblement au grand ouvrage de l'Héroïne dont nous célebrons les louanges. J'appelle ainsi l'heureux projet de l'alliance qui doit joindre l'une des plus nobles couronnes de la chrétienté à celle sous laquelle nous vivons contens depuis tant de siécles. Je laisse aux Spéculatifs, qui, considérant d'un œil profond l'état présent de l'europe, croient en pénétrer les conséquences, à expliquer les

utilités réciproques de cette union. Je laiſſe aux ſujets à venir de notre maître à exagérer l'excellence du choix de leur reine. Toute la terre, qui admire la force de ſon génie dans les événemens ſinguliers dont la providence a voulu diverſifier ſon illuſtre vie, regarde cette derniere affaire comme le chef-d'œuvre de ſa conduite. Il eſt donc inutile que je joigne ma voix à tant d'autres, pour ne dire que les mêmes choſes qu'elles chantent ſi hautement, je me retranche à ce qui me paroît de plus en plus important, & connu ſur ce ſujet ; je veux dire, Meſſieurs, à examiner quelles diſpoſitions la nature a miſes dans notre jeune ſouverain, pour ſoutenir dignement le fardeau que la fortune lui préſente.

Il eſt bien glorieux, qui peut le nier ? de ſe voir offrir une couronne. Que peut ſouhaiter de plus avantageux un prince né pour de grandes choſes, que d'apprendre qu'un des plus renommés & des plus hardis peuples du monde brigue l'honneur de vivre ſous ſes loix, avec la même ardeur qu'il défend ſa liberté depuis tant d'années ? Quoi de plus délicieux pour un cœur

fenſible que de ſçavoir que ſon nom eſt révéré ſi généralement dans un empire, qui unit les extrémités du vieux monde avec celles du nouveau ? Cependant cette deſtinée ſi éclatante ne ſeroit qu'un piége magnifique, ſi elle n'étoit pas accompagnée des dons du ciel, néceſſaires pour la remplir. En vain la ſplendeur d'une origine héroïque attireroit à un prince les hommages de tout l'univers, ſi la faveur d'un ſort ſi rare n'étoit pas ſoutenue en lui par des vertus extraordinaires.

Je ne ſçai ſi l'amour exceſſif qui eſt naturel à notre nation pour ſes princes ſéduit mon jugement, & me fait ſentir ce qui n'eſt pas. Mais, ou toutes les lumiéres, qu'une étude aſſez obſtinée & quelque connoiſſance du monde peuvent donner, ſont trompeuſes, ou j'apperçois dans notre jeune maître des qualités proportionnées à ſa fortune. On a dit, il y a longtems & avec raiſon, qu'il eſt difficile de louer un enfant. Comme les maniéres ordinaires de cet âge ſont beaucoup plus ſenſibles que les ſignes qu'il donne de l'avenir, elles frapent auſſi beaucoup plus

vivement, & l'on ne juge presque des jeunes gens que par elles. Cependant ces maniéres ne peuvent rien signifier de précis, puisqu'elles sont communes à tous : au contraire, ces signes, tout obscurs & légers qu'ils paroissent, étant divers selon les divers naturels, sont très-infaillibles & très-certains. Sur cette confiance, je ne crains point d'exposer l'honneur de mon discernement en publiant hautement ce que je pense du successeur de tant de Héros, & ce que j'en attens. Jamais digression ne fut plus naturelle, & l'on ne m'accusera pas de sortir de mon sujet, puisque l'esprit de Dieu même a dit, que le fils vertueux est la joie de ses parens. Je ne dirai rien de lui, Messieurs, que vous ne sçachiez tous mieux que moi, rien qui ne soit connu généralement de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher : cependant je l'avoue de bonne-foi, c'est une étrange entreprise que celle que je fais ; & le fleuve célebre qui baigne nos superbes remparts n'a point vu de témérité comparable à la mienne depuis ce jeune présomtueux qu'une ambition trop déréglée fit précipiter dans ses eaux.

Si la beauté n'avoit point de pouvoir ſur les eſprits, la philoſophie auroit raiſon de ne la pas mettre au rang des biens ; mais, puiſqu'elle nous prévient avec tant de force & de douceur, & que la plus farouche ſageſſe s'efforce ſouvent en vain d'y réſiſter ; il ne faut pas s'étonner que les plus éclairés des anciens en ayent fait une eſtime ſi extraordinaire, & qui l'ayent regardée comme une qualité preſque néceſſaire dans un Héros. Ce fut-elle qui garantit Cyrus naiſſant de la barbare ſuperſtition, qui pourſuivoit ſon innocente vie, qui le fit reconnoître depuis pour l'héritier de ſon perſécuteur, & qui lui attira enſuite cet amour ſi général & ſi tendre des peuples & des armées, avant qu'il pût le mériter par ſa valeur. Ce fut elle qui tint lieu à Auguſte de toutes les qualités admirables, que ſon oncle ne put pas lui laiſſer avec ſon illuſtre nom ; & pour éviter un détail inutile on trouvera, peu de grands perſonnages dans les ſiécles héroïques, qui n'ayent pas été conſidérés par elle avant que de l'être par leurs vertus.

Qu'il me ſoit donc permis, après

de si grands exemples, d'admirer le rayon divin qui brille avec tant d'éclat sur le visage, & dans toutes la personne de notre jeune souverain; cet air noble, fin & délicat; cette vivacité ingénieuse qui n'a rien de rude, de léger, ni d'emporté, cette physionomie haute, sérieuse & rassise qu'on lui voit prendre dans les fonctions publiques, & qui donne un nouveau lustre aux graces naïves de son âge; enfin l'agrément inexprimable que le ciel a répandu dans toutes ses actions, qui le rend le centre des cœurs aussi bien que des yeux dans les assemblées & les cérémonies, qui le distingue beaucoup plus que le rang qu'il y tient; & dans lequel on entrevoit toujours pour dernier charme un fond de bonté, de droiture, de discernement, & de raison qui se découvre tous les jours de plus en plus dans tous ses sentimens, & toutes ses inclinations.

Qui le croiroit, Messieurs! A quatorze ans sa parole est un gage inviolable, sa bouche ne sçait point le secret de son cœur, & le moindre doute d'avoir failli, suffit pour troubler son repos. Les personnes qui lui plaisent le plus

lui deviennent odieuſes ſi tôt qu'elles ceſſent d'être innocentes : loin de cette lâche complaiſance qui juſtifie les crimes quand le criminel eſt agréable, il eſt le premier à les condamner comme à les découvrir, & il a d'autant meilleure grace à remarquer les défauts des autres, qu'il n'eſt pas aveugle pour les ſiens. Jamais philoſophe conſommé dans l'étude de la ſageſſe ne ſe rendit une juſtice ſi rigoureuſe, il les reconnoît avec une franchiſe vraiment royale autant de fois qu'on les lui repréſente ; il ne s'en excuſe que ſur ſa jeuneſſe, dont en effet ils ſont inſéparables, & peut-il s'engager plus fortement à les ſurmonter, qu'en les rejettant ſur une cauſe qui diminue tous les jours ? Vous le ſçavez, ô la plus heureuſe des meres ; & ſi la prudence vous a empêché juſqu'ici de vous abandonner en ſa préſence aux mouvemens de tendreſſe & d'admiration que ſes ſentimens ſi raiſonnables vous inſpiroient, il n'eſt pas juſte de cacher plus longtems cette merveille à vos peuples : & je ne crois pas pouvoir mieux reconnoître qu'en la publiant l'honneur que vous m'avez fait de me l'apprendre.

A le voir se juger lui-même si sévérement, ne croiroit-on pas qu'il a toutes les imperfections de son âge & de sa qualité ? Ses entretiens les plus libres n'ont pourtant rien de malhonnête, de désobligeant, ni de bas ; on n'y remarque ni distraction, ni égarement, & son silence est souvent plus expressif que la parole ne sçauroit l'être Ce même esprit regne dans tous ses divertissemens ; on n'y voit jamais rien de violent. Le jeu, qui découvre tant de vices cachés dans les autres jeunes gens, ne marque en lui que des vertus ; ni le chagrin de perdre, ni le plaisir de gagner ne peuvent lui faire passer les bornes qu'il se prescrit lui-même en s'y engageant ; on ne lui voit ni ardeur, ni mépris pour ce métal dangereux, dont si peu de princes sçavent user avec temperament il y oublie si bien qu'il est le maître des autres, qu'on diroit que ce sont autant de rois. Ce que j'y trouve pourtant de plus estimable, c'est qu'il le quitte aussi facilement qu'il y entre, il ne se fait point une affaire d'un passe-tems, & tout ce qui l'occupe ne le possede pas. O ui, Messieurs, la prompti-

tude avec laquelle on le voit ſe recueillir au milieu des plaiſirs pour paſſer aux occupations ſérieuſes qui ſe préſentent inopinément, eſt une eſpéce de prodige plus ſurprenant que les métamorphoſes des fables, ce n'eſt plus le même d'un moment auparavant; cependant, il ne paroît en lui ni impatience, ni contrainte, & ſi l'on veut croire que ſon naturel ſouffre quelque choſe dans ces rencontres, c'eſt aſſurément le plus diſcret, le plus docile, & le plus fort qui fut jamais.

Qui pourroit expliquer toutes les conſéquences d'un caractere ſi vigoureux? C'eſt à votre pénétration, Meſſieurs, à les démêler. Vous jugez mieux que moi, qu'un eſprit qui ſe ramene à lui-même ſi aiſément, & ſi naturellement, n'eſt pas capable de s'égarer jamais, ni par précipitation, ni par négligence; qu'il ne peut être ni ſéduit par la ſurpriſe, ni vaincu par l'importunité; qu'on ne doit rien attendre de ſes premiers mouvemens.

Voilà, Meſſieurs, quels ſeront les fruits des ſemences que nous admirons. Mais qui peut nons aſſurer qu'un eſpoir ſi doux ne ſera point trompé? Quel-

que extraordinaire que ſoit l'aſſemblage des qualités admirables que je viens de repréſenter, le dirai-je, à la honte de la nature humaine? Il n'en eſt point de ſi louable nide ſi pure, que la flaterie ne puiſſe corrompre par ſon ſouffle mortel, point qui ſoit à l'épreuve d'un venin ſi ſubtil & ſi délicieux. Serions-nous deſtinés à la douleur cruelle de voir tant de diſpoſitions magnanimes devenir la proie de quelque langue ſervile? de voir démentir des commencemens qui promettent de ſi grandes ſuites? Non, Meſſieurs, le ciel ne prodigue point en vain les plus chers de ſes dons, pluſieurs ſiécles s'écoulent avant qu'il en raſſemblé autant ſur une tête; il n'abandonne pas ſes faveurs les plus tendres à la contagion du commerce des hommes ſans de puiſſans préſervatifs. Du même regard amoureux dont on il a répandu des lumiéres ſi précieuſes dans l'ame de notre aimable ſouverain, pour comble de faveur il lui a inſpiré en même tems une averſion invincible pour la louange même la plus juſte & la plus modérée. Ce n'eſt point un effet de la pudeur naturelle à ſon âge, le bien qu'on dit
de



de lui en sa présence lui déplaît, mais il ne l'embarrasse pas, & l'indignation qui paroît aussitôt sur son visage n'a rien qui ressemble à la honte. C'est une juste défiance où la raison l'a mis de la sincérité des hommes, une persuasion intérieure de malheur de sa condition, & du peu de commerce qu'elle a avec la vérité. La gloire lui fait souffrir avec peine en public les avis sur sa conduite, qu'il reçoit avec reconnoissance dans le particulier ; mais nul tems, nul lieu, nulle occasion ne peuvent lui faire agréer la louange, & depuis l'excellent & sage gouverneur que l'amour maternel lui a choisi avec tant de discernement, jusqu'au moindre de ses officiers, personne n'oseroit ni lui applaudir, ni l'approuver. Qui pourra donc, ô prince merveilleux, vous ravir les trésors de sagesse & de bonté dont la providence a remplie votre jeune cœur, si la flaterie ne les dissipe pas ? Quel piége peut-on tendre à votre vertu, que vous ne découvriez aussi-tôt, si l'amour de la louange ne vous aveugle pas ; cet amour qui a deshonoré tant de grands personnages, qui est la foiblesse de tous ceux qui n'en ont point.

Des qualités moins eſtimables firent dire autrefois que la Macédoine étoit un trop petit royaume pour Alexandre. Ce ſont auſſi ces heureuſes diſpoſitions, princeſſe incomparable, & non pas la prévention aveugle & groſſiére que la chair & le ſang forment dans l'eſprit de la plûpart des meres; qui vous ont donné pour ce cher fils les grandes vues que vous avez exécutées avec tant d'applaudiſſement: Quel plaiſir! quelle gloire pour vous! dans ce jour ſolemnel où la loi de l'état lui permet de régner déſormais par lui-même, de le voir ſi aimable & ſi vertueux & de pouvoir lui dire: « Je ne me
» vante point de l'heureuſe naiſſance
» que je vous ai donnée, vous la de-
» vez bien plus à la faveur du ciel,
» qu'aux vœux impuiſſans que je for-
» mois pour en obtenir un fils fait com-
» me vous. Je vous remets vos états
» auſſi paiſibles & auſſi entiers que je
» les ai reçus, peut-être même plus
» floriſſans; mon devoir m'y obligeoit;
» c'eſt à vous de vous en ſouvenir,
» à moi de l'oublier. Mais ce que vous
» ne devez ni à votre puiſſance ni à
» mes obligations, & dont la plus fé-

» vere sagesse me permettoit de me
» glorifier, mon amour & mes soins
» vous appellent à la succession d'une
» couronne des plus considérables de
» l'europe ; & si le trône de vos peres
» ne vous paroît pas assez élevé pour
» la hauteur de votre courage, si tout
» le sang illustre dont nous sortons réuni
» de tous côtés dans vos veines vous ins-
» pire aussi toute leur ambition, si la
» fierté héroïque qui brille dans vos
» yeux dédaigne les bornes de leur an-
» cien partage, voilà de quoi la sou-
» tenir. »

Quelque haut qu'on remonte dans l'histoire, Messieurs, on trouvera peu de meres qui ayent pu tenir un semblable langage ; les destinées réservoient cette gloire toute nouvelle à nos jours ; & nulle autre ne la peut égaler. Qu'on loue donc, qu'on admire la grande, l'incomparable Marie ; non point pour tout ce que les yeux du corps découvrent en elle de plus digne d'admiration ; pour cet heureux assemblage de douceur & de fierté, que le cœur sent beaucoup mieux que la bouche ne l'exprime ; pour cet attrait invincible, ce charme secret qui

fort de toute sa merveilleuse personne, auquel les poëtes païens reconnoissoient jadis le sang des dieux. Digne fille d'un héros formé de la main des graces; & dont les agrémens sont encore aussi célébres que la valeur; ce n'est pas par ces avantages périssables que la postérité jugera de vous, c'est par votre bonté, qui est immortelle, que rien ne sçauroit vous ravir, qui vous a fait sacrifier votre repos, votre santé, votre gloire même au bien de vos peuples; qui a partagé toute votre ame entre eux & votre auguste fils. Célébrons donc, bénissons à jamais cette bonté, par qui les princes ressemblent bien mieux à l'Eternel, dont ils sont l'image, que par leur grandeur qui n'est que misere devant la sienne; publions-là si hautement, que les peuples les plus éloignés ne l'ignorent pas: que le bruit en retentisse par toute la terre; rendons-là aussi illustre qu'elle nous rend heureux, aussi connue qu'elle est aimable. Oui, Messieurs, il n'appartient qu'à la bonté de se faire véritablement aimer. Que la hardiesse de cette expression n'allarme point votre respect; l'amour n'est pas moins

de l'eſſence du culte parfait, que l'admiration ; & le Soleil, dont les rayons ſont la vie & la mort de toutes choſes, n'a point encore exterminé les peuples entiers qui l'adorent. Uniſſons donc nos cœurs & nos eſprits, pour rendre d'une commune voix les hommages qui ſont dûs à la vertu la plus pure que la fortune ait jamais couronnée ; pour élever des monumens éternels à la gloire de la meilleure & de la plus heureuſe des Meres.

LETTRE

Sur l'Etude & ſur les Sciences.

LE plus ſçavant de tous les hommes, après une étude & des méditations de toute ſa vie, n'oſera pas, s'il eſt ſage, me propoſer l'explication de quelque Phénomène que ce ſoit, comme véritable ; il me la donnera ſeulement comme poſſible : & il eſt très-vraiſemblable que dans tous les ſyſtêmes poſſibles, pas un n'eſt réellement véritable. Quelle illuſion d'étudier

toute sa vie pour ne sçavoir que ce qui pourroit être !

La philosophie est, dit-on, dans ce siécle le plus près de sa perfection. L'on est cependant aujourd'hui plus convaincu que jamais, que tout ce qu'on nous débite ne sont que des jeux d'imagination, plus ou moins heureux; mais toujours très-faux, ou pour le moins très-incertains.

Il y a trente ou quarante ans, dit un fameux moderne dans une Epitre dédicatoire à une Dame, *que je philosophe, fort persuadé de certaines choses, & voilà que je commence à en douter. C'est bien pis, il y en a dont je ne doute plus, désespéré de pouvoir jamais y rien comprendre.*

Les ignorans sentent qu'ils sont ignorans, sans réflexion. Les sçavans sçavent par démonstration qu'ils ne sçavent rien. C'est tout ce qu'ils ont par-dessus les autres.

C'est une grande question qui n'est pas facile à décider, si les sciences sont plus utiles, ou plus nuisibles à la religion & à l'état ? Elles servent à attaquer & à défendre l'une & l'autre.

Un habile homme disoit l'autre jour, que le monde n'étoit aujourd'hui si

corrompu, que parce qu'il étoit trop éclairé. On lui prouva que c'étoit au contraire parce qu'il ne l'étoit pas assez : la médiocrité sur ce point est dangereuse.

La plus grande ignorance est souvent déguisée sous la plus insolente présomption. Combien peu de gens sont capables de la découvrir, quand elle est artificieusement voilée ? Combien d'ignorans sont crus sçavans sur leur parole ? Combien de sçavans ignorés par leur modestie ?

On se moque aujourd'hui des sçavans de profession, & l'on s'en est toujours moqué. Sont-ils en effet ridicules, où l'ignorance publique a-t-elle trouvé cette ressource pour s'autoriser ? En professant l'ignorance, mérite-t-on moins la raillerie, qu'en professant la science ? La multitude est pour l'ignorance, & les sçavans auront de la peine à avoir justice.

Un Chymiste, entêté de sa pierre philosophale, méprise tout ce qui n'a pas de relation à ses fourneaux & à son mercure. Un Astrologue, prévenu de la vertu des influences célestes, n'estime que les observations sur les divers

aspects des planettes. Un Logicien, rempli de termes embarrassans de l'école, est charmé d'un sophisme bien finement proposé. Il est pourtant vrai que tous les autres hommes méprisent, & les fourneaux du Chymiste, & les aspects de l'Astrologue, & les sophismes du Logicien. Rien au monde n'est si inutile, ni si faux. Ce sont pourtant ce qu'on appelle les sçavans.

Qui dit Docteur, ne dit pas toujours un homme docte, mais un homme qui devroit être docte. L'étude est le métier d'un Docteur; mais tout le monde ne fait pas son métier

Les Jésuites devroient tous être extrêmement sçavans. On ne reçoit parmi eux que des esprits heureux & choisis. Ils étudient sans cesse, & l'on veille sur leur étude. Je suis surpris qu'il s'en rencontre quelques médiocres.

Un livre devient estimé du jour de sa défense. Combien seroient restés dans leur obscurité naturelle, si la défense ne les en eût tirés? Combien d'inutilités & de sotises, faut-il lire dans Rabelais, pour trouver un bon mot? Il est vrai que ce mot est bon; mais on l'achete bien cher, puisqu'il faut

faut lire souvent trente feuilles pour le trouver.

On parle depuis longtems, dans la république des lettres, de certaines gens qu'on appelle Plagiaires. C'est une race, dit-on, qui ne finit point parmi les auteurs. Quelque soin qu'on prenne de les couvrir de honte, ils se montrent toujours avec effronterie, leurs larcins sont marqués à chaque page des écrivains chagrins & critiques; & l'on ne cesse de demander justice contre eux, sans qu'on puisse obtenir l'abolition de cette secte.

Je voudrois pourtant, qu'avant toutes choses on convînt de la définition de Plagiaire. Si l'on en étoit convenu, on trouveroit peut-être trop de gens dans les termes de la définition ; ou l'on auroit intérêt d'en mettre si peu, que ce ne seroit pas la peine de s'en plaindre.

Les incertitudes de la philosophie ne sont guéres plus grandes que celles de l'histoire ; & ceux qui l'ont beaucoup lue, disent que l'on accommode l'histoire à peu près comme les viandes dans une cuisine. Chaque nation les apprête à sa maniere ; de sorte que la même chose est mise en autant de ra-

gouts différens, qu'il y a de pays au monde ; & presque toujours on trouve plus agréables ceux qui sont conformes à sa coutume.

Il faut être fort simple, dit un bel esprit, pour étudier l'histoire avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est passé : c'est bieu assez qu'on sçache ce qu'en ont dit tels ou tels auteurs ; & ce n'est pas tant l'histoire des faits qu'on doit chercher, que l'histoire des opinions & des relations.

De toutes les sciences, il n'en est peut-être point qui soit si méprisable que celle des langues. Les hommes sont cependant si vains, qu'ils s'en applaudissent extrêmement. C'est assurément celle sur laquelle les ignorans se rendent le plus de justice ; ils sont convaincus qu'ils l'ignorent ; tandis qu'ils doutent de leur entiere ignorance sur tout autre article, & ce n'est pas la moindre raison qui fait admirer ceux qui la possedent.

Un homme, que son application trop violente à l'étude a fait malade, & que le peu de soin qu'il a eu de ses affaires a réduit dans une grande pauvreté, vit tristement parmi des personnes qui le négligent ou le méprisent ; (c'est le

fort ordinaire des gens de lettres ;) cet homme d'ailleurs, eſt bien dans l'eſprit d'une douzaine de ſçavans Anglois, Allemands, Italiens, dont les uns parlent de lui avantageuſement dans les pays étrangers, les autres citent ſes ouvrages avec éloge ; mais ces louanges, qui à peine viennent juſqu'à lui, le délivrent-elles de ſes maladies, lui donnent-elles de quoi diner, le garantiſſent-elles des incommodités qu'il ſouffre?

La demangeaiſon de faire des Livres eſt fort fréquente aujourd'hui ; bien des gens veulent avoir le plaiſir d'être auteur ; & ce plaiſir leur tient lieu de tout. Le public doit moins craindre d'eux, que de ces autres qui compoſent pour vivre : il n'eſt rien de ſi mauvais, qui ne ſorte de ces auteurs. Ils n'ont pas le tems, ni de travailler ni de corriger leurs ouvrages ; & quelque ſtériles qu'ils puiſſent être, il faut qu'ils trouvent de la matiere. Baudouin & Du Ryer travailloient à trente ſols la feuille pour leurs traductions, & à quatre francs le cent pour les grands vers, & quarante ſols pour les petits ; c'étoit-là leur marché avec leur Impri-

meur. Telles gens sont de vrais insectes du Parnasse.

La dispute sur la préférence qu'on doit donner aux anciens, ou aux modernes, est plus vive que jamais : chacun des deux partis se soutient par des raisons excellentes, & par des exemples merveilleux ; & il n'y a pas lieu d'espérer que l'un céde à l'autre. Il y auroit pourtant un juste milieu à prendre, entre l'adoration que quelques-uns ont pour les anciens, & le mépris de quelques autres. On ne doit point chercher vainement un ridicule dans les harangues de Cicéron & de Démosthéne. Ce ridicule ne s'y trouve point, & ne peut être que dans l'opinion de ceux qui croyent l'y trouver. Mais on doit avouer que l'importance des matieres, la liberté de la République, le concours infini des auditeurs, la plûpart d'une considération très-élevée, outre le goût particulier de leur siécle, qui avoit d'autres usages que les nôtres : tout cela donnoit à l'éloquence des beautés qu'elle ne sçauroit avoir aujourd'hui. Rendons cependant justice à nos prédicateurs, & à nos avocats ; & reconnoissons que

quelques-uns parmi eux méritoient d'être nés dans un tems où l'éloquence rendoit quelquefois un homme le premier de la terre.

LETTRE

Sur l'Utilité des Sciences.

A Mr le C. D. B.

QUOI qu'on en veuille dire, Monſieur, les Sciences ſont utiles & néceſſaires ; & ceux qui ſoutiennent le contraire avec tant d'opiniâtreté, ont apparemment leur ignorance à juſtifier.

Alexandre étoit ſçavant juſqu'à être jaloux de la philoſophie, qu'il croyoit qu'Ariſtote vouloit proſtituer au public.

Céſar ſe fit repréſenter ſur un Globe, avec une épée d'une main, & un livre de l'autre, avec cette inſcription, *Ex utroque Cæſar.*

Scipion le grand fit, dit-on, les comédies qu'on a attribuées à Térence.

Alaric, parmi les Barbares, ſcandaliſe ſes ſoldats par ſon érudition.

Tamerlan, parmi les Scytes, joignoit à une haute connoissance d'Astronomie tous les mysteres de la philosophie Zoroastrienne.

Et jusques chez les Turcs, à qui la science a été interdite, Mahomet II. avoit le génie le plus cultivé & le plus universel de son tems.

Tous les Romains de qualité alloient étudier à Athénes. Cicéron devint consul par son éloquence. L'Aréopage gouvernoit la république à Athènes ; & Denys même le Tyran mendioit souvent par des voies indignes des approbations pour ses ouvrages.

Tant de grands hommes, qui font l'admiration de leur postérité, doivent entrainer tout le monde dans leur sentiment.

Les loix des Parthes, & les sentimens de quelques princes extraordinaires, sont de foibles autorités. Pyrrhus, roi d'Epire, avouoit que l'éloquence de Cineas lui avoit plus servi dans ses guerres, que la force de ses soldats : & Philippe de Macédoine disoit ordinairement, qu'il avoit plus de peine à faire taire la sçavante Athénes, qu'à dompter l'invincible Sparte.

Mais, si tout cela ne peut rien sur l'esprit de ceux dont vous me mandez l'obstination, demandez-leur, Monsieur, je vous prie, comment ils pourront faire la guerre sans la Géographie, & sans cette partie de la Géométrie, qui sert à fortifier les places & à les défendre.

On ne sçauroit faire obéir les peuples, sans le secours de l'éloquence, qui, selon un moderne, est l'unique tyrannie que le prince puisse justement exercer sur ses sujets.

La navigation seroit imparfaite, sans le secours de l'Astronomie : cela est incontestable.

On ne se passe pas aisément d'Arithmétique, quand on a de grands comptes à faire. Et quoiqu'il faille avouer qu'il y a plusieurs recherches de simple curiosité, & que les plus inutiles sont celles auxquelles on s'attache d'avantage, cela ne détruit point en général l'utilité des sciences.

Je veux cependant que ces Messieurs négligent toutes ces raisons. Ne leur arrive-t-il jamais de se lasser du grand monde ? Ne sont-ils pas bien-aises quelquefois de se retirer de la cohue ? Et ne sont-ils pas obligés souvent, ou par

le hazard, ou par la néceſſité de leurs affaires, ou par des diſgraces imprévues, d'être dans la retraite & dans la ſolitude ?

Quel avantage, pour un homme en cet état, de pouvoir ne pas s'ennuyer ? La ſeule lecture peut donner cet avantage. On y trouve un plaiſir vif, en tout tems, en tous lieux, indépendamment de tout le monde. C'eſt un bien préférable ſans doute à beaucoup d'autres qu'on eſtime davantage, faute de conſidération.

On prend du plaiſir en s'inſtruiſant : on remplit ſon eſprit de lumiere & de connoiſſance, ſans y penſer ; on joint à une Science haute & ſublime une volupté vive & touchante.

On a beau dire, que le monde ſeul eſt le grand livre dans lequel il faut étudier. Le monde polit, mais il n'inſtruit point : & c'eſt orner un phantôme, que de vouloir polir un ignorant.

J'avoue que toutes les Sciences ne conviennent pas à toutes ſortes de perſonnes ; mais j'oſe avancer que la guerre eſt peut-être la profeſſion dans laquelle on doit raſſembler plus de diverſes connoiſſances.

Feu Monsieur le prince étoit le premier capitaine de son siécle. Je ne sçache personne qui puisse lui contester qu'il n'en fût pas le plus sçavant. La délicatesse de son génie étoit extrême ; & il n'avoit acquis cette connoissance parfaite des esprits & des caracteres qu'il possédoit entiérement, que par de longues études, & des lectures infinies, qu'il avoit jointes à un naturel d'ailleurs capable & disposé heureusement pour toutes sortes de choses.

Je n'ose pas vous dire, Monsieur, que vous pouvez vous donner vous-même pour exemple à ces Messieurs, qui sont assez de vos amis, pour devoir vous connoître. Ils trouveroient, s'ils prenoient la peine de réfléchir, que tant d'actions héroïques que vous avez faites en tant de négociations difficiles que vous avez heureusement terminées, ne sont pas le simple ouvrage du naturel & de la conversation. Votre modestie ne me permet pas de mettre ces tableaux dans leur jour, qui sont pourtant les preuves les plus convaincantes que vous puissiez leur fournir



LETTRE

Sur les Auteurs Anciens.

A MR D. S. A.

ENCORE une fois, Monſieur, j'avoue que les anciens ne ſont pas par-tout ſans défauts ; & je conviens que les plus excellens parmi eux n'en ſont pas exemts, bien loin de les admirer dans tous leurs ouvrages. Je confeſſe qu'ils ſont ſouvent tombés dans des fautes, dont les modernes médiocres ne ſeroient pas capables ; mais, après cet aveu, ſouffrez au moins les louanges qu'ils méritent.

Je conviens de bonne foi qu'il y a je ne ſçais quel galimathias dans les odes de Pindare ; &, dans l'idée que je me ſuis faite, un ouvrage Pindarique ne ſignifie guéres autre choſe qu'un ouvrage obſcur & élevé. Mais auſſi, quelle ſublimité par-tout dans ce Poëte ! Quelle élévation dans les penſées, & dans les expreſſions ! C'eſt un modéle pour le genre élevé, qu'il eſt

pourtant dangereux de vouloir imiter.

J'avoue les extravagances qui nous paroiſſent dans l'Iliade, j'avoue les groſſiertés. Les Héros y ſont peu polis & peu magnifiques, les Dieux n'y ſont ni grands, ni raiſonnables, il n'y a pas aſſez de dignité, ni de vraiſemblance. Mais auſſi quelle vaſte étendue de génie ! Quelle Poëſie, quelles expreſſions, quel art dans les caractères toujours ſoutenus, quelle nobleſſe même en certains endroits ; & cela pour le premier en ce genre !

Je condamne ſans difficulté les ordures d'Ariſtophane, leſquelles étoient pourtant les défauts du tems, plutôt que du Poëte, forcé à ſe conformer à la coutume de ſon ſiécle, & au gout populaire de la ville où l'on repréſentoit ſes comédies. Mais auſſi, quelle ſatyre, quelle morale, quelle variété ! Et il falloit bien qu'il fût eſtimé dans Athénes, puiſqu'il eut le pouvoir de perdre Socrate, ce Dieu, s'il faut ainſi parler, & ce génie tutélaire de la Gréce : exemple terrible du pouvoir d'un Comique dans une république la plus polie qui ait jamais été.

Il y a dans Térence une trop grande conformité de caractere. C'eſt toujours un valet fripon, un vieillard avare, & une courtiſane adroite. Tous ſes Poëmes ſont ſur cet article les mêmes : point de variété, point d'incident agréable, peu de paſſion, & encore moins de morale. Plaute, qui lui eſt inférieur en toute autre choſe, l'emporte ſur lui pour l'invention & les incidens dont ſes comédies ſont remplies. Le ſeul Amphitryon accommodé de nos jours à notre théatre nous donne l'idée de cet agréable Poëte. Mais l'on doit auſſi avouer qu'on ne ſçauroit trouver ailleurs un naturel plus exact & plus poli que celui qui régne partout dans Térence, des expreſſions plus touchantes & plus appropriées. Ses caracteres ſon unis, mais toujours ſoutenus : ſes penſées fines & recherchées ; & les connoiſſeurs aſſurent que ſa latinité eſt la plus pure que nous ayons. Pour le moins on y remarque certain tour de qualité, qui a contribué à faire croire que Scipion & Lelius ſe ſervoient de ſon nom pour donner au public leurs ouvrages.

Je ne ſçaurois diſconvenir des Anachroniſmes de Virgile dans ſon Enéide

ni des fadeurs qui s'y rencontrent quelquefois. On trouve que son héros n'est pas assez héros, s'il est permis de parler ainsi ; mais on sçait qu'il l'accommodoit au caractere d'Auguste, homme paisible & peu bruyant. Nous trouvons dans ce Poëme des manieres qu nous paroissent extraordinaires ; mais c'étoit la faute de son siécle ; où, peut-être, c'est la faute du nôtre, de ne pas gouter des usages qui paroissoient si délicats pour lors : &, en passant, il est bon de remarquer que personne ne se trouve hors de la prévention. Tout n'est pas fini dans l'Enéide ; mais on sçait que c'est la faute de la mort précipitée du poëte. On a trouvé aussi qu'il y avoit un peu trop d'imitation ou de ressemblance avec l'iliade. Mais aussi en échange, quel ordre, quel arrangement, quelle majesté, quelle poësie, quelle élocution, quelle proportion entre les sujets & les expressions! C'est, sans contredit, ce que nous avons de plus beau dans le genre héroïque.

Il faut avouer qu'il y a des plaisanteries froides & puériles dans Cicéron. On y trouve des véhémences &

des emportemens hors d'œuvre, des louanges de soi-même extraordinaires & peu modestes, & une certaine monotonie que quelques modernes ont reprise; l'*esse videatur*, dont parle Montagne. Il faut aussi convenir qu'il a marqué beaucoup de foiblesse en certains endroits, & que l'on ne lui a pas reproché sans raison une prolixité asiatique, qui rendoit ses discours moins forts & moins nerveux.

Mais aussi, quelle éloquence, quel naturel, quelle facilité, quelle force quelquefois dans ses harangues! Antoine en a senti plusieurs fois les effets.

On voudroit dans Tite-Live un peu moins de superstition, moins de sacrifices, moins d'augures, moins de prodiges, moins de pluies de sang. Mais d'ailleurs, quel historien! Sa narration est juste, concise & claire: il raconte, & ne raisonne point: bien different en cela de Tacite, qui fait un traité de politique, en voulant écrire une histoire. C'est au lecteur à raisonner & à réfléchir: l'historien ne doit lui fournir que des sujets de réflexion. Je ne sçaurois m'empêcher de louer en-

core Tite-Live sur sa modestie : lorsqu'écrivant à son fils, il l'exhorte à étudier Cicéron soigneusement, & ceux qui ressemblent à Cicéron, il ne dit pas un mot de ses propres livres. Quelle modestie pour un auteur écrivant à son propre fils ! La patavinité qu'on lui a reprochée, n'est peut-être pas un défaut qui puisse être de notre connoissance.

Je ne sçache rien de plus sec, & de moins digne de son auteur, que quelques odes d'Horace ; mais dans tout le reste, il est inimitable, & presque divin. C'est un grand sens, un esprit juste, un sublime toujours soutenu, qui ne va point par bonds & par sauts. C'est un philosophe, ce sont des préceptes, ce sont des satyres, c'est un sel piquant, qui n'écorche point : tout y est admirable.

Quelques-uns ont beaucoup estimé Lucain, plusieurs autres l'ont tout-à fait méprisé. Grotius, Scaliger, la reine de Suéde, & quelques autres ont été ses partisans : ils ont soutenu la beauté de ses imaginations élevées. Les autres en ont blâmé les saillies, & ils ont prétendu que la plupart de ses pen-

sées les plus sublimes étoient fausses ; & qu'il étoit ennemi du naturel toujours dans l'hyperbole & dans les métaphores. Il est incontestable cependant que l'on ne lit point sa pharsale sans un véritable plaisir.

Qu'il me soit permis de dire quelque chose du fameux Asinius Pollio dont il ne nous reste que quelques fragmens. C'est lui qui a reproché à Tite-Live sa patavinité, ce tour de padoue, comme on diroit aujourd'ui un tour de phrase de province. Quelques uns, zélés partisans des auteurs qu'Asinius Pollio censure, ont prétendu qu'avec beaucoup d'esprit & de mérite, il n'étoit qu'un critique bourru, & qu'il jugeoit de travers du prix & de la valeur des ouvrages. Par exemple, disent-ils, il ne fait pas grand cas des commentaires de César, qu'il trouve fort négligés & peu véritables. Il n'approuve pas non plus, ajoutent-ils, l'histoire de Salluste, sur l'affectation que paroit avoir cet historien à se servir de vieux mots. Mais pourquoi Asinius Pollio ne pourroit-il pas être cru, lorsqu'il accuse de mensonge les commentaires de César ? Il étoit contemporain, de

même

même métier que César, capitaine, historien, orateur, comme lui : il pourroit fort bien avoir remarqué que César débitoit des fables ; & il est évidemment sûr que les mémoires de ce conquérant sont écrits d'une maniere trop négligée. A l'égard de Salluste, nous voyons aujourd'hui tous nos beaux esprits désaprouver les vieux mots & les termes rempans de Mezerai, qu'on estime d'ailleurs infiniment. Pourquoi Asinius Pollio n'aura-t-il pas pu reprendre de même Salluste ? Et, pour ce qui est de Tite-Live, il se peut très-bien qu'un bel esprit de Rome, & homme de qualité, ait remarqué un peu de l'air de padoue dans son histoire ; ce que nous ne sommes pas en état de remarquer aujourd'hui ; de même qu'un étranger, si bien qu'il entende le françois, ne pourra juger comme un courtisan parisien, s'il y a un peu de l'air de Gascogne dans tel ou tel livre. On parle en divers endroits de la graisse des poëtes de Cordoue ; & l'on a reproché à Cicéron lui-même cette débilité & ce tour de reins, dont Brutus son ami le reprend écrivant à lui-même. Et ce tour de reins, & cette

graisse & cette patavinité, sont choses aujourd'hui tout-à-fait hors de notre ressort & de notre connoissance.

LETTRE

Sur le mauvais goût du Public, &c.

A Mr D. S.

IL doit y avoir une grande différence, Monsieur, entre vos lettres & les miennes. Vous êtes dans la source des belles choses : mille découvertes vous fournissent de quoi varier vos nouvelles; & vous avez un esprit excellent, pour embellir tout ce que vous sçavez.

Pour moi au contraire qui retiré dans un fond de province grossiére, sans commerce & sans liaison, ne puis rien vous mander d'agréable & de divertissant, je suis contraint de puiser le sujet de mes lettres dans les matieres âpres de la morale & de la politique, qui, outre le péril qu'on court, ne servent qu'à fatiguer & à creuser l'esprit.

Je suis d'ailleurs très-convaincu que

vous trouverez dans mes lettres quelque chose de cette rudesse qui suit toujours la retraite, & qui est tout-à-fait contagieuse dans le pays où je suis. Mais vous êtes un ami indulgent, & ma sincérité vous tiendra lieu de tout.

Je vous ferai pourtant grace pour cette fois sur toutes ces grandes matieres ; je ne vous parlerai ni de science ni de morale, ni de politique, ni de religion ; je ne veux que répondre à quelques articles de vos nouvelles, qui m'ont paru les plus considérables.

Vous êtes, dites-vous, véritablement irrité contre le mauvais goût du public, qui a si fort approuvé le livre de M. Perrault, & les avantages qu'il y donne aux modernes sur les anciens. Sans entrer dans le fond de la question, qui nous méneroit un peu trop loin, je ne vois pas que vous deviez être surpris du mauvais goût du public ; & vous ne pouvez pas ignorer ce qu'a dit l'un de vos bons amis, homme d'un grand sens, & qui connoissoit bien le prix de l'estime publique. *Il faut*, dit-il, *connoître bien peu le goût du public, pour ne pas hazarder souvent de mauvaises choses, & vouloir se contraindre à ne lui en présenter*

que de bien bonnes. Et, en effet, les sottises obscures de Rabelais ont plus fait gagner les Libraires, que les plus sçavantes dissertations théologiques & géométriques.

Les mauvaises piéces de théâtre, qu'on fait chaque jour, vous fatiguent ; & vous voudriez voir revenir un Moliere. Tous les Romains n'ont vu qu'un Térence : ajoutez-y, si vous voulez, un Plaute. Les Grecs n'ont vu qu'Aristophane, & que Ménandre. Quel malheur y aura-t-il, quand les François n'auront pas un plus grand nombre d'esprits sublimes en ce genre ? Combien pensez-vous qu'on représentoit de mauvaises comédies à Rome & à Athénes : Après ces grands originaux, ils n'en avoient peut-être pas d'aussi bonnes à proportion que celles que nous avons vues sous le nom du N . . . & du G . . .

Vous paroissez surpris que les lettres puissent fleurir, comme elles font, au milieu des soins importans qu'une grande guerre doit donner. La sagesse immense du prince qui gouverne où vous êtes, & sa vaste prévoyance, doivent faire cesser votre étonnement. Il prend sur lui seul tout le soin des affaires, &

laiſſe agir en ſureté les peuples comme dans la plus profonde paix. C'eſt, à mon ſens, l'une des plus grandes marques de ſon génie ſublime, & le plus beau ſujet de ſes éloges. Il me ſemble avoir lu quelque part que les Lacédémoniens ayant envoyé des ambaſſadeurs à Athénes pour prendre des meſures enſemble ſur le péril preſſant que couroit toute la Gréce inondée d'ennemis victorieux, les ambaſſadeurs furent ſurpris de trouver tout le monde à la comédie à Athénes. La ſageſſe des magiſtrats donnoit le tems au peuple de voir les ſpectacles publics ; comme dans la plus ſûre tranquillité.

Il ne me reſte, Monſieur, pour cette fois, qu'à vous prier de me continuer toujours l'honneur de votre ſouvenir. N'oubliez pas ſur-tout à me mander le ſuccès des amours de M. L'Abbé M . . . Cette paſſion me paroît aſſez burleſque, pour occuper une place dans les nouvelles plaiſantes que vous prenez peine de m'écrire.



LETTRE

Contre la Traduction de l'Histoire du Concile de Trente, par M. Amelot de la Houssaie.

Extrait d'une Lettre écrite de Paris à l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, *du 27. Octob.* 1685.

JE viens de recevoir de votre Pays une seconde édition de la Traduction françoise de l'histoire de Frà-Paolo ; & l'ayant conférée avec la premiere édition, j'y ai trouvé les mêmes fautes, qui sont en si grand nombre, que je m'étonne qu'on ose donner au public sous le nom du Pere Paul un tel ouvrage. C'est ce qui m'a obligé de faire revoir cette version, qu'on à corrigée en une infinité d'endroits où le Traducteur a manqué, faute d'entendre la matiére. Et afin que vous ne croyiez pas qu'on lui impose, ou que ces fautes ne sont pas de conséquence, je vous en ferai remarquer quelques-unes, d'où vous pourrez juger des autres.

I. Je me suis arrêté pour cela, sans aucun choix, aux premiers décrets du Concile, où le Frà-Paolo françois s'explique ainsi, *pag.* 138 de la premiere édition, & 140 de la seconde. *Sur le second article, on convint de faire, à l'exemple du Concile de Laodicée sous Innocent premier, & du troisiéme de Carthage sous Gélase, un Catalogue des Livres Canoniques.* On avoit ignoré jusqu'à présent que le Concile de Laodicée eût été tenu sous Innocent premier, & le troisiéme de Carthage sous le Pape Gélase. En effet, il n'y a personne qui ne sçache que ce catalogue des livres sacrés a été arrêté dans le Concile de Laodicée ; de plus, par Innocent premier, par un Concile de Carthage, & enfin par le Pape Gélase. Il n'y a rien d'obscur dans l'Italien de Frà-paolo, où on lit, *Fa da tutti allegato il Concilio Laodiceno, Innocentio primo Pontefice, il terzo Concilio Cartaginense, & Gelasio Papa.* On voit que le Traducteur ne nous donne que deux Canons, au lieu de quatre.

II. De plus, à la page 141 de la premiere édition, qui est la 142 de la seconde, l'on fait dire à Frà-Paolo, que *la doctrine de l'Eglise Romaine, la*

Mere & la Maîtresse de toutes les autres, étoit fondée presque toute sur les passages de l'Ecriture. C'est une raison que plusieurs Théologiens apportérent pour montrer qu'on doit tenir pour divine & authentique l'ancienne version latine; mais cette raison ne prouve rien du tout, de la maniere qu'elle est énoncée dans le françois, au lieu que dans l'Italien on voit en quoi consiste le raisonnement de ces Théologiens, qui disent que la doctrine de l'Eglise Romaine avoit été appuyée, pour la plus grande partie, par les Papes & par les Théologiens scholastiques, sur quelques passages de l'Ecriture. *Fundata in gran parte da' Pontefici Romani, & da' Theologi scholastic, sopra qualche Passo della Scrittura.* Mais le traducteur qui ajuste sa version selon son idée, a omis les noms des Papes & des Scholastiques, qu'on avoit mis à dessein, par ce qu'ils n'ont pu citer d'autre Bible que la latine.

III. En troisiéme lieu, à la page 142 de la premiere édition, & 143 de la seconde; on lit en parlant des différentes éditions de la Bible. *La principale de ces versions est celle des Septante*

tante, d'où sont émanées diverses traductions latines, ainsi qu'il s'en est fait plusieurs aussi du Nouveau Testament grec; l'une *desquelles, appellée l'Italique, est la meilleure de toutes, & comme telle, se lit dans l'Eglise, au sentiment de Saint Augustin.* Il n'y a personne qui ne juge, en lisant ces mots, que cette traduction Italique ne regarde que le Nouveau Testament, au lieu que la suite fait voir qu'il est parlé en cet endroit du Vieux & du Nouveau Testament. S'il y avoit de l'obscurité dans l'Italien du Pere Paul, il étoit facile de l'ôter; & le traducteur prend souvent la liberté de changer les périodes de l'Italien, lors même qu'il ne le faut pas.

IV. En quatriéme lieu, à la page 147 de la premiere édition, & 148 de la seconde, on a traduit mal-à-propos les mots Italiens, *Disciplina de' Costumi*, par le mot de *Discipline*; car il falloit traduire, *la doctrine qui regarde les mœurs*: il s'agit en ce lieu de la tradition des dogmes & des mœurs, que l'Eglise prétend avoir toujours conservée depuis Jesus-Christ & les Apôtres; au lieu que ce qui regarde simplement la discipline de l'Eglise a changé selon

les tems & les lieux. Cette faute se trouve plusieurs fois en ce même endroit.

Il seroit inutile de remarquer les autres fautes, puisqu'en voilà quatre considérables en peu de pages ; & tout le reste du livre est de même.

C'est pourquoi, j'ai trouvé à propos, Monsieur, de vous donner avis, qu'on travaille ici à une nouvelle traduction de Frà-Paolo, afin que les François, qui ne sçavent pas l'Italien, le puissent lire de la maniere qu'il est dans l'original. La version de Diodati est si barbare, qu'on ne l'entend guéres mieux que l'Italien. On ajouta de plus à cette version des notes sur les faits historiques & théologiques. Comme Fra-Paolo est suspect à bien des gens, on prendra du cardinal Pallavicin les actes qui peuvent servir à confirmer ce qu'il dit, & l'on ajoutera aussi à son histoire des supplémens pris du même Pallavicin ; car, bien que les expressions de ce cardinal soient plûtôt d'un rhéteur que d'un historien, & que, selon le style des courtisans de Rome, il fasse souvent des réflexions politiques, cela ne nuit en rien aux faits historiques qu'il

appuie sur de bons actes cités dans son histoire. Ce sera le moyen d'avoir une bonne histoire du Concile de Trente, en donnant le Frà-Paolo tout entier, & en même tems le cardinal Pallavicin dans ce qui est nécessaire pour avoir une connoissance exacte de ce Concile. Je vous fait part, Monsieur, de ce projet, afin que vous le communiquiez au public dans vos nouvelles. Peut-être se trouvera-t-il de sçavans hommes, qui voudront bien prendre la peine de vous écrire sur ce sujet, & de vous donner de nouveaux avis, afin de rendre cette histoire plus exacte.

RÉPONSE

DeMonsieur Amelot de la Houssaie,

Ecrite au même Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, du 7. *Décembre* 1685.

JE n'ai pas de peine à convenir que mes Livres ont de grands défauts, & je confirme encore la déclaration que

j'ai faite dans la préface du premier qui a paru ſous mon nom, *que j'avois bien la volonté de faire mieux ; mais que mon entendement & mes forces n'ont pas répondu à la grandeur de mon idée.*

I. Bien loin d'être opiniâtre, & de vouloir ſoutenir une mauvaiſe cauſe, j'avoue de bonne foi, que des quatre fautes marquées dans la lettre de l'Abbé de Saint Réal : (car j'ai appris de divers endroits qu'elle eſt de lui (*) &, en effet, elle a toute l'empreinte de ſa préſomption :) la premiere eſt réelle, étant faux que le Concile de Laodicée ſe ſoit tenu ſous Innocent I. ni le troiſiéme Concile de Carthage ſous le Pape Gélaſe. Mais comme je ne fais pas profeſſion d'être, ni Canoniſte, ni ſcholaſtique, je me perſuade que tous ceux, qui ne feront point portés de haine contre moi, excuſeront une faute que je n'ai faite qu'après M. Antoine de Dominis, que j'avois cru pouvoir prendre pour guide dans les matiéres de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, où tout le

(*) M. Amelot ſe trompe, la Lettre eſt de Richard Simon, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres, qu'on trouvera ci-deſſous après la Réponſe de M. l'Abbé de S. Réal.

monde sçait qu'il excelloit. *Omnes*, dit-il, page 119. de la traduction latine de l'édition de Londres de 1620, *hactenus assensi sunt veterum exemplo, Librorum Canonicorum Catalogum conficiendum, cui inserantur omnes qui in Ecclesiâ Romanâ lectitantur, etiam ii veteris Testamenti Libri qui à Judæis non recipiuntur, quod factum est in Concilio Laodiceno* INNOCENTIO PRIMO PONTIFICE, *& in tertio Concilio Carthaginensi* GELASIO PAPA. Voilà les deux ablatifs absolus, *Innocentio* & *Gelasio*, qui m'ont fait mettre le Concile de Laodicée sous Innocent premier, & le troisiéme de Carthage sous le Pape Gélase. Et si ledit Abbé, qui dit avoir lû la premiere & la seconde édition de mon livre, m'en eût fait avertir par un de nos amis communs, qui étoit tous les jours avec lui, & qui venoit très-souvent chez moi, je n'eusse pas manqué de corriger cette faute dans la seconde édition, mais sa malignité n'eût pas trouvé son compte à ma docilité. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que j'aie pris la traduction de M. Antoine pour modéle de la mienne, qui en est fort différente.

II. La ſeconde Cenſure eſt une vétille; ou plûtôt une chichane d'homme qui cherche à critiquer à tort & à travers.

III. La troiſiéme eſt ridicule, & ceux qui conféreront la période françoiſe marquée dans ſa lettre, avec la période Italienne qu'il ſe garde bien de citer, comme il a fait, dans ſa premiere cenſure, l'avoueront. On s'appercevra même qu'il a douté lui-même s'il cenſuroit cette endroit à propos, quand il dit, *S'il y avoit de l'obſcurité dans l'Italien du pere Paul, il étoit facile de l'ôter.* Il convient que cet endroit de l'original eſt obſcur; & chacun verra que le mien eſt clair, & qu'il n'a pas voulu inférer les paroles Italiennes, ni les expliquer, ainſi qu'il a fait des autres, *per non prederſi nelle ſtreppole*, dit le proverbe de ſon pays.

IV. La quatriéme n'eſt encore qu'une ergoterie. Les théologiens, à qui j'ai demandé quelle différence il y avoit entre diſcipline & doctrine des mœurs, m'ont répondu qu'il n'y avoit que celle que le cenſeur y vouloit metrre. Si j'euſ-dit *la diſcipline de l'égliſe*, ou *la diſcipline eccléſiaſtique*, véritablement cela auroit fait un autre ſens; mais ayant dit

ſeulement *la diſcipline*, l'on voit aſſez que je n'ai pas voulu dire la diſcipline de l'égliſe, mais bien la diſcipline des mœurs, qui eſt l'expreſſion propre du décret du concile.

Si *les autres fautes en grand nombre* reſſemblent à ces trois dernieres, je n'ai pas peur que la traduction, que l'Abbé nous promet avec ſon faſte ordinaire, n'empêche Meſſieurs Blaeu & Janſſon de continuer à bien vendre la mienne, ni les habiles gens, mais ſur-tout les gens d'état, d'en faire quelque eſtime. L'Abbé aura les Moines, & moi les Parlemens : il aura un prix aux tragédies des colléges ; car il fait de jolis romans, auſſi-bien que le cardinal Pallavicin, dont il ſemble vouloir être l'avocat ; & moi j'aurai un prix dans toutes les cours, excepté celle de Rome, qui eſt la partie adverſe des princes ſéculiers. Qu'il ne chante pas le triomphe avant la victoire : je pourrai avoir l'honneur d'entrer en concurrence avec lui quand ſa traduction paroîtra. Choſe plaiſante ! Il veut jouir de la réputation d'une traduction, qui n'eſt encore qu'en embryon ; il croit, qu'en donnant avis de ſon projet, il tiendra toute la Ré-

publique des Lettres à l'ancre, & que personne n'aura la curiosité de voir mon histoire du concile, tandis que l'on attendra la sienne. Peut être le pourra-t-on contenir dans les termes de la modestie, lorsqu'il verra une critique de son Dom Carlos, de sa conjuration des Espagnols contre Venise, & de sa vie de J. C. &c. Comme aussi de cette prétendue belle Oraison, qu'il prononça à Turin, en présence de madame la duchesse, mere de Savoye, dans laquelle on verra des apostrophes de *mon aimable & charmante princesse*, comme d'un amant qui parleroit à sa maitresse, & cent autres choses dont les seigneurs de cette cour furent scandalisés.

Si vous jugez à propos, Monsieur, d'insérer dans vos nouvelles cette réponse, je vous prie que ce soit avec une déclaration, que je prétens profiter du conseil que le sçavant Monsieur du Cange a donné en pareil cas au pere Papebrock ; car si une fois je me piquois de répondre à toutes les chicanes & à toutes les invectives de ceux qui sont en mauvaise humeur contre mes livres, ce ne seroit jamais fait,

& par conséquent je me mettrois hors d'état de pouvoir employer plus utilement mon tems. Ces jours-ci, j'ai obtenu le privilége pour un traité de la flatterie, qui est un commentaire sur Tacite, qui, à ce que j'espere, sera achevé d'imprimer au commencement de Février.

REPONSE

A Monsieur Amelot.

JE viens de lire la lettre que Monsieur Amelot de la Houssaie à écrite à l'auteur des nouvelles de la république des lettres au mois de Décembre dernier, en Réponse à une autre lettre écrite par je ne sçais qui au même auteur, que M. Amelot m'attribue, sans autre raison, que *parce* dit-il, *qu-elle a toute l'empreinte de ma présomption.* Je ne sçache pas avoir marqué, ni dans ma conduite, ni dans aucun de mes ouvrages, cette présomption dont il m'accuse : & pour le moins ; si j'étois tombé dans cette faute, ce

feroit avec un deſſein oppoſé ; perſonne au monde n'étant plus prévenu que moi de mon inſuffiſance & voulant moins la déguiſer au public.

Mais cependant j'ai trouvé très-étrange que ſans raiſon, ſans prétexte, Monſieur Amelot me nomme dans une lettre de laquelle même l'auteur de la République des Lettres aſſure qu'il a retranché les injures ; & cela, pour ſe venger d'une cenſure que quelque homme inconnu peut être a voulu faire de ſa Traduction de Frà-Paolo. Je me trouve obligé, comme par force, d'adopter une lettre, que je proteſte que je n'ai point faite, & qui eſt tout-à fait éloignée de mon ſtyle & de mon caractere, puiſqu'aſſurément je n'aurois jamais eu la penſée de cenſurer qui que ce ſoit &, de plus, cette nouvelle traduction de Frà-Paolo, que l'auteur de cette lettre promet au public, eſt un ouvrage très peu conforme à mes études & à mon goût, les conteſtations m'ayant toujours fait une véritable peine.

Mais, enfin, puiſqu'il le faut, j'oſe dire que cette lettre mériteroit d'être avouée par un homme beaucoup plus ſçavant que moi : car elle cenſure mer-

veilleusement, & va droit à montrer au public le peu de bonne foi qui se trouve dans la traduction de M. Amelot qui pour faire sa cour, trahit la vérité de son auteur ; déja très-porté à la déguiser en certains points & tâche à nuire aux Catholiques, dont il assure pourtant qu'il fait partie, parfait imitateur en cela de Frà-Paolo lui-même.

Il falloit, sans s'attacher à l'auteur de cette lettre, qu'il importe peu au public de connoître ; il falloit, dis-je, se défendre sur les IV Articles qui font les quatre chefs d'accusation de cette lettre : & voici comme M. Amelot s'y prend.

I. Il avoue d'abord, que pour la premiere faute dont on l'accuse, c'est avec justice, & qu'il s'est trompé. J'aimerois en lui cette marque de sincérité, qui est pourtant très-rare & très-estimable dans un homme qui fait profession de faire des livres : car avouer qu'on est tombé dans des Anachronismes épouvantables, tels que sont ceux de mettre emsemble le Concile de Laodicée tenu environ l'an 334. & le Pape Innocent I. qui commença à tenir le siége environ l'an 402. le troisiéme Concile

de Carthage tenu environ l'an 397. sous le Pape Sirice, & le Pape Gélase, qui fit le catalogue des livres Canoniques dans un concile de Rome de soixante-dix Evêques, environ l'an 492 ; en un mot, le Concile de Laodicée sous innocent I. & celui de Carthage sous Gélase : c'est tout l'effort qu'on peut attendre du plus honnête homme du monde. Mais M. Amelot ternit ce mérite de sa docilité en s'excusant sur M. Antoine de Dominis, qu'il *avoit cru*, dit-il, *pouvoir prendre pour guide sur les matieres Ecclésiastiques*, & dont pourtant il est fort éloigné de suivre la traduction. Je n'ai pas le loisir d'aller consulter M. Antoine de Dominis sur cet article ; mais, en vérité, M. Amelot pouvoit-il ignorer que M. Antoine de Dominis est très-suspect à près de la moitié des Chrétiens, & devoit-il le suivre en aveugle ? d'ailleurs il étoit très-visible que l'italien de Frà-Paolo, qui étoit très-clair & tres intelligible, ne signifioit point ce qui étoit dans M. Antoine. Il falloit donc pour le moins s'éclaircir sur cela, consulter quelque table chronologique, où il auroit été aisé de voir la distance des tems de

ces conciles à ces Papes:& M. Amelot auroit évité l'alternative fâcheuse dont il est obligé de convenir, ou une mauvaise foi odieuse en s'attachant partialement à ce qui peut nuire à un parti, ou une vite étourdie qui lui fait prendre tout ce qu'il trouve sur son chemin pour faire plûtôt son livre;& ce dernier n'est pas un des moindres défauts de ceux qui font des livres de profession.

II. M. Amelot ne répond à la seconde faute qu'on lui impute, qu'en disant briévement, *La seconde censure est une vétille ou une chicane d'un homme qui cherche à critiquer à tort & à travers.* Il ne me paroît pas que ce soit trop bien se défendre. Il falloit, pour le moins, nous dire pourquoi il a omis dans sa traduction les noms des Papes & des théologiens scholastiques, si formellement employés dans l'Italien. *Fundata in gran parte da' Pontefici Romani, e da' Theologi Scholastici, sopra qualche Passo della Scrittura.* Je ne vois pas qu'en mettant ces mots, & omettant ces noms, on puisse jamais rendre le sens de l'auteur; & l'auteur de la censure montre très-bien combien il étoit important de ne les pas omettre.

III. J'avoue que la troisieme faute, qu'on lui objecte, n'est pas à beaucoup près si grande que les autres, & qu'il n'a peut-être manqué qu'en suivant trop régulierement son auteur; mais il est vrai aussi qu'il lui étoit très-aisé d'éviter l'obscurité qui peut se trouver dans l'original.

IV. Pour la quatriéme, M. Amelot est trop habile, pour être obligé à demander à des théologiens la différence qu'il y a entre la discipline, & la doctrine qui regarde les mœurs. Quelqu'un ignore-t-il, que le gouvernement de l'église, les rites différens, la diversité des Elections dans ses ministres, le rang & l'ordre de la distribution des emplois & des ministeres, les coûtumes dans l'état des Prêtres & des Evêques, &c. tout cela s'appelle la discipline, qui a changé selon les tems & les lieux ? On n'a pas toujours observé les mêmes cérémonies à la messe, le célibat des Prêtres n'a pas toujours été nécessaire; les évêques n'ont pas toujours été élus de la même maniére ; les diacres on vu retrancher leur ministere, &c. Mais par la doctrine, ou la discipline des mœurs, que

l'églife prétend avoir confervée toujours la même depuis Jefus-Chrift & fes Apôtres, ainfi que celle des dogmes, tout le monde fçait qu'on entend par-là l'amour de l'humilité & de la pénitence, le pardon des ennemis, &c. qui font les doctrines immuables & la morale invariable du Chriftianifme. Frà-Paolo s'étoit expliqué bien clairement.

Je veux me garder d'entrer plus avant, & d'aller plus loin que la lettre que je défens, dans le détail des fautes qu'on pourroit trouver dans cette traduction, puifque les quatre fe trouvent dans moins de dix pages. J'ai déja dit que je hais trop les fatyres & les cenfures, pour m'y aller trop embarraffer.

Mais M. Amelot me permettra de lui dire, qu'il me paroît s'applaudir mal-à-propos du débit que font de fa traduction les Imprimeurs.

Ignore-t-il que ce n'eft point la bonté d'un livre qui le fait débiter, & que prefque toujours les plus mauvais enrichiffent le Libraire ? Le titre d'un livre, la matiére âpre & fatyrique, le nom d'un auteur de quelque parti; voilà précifément ce qui fait acheter

un livre. Rabelais avoit fait un excellent ouvage de Morale & de Théologie, qui ruina ſon Libraire. Il n'eût pas d'autre expédient pour le dédommager, que de faire celui que nous avons aujourd'hui de lui ; dont les obſcures ſotiſes, & les ténébres ſales, ſont peut-être la principale beauté. On l'a pouſſé juſqu'à la vingtiéme édition, & il eſt encore plus recherché que jamais.

Mais comment peut-il juſtifier le chagrin qu'il témoigne contre l'Auteur de la lettre, ſur ce qu'il promet une nouvelle traduction de Frà-Paolo plus fidelle, avec des notes hiſtoriques & théologiques, qu'on tirera en partie des actes certains du cardinal Pallavicin, afin que ceux qui trouvent Frà-Paolo ſuſpect ayent une hiſtoire parfaite par le ſecours du Pallavicin ? Pour moi, qui n'ai aſſurément, ni fait la lettre, ni formé un pareil deſſein, je ſuis forcé d'avouer qu'on ne ſçauroit en former un plus beau ni plus utile ſur ce ſujet, de lui-même très-important. Il n'eſt perſonne qui ne voie du premier coup la beauté & l'utilité de ce projet ; & c'eſt, en vérité, s'oublier étrangement, que d'appeller

d'appeller l'hiſtoire du Concile de Trente de Pallavicin un joli Roman. J'aimerois autant dire que M. de Turenne étoit un joli homme. Quel rapport entre cette Hiſtoire, quand tout ce dont les adverſaires de ce Cardinal l'accuſent feroit vrai, & un joli Roman? Peut-on perdre la raiſon juſqu'à ce point?

Pour moi, à qui il en veut, je lui pardonnerai de m'accuſer de faire de jolis Romans, à condition qu'il voudra bien excepter la vie de Jéſus-Chriſt: car, puiſqu'il eſt Chrétien, pour le moins il la paſſera pour une hiſtoire.

A l'égard de la critique, dont il me menace, il me fera plus d'honneur que je n'oſerois eſpérer. Dom Carlos & la conjuration des Eſpagnols contre Veniſe, ne méritent pas d'être épluchés par un homme qui aſſure qu'il ne répondra plus aux chicanes qu'on lui fera, le tems lui étant trop précieux, pour l'employer à de pareilles choſes: je n'ai jamais donné ces petites choſes que pour ce qu'elles valent; & ſi j'étois de ſon humeur, j'aurois aſſez lieu d'être content du débit qu'en a fait Barbin.

Il ne me reste qu'à répondre sur cette Harangue, où je parlai à Madame Royale de Savoie en des termes qui plaisent si peu à M. Amelot, *ma charmante & mon aimable Princesse, comme un Amant qui parle à sa Maîtresse.* Ce sont ses termes. M. Amelot, qui se mêle depuis si longtems de connoître le caractere & les sentimens des Princes, ignore-t-il que les plus grands Princes méprisent toutes les louanges qu'ils sçavent bien pouvoir être l'effet de la flaterie si universelle dans les Cours ? ils ne comptent pas non plus pour grand'chose les présens les plus riches, qu'ils peuvent recevoir de leurs sujets : ils sont bien persuadés que ces dons sont forcés ou intéressés ; & ils n'estiment & ne recherchent véritablement que le cœur & l'affection de leurs sujets, qu'un bel esprit de notre tems a dit être le seul & véritable présent que les peuples peuvent faire à la Majesté des Rois, parce que c'est le seul qui ne peut être forcé. Cela étant, il n'est pas si scandaleux, qu'il le paroît à M. Amelot, de se servir, en parlant à une grande princesse, des termes qui expriment cette affection, & le cœur.

qui se donne à elle. Il faut être fort hardi, ou peu instruit, pour dire que les seigneurs de cette cour en furent scandalisés, s'il étoit permis de s'applaudir, j'aurois eu sujet d'être satisfait du succès de cette harangue.

Je pourrois bien, si j'étois du génie de M. Amelot, me donner la liberté de critiquer ses expressions extraordinaires & outrées. *L'empreinte de sa présomption*, la *république des lettres à l'ancre*, un *Ouvrage qui n'est encore qu'en Embryon*, & plusieurs autres manieres de parler métaphorique, dans une seule Lettre, pourroient donner lieu à une juste censure ; mais j'aime encore mieux prier M. Amelot de corriger mes fautes. Je recevrai sa correction, avec docilité ; & je lui promets de ne point corriger les siennes, puisqu'il est si sensible à ces sortes de censures.



LETTRE DE RICHARD SIMON (a)

(b) A MR S. C. D. I.

Projet d'une nouvelle Edition de l'Histoire de Frà-Paolo. M. Amelot de la Houssaye a fait plusieurs fautes dans la Traduction Françoise qu'il en a donnée, n'ayant point traduit sur l'Italien de l'Auteur, mais sur la Version Latine. Quelques-uns sont trop prévenus en France contre l'Histoire du Cardinal Pallavicin. La Traduction Latine de cette Histoire du Concile est pleine de fautes.

IL est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé autrefois du projet d'une nouvelle édition de l'histoire de Frà-Paolo avec le contre-poison. J'y devois ajouter des remarques sur plusieurs

(a) Cette Lettre est tirée du Tome II. des Lettres choisies de M. Simon p. 216 Edit. d'Amst. 1730.

(b) Cette Lettre a été écrite à M. Seguret, Curé de Lintot, dans le Pays de Caux, qui voyoit souvent M. Simon dans le tems que celui-ci demeuroit à la campagne.

endroits malins de cet auteur que beaucoup de personnes estiment trop. J'aurois en même-tems confirmé par les actes cités par l'histoire du cardinal Pallavicin un assez grand nombre de faits que Frà-Paolo rapporte sans en produire aucunes preuves. De ce que je vous ai dit, lorsque j'étois votre voisin à la campagne, vous en concluez que je pourrois bien être l'auteur de la lettre dont il y a un extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* au mois d'Octobre 1685. p. 1170. Si cela est, dites vous, M. Amelot de la Houssaye s'est bien trompé lorsqu'il a fait auteur de cette lettre M. l'Abbé de Saint Réal, qui se trouve en même tems chargé d'injures qu'il n'a pas méritées. Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire quand j'ai lû dans ce même Journal, au mois de Décembre, p. 1361. le petit galimathias qui y a été inséré, & ce que j'admire, c'est que l'Abbé de Saint Réal, qu'on fait auteur d'un projet auquel il n'a jamais pensé ait gardé un profond silence là-dessus. (*a*). Il faut que je vous découvre tout le

(*a*) L'Abbé de S. Réal n'a pas manqué de répondre. Sa réponse est ci-dessous.

myftere de cette difpute, à condition néanmoins que vous ne le révélerez à qui que ce foit.

Reinier Leers voulant fe venger de la compagnie des Libraires d'Amfterdam, qui avoient contrefait fon édition de mon hiftoire critique du vieux teftament, m'écrit là-deffus un peu en colere contr'eux. Il m'envoya en même tems la nouvelle édition Françoife de l'hiftoire de Frà-Paolo, laquelle fortoit de leurs preffes. A l'ouverture de cette édition, j'y trouvai des fautes affez groffiéres qui ne pouvoient être de Frà-Paolo. Cela me donna occafion de la lire avec mon neveu fur l'Original Italien, & il ne nous fut pas difficile de voir que le Traducteur n'avoit point fuivi l'Original. Mon neveu qui fçavoit le deffein que j'avois eu de donner une nouvelle édition de cet hiftorien, avec les précautions que je vous ai marquées fit en fon particulier un recueil des fautes qu'il avoit trouvées dans la verfion de M. Amelot. Il crut qu'en envoyant une lettre là-deffus au Libraire de Rotterdam auquel il écrivoit quelquefois de ma part, ce Libraire ne manqueroit pas de fe fervir

de cette occafion pour fe venger des Libraires d'Amfterdam. En effet, il ne fe trompa point. Reinier Leers fit mettre dans fon Journal un extrait de cette lettre qui n'a point néanmoins été imprimée entiere & comme elle étoit.

Le Libraire de Rotterdam qui vit que ce manege avoit réuffi, m'écrivit pour continuer les remarques critiques fur le Frà-Paolo de M. Amelot. Il demanda avec beaucoup d'empreffement l'exécution du projet ; mais je lui fis réponfe que je ferois bien fâché de nuire en quoi que ce foit aux interêts de M. Amelot, qui n'avoit eu aucune part à la contrefaction de l'hiftoire critique du vieux teftament, & qui d'ailleurs pourroit avoir un procès avec les Libraires d'Amfterdam, comme n'ayant pas fatisfait à ce qu'il leur avoit promis. Il femble qu'il donne lui-même occafion à ce procès, lorfqu'il avoue dans fa réponfe, qu'il a fuivi la verfion latine de l'hiftoire de Frà-Paolo, & pour excufer fes fautes ; il prétend que cette traduction latine eft de Dominis Archevêque de Spalatro qui a publié le premier en Angleterre l'Original Italien.

Mais l'Archevêque de Spalatro étoit trop habile pour tomber dans les fautes grossieres qu'on lui attribue. En effet, il est faux qu'il soit l'auteur de la version latine. Je m'étonne que M. Amelot n'ait pas sçu que (*a*) Newton & Bedell sont les auteurs de la Traduction Latine de l'histoire de Frà-Paolo, & que bien loin que de Dominis y ait eu aucune part, il témoigne que cette traduction étoit fort infidelle, sur-tout dans les deux premiers livres qui sont de la version de Newton, lequel n'entendoit pas assez la Langue Italienne, ni les matieres qui sont traitées par Frà-Paolo.

Il est bon que vous sçachiez que Frà-Paolo s'explique assez mal en Italien, & qu'il parle souvent le jargon Vénitien. De plus, cet homme que nos françois estiment tant, est embarrassé dans son style ; il n'a sçu ranger ses mots

(*a*) Dans la vie de Bedell, qui a été imprimée en France en 1687. on lit pag. 25. *M. Nevvton traduisit les deux premiers livres de l'Histoire du Concile de Trente ; mais parce qu'il ne possédoit pas bien ces deux Langues, l'Achevêque de Spalatro dit, que la truduction ne rendoit pas le même ouvrage. Il approuve celle des deux derniers, faits par M. Bedell, qui traduisit aussi l'Histoire de l'Interdit & de l'Inquisition.* Cette Vie de Bedell a été composée en Anglois par M. Brunet, qui est aujourd'hui Evêque de Salisburi.

dans

dans leur ordre naturel ; ce que tous les habiles Italiens sçavent remarquer. Vous verrez par-là qu'il n'étoit pas facile à M. Amelot de traduire cet historien sur l'original, lui qui fait profession de n'être ni Canoniste ni Théologien : c'est apparemment ce qui l'aura poussé à traduire sur la version latine. Du reste, M. Amelot n'est guéres excusable dans la maniere dont il parle de l'histoire du cardinal Pallavicin.

Je vous avoue, que la plûpart de nos François sont fort prévenus contre cet historien, sur-tout depuis qu'un certain bouffon a pris plaisir à le décrier dans un libelle qui a pour titre, *Le cinquiéme évangile du cardinal Pallavicin.* J'ai appris d'un de mes amis, que l'auteur de cette bouffonnerie étoit M. le Noir, Théologal de Séez, fameux par ses libelles. On ne doit pas confondre l'église avec la cour de Rome. On peut relever de certains usages de celle-ci, sans que cela retombe sur l'église en général. Pallavicin auroit peut-être mieux fait de ne pas défendre avec tant de chaleur quelques pratiques, sous prétexte que la cour de Rome les autorise. Mais du reste, son histoire

du Concile de Trente parlant généralement, eſt très-bonne : elle contient un grand nombre de piéces excellentes que Frà-Paolo n'a jamais vues ; outre que c'eſt un chef-d'œuvre pour la langue Italienne. Les Italiens avouent qu'ils ont peu d'écrivains qui ayent écrit en leur langue avec autant de politeſſe que ce cardinal. Il a néanmoins mêlé dans ſa diction quelques termes anciens qu'il prend ſouvent de Dante ; mais il ménage ſi bien ces Archaïſmes, ou vieux mots, qu'ils ne défigurent point ſon diſcours. S'il y a quelque choſe à reprendre dans ſon ſtyle, c'eſt qu'il eſt trop étendu pour un hiſtorien, & qu'il approche de celui des rhéteurs. De plus, en de certains endroits il ſuit trop la méthode des Théologiens Scholaſtiques.

Vous remarquerez que le Jéſuite de Palerme qui a traduit en latin l'hiſtoire de Pallavicin, a pris une étrange liberté. Il l'a changée & altérée en une infinité d'endroits, il ne prend point très-ſouvent le véritable ſens de ſon auteur ; ce que je pourrois vous montrer par un grand nombre d'exemples. Cependant la plupart de nos Théologiens ne liſent l'hiſtoire du Concile de Trente, que

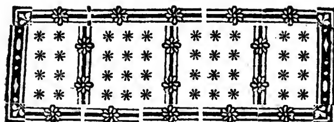
dans cette fausse copie Il y a quelque tems qu'étant dans la bibliothéque de Sorbonne avec un docteur de cette maison, la conversation tomba sur un endroit de Pallavicin. Comme je demandai à voir cette histoire pour justifier ce que j'avois avancé, on me présenta la version Latine du Jésuite de Palerme, l'Original Italien ne se trouvant point dans cette riche bibliothéque. Si quelqu'un avoit dessein de le traduire en françois, il feroit mieux de n'en donner qu'un abrégé, que de le donner tout entier. Car cette histoire contient bien des choses inutiles ; & celles même qui sont bonnes & utiles, pourroient être expliquées en bien moins de mots sans rien perdre de leur force.

Pour revenir à Frà-Paolo, je vous dirai que ce qui me donna occasion de former le dessein dont vous avez lû le projet, fut un certain Breyé, ecclésiastique, qui se disoit docteur de Sorbonne & archidiacre de Verdun. Ce docteur qui se trouvoit souvent chez M. Justel, songeoit à faire imprimer séparément tout ce qui est de la Théologie dans l'histoire de Frà-Paolo. Je ne pus m'empêcher de m'opposer à ce des-

sein qui me paroissoit plus propre à être exécuté par un protestant que par un Théologien catholique. Je ne crois pas que cet ouvrage ait jamais vu le jour. Il y auroit eu dans la nouvelle édition que j'avois projettée, quelques mémoires que le comte Muzio Dandini m'avoit envoyés de Cesène, & qui venoient du cardinal Jérôme Dandini, lequel avoit assisté au Concile de Trente. Mais j'ai remarqué depuis en lisant la seconde édition de l'histoire de Pallavicin, qu'il y avoit inséré une bonne partie de ces mémoires. D'un autre côté il en a retranché quelques endroits qui sont dans la premiere édition, parce qu'ils avoient déplu à une illustre famille d'Italie. Je suis, Monsieur, &c. R. S.

A Paris, ce 2. Avril 1686.





DE LA

CRITIQUE.

A MONSIEUR***.

INTRODUCTION.

IL me fouvenoit bien de vous avoir dit autrefois, fur la critique, beaucoup de chofes que vous fouhaitiez de voir écrites. Mais quelque complaifance que j'aye pour vous, je ne fçais fi vous auriez jamais eu cette fatisfaction, fans le livre que vous m'avez envoyé. Les défauts que je hais le plus en cette matiére m'ont frapé fi vivement dans ce livre, qu'ils m'ont rappellé toutes les idées que j'ai eues là-deffus en ma vie. Je ne crois pas que

ſans cela j'euſſe jamais pu m'en remettre la moitié ; & il m'eſt venu même dans l'eſprit, en le liſant, pluſieurs conſidérations nouvelles. Quelque peu de bruit qu'il faſſe, à ce que vous dites, il n'en eſt pas moins bon à fournir des exemples des ſentimens & des manieres que je n'approuve pas. Il me ſemble que tout cela ſera toujours plus agréable, que ſi je forgeois ces exemples à plaiſir pour m'expliquer ; & c'eſt la moindre reconnoiſſance que je lui doive que de le faire connoitre, en récompenſe de toutes les choſes dont il m'a fait ſouvenir, & qu'il m'a fait penſer.

Vous ne ſerez pas ſurpris qu'il m'ait été d'un ſi grand ſecours, ſi vous conſidérez que les vices de la critique ne ſont jamais plus remarquables, que dans celle du langage, qui eſt la matiere de ce livre ; & que c'eſt dans cette matiere que leur difformité eſt le plus ſenſible. Car, quelque eſtime qu'on puiſſe faire d'une langue, il faut convenir que de tous les ſujets de diſpute de gens de lettres, c'eſt celui qui doit le moins intéreſſer, dans lequel il eſt moins naturel qu'on ſe prévienne ou qu'on ſe paſſionne. On peut, dans

la plûpart des autres, être emporté par le poids de la matiére au-delà du juste équilibre que l'esprit doit garder en tout. Si c'est sur la religion, il y a, selon bien des gens, une espéce même de mérite à ne se point modérer. Si c'est sur la Politique, outre le zéle du bien public qui excuse bien des choses, un critique peut encore être excusé en quelque sorte par les vues d'intérêt personnel qu'il peut avoir. Disons la même chose des autres matiéres, à proportion qu'elles sont plus ou moins nécessaires, ou utiles à traiter. Mais sur un sujet aussi indifférent de sa nature que le langage, qui pourroit tomber dans quelque excès en le traitant, à moins que d'être idolâtre de toutes ses idées, ou possédé d'un esprit de malignité tout particulier ?

On doit, ce me semble, regarder la critique comme ces remedes excellens, mais délicats, que la médecine compose des drogues les plus venimeuses, & dont quelque poison est la base, pour parler en termes de l'art. On sçait avec combien de soin ils veulent être préparés. Pour peu qu'on connoisse les hommes, on conviendra sans peine

que tout ce qui s'appelle blâme, répréhenſion, improbation, eſt auſſi inſupportable aux eſprits, que le poiſon l'eſt aux corps. D'où je tire deux conſéquences : l'une qu'on ne doit pas s'en ſervir ſans une grande néceſſité; l'autre, qu'on ne ſçauroit apporter trop de précaution pour compoſer ce facheux reméde, quand on fait tant que de l'employer. J'examinerai donc d'abord en quel cas il le faut donner ; & enſuite, comment il le faut préparer.

CHAPITRE I.

Quels Livres il eſt permis de critiquer.

C'Eſt un principe de la lumiere naturelle, qu'il n'eſt permis d'attaquer perſonne en aucun cas, & de quelque maniere que ce ſoit. Cette défenſe eſt le fondement le plus néceſſaire de la ſociété civile, puiſque la ſureté & le repos de chaque particulier en dépendent : & c'eſt pourquoi toutes les loix du monde ont fait une différence extrême en toutes ſortes de combats, en-

tre les aggreſſeurs & ceux qui ſont attaqués. Cela étant, il eſt étrange que l'uſage tolere qu'on attaque impunément les auteurs, comme s'ils étoient de pire condition que le reſte des hommes ; & que cette ſorte de guet-appens ſoit permiſe, parce qu'elle eſt moins criminelle que quelques autres.

Quand même un critique n'auroit pas pour but d'ôter aux écrivains qu'il attaque la gloire d'avoir bien écrit, il ſuffit pour le condamner, que ſon ouvrage produiſe cet effet, fût-ce contre ſon intention. Je n'ignore pas que cette licence eſt ſi commune aujourd'hui, qu'il ſemble que la coutume l'ait autoriſée;mais,puiſqu'on ne preſcritpoint contre la juſtice & la raiſon, je crois être recevable à revendiquer leurs droits ; & c'eſt pourquoi j'oſe avancer, malgré l'abus qu'on fait de ce genre d'écrire, qu'il ne devroit réguliérement être permis, que contre les auteurs qui méritent châtiment, & qui par cette raiſon doivent être regardés comme les véritables aggreſſeurs dans la guerre que leur déclarent les critiques.

Tels ſont les livres qui offenſent la religion, ou l'état ; & par conſéquent

aussi ceux qui offensent les particuliers, que toutes les loix divines & humaines défendent d'outrager. Mais comme le mot de *Religion* est fort équivoque sur ce sujet, je déclare que je n'entens pas par-là qu'on puisse écrire contre les auteurs qui n'offensent la religion qu'au sentiment de quelques autres; mais seulement contre ceux qui offensent la religion incontestablement commandée, ou permise par les loix, comme sont les Athées, les Déistes, & les hérétiques. Il n'y a, à mon avis, que cette sorte de livres de religion, contre lesquels il est permis de s'élever; & non pas, comme il se pratique tous les jours, contre des auteurs qui n'ont que des opinions permises, quoiqu'elles ne soient pas générales.

Comme le mot d'*Etat* n'est guéres moins équivoque que celui de religion, je dis de même, qu'il n'est pas permis de critiquer tout auteur qui avance quelque doctrine qu'un autre croit préjudiciable à l'Etat, mais seulement, si cette doctrine est contraire aux loix fondamentales du gouvernement, & à la constitution sous laquelle il a été originairement établi.

Quant aux auteurs qui offenſent les particuliers, j'entens par-là, non ſeulement les ſatyriques qui décrient les mœurs, ſoit qu'ils diſent vrai ou qu'ils diſent faux; mais généralement tout écrivain qui cenſure l'ouvrage d'un autre, qui n'offenſe ni la religion, ni l'état, de la maniére que je l'ai expliqué.

A ces trois genres d'auteurs près, je ne crois pas qu'il ſoit réguliérement permis d'en critiquer quelqu'autre que ce ſoit, dont les ouvrages n'ont rien que d'innocent ; & tout critique, qui de gaieté de cœur, & ſans y être provoqué, en attaque quelqu'un de cette ſorte, eſt une eſpéce d'ennemi public, contre lequel il eſt permis à tout le monde de s'élever. Le mauvais exemple de ceux qui l'ont précédé dans cette licence, ne le juſtifie non plus, qu'il les juſtifie en les imitant, & elle en eſt de plus dangereuſe conſéquence.

Si les auteurs qu'on critique ſont mauvais & connus pour tels, rien n'eſt plus inutile que de remarquer leurs fautes, & cette occupation ne peut venir que de la plus baſſe de toutes les malignités.

S'ils ſont mauvais, & qu'ils paſſent pour

bons, c'eſt le cas le plus ſpécieux pour les critiques ; & ils ne manquent point de dire que ce qu'ils en font eſt pour déſabuſer le public. Mais, faut il corriger une petite erreur par une plus grande ? Et la faute que fait le public, en eſtimant ces auteurs, eſt elle à comparer avec celle que fait le critique en les déſobligeant ſans néceſſité ?

L'amour de la gloire eſt une paſſion ſi naturelle à l'homme, que tous les efforts qu'il fait pour en acquérir, méritent, ſinon de la louange, du moins quelque indulgence, quelque ridicules & mépriſables qu'ils ſoient, pourvu qu'ils ſoient innocens. Or un mauvais livre eſt bien un mal dans le monde ; mais ce n'eſt pas un crime. Un méchant auteur qui a de la réputation, ſoit par adreſſe, ſoit par bonheur, doit, à mon ſens, être regardé comme un coquin qui auroit trouvé un tréſor. Ce n'eſt pas à dire qu'il fût juſte de le lui ôter, parce qu'il ne le mérite pas, c'eſt une faveur de ſon étoile, ou un fruit de ſes ſoins, dont il n'eſt pas moins en droit de jouir, pour en être indigne ; & perſonne ne s'en peut formaliſer.

Tous les avantages de la vie ne ſont-

ils pas diſtribués avec la même irrégularité ; n'y a-t-il que de mauvais livres qu'on eſtime ſans raiſon ? Que ſeroit-ce, bon Dieu, ſi l'on s'élevoit de même contre toutes les autres réputations mal fondées? Et pourquoi celle des gens de lettres, qui eſt peut-être la moins nuiſible, ſeroit-elle la moins privilégiée ? Il n'eſt donc pas juſte de la détruire, quelque injuſte qu'elle puiſſe être. C'eſt un bien comme un autre, qui leur appartient en propre, & qu'il n'eſt pas permis de leur prendre, puiſqu'ils ne l'ont volé à perſonne. On peut appliquer très-naturellement à cette nature de bien, ce qu'on dit vulgairement, qn'il n'y a rien de mieux à nous que ce qu'on nous donne. C'eſt une libéralité toute pure qu'on leur a faite, & qui n'appauvrit perſonne. De quel droit peut-on les en priver ?

Il n'y auroit donc, à ce compte, dira-t-on, que les bons auteurs qu'il fût permis de critiquer ; puiſqu'il n'eſt permis de critiquer ni les mauvais connus pour tels, ni les mauvais qui paſſent pour bons?

Cela ſemble d'abord ridicule ; & cependant, rien n'eſt plus raiſonnable. Je ne l'avancerois pas ſur la foi d'un moin-

dre garant que Monſieur de Vaugelas. Tout le monde ſçait qu'il n'en critique preſque de bons ; & il trouve même qu'il y a une raiſon de relever leurs fautes, qui leur eſt toute particuliére. *Leurs écrits*, dit-il, dans ſa divine préface, qu'on peut appeller juſqu'ici la merveille de notre langue, *étant digne d'être imités en tout le reſte, pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs*. Il auroit pu ajouter que cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que bien des gens ne remarquent rien avec tant de ſoin dans les bons livres, que ce qui peut autoriſer leurs fautes.

Mais ſi l'on conſidére les conditions qu'il obſerve dans cette critique des bons auteurs, on trouvera, que de la maniére qu'il entend qu'elle ſe doit faire, & qu'il la fait, cela ne ſe peut appeller, que très-improprement, les critiquer, puiſqu'il ne les fait jamais connoitre. *Dans ces répréhenſions*, dit-il, au même endroit, *je ne nomme, ni ne déſigne jamais aucun auteur, ni mort ni vivant*. Et parce que les paſſages, qu'il étoit obligé de rapporter en les critiquant, étoient *quelquefois* ſi remarquables, qu'ils pouvoient faire connoître

les livres d'où ils étoient tirés, quoiqu'il ne nommât pas ces livres ; alors il *changeoit*, ajoute t-il, lui-même, *les mots* de ces paſſages, & il conſervoit la faute qu'il vouloit reprendre, *pour empêcher qu'on ne connût l'auteur* qui l'avoit faite. De quoi ne s'aviſe-t-on point quand on eſt bien né, pour ne déſobliger perſonne ſans néceſſité ?

Cette maniére de critiquer n'en eſt pas moins utile, pour être ſi circonſpecte, car ceux qui imitent ces bons écrivains par leurs méchans endroits, les connoiſſent bien ſans qu'on les nomme ; & les autres gens qui ne les connoiſſent pas, n'ont aucun beſoin de les connoître, & ſont ſuffiſamment avertis par la remarque que quelque part qu'ils trouvent la faute qu'elle condamne, elle eſt à condamner.

Ainſi le public n'en profite pas moins, puiſqu'il lui eſt inutile de ſçavoir qui a fait une faute pour apprendre que c'en eſt une; & l'auteur même qu'on reprend n'en profite pas moins auſſi, s'il eſt d'humeur à en profiter : car il n'eſt guéres néceſſaire d'être nommé, pour ſe reconnoître quand on eſt cité, ſoit en bien, ſoit en mal.

Que les maniéres honnêtes sont heureuses ! Outre l'obligation d'avoir été épargné, un écrivain traité de cette sorte vous a encore celle d'un avis utile: car je suppose, comme chose constante, que les meilleurs sont les plus éloignés de se croire infaillibles, & les plus ambitieux de rendre leurs ouvrages parfaits.

La raison en est bien facile à rendre, puisqu'on ne parvient à faire rien d'excellent, qu'à force de corriger. Ceux qui font tant que d'y parvenir ne peuvent pas ignorer combien la premiére couche de leur ouvrage étoit différente de la derniére ; & ils ne pourroient jamais résister à l'ennui & à la fatigue incroyable d'une correction exacte, s'ils n'étoient soutenus dans un travail si pénible à la nature, par l'honnête ambition de faire quelque chose de parfait. Il leur est donc aussi naturel d'être bien aises qu'on les avertisse de ce qui leur manque encore pour arriver à cette perfection, qu'au pere de quelque enfant fort bien né, d'être bien aise qu'on l'avertisse de quelque petit défaut que cet enfant auroit, & qu'il seroit facile de corriger.

Si donc ces bons écrivains ne profitent

ſtent pas quelquefois de la critique, c'eſt qu'on la fait déſagréablement ; c'eſt à-dire, en les nommant, & expoſant de cette ſorte leurs fautes à la vue de tout le monde. Car il en eſt peu qui aiment aſſez la bonne foi, pour lui ſacrifier quelque partie de leur réputation, & tous les bons eſprits ne ſont pas de grands cœurs.

Les louanges dont on aſſaiſonne la cenſure qu'on en fait en les nommant, ſont un correctif inutile, elles ne ſervent qu'à faire voir qu'on ſent bien qu'on fait mal de les nommer, mais qu'on n'a pu s'en empêcher. Le plus grand éloge qu'on puiſſe faire d'un auteur qu'on reprend, c'eſt de ne le pas nommer. On ne ſçauroit lui témoigner plus de conſidération, ni en donner une idée plus haute à ceux qui peuvent le connoitre, qu'en faiſant entendre par cette réſerve, que ſes fautes mêmes méritent quelque reſpect, & qu'il ne faut pas apprendre à ceux qui ne le ſçavent pas qu'il ait été capable de les faire.

C'eſt ce que tous les auteurs que M. de Vaugelas a repris, avoient ſujet de croire qu'il penſoit d'eux ; &

par ce noble artifice, il se fit vraisemblablement autant d'amis, qu'il cita d'écrivains différens. C'est bien sçavoir mettre tout à profit, que d'avoir trouvé le secret de se rendre aimable à tout le monde, dans un livre qui au fond blâme presque tout le monde. Mais la véritable honnêteté fait bien d'autres miracles.

Ce n'est donc pas pour obliger les auteurs qu'on les loue en les reprenant, quand on les nomme ; puisque si on avoit ce dessein, on les obligeroit bien davantage en ne les nommant, ou ne les reprenant pas : & ainsi, il y a quelque sorte de mauvaise foi à en user de la sorte, puisqu'on fait semblant de les vouloir obliger en les louant, pendant qu'on les désoblige en effet en les nommant.

Et ce n'est pas à eux seuls que cette licence porte préjudice. Elle en porte un plus grand encore au public ; car la censure qu'on fait de ces auteurs est un piége qu'on lui tend, pour lui faire penser qu'ils ne sont pas si bons qu'on s'imagine : & les ignorans, d'ordinaire envieux & malins, se prennent bien plus à cette censure, qu'à la louan-

ge qui l'accompagne. C'eſt ainſi qu'on décrie ſouvent de bons livres autant qu'il eſt poſſible de les décrier, pour des fautes qui ne méritent pas quelquefois d'être remarquées.

Il eſt vrai que le plaiſir malin que donne une critique qui déchire de mauvais écrivains, & qui en rabaiſſe d'excellens, eſt un ſel qui la rend d'un goût exquis pour les malhonnêtes gens; mais ce n'eſt pas un bon moyen pour être eſtimé, que de plaire par de pareilles voies; tout l'avantage en revient au libraire, & l'auteur n'en retire, pour l'ordinaire, qu'une réputation ambigue, & l'indignation des gens de bien. Si quelqu'un avoit pu ſe donner cette licence, ç'auroit été aſſurément Cicéron, dans ſon admirable dialogue des Orateurs illuſtres, après avoir publié ce grand nombre d'ouvrages excellens en tout genre, dont il nous reſte à peine la moitié : ç'auroit été Quintilien dans ſes merveilleuſes inſtitutions après avoir profeſſé vingt ans la rhétorique avec un applaudiſſement univerſel dans la capitale du monde. Cependant, bien loin que ces grands hommes, de qui l'autorité étoit générale-

ment reconnue à de si justes titres, aient nommé des auteurs vivans pour les reprendre, ils ont même fait scrupule de les nommer en les approuvant. Et ce neſt pas par hazard qu'ils en ont usé de la sorte ; car Quintilien même remarque qu'hors César & Marcellus, que Cicéron avoit des raisons particuliéres de louer comme ils méritoient, ce grand personnage n'avoit parlé que des morts. *De omnibus ætatis suæ quibuscum vivebat, exceptis Cæsare atque Marcello, silentium egerit* (*).

Cette extrême réserve est bien éloignée de la liberté que Lucilius & Horace se sont donnée ; mais il faudroit être aussi malin qu'eux, pour oser comparer leur autorité avec celle que je viens d'alléguer.

Il n'est pas étrange que ces deux poëtes fissent valoir le talent qu'ils avoient de médire avec grace, & qui leur avoit peut-être attiré les amitiés illustres, dont ils abusoient pour le faire impunément ; car les grands qui sont, généralement parlant, malfaisans, moqueurs, & que quelque reste de pudeur empêche de suivre leur penchant

[*] Quintil. Institut. *Libr. X. Cap. I.*

naturel à la raillerie, ne se plaisent à rien tant qu'à voir faire par d'autres ce qu'ils voudroient bien & qu'ils n'oseroient faire eux-mêmes. Hors qu'on aime mieux dire que la licence de nommer étoit un privilége tout particulier aux poëtes Satyriques, puisqu'il ne paroît qu'eux dans toute l'antiquité qui l'aient fait ; semblables à ces malheureuses qui pouvoient s'abandonner publiquement avec impunité, pourvu qu'elles se déclarassent aux édiles de le vouloir faire, parce qu'on *les croyoit assez punies par la honte d'exercer une profession si infâme* (*).

Que s'il n'est pas permis de nommer les auteurs qui se nomment dans leurs ouvrages, soit qu'on les reprenne, ou qu'on les approuve, à plus forte raison n'est-il pas permis de les nommer, quand ils ne s'y nomment pas, quelque connus qu'ils puissent être d'ailleurs, comme a fait un célébre grammairien de notre tems. Un grand peintre de l'Antiquité se tenoit derriere ses tableaux, quand il les exposoit en public, pour entendre les jugemens divers

[*] *Satis pœnarum in ipsâ professione flagitii credebant.* Tacit. Annal. *Libr. II.*

qu'on en faifoit. Un auteur anonyme fait ce me femble quelque chofe de femblable. Il renonce, en ne fe nommant pas, au privilége que l'honnêteté publique donne aux auteurs de ne pouvoir être critiqués tant qu'ils fe nomment. Il laiffe une liberté entiére à la critique, pour en profiter fans commettre fa réputation. J'en fçais qui fe font abftenus dans cette feule vue de mettre leur nom à leurs ouvrages. On peut donc les critiquer avec liberté ; fur-tout, quand ils ne font point connus d'ailleurs : car alors, on eft en droit de les regarder comme des morts. Mais ce n'eft pas à dire pour cela qu'on puiffe découvrir qui ils font, & les nommer, comme à fait le grammairien de qui j'entens parler. Pour m'éloigner le plus que je puis de la faute que je lui reproche, je ne le nommerai pas lui-même, tout connu qu'il eft, puifqu'il ne fe nomme pas dans fes livres ; quoiqu'ils foient du nombre de ceux, contre lefquels il eft permis d'écrire, fuivant les principes que j'ai pofés, mais il n'eft pas toujours louable de faire ce qui eft permis.

Si les auteurs anonymes, qu'il nom-

me en les reprenant, s'étoient cachés comme lui, pour en reprendre d'autres, il pourroit les nommer comme il fait & comme on pourroit le nommer lui-même. Dans les pays où la liberté du carnaval est la plus grande, on arrache le masque à ceux qui se déguisent pendant ce tems, quand ils en abusent. Mais rien n'est si libre que de se cacher, quand on n'en abuse pas. Or ces anonymes qu'il nomme, ne sont rien moins que des auteurs critiques comme lui. C'est donc une espéce de violence blâmable, qu'il leur fait, de les arracher de la franchise de l'obscurité sous laquelle ils se sont mis à couvert des jugemens des hommes. Un auteur qui renonce ainsi à la gloire que tout écrivain croit toujours pouvoir retirer de son ouvrage, mérite bien du moins, pour récompense de sa modestie, ou de la justice qu'il se rend, qu'on ne tire pas le voile derriere lequel il se dérobe aux yeux du monde, fut ce pour l'honorer.

S'il m'est permis de dire tout ce que je pense sur cette matiére avant que de la finir, il me semble que les livres ne sont pas faits ordinairement

pour parler des vivans. Quiconque à la juste défiance que tout le monde doit avoir de soi-même, a sujet de trembler autant de fois qu'il se trouve exposé à un aussi grand jour que la lumiere de l'impression. A plus forte raison ne doit-il pas y exposer les autres sans nécessité. J'ai ouï dire à ce propos à un excellent homme, qu'il ne put s'empêcher de frémir la premiere fois qu'il vit son nom imprimé, comme si on l'eût surpris en faute, ou qu'il eût couru quelque danger. Les livres sont une parole morte, destinée à rappeller l'idée des choses, dont la parole vivante n'entretient plus la mémoire. Or, cette parole vivante ne se fait guéres sur les vivans : les hommes, tant qu'ils sont ensemble sur la terre, parlent assez les uns des autres, sans qu'il soit besoin d'en écrire ; il n'y a que les morts qui s'oublient bien-tôt insensiblement, si l'écriture n'en conserve le souvenir ; & puisqu'elle leur est principalement dévouée par son origine, contentons-nous de parler des vivans, tant qu'il n'est pas nécessaire d'en écrire.

Enfin, & pour ne rien oublier contre

l'usage

l'uſage de nommer les auteurs, non ſeulement je ne crois pas qu'il ſoit permis de nommer les autres, mais je doute qu'il le ſoit de ſe nommer ſoi-même, quand on critique, quelque droit qu'on ait de critiquer, & quelque réguliérement qu'on le faſſe. Comme tout livre fait contre un auteur vivant eſt odieux de ſa nature, il eſt toujours moins agréable, tant que celui qui le fait, donne ſujet en ſe nommant de penſer qu'il en fait gloire. Il ne ſçauroit lever le juſte ſoupçon que tout le monde a naturellement qu'il entre de la vanité dans le deſſein de ces ſortes d'ouvrages, qu'en renonçant à la réputation qui lui en peut revenir, & c'eſt d'ailleurs une eſpéce d'adouciſſement au chagrin d'un auteur critiqué, qu'on ignore le nom de ſon Critique.

CHAPITRE II.

S'il eſt permis de critiquer les Morts.

ON m'objectera ſans doute que la république des lettres ſeroit privée de ce qu'elle a de plus inſtruc-

tif, si la critique étoit aussi peu libre que je prétens. Mais n'a-t-elle pas assez de quoi s'exercer contre les auteurs qui offensent la religion, l'état, ou les particuliers, soit que ces auteurs se nomment ou qu'ils ne se nomment pas ; contre tous les autres qui ne sont point connus, & généralement contre tous les morts, que je lui abandonne de même, comme on a bien pu juger par plusieurs choses que j'ai dites dans le chapitre précédent, & de qui je crois que les ouvrages devroient être son sujet le plus ordinaire.

Je n'ignore pas, combien l'opinion commune m'est contraire, & que M. de Vaugelas semble la favoriser, au même endroit que j'ai déja cité, en déclarant qu'il *ne nomme, ni désigne*, non plus les auteurs morts, que les vivans.

Mais, malgré toute la déférence que je lui dois, & au hazard que l'on considere mon sentiment comme un paradoxe, il me semble que la mort dispense de tous les égards de pure bienséance, que les hommes se doivent les uns aux autres, tant qu'ils sont ensemble sur la terre: & qu'elle laisse un cours entiérement libre à la raison, à la justice, & à la vérité, en tout ce qui regar-

de les morts, & qui peut être utile aux vivans : Qu'ainsi l'opinion vulgaire, qu'il ne faut pas troubler le repos des morts, en parlant à leur désavantage, est une des plus grossiéres illusions de l'Amour propre, toute autorisée qu'elle est : Que c'est une précaution, que la vanité seule, & la crainte qu'on ne parle mal de nous, quand nous ne serons plus, nous font prendre, & que nous n'aurions pas tant d'égard pour eux, si personne ne devoit nous survivre.

On ne sçauroit assigner d'autre motif à cette honnêteté chimérique, puisqu'il est évident que les raisons qui obligent d'épargner les vivans, ne subsistent plus pour les morts. On a toujours sujet de se défier qu'il n'entre de la jalousie, de l'envie, de l'aversion naturelle, ou quelque animosité secrette, dans ce qui se fait contre les vivans. Mais leur mort anéantit tous ces mouvemens. De même, ce qui étoit un sentiment d'envie contre un vivant, change de nature, s'il dure encore après sa mort, & n'est plus qu'émulation. Nous estimons trop la vie, pour envier encore ceux qui n'en jouissent plus : la

privation de ce bien, renfermant la privation de tous les autres dont il eſt le fondement, elle eſt regardée comme le plus grand des maux, & en cette qualité elle aſſouvit la haine la plus implacable. On ne ſçauroit haïr ce qui n'eſt plus.

Tant qu'un Auteur eſt en vie, & eſt connu, il conſerve un droit de propriété ſur ſon ouvrage, que rien ne peut lui faire perdre : perſonne, à le bien prendre, n'a rien à y voir que ſous ſon aveu, & aux conditions ſous leſquelles il l'a donné au public. Il eſt bien libre à chaque particulier de l'accepter, ou de le refuſer, mais non pas de l'accepter, ſans obſerver ces conditions. Or il eſt bien ſûr que l'intention d'un Auteur, en publiant ſon livre, n'eſt pas qu'on le tourne en ridicule. Si donc on entreprend d'en diſpoſer de cette ſorte contre ſon gré, il peut juſtement le reclamer ; & cette uſurpation qu'on lui fait, eſt une eſpéce de violement de cette partie du droit des gens qui régle le commerce des particuliers avec le public.

Mais ſi-tôt qu'il eſt mort, comme il n'eſt plus capable d'aucune propriété,

celle qu'il avoit de ſon livre eſt dévolue toute entiére au public, à qui il en avoit donné l'uſage, par la diſpoſition du droit qui veut que tout bien, dont le propriétaire ne paroit pas, ſoit cenſé appartenir en propre à celui qui en a la jouiſſance. Ainſi, chaque particulier entre dès-lors en ſon lieu & place à cet égard, & peut diſpoſer auſſi abſolument de ſon livre, que lui-même pouvoit faire pendant ſa vie.

Il eſt donc non ſeulement libre, mais louable dès-lors à qui veut, de le critiquer, puiſque rien n'eſt plus utile au public en matiere de Littérature, que l'exercice de la Critique. Que ſi c'eſt une licence blâmable, que celle de faire de mauvais livres, y a-t-il de maniere plus innocente de la réprimer, qu'en montrant aux vivans qui ſont tentés d'en faire, avec quelle rigueur on rend Juſtice aux morts qui en ont fait ? Ce n'eſt plus proprement que le livre qui ſubſiſte encore qu'on offenſe, & non pas la perſonne qui n'eſt plus.

Si l'on m'objecte que l'intention d'un auteur n'eſt non plus qu'on le critique après ſa mort, que pendant ſa

vie ; & qu'ainsi, il ne faudroit jamais le critiquer, s'il falloit se régler par son intention, comme je dis : Je réponse que les volontés des morts ne méritent pas qu'on y défére, selon toutes les loix, que tant qu'elles sont légitimes, & qu'elles ne sont pas cóntraires au bien public. Or je pense avoir suffisamment montré que l'intention d'un auteur, qu'on ne pût le critiquer après sa mort, seroit aussi injuste, qu'il est excusable de ne pas vouloir qu'on le critique pendant sa vie.

Et c'est pourquoi les Anciens, parmi lesquels la mémoire du mérite étoit en toute autre vénération que parmi nous, ne craignoient point de troubler le repos des plus illustres morts, en parlant d'eux en toute liberté, & rendant une justice sévére aux reliques de leur esprit. Ils sçavoient que l'ame de ces grands hommes, dégagée en l'autre vie du commerce des sens, n'étoit plus sujette aux mêmes foiblesses, dont elle étoit capable durant ce commerce, & que celle de ne pouvoir souffrir les plus justes répréhensions, étant l'une des plus déraisonnables, bien loin de se plaindre, comme ils auroient pu faire pen-

dant leur vie, qu'on relevât leurs fautes, ils étoient au contraire ravis d'être encore utiles de cette sorte au public après leur mort.

Que si la seule lumiere de la nature suffisoit pour inspirer un sentiment si noble à des Païens, quelle apparence qu'une religion comme la nôtre, dont la charité est l'ame, en inspire de moins généreux? Peut-on croire que nos morts, de qui tout le bonheur consiste dans la vue de la vérité, puissent être offensés qu'on la fasse connoître aux dépens de qui que ce soit, & sans aucun égard; que comblés de gloire comme ils sont, un aussi misérable intérêt que celui de leur réputation parmi nous soit capable de les toucher? Je n'ai jamais lû sans admiration le testament de cet Ancien qui ordonna qu'au lieu de lui rendre les derniers devoirs ordinaires, on le jettât à la voirie, afin d'être encore bon à quelque chose pour les bêtes après sa mort, comme il avoit tâché d'être utile aux hommes pendant sa vie. Et puisqu'un saint Evêque de ce siécle imita la générosité de ce Philosophe, dans une maladie dont il crut mourir à Padoue,

en léguant ſon corps aux Chirurgiens de cette fameuſe école, pour en faire une Anatomie, il n'y a pas apparence qu'il fût affligé, non plus que ce Philoſophe, que ſes écrits ſerviſſent à un uſage ſemblable, & qu'on les mît impitoyablement en piéces pour l'inſtruction du public.

On dira peut-être qu'on doit du moins s'abſtenir de critiquer les auteurs qui ne ſont morts que depuis peu de tems, par conſidération pour les vivans qui ont été liés d'amitié, ou de parenté avec eux, ſi ce n'eſt pas par principe de piété pour eux-mêmes; & il me ſemble que M. de Vaugelas approuve en quelque lieu cet égard.

Mais je ne ſçai s'il n'y a pas plus de politique que d'honnêteté dans cette réſerve. C'eſt préférer la courtoiſie à la raiſon, & ménager les particuliers, aux dépens du public, à qui il importe de connoître le prix des auteurs. La prudence ne mérite pas plus ce nom, dès qu'elle paſſe ſes bornes: or elle les paſſe ſans doute, quand elle viole un devoir plus légitime; & quel devoir plus légitime, que celui de rendre gloire à la vérité, quand il eſt

utile au monde qu'on la publie ?

C'eſt aſſez d'indulgence pour la foibleſſe humaine, qu'on s'abſtienne de ſatisfaire à ce devoir à l'égard des vivans, pour qui il y auroit quelque ſorte d'inhumanité à le remplir ; & les devoirs de l'humanité ſont préférables à tous les autres. Ce qui rend cette indulgence raiſonnable en leur faveur eſt que l'amour propre étant le plus naturel de tous les ſentimens, il mérite quelque condeſcendance, tant qu'il ne porte rien de nuiſible, qu'il ne trouble point la Société, qu'il n'eſt que foibleſſe, & non pas vice. Telle eſt la tendreſſe aveugle d'un auteur pour ſon ouvrage, tant que cet ouvrage n'a rien de criminel.

Mais cette foibleſſe n'eſt pas excuſable dans ſes amis, comme dans lui. Puiſque l'intérêt qu'ils prennent à ſa mémoire, ne le regarde plus qu'en imagination dès qu'il eſt mort, il ne faut pas qu'ils pretendent s'en faire honneur, & déguiſer la vanité qu'ils tirent de ſa réputation, ſous le voile ſpécieux d'une amitié immortelle. Car c'eſt cette vanité ſeule qui leur fait porter impatiemment qu'on trouve à redire à ſes

ouvrages. Or ce ſentiment étant vicieux, il n'eſt pas raiſonnable d'y déférer.

Que ſi l'on s'intéreſſe aſſez à la gloire d'un mort, pour ne pouvoir, malgré toutes ces raiſons, ſouffrir qu'on le cenſure, il eſt libre de le défendre. Ses ouvrages ſont un champ ouvert à tout le monde, où la critique peut s'exercer pour & contre, & ſe donner carriere en pleine liberté; mais à condition qu'il paroiſſe qu'on n'a pour but que de juſtifier le livre qu'on défend, & non pas d'élever ſa réputation ſur les ruines de l'auteur qui l'a attaqué.

Auſſi voyons-nous que Cicéron & Quintilien, pour qui les vivans étoient ſacrés, ont cenſuré avec la même liberté les morts qu'ils avoient connus familierement, que ceux qui les précédoient de pluſieurs Siécles; & M. de Vaugelas lui-même n'a pu s'empêcher, contre ſa propre régle, de critiquer ouvertement Malherbe, & Coëffeteau, ſes maîtres, & ſes meilleurs amis: tant il eſt vrai que tous les ſentimens exceſſifs & affectés ſont ſujets à ſe relâcher d'eux-mêmes, & à ſe démentir dans

la pratique ; la nature ramenant les hommes au ſimple & au naïf, ſans qu'ils y ſongent, à travers toutes les chiméres & les rafinemens de leurs opinions.

Un Ecrivain n'eſt pas obligé d'éviter tout ce qui peut, mais ſeulement tout ce qui doit déplaire. Parce que des gens vains voudroient qu'on crût infaillibles des auteurs qui les ont eſtimés, eſt-ce à dire qu'on ſoit obligé de reconnoître cette infaillibilité, au préjudice de l'inſtruction qu'on doit aux vivans, & de la juſtice exacte que le public a intérêt qu'on rende aux morts ?

Mais ſi cela eſt, dira-t-on, d'où vient donc qu'on critique ſi peu les morts, pendant qu'on critique tant les vivans? Eſt-ce qu'il eſt plus dangereux d'attaquer les morts que les vivans, ou qu'on devient infaillible en mourant: & que les erreurs qu'on a eues pendant la vie ſont des Oracles dès qu'on ne vit plus ? Il ne faut pas chercher ailleurs d'autre raiſon que dans les paſſions qui, comme je l'ai montré, ne regardent proprement que les vivans ; la jalouſie, l'envie, la malignité, la vanité : & il eſt bien vraiſemblable qu'on n'écrit

contre eux que par ces motifs, & non pas pour servir le public, puisqu'on ne le serviroit pas moins en écrivant contre les morts.

CHAPITRE III.

De la Critique des Auteurs vivans.

QUelque raisonnable que je croie l'opinion que je viens de proposer ; je ne me flate pas de l'avoir persuadée. Car quand même on m'accorderoit, qu'on peut critiquer les auteurs morts, je m'assure qu'on me soutiendroit toujours que la Critique des vivans a des utilités que celle des morts ne sçauroit avoir. Aussi sont-ce, me dira-t-on sans doute, ces mêmes critiques d'écrivains vivans que je désaprouve si fort, qui occupent aujourd'hui tous les curieux de l'europe. Les Journaux des sçavans ne sont pleins que de leurs différends, & qui en retrancheroit tout ce qu'ils font les uns contre les autres, en ôteroit plus de la moitié.

Je répons que cette moitié n'est pas assûrément la meilleure. La plûpart des livres de cette nature peuvent divertir le public ; mais ils l'instruisent sou-

vent moins qu'ils ne le ſcandaliſent : & quand l'animoſité de ces auteurs leur feroit faire des efforts d'eſprit qu'ils ne feroient jamais autrement , quelques bonnes choſes qu'ils puiſſent dire par ce motif , il vaudroit bien mieux que le public en fût privé , que de violer , comme ils font , les loix de la vérité & de l'honnêteté , par la mauvaiſe foi inſéparable de la diſpute , ou du moins , par leur malignité & leurs emportemens. Une ſeule parole offenſante d'un auteur eſtimé eſt plus nuiſible au monde , par le mauvais exemple qu'elle donne & qu'elle ſemble autoriſer , que vingt découvertes dans les ſciences ne ſcauroient être utiles.

Il ne faut pas que ces Auteurs tirent vanité de l'empreſſement qu'on témoigne pour leurs ouvrages. Cet empreſſement vient bien plus du plaiſir malin qu'onſent à les voir s'entre-déchirer , que d'eſtime qu'on ait pour eux. Or ce plaiſir ne ſoutient pas longtems les honnêtes gens dans cette lecture : ils en ſont bientôt raſſaſiés ; & les autres s'en laſſent encore plûtôt que les auteurs.

Car les découvertes que l'animoſité fait faire , ſont d'ordinaire de peu de

prix. Tout ce que la passion produit est rarement pur : c'est une source si féconde d'illusions, qu'on n'en peut guéres tirer de lumieres certaines. Le trouble qui lui est naturel, se fait sentir dans toutes ses opérations ; & elle répand toujours quelque fausse lueur parmi les clartés les plus nettes de la nature. Ainsi, toutes choses bien compensées, elle nuit du moins autant qu'elle sert. Et puisque les moindres biens purs sont préférables aux plus grands qui sont mêlés de mal, ce que ces seules lumieres naturelles produiroient sans l'esprit de contention, seroit bien, à tout prendre, aussi avantageux au public, que ce qu'elles produisent animées de cet esprit, sans compter qu'il seroit plus édifiant.

On dira sans doute encore à l'avantage de la critique des vivans, qu'il est bien facile de critiquer les morts, puisqu'ils ne sçauroient répondre. Mais il seroit à souhaiter la plupart du tems, que les vivans en fissent de même ; car si les morts ne répondent rien, d'ordinaire les vivans répondent trop. Le public, qui fait toujours justice aux morts, ne manque point à les défendre

contre ceux qui les accusent mal-à-propos:il n'est point nécessaire pourcet effet de composer de nouveaux livres en leur faveur, & les procès de cette qualité ne demandent pas tant d'écritures.

J'ai ouï dire sur ce sujet à un grand personnage, qu'un bon livre portoit avec lui son Apologie, & n'avoit besoin que d'une seconde impression pour répondre à tout ce qu'on pourroit dire contre. Mais si cela n'est pas tout-à-fait véritable, il est du moins certain qu'une premiere réponse à une critique doit épuiser la matiere, & éclaircir assez le différend, pour mettre en état de juger. Il peut échaper quelque chose aux meilleurs Ecrivains, qui ait besoin d'être relevé, ou éclairci quand c'est en matiere importante, soit faute de bon conseil, car nul écrivain, quelque habile qu'il soit, ne s'en sçauroit passer, soit pour avoir ignoré des choses de fait, qui appartiennent à son sujet, soit pour avoir quelque raison de se presser de publier son ouvrage, avant que d'y avoir pu donner la derniere main. Mais comme ces excuses, qui rendent supportables les fautes d'un bon auteur, ne valent rien pour ceux

qui écrivent contre lui ; parce que toute entreprise odieuse de sa nature, comme la leur, ne mérite aucune indulgence, ils sont obligés de dire d'abord tout ce qu'ils trouvent à reprendre, & de ne rien dire que d'incontestable : & l'auteur qui a eu cependant le tems de se rasseoir & de s'examiner, ne doit aussi rien laisser en arriere, dès sa premiere réponse, de tout ce qu'il peut dire pour se justifier s'il a raison, ou se corriger s'il a tort.

Il y a une maniere honnête de conduire cette guerre spirituelle ; & le siécle, tout corrompu qu'il est, n'est pas si malheureux, que je n'en puisse trouver des exemples si je voulois. Quoi de plus facile que d'exposer les objections les plus pressantes, de la même maniere qu'on exposeroit les doutes les plus légers ? bien loin qu'elles en fussent affoiblies, elles paroîtroient plus fortes : & c'est l'un des meilleurs artifices de la véritable rhétorique ; car les hommes se plaisent naturellement à rendre aux auteurs la justice qu'ils ne se rendent pas eux-mêmes, soit en bien, soit en mal. Je dis la même chose des Objections : plus elles sont fortes,

fortes, plus on se plaît à les entendre proposer d'un air douteux ; & rien ne prévient tant en faveur d'un écrivain, que de voir, qu'il ne soit pas fier d'avoir raison.

Si l'on observoit cette méthode, le différent seroit bientôt vuidé, & ne passeroit guéres les bornes que j'ai marquées ; mais on ne peut souffrir le moindre terme désavantageux, quoiqu'il soit impossible à un critique de n'en point employer, quelque circonspect qu'il puisse être. On ne se contente pas de se défendre : on le fait en récriminant, & devenant de cette sorte agresseur, d'assailli qu'on étoit auparavant, on met le critique dans une espéce de nécessité de se défendre à son tour : qui, au lieu de pardonner quelque chose au chagrin naturel à tout auteur d'être critiqué, oublie qu'il est le premier agresseur dès qu'il se voit attaqué, & se défend avec le même emportement qu'on l'attaque.

Ainsi vont se formant piéce à piéce ces controverses infinies & insupportables, l'opprobre de la littérature, & l'aversion de tous les honnêtes gens. C'est ainsi qu'elles dégénérent en que-

relles perſonnelles où le public n'a plus d'intérêt, & dont on ne laiſſe pas pourtant de le faire Juge en dépit qu'il en ait, de ſorte que les auteurs les plus eſtimés qui s'y engagent, ſont à la fin contraints de finir, faute de libraires & de lecteurs.

Ne peut-on pas traiter toute ſorte de matiére, ſans nommer les écrivains qui les ont traitées avant nous, & examiner leurs ſentimens auſſi exactement que ſi on les nommoit ? Tout le monde s'eſt moqué de la fidélité groſſiére du cardinal Pallavicin à citer inceſſamment Frà-Paolo pour le réfuter. Au contraire, on admire encore tous les jours l'habile modération de Baronius de n'avoir fait aucune mention des Centuriateurs, à qui il répond inceſſamment. Qu'eſt-ce qui empêche de l'imiter, ſi ce n'eſt l'animoſité ridicule que l'amour propre & la vanité nous inſpirent contre ceux qui n'approuvent pas nos opinions ; & l'ambition de nous élever audeſſus d'eux, en faiſant voir qu'ils ſe ſont trompés ; ce qui importe fort peu au Public.

Mais enfin, puiſque l'uſage de critiquer les auteurs vivans eſt tellement

établi, qu'il a en quelque ſorte force de loi, voyons du moins quelles qualités cette critique doit avoir pour être ſupportable.

CHAPITRE IV.

Que la Critique doit être inconteſtable.

J'Ai dit en paſſant dans le chapitre précédent que la critique étant un exercice odieux de ſa nature, elle ne mérite aucune indulgence, & que par cette raiſon elle ne doit rien avancer que d'inconteſtable, pour être tolérée. Mais comme c'eſt la premiere & la plus eſſentielle de toutes les qualités qu'elle doit avoir, ce n'eſt pas aſſez de l'avoir inſinuée par occaſion. Il y a ſi peu de choſes dans le monde, qui ne ſoient douteuſes à quelque point, & dont on ne puiſſe diſputer, que ſi on ne la reſtreignoit pas à ce qui eſt indubitablement répréhenſible, il n'y a preſque rien qui en fût à couvert, & à quoi on ne la pût étendre : & comme il ſemble au vul-

gaire que tout ce qui se met en dispute est incertain, cette licence aboutiroit bientôt à ne sçavoir plus que penser, ni que faire, & à abandonner tous les sentimens & les devoirs de la vie au caprice de chaque particulier.

Montagne, parlant quelque part des Juges qui condamnent des Sorciers à la mort, dit, *qu'à tuer les gens, il faut une lumiere claire & nette.* On peut dire de même de la critique, que pour la publier, il faut être bien sûr d'avoir, comme on dit vulgairement, raison & demi. Tant que nous ne faisons que proposer nos sentimens, sans reprendre personne, nous ne sommes presque pas obligés de les garantir, si nous ne voulons. Il suffit pour cela de ne les pas proposer comme indubitables, & de les donner, comme le même Montagne, pour nôtres, non pour bons. Mais c'est toute autre chose, lorsque nous blâmons ceux des autres. Quand même nous ne donnerions pas pour indubitable la critique que nous en faisons, elle est obligée de l'être en qualité de critique; & la faute qu'elle reprend, doit être aussi évidente, que le tort qu'elle fait à ceux qu'elle re-

prend. C'eſt une proportion que tout critique eſt obligé indiſpenſablement de garder ; & il n'y a que ce ſeul moyen de faire changer de nature à ce tort, & de le juſtifier. Il faut donc que cette évidence ſe préſente à l'eſprit, en même tems que la critique même, pour l'excuſer ; c'eſt un contre-poiſon dont elle doit être néceſſairement munie, pour en amortir le venin, & balancer la premiere impreſſion odieuſe, que toute cenſure fait naturellement dans les eſprits contre le cenſeur.

Que ſi cela eſt vrai en général de toute critique, il eſt vrai ſur-tout de celle du langage. Car elle a cela de particulier, ce me ſemble, qu'au lieu qu'il ſuffit en d'autres matieres, comme par exemple dans la morale, qu'une pratique ſoit douteuſe pour être défendue, il ſuffit au contraire en matiere de langage, qu'une pratique ſoit douteuſe pour être permiſe. La préſomption eſt dès-là pour celui qui eſt repris, & l'on doit prononcer en ſa faveur ; car la vérité n'eſt pas une en matiere d'uſage tel que la langue, comme elle l'eſt en matiere de raiſonnement, puiſque cet uſage autoriſe ſouvent deux

pratiques différentes, & même contraires. Or, il est de l'intérêt de la langue de s'enrichir par cette diversité, tant que l'usage le permet, en approuvant tout ce qu'il ne condamne pas.

Je sçai bien que ce sentiment n'est pas général ; mais j'ose avancer que si on examine bien le motif de ceux qui y sont contraires, on trouvera que ce sont, ou gens de qui tout le discernement est borné aux paroles, & qui sont incapables de connoître la bonté des choses ; ou, s'ils la connoissent, qui ne sont pas bien aises de la sentir dans les Ouvrages des autres, & qui se rabattent sur les paroles, pour se consoler de l'approbation qu'ils n'osent refuser aux choses. Vous jugerez si l'auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la Langue*, que vous m'avez envoyé, n'est point de ce nombre.

Il prétend, par exemple, que *fastidieux* ne peut se défendre, & qu'il ne dit rien de plus qu'*ennuyeux* (1) : Qu'il faut dire *le onze*, & non pas *l'onziéme* (2) : Qu'il faut dire *appeller les lettres*, & non pas *épeller*, parce qu'*épel-*

(1) Pag. 226. (2) Pag. 342.

ler vient d'*appeller* (1). Que *natal* n'a point de féminin (2), comme dans ces Vers.

Renonçant aux douceurs de sa natale
Terre,
Aux plus lointains Pays alla chercher
la guerre :

Que *bref* n'a pas un sens assez différent d'*enfin*, pour mériter d'être conservé (3): cependant, il semble qu'*enfin* ne fait que conclure simplement le discours sans rien supprimer, & que *bref* le conclut, au contraire, en donnant à entendre qu'on supprime quelque chose pour abréger : Qu'en parlant d'un homme de haute taille, *on s'exprimeroit mal* de dire *c'est un grand homme* (4). Il ne se souvient pas apparemment de ce beau Vers,

U*n grand homme, sec, là qui me sert*
de témoin ;

hors qu'il aimât mieux,

Un homme grand, &c.

(1) Pag. 197. (2) Pag. 324. (3) Pag. 94. (4) pag. 243.

Toutes ces critiques vous semblent-elles bien inconteſtables ? C'en eſt aſſez pour m'expliquer ſur celles que je croïs du moins douteuſes. Paſſons outre.

CHAPITRE V.

Qu'il ne faut pas outrer la Critique.

CE n'eſt pas aſſez que la critique ſoit inconteſtable, c'eſt à-dire, réguliérement vraie, juſte, & bonne dans le fond: il faut encore qu'elle ſoit indulgente, pour être tolérée; c'eſt-à-dire ni exceſſive, ni outrée, ni trop recherchée. C'eſt un Axiome commun, que le ſouverain droit eſt une ſouveraine injuſtice. On entend par-là qu'il ne faut jamais juger à la derniere rigueur, parce les hommes ne pouvant rien faire de parfait, ne ſont pas excuſables d'oublier cette miſére de leur condition, juſqu'à exiger des autres une perfection à laquelle eux-mêmes ne ſçauroient atteindre. C'eſt le fondement naturel de l'indulgence qu'ils ſe doivent réciproquement: mais outre cette raiſon générale

nérale d'en avoir en toute ſorte de cenſures,il y a une raiſon toute particuliere pour celle du langage : car cet Axiome, qui n'eſt véritable qu'en un ſens figuré dans les autres cenſures, ſe doit entendre au pied de la lettre dans celle-ci; & cette conſidération fait encore voir la vérité de ce que j'ai avancé d'abord,que cette matiere eſt ſinguliérement propre à faire éclater les défauts de la critique.

Tous ceux qui ſçavent les langues par principe ſçavent auſſi, qu'elles ſe ſont réſervé pluſieurs expreſſions contraires aux loix de la grammaire, comme pour ſecouer quelquefois le joug de cette Pédante, de qui elles ne ſçauroient ſe paſſer; tant la liberté eſt naturelle en toutes choſes. C'eſt ce qu'on appelle en françois des Gallicifmes: & il faut que les agrémens de cette liberté ſoient bien grands, puiſqu'il ſe trouve que ces ſortes de licences, que les langues ſe donnent, font leurs plus grandes beautés. Il n'y a donc point de faute plus capitale où un critique puiſſe tomber dans cette matiere, que de reprendre des expreſſions de cette qualité, ni auſſi où il lui ſoit plus facile de tomber, pour peu qu'il ſoit préve-

nu de paſſion ; parce que la raiſon ſemble lui ſervir de guide quand il y tombe, & qu'il eſt trompé par les régles.

Celui qui me fournit des exemples, m'aidera encore cette fois à me faire entendre ; & je commencerai par les critiques ſimplement intolérables pour être trop rigoureuſes, quoiqu'elles n'attaquent pas des Gallicismes, comme d'autres que je rapporterai enſuite.

Avoir la crainte de Dieu devant les yeux eſt, dit-il, *une mauvaiſe phraſe, par la raiſon, que la crainte ne peut pas être devant les yeux, que c'eſt dans le cœur qu'elle réſide* (1). Y-a-t-il de figure verbale dans toute la rhétorique, qu'il ne fallût rejetter, ſi cette *raiſon* étoit bonne, & à quoi les Ecrivains en ſeroient-ils réduits ?

Il approuve cette période, *Ils prêchérent la Pénitence, guérirent un grand nombre de malades, & chaſſérent beaucoup de Démons ; parce*, dit-il, *que le premier* Ils, *peut ſe répandre ſur tous les autres Verbes, à cauſe que leurs cas ſont tous placés ſelon le même ordre* (2). Cependant il blâme une page plus haut cette autre Période du même livre : *Vous ai-*

(1) Pap. 407. (2) Pag. 560.

merez vos ennemis, benirez ceux qui vous maudissent, ferez du bien à ceux qui vous persécutent. Il falloit, à son avis, répéter le *vous* devant *bénirez* & *ferez*. Mais je voudrois bien sçavoir, pourquoi le seul *vous* de cette derniere Période ne peut pas aussi bien se *répandre*, puisque *répandre* y a, sur les autres Verbes *bénirez* & *ferez*, que l'*ils* de la premiere se *répand* sur les autres Verbes de cette premiere *guérirent* & *chassérent* ? Est-ce que *les cas des Verbes* ne sont pas également en toutes deux *tous placés selon le même ordre* ?

Qui peut trouver cette Phrase, *&* *reçut les ennemis l'épée à la main*, assez équivoque pour aimer mieux, *& l'épée à la main il reçut les ennemis* (1) ? Ce n'est pas à dire, que parce que *l'épée à la main* est une chose qui peut convenir à *ennemis*, cela fasse en cette phrase une équivoque de construction, comme feroit un adjectif, s'il y en avoit un à la place. On sent mieux ce que je veux dire, que je ne puis l'expliquer.

C'est ce qui lui arrive quelquefois, de ne pas sentir assez la grace & la naïveté de beaucoup de manieres de parler très-

(1) Pag. 58.

bonnes, quoiqu'irrégulieres, comme celle-ci de Voiture : *Mon Térence n'est pas si correct que le vôtre, ni moi si correct que vous* (1). Je dis la même chose de ces autres, qu'il condamne avec tant d'assurance, que tout le monde n'en trouvera pas moins bonnes : *Il y a beaucoup de choses qu'il importe peu, ou point du tout, de sçavoir ; il faut attendre tout de Dieu, & rien de soi-même.*

On sçait bien, qu'on écriroit mal, si on se donnoit par-tout la liberté de construire de cette sorte ; mais il n'est pas moins vrai, qu'on écriroit peu agréablement, si on ne se la donnoit jamais. Il dépend donc du sentiment de l'esprit, de discerner les occasions où l'on se la peut donner, & nullement de la grammaire, puisqu'elle le défend toujours ; & cela étant, il est bien étrange qu'il prétende avoir meilleur gout que M. de Vaugelas, jusqu'à le critiquer sur des endroits de cette nature, qui sont dans le fond de véritables Gallicismes, & par conséquent les Ornemens les plus originaux & les plus naturels de la langue. Tel est ce passage de son admirable Traduction : *Je*

(1) Pag. 555.

répons de votre liberté, & que vous n'aurez point à souffrir le faste des Macédoniens. A qui persuadera-t-on qu'il auroit été mieux de dire. *Je vous assure de votre liberté, & vous répons que vous n'aurez point à souffrir le faste des Macédoniens.*

Mais quand même cette correction seroit bonne, cela s'appelleroit toujours vétiller, puis qu'elle n'est propre qu'à intimider les bons esprits, qui s'adonnent à écrire, & qui n'ont pas assez d'élévation pour mépriser ces sortes de critiques, autant qu'elles sont à mépriser. Car qui peut s'assurer de ne point faillir, si c'est faillir que d'écrire de la sorte.

Ce que j'en dis n'est pas que je sois du sentiment de la Mothe le Vayer, & de Dupleix, qui croyoient que toutes les manieres de parler étoient à peu de choses près indifférentes, & qu'

On parle toujours bien, quand on se fait entendre.

Je suis aussi éloigné de cet excès ridicule, que du contraire; & si je n'écris pas poliment, ce n'est pas faute

d'en avoir envie, & d'estimer ceux qui le font.

Je vous dirai donc, pour expliquer à fond mon sentiment sur ce sujet, & le tempérament que je crois raisonnable d'y garder, que le langage consistant dans le choix des mots, & dans leur arrangement, le premier point, & le plus important pour bien écrire, est, à mon avis, le choix des mots. Je n'entens pas seulement par-là d'éviter les mots barbares, & ceux qui sont trop vieux, ou trop nouveaux, hors qu'ils ayent quelque vertu particuliere, & qu'ils fassent un effet incontestablement agréable, comme il arrive quelquefois. J'entens d'observer scrupuleusement la propriété des mots usités, laquelle on ne sçauroit trop étudier, parce que c'est d'elle sur-tout que dépend l'énergie, & la beauté de l'expression. Et c'est pourquoi, de toutes les remarques sur la langue, je n'en trouve point de si utiles, que celles qui éclaircissent & approfondissent cette propriété & cette énergie.

Quant à celles qui regardent la construction, j'avoue que je les crois beaucoup moins nécessaires pour la plûpart.

L'uſage en eſt preſque la ſeule régle ſûre. Quand il eſt clair & général, tout le monde le peut remarquer auſſi-bien que ceux qui en ſont des livres : & quand il eſt douteux juſqu'à un certain point, que je ne ſçaurois mieux marquer que par les exemples que j'en rapporte dans ce chapitre, je crois que l'avantage qu'il y auroit à diſcerner le meilleur parti n'en vaut pas la peine, & que l'application néceſſaire pour en venir à bout eſt d'une nature à deſſécher l'eſprit, le tenir à la gêne, & lui ôter toute la liberté, la gaieté, & la vivacité naturelle, qui eſt l'agrément ſuprême & comme l'ame de toutes les bonnes Productions.

Voilà ce que je penſe ; mais voici de quoi je me tiens fort aſſuré. C'eſt que la connoiſſance profonde de la grammaire eſt ſouvent nuiſible pour diſcerner le bon uſage, comme M. de Vaugelas l'a remarqué. La raiſon en eſt, que ceux qui la ſçavent parfaitement ne peuvent s'empêcher quelquefois d'y avoir égard plûtôt qu'à l'uſage qui étant d'ordinaire clair & conſtant pour ceux qui ne la ſçavent pas, devient en quelque ſorte douteux pour ceux qui la ſça-

vent ; parce qu'ils ſe ſont fait , dans l'étude de cet art , une eſpéce d'autre uſage conforme à ſes principes , lequel ne peut du moins que ſe trouver ſouvent contraire à celui du commun du monde , qui eſt le bon en cette matiere.

Il ne faut , pour reconnoître cette vérité , que comparer la maniére d'écrire des femmes , & des auteurs ignorans qui écrivent bien , avec celle de la plûpart des écrivains ſçavans ; entre leſquels je m'aſſure que ceux , qui écrivent bien auſſi , avoueront qu'ils ont toujours à ſe défendre de pluſieurs tours & conſtructions , que les langues mortes qu'ils ſçavent , offrent à leurs mémoires en écrivant , & qui ne s'accordent pas avec l'uſage de la vivante dans laquelle ils écrivent.

Cela eſt ſi vrai , qu'il ſe préſente diverſes manieres de conſtruire , que l'uſage ſemble autoriſer également , ce n'eſt pas la plus réguliere qu'il faut choiſir , mais premiérement la plus claire ; puis , entre pluſieurs également claires, la plus courte , qui d'ordinaire eſt auſſi la plus noble.

Car c'étoit un principe excellent de Patru , que quelqu'également bonnes

que paroiſſent deux manieres de parler, il eſt impoſſible qu'elles le ſoient, & il y en a toujours une meilleure : mais vous ſçavez mieux que moi, que c'eſt avoir déja fait un grand pas pour y parvenir, que d'être prévenu qu'il y en a une ; parce que ceux qui le font, ne plaignent pas la peine de la chercher, comme font ceux qui les croient également bonnes, & l'on trouve volontiers en cette matiére ce qu'on cherche.

Mais ce principe, qui doit ſervir de régle à l'écrivain, n'en eſt pas une pour le critique. L'écrivain doit toujours tendre au mieux, & le chercher de toute ſa force ; mais ce n'eſt pas aſſez, pour cenſurer une maniere de parler, que le critique en croye une autre meilleure, ſi celle que l'auteur a employée ſe peut défendre raiſonnablement, & que le critique la trouve ſeulement moins bonne, que celle qu'il voudroit mettre à la place, mais non pas poſitivement mauvaiſe. Il n'eſt pas en droit d'exiger de l'auteur la plus grande perfection que l'auteur eſt obligé d'exiger de lui-même. D'autant plus, que ſi cette plus grande perfection n'eſt tout-à-fait évidente, c'eſt une témérité à un critique de pré-

férer ſon ſentiment particulier en matiere douteuſe, à celui d'un écrivain, qu'il reconnoît d'ailleurs pour bon, puiſqu'il lui fait l'honneur de le critiquer. Car les médiocres ne méritent pas qu'on y regarde de ſi près ; & c'eſt pourquoi vous voyez que M. de Vaugelas n'en reprend jamais que d'eſtimables, ainſi que je l'ai remarqué plus haut.

Pour ne laiſſer rien à dire de ce que je penſe ſur cette matiere, il me ſemble qu'il faudroit partager en deux claſſes les jugemens qu'on porte en critiquant. Les premiers ſont ceux, que nous ſommes moralement certains que tous les juges compétens porteront comme nous, & qui ſont par conſéquent indubitables pour tout autre que pour l'auteur, juge incompétent de ſon propre ouvrage.

L'autre claſſe eſt des jugemens qui ſont de notre gout particulier, dans leſquels nous ne nous tenons pas ſûrs, comme dans les autres, d'être ſuivis par tous les juges compétens ; quoique nous ne laiſſions pas pour cela de croire ces jugemens, qui nous ſont particuliers, auſſi bons que ces autres & auſſi raiſonnables.

Je voudrois, dis-je, diſtinguer exactement ces deux ſortes de cenſures dans toutes les critiques que nous faiſons ; ne donner pour certains que les jugemens que tout le monde feroit comme nous, dans leſquels nous ne faiſons proprement que rapporter le ſentiment reçu, où nous parlons plûtôt comme témoins que comme juges ; & ne propoſer, d'autre côté, que comme des ſentimens particuliers, les jugemens que nous ne croyons pas que tous les connoiſſeurs fiſſent comme nous, quelque raiſon que nous penſions avoir de les faire.

Mais il ſeroit bien difficile d'obtenir des critiques, qu'ils fiſſent cette diſtinction, toute juſte qu'elle eſt : ſoit que l'amour propre les aveugle juſqu'au point de croire, que perſonne de raiſonnable ne peut juger autrement qu'eux, & qu'ainſi tous leurs ſentimens ſont le ſentiment de tout le monde ; ou, s'ils ne le croient pas, qu'ils ſoient bien aiſes de le laiſſer croire aux autres, pour donner plus de cours à leurs opinions, & les inſinuer plus facilement dans les eſprits.

Je ne ſçais, ſi vous avez jamais éprou-

vé le plaisir qu'on fait à un écrivain, qui a une envie sincere de profiter de la censure, quand on lui distingue de cette sorte les avis qu'on lui donne, en lui marquant ceux dont on croit pouvoir lui répondre, parce que c'est le sentiment général, & ceux dont nul critique sage ne répondra jamais, & qu'il ne fait jamais que proposer, parce qu'ils sont de son gout particulier. Ceux qu'on donne comme étant le sentiment général des connoisseurs, sont des loix souveraines pour un écrivain bien sensé : il y acquiesce d'abord sans les examiner persuadé qu'il n'est pas dans la liberté d'esprit nécessaire pour en juger, jusqu'à ce que la chaleur de la composition soit refroidie, comme parle Quintilien. Et de cette sorte, il a tout son tems & tout son esprit libre, pour examiner les autres avis, que le critique donne comme son sentiment particulier.

Que si cette maniere de critiquer est avantageuse à l'écrivain, elle est d'une autre utilité bien plus considérable pour le critique ; en ce qu'elle l'accoutume à ne pas se faire une Idole de tous ses sentimens, à reconnoître que d'habiles gens en peuvent avoir d'autres, & enfin

à croire qu'il se peut tromper, & à vouloir bien le laisser croire aux autres.

Le moindre de ces effets est sans comparaison plus précieux que la meilleure critique du monde. c'est à quoi doivent tendre toutes nos études, & nos compositions : c'est le principale fruit que nous en devons retirer, & elles ne sont vraiment estimables, qu'autant qu'elles contribuent à nous rendre équitables & de bonne foi.

Ceux qui ne connoissent pas à fond la nature de l'esprit humain, s'imagineront que tout cet exercice est de petite importance, puisqu'il ne roule que sur la maniere de faire des livres, & d'en juger. Mais puisque les défauts de la critique ne viennent que d'être trop passionnés pour nos opinions, ambitieux de les persuader, & prévenus contre celles des autres ; & que ces mêmes foiblesses ne sont pas moins pernicieuses dans les autres affaires de la vie ; qui gagneroit sur soi de s'en garder, en faisant ou critiquant ces livres, n'auroit pas grande peine à s'en garder dans les autres occasions.

Pour revenir donc à mon sujet, d'où je me suis détourné, je ne sçais comment,

& descendre dans le particulier de ce que j'appelle vétiller, au hazard de me rendre méprisable à la nation des *Puristes* outre les passages que j'ai rapportés au commencement de ce chapitre, voici encore quelques manieres de parler, que je ne voudrois pas condamner en critiquant, comme fait notre critique, quoique je ne voulusse pas peut-être m'en servir en composant non plus que lui. Par où vous voyez toujours, que tout ce que je prétens établir est, qu'il n'est pas permis de trouver à redire à tout ce qu'on ne voudroit pas faire.

Je ne voudrois pas, par exemple, condamner comme lui cette expression *creuser une matiere* (1). Je m'étonne qu'il ne sçache pas, qu'on se sert de ce mot à la cour, à un usage bien moins raisonnable que celui-là. J'y ai ouï-dire à des gens d'une grande distinction, *creuser un homme*, pour dire, pénétrer dans sa pensée, découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'ame.

Je ne voudrois pas non plus me déclarer si hautement en faveur de *benie* contre *benite* (2); & l'autorité de M.

(1) *Pag.* 54. (2) *Pag.* 86.

de Vaugelas vaut bien celle du traducteur de la Genéſe. En tout cas il ſemble qu'il n'y a pas grande diſtinction à faire entre ces deux mots.

Je ne crois pas non plus que la faute, que font les Lyonnois en diſant *froiſſer*, pour *chifonner un Rabat* (1), mérite qu'on y prenne garde.

Je ne voudrois pas non plus condamner ſi fortement ces manieres de parler : *Se rencontrer durant une ſaiſon, amaſſer des préparatifs, employer des recherches* (2).

Je trouverois aſſez indifférent de dire, *Le reſte des hommes en peuvent*, ou *en peut, jouir* (3) ; & pour me ſervir de ſon expreſſion, *Je crois qu'on les peut jouer à croix & à pile* (4). Il me ſembleroit, qu'il ſeroit mieux de dire *à croix ou pile.*

Je ne trouve enfin point de *difficulté*, dans ces maniéres de parler, toutes irrégulieres qu'elles ſont, *Cet homme eſt auſſi bon que ſa femme, cette femme n'eſt pas ſi avaricieuſe que ſon mari* (5). En voilà aſſez, pour expliquer mon opinion.

(1) *Pag.* 158. (2) *Pag.* 406. & 410. (3) *Pag.* 419. (4) *Pag.* 95 (5) *Pag.* 239.

Il diroit, ſans doute, que je ſuis bien indulgent, & qu'il faut que j'aye des raiſons pour l'être. J'en conviens;

Sumus, & hanc veniam petimus, damuſque viciſſim:

Et plût à Dieu n'être pas capable de fautes plus groſſiéres! je m'eſtimerois bienheureux.

CHAPITRE VI.

Que la Critique ne doit pas être trop indulgente.

POUR ne pas outrer la critique, ce n'eſt pas à dire qu'il faille être trop indulgent, quand on fait une fois tant que de s'ériger en cenſeur? & qu'il ſoit permis d'approuver ce qui eſt indubitablement mauvais, ſous prétexte qu'on doit tolérer tout ce qui peut paſſer pour bon. Un juge n'eſt louable de ne pas condamner des innocens, qu'autant qu'il condamne les coupables; car, s'il abſout également coupables & innocens,

cens, autant voudroit-il qu'il ne jugeât ni innocens ni coupables. Vous êtes ſans doute en peine de moi, où je prendrai des exemples de ce défaut ; car, après ce que vous avez vu dans le chapitre précédent de la délicateſſe exceſſive de notre critique, vous ne vous défieriez pas qu'il m'en dût fournir pour celui-ci, & qu'il approuvât auſſi mal à propos qu'il condamne. Mais il étoit deſtiné à tous les vices de ce genre d'écrire, même aux plus oppoſés ; & c'eſt une commodité pour moi tout-à fait ſinguliere. Vous l'allez voir.

Il prétend que *latiniſer*, *franciſer*, & *catholiſer*, ſont fort du bel uſage (1) ; que *briſement* eſt un *très bon mot* & *en uſage* & que *toutes les perſonnes polies s'en ſervent ſans difficulté* (2) ; que *c'eſt une fauſſe délicateſſe* de rejetter *la ſuperbe*, pour dire l'*orgueil* (3) ; & que *ſollicitude* eſt un terme *élégant qui ſe dit avec grace*, & qu'*aucun de ceux qui ſe piquent de bien parler ne fait difficulté de s'en ſervir* (4). Il devoit au moins excepter les *femmes ſçavantes* de Moliére, qui ſe piquoient aſſûrément de bien parler.

(1) *Pag.* 217. (2) *Pag.* 97. (3). *Pag.* 654. (4). *Pag.* 640.

En examinant la Traduction, ou imitation, comme vous voudrez l'appeller, que M. le Maitre a faite d'un fameux passage de l'oraison *Pro Milone*, il le blâme seulement d'avoir *un peu trop voulu copier* Cicéron (1); comme pour rejetter sur l'original la faute de la copie. Mais les voici tous deux; & vous allez juger s'il ne faut pas plûtôt dire, qu'il a *mal copié* Cicéron, que non pas, qu'il a *un peu trop voulu le copier.*

Est hæc non scripta, sed nata lex, quam non didiscimus, accepimus, legimus; verum ex naturâ ipsâ arripuimus, hausimus, expressimus. « C'est une loi qui n'est pas » écrite par les hommes; mais qui est » née avec tous les hommes, qui n'est » pas peinte au dehors, mais qui est » empreinte au dedans de nous; que » nous avons plutôt reconnue que lue, » plutôt comprise qu'apprise, plutôt con» çue en nous-mêmes que reçue des » autres. »

Je dis premiérement, que c'est une affection de Déclamateur, à laquelle le texte de Cicéron ne donne aucun lieu, que d'avoir préféré le mot de *peinte* à celui *d'ecrire* qui étoit le propre, en

(1) *Pag.* 437.

disant *qui n'est pas peint-au dehors, mais qui est empreinte au dedans :* & cela, pour faire une mauvaise allusion entre *peinte* & *empreinte*, au lieu de se contenter d'une simple Antithese, en mettant *écrite* ou quelqu'autre synonyme, plus propre que *peinte*, s'il ne vouloit pas répéter le mot d'*écrite*, qu'il avoit mis deux lignes auparavant.

Ce qui suit est de la même affectation. *Didiscimus, accepimus, legimus*, est bien traduit par *apprise, reçue, lue* ; mais dites-moi, si *reconnue, comprise*, & *conçue*, rendent aussi bien ce que Cicéron a voulu dire par *arripuimus, hausimus, expressimus* ? Est-ce parler juste, que de dire que nous avons reconnu & compris une loi, sans l'avoir ni lue, ni apprise. Le passage étoit un peu difficile à rendre comme il faut, je l'avoue : mais qui l'obligeoit de le traduire à la lettre ? Et, quand il y auroit été obligé, falloit-il se donner au Diable, pour traduire de cette sorte ? *C'est une loi qui n'est pas faite par les hommes, mais qui est née avec tous les hommes ; qui n'est pas écrite au dehors, mais qui est empreinte au dedans de nous ; qui n'est ni apprise, ni reçue, ni lue ; mais plutôt prise, puisée,*

& tirée du sein même de la nature. Pour moi je crois cela mieux, que les Antithéses rimées, dont il a préféré le ridicule ornement à la justesse & à la vérité de l'expression.

Vous direz peut-être que je suis bien hardi de traiter les allusions de ridicule ornement, pendant que ce passage même de Cicéron en est tout composé, comme un nombre infini d'autres de ses Ouvrages. Mais ce qui est ridicule, quand il est recherché, affecté visiblement, & amené comme par force malgré la raison & le bon sens, ne l'est pas, lorsqu'il se présente aussi naturellement & sans peine, que les allusions de Cicéron ; lorsqu'il paroît qu'elles se rencontrent comme par hazard & sans dessein, & qu'on ne fait aucune violence à la propriété des mots pour les trouver. « Quand les paroles, dit M. de Vaugelas, qu'il faut nécessairement employer pour expliquer ce qu'on veut dire, font l'allusion, alors il la faut recevoir à bras ouverts ; & ce feroit être ingrat à la fortune & ne sçavoir pas prendre ses avantages, que de la rejetter. » *Per se frigida & inanis affectatio, cùm in acres incidit sensus,*

innata videtur esse, non accersita. (1).

D'ailleurs, il est à remarquer que les rimes qui se trouvent dans les allusions, ont un désagrément dans notre prose, qu'elles n'ont pas dans la latine, parce que la rime, faisant la principale beauté de notre Versification, il semble toujours, quand il s'en rencontre dans la prose, qu'on ait voulu faire des Vers : ce qui ne peut pas sembler de même dans le latin, où la rime n'appartient pas plus à la poësie qu'à la prose. Je ne veux pas pourtant dire qu'on doive toujours éviter les Antithéses rimées dans notre prose ; mais seulement, qu'il est mieux d'en user rarement, & mieux encore de n'en point user du tout, quand elles sont aussi forcées & peu justes que celles de M. le Maître en cet endroit.

Est-ce une chose pardonnable à un critique, de se laisser imposer comme cela par la réputation des auteurs qu'il examine? De croire, par exemple, Qu'*excuseur* est *bien reçu dans le Style familier* (2), parce que Voiture l'a forgé une fois pour plaisanter : Que *labiale* est un mot qui *se dit* (3), parce qu'un sçavant

(1) Quintil. *Libr. IX. Cap. III.* (2) Pag. 218. (3) Pag. 382.

hommede l'Académie a été contraint de s'en servir une fois dans un ouvrage de grammaire ; Que *chargeant*, *candide*, & *concept*, sont de *bons mots* (1) : Que *précairement* & *précaire* sont des mots *fort en usage* (2), quoique le fameux auteur, qu'il cite pour s'être servi seulement de *précaire*, ait cru devoir l'expliquer en s'en servant : *maniere de gouverner précaire*, dit-il, *c'est-à-dire, de pure souffrance*; Que *trancher du grand* est *dans la bouche de tout le monde* (3) ; Qu'*acquérir de l'éclat* est une *fort bonne phrase*, par la raison qu'on dit *perdre l'éclat* (4) : Dans combien d'erreurs tomberoit-on sur la langue à raisonner de la sorte : Que c'est parler *élégamment* de dire *la hauteur d'un art* (5), comme dans ce vers qui n'est pas le meilleur du livre d'où il est tiré,

Prétend de l'art des vers atteindre la hauteur.

Que cette maniere de parler d'un excellent Orateur, *c'étoit assez que ce fût une louange pour qu'il ne la pût soutenir*, est *fort usitée aujourd'hui* (6), même dans

(1) Pag. 117. 101. & 132. (2) Pag. 444. (3) Pag. 690. (4) Pag. 408. (5) Pag. 248. (6) Pag. 443.

le Style le plus élevé ; puiſque ce paſſage eſt tiré d'une piéce de Style, & ainſi de pluſieurs autres ?

Quintilien dit quelque part (1), « que » quoiqu'il ſemble qu'on ne ſçauroit faillir en ſe ſervant des mots employés » par d'excellens écrivains, il importe » pourtant beaucoup de ſçavoir, non » ſeulement s'ils s'en ſont ſervi, mais » auſſi s'ils en ont établi l'uſage ». *Etiam ſi poteſt videri nihil peccare qui utitur verbis quæ ſummi auctores tradiderunt, multum refert, non ſolùm quid dixerint, ſed quid perſuaſerint.*

Naiſſance, dit encore notre critique (2), *ſe prend ſouvent pour une diſpoſition avantageuſe de l'eſprit :* il pouvoit ajouter *de l'ame & du cœur* ; car ce terme s'étend à tout cela dans ce bel exemple qu'il cite *Une ſi heureuſe naiſſance la rendit la paſſion de tout ce qu'il y avoit de vertueux à la cour.* Mais ce mot eſt-il auſſi bien employé dans cet autre paſſage, qu'il approuve de même : *les Romains ont de la naiſſance pour les Piéces de théâtre ?* Cela eſt-il aſſez intelligible, & ne falloit-il point *du génie* & non pas *de la naiſſance.*

(1) *Liv. I, Chap. IV*, (2) Pag. 324.

Bien loin que la pratique de plusieurs auteurs particuliers suffise, quelque bons qu'ils soient, pour établir un mot, ou une maniere de parler, l'usage même le plus général, ne suffit pas quelquefois puisqu'il y en a constamment un bon & un mauvais, ainsi que M. de Vaugelas l'a remarqué. Comme cette distinction est peut-être la plus importante qu'il y ait à faire en matiere de langage, vous ne serez pas fâché que j'examine quelque exemple célébre de ce mauvais usage, pour en marquer davantage le caractere, & montrer à quels traits il est reconnoissable.

Je n'en pouvois souhaiter un plus célébre, ni plus mauvais tout ensemble, que celui que notre critique me présente à point nommé en l'approuvant. *Gros seigneur*, dit-il (1), *est un vieux mot qu'on a fait revivre.* Il vouloit dire *une vieille maniere de parler*; car *gros seigneur* font deux mots, & non pas *un* seul; & ni l'un ni l'autre n'étoit morts : mais passons outre. Connoissez-vous quelque vieux livre, où cela se trouve ? On applique depuis peu fort mal à propos cette épithéte de *gros* à bien des choses;

(1) Pag. 246.

mais

mais peut-être ne l'a-t-on jamais ſi mal appliquée que dans cet exemple ; car on ne ſçauroit nier que lapremiere idée, que cette maniere de parler porte dans l'eſprit, ne ſoit pas plûtôt celle d'un homme de qualité gros de taille, que celle d'un homme puiſſant en biens ; ce qui s'exprime ſi naturellement par l'ancien & ordinaire terme de *Grand Seigneur*. Pourquoi donç ſe ſervir d'un autre, qui eſt du moins très-équivoque ? Cependant c'eſt le premier exemple de cette nouvelle maniere de parler, que l'auteur a trouvé à propos de choiſir, pour l'approuver.

S'il connoit la cour autant qu'il dit, il doit ſçavoir, que l'autorité de quelques femmes affectées, & de quelques jeunes gens ſans eſprit, qui ſont d'ordinaire les premiers auteurs de ces mauvaiſes expreſſions, n'y eſt pas ſi bien reconnue, qu'on oſât y employer cette épithéte en pluſieurs manieres dont on l'emploie ailleurs. Il n'y entendra point dire *un gros mérite*, *un gros plaiſir*, ni *une groſſe raiſon*, du moins à gens de qui le langage tire à conſéquence ; & puiſqu'il vouloit parler de ce terme, il devoit, ce me ſemble, découvrir d'où

l'abus en eſt venu, & en marquer le juſte uſage, comme je vais tâcher de faire.

Il ne faut pour cela que remarquer, qu'il y a une différence eſſentielle entre les deux termes de *gros* & de *grand*, qui conſiſte en ce que *grand* s'eſt dit indifféremment de tout tems des choſes ſpirituelles, & des matérielles, *un grand arbre*, *un grand eſprit* ; au lieu que *gros* ne ſe dit originairement que des matérielles, *un gros arbre*, & jamais *un gros eſprit*.

Cependant, comme le ſens ſimple des paroles ne ſuffit pas toujours pour exprimer tout ce qu'on veut faire entendre, & qu'on eſt ſouvent obligé de les employer dans un ſens figuré, il eſt arrivé qu'on a eu beſoin quelquefois de tranſporter ce mot, comme beaucoup d'autres, des choſes corporelles, qu'il ſignifie ſeules naturellement, à des ſpirituelles ou morales, auſquelles il ne peut convenir que figurément.

Tantôt ç'a été pour plaiſanter, comme à ce que je crois la premiére fois qu'on a dit *je vous aime gros* : d'autrefois, pour exagérer & donner une idée plus forte & plus ſenſible d'un ſujet,

en lui appliquant une qualité qui ne convient qu'à des chofes fenfibles, lorfque cette idée, toute immatérielle qu'elle eft, enferme pourtant quelque chofe de matérielle, comme par exemple quelque action : & c'eft ainfi qu'on dit *de groffes paroles*, *une groffe faute*, *groffe querelle*.

Mais enfin & généralement, ce mot ne fe peut appliquer au lieu de *grand*, & l'ufage n'eft pas capable, (voyez jufqu'où je m'avance) de contredire la raifon jufqu'au point d'autorifer jamais qu'on l'applique, qu'à des chofes qu'on peut concevoir fous quelque image matérielle, fenfible aux yeux ou aux oreilles.

Ainfi, quand on dit, en matiere de nouvelles de guerre, *une groffe affaire*, pour dire quelque combat où il eft demeuré beaucoup de monde, c'eft qu'on fe repréfente alors tout ce monde : quand on dit *gros Jeu*, ce qui eft fort bien dit auffi, on entend par là quantité d'argent qu'on joue, comme par *groffe chere*, quantité de mets & de boiffons. Je dis la même chofe de *groffe dépenfe*, de *groffe fortune*, & de tous les autres femblables. Par où il paroit

que *gros mérite*, *gros plaisir*, ni aucune autre application de ce terme à toute chose dont on ne peut avoir l'idée matérielle, comme sont les passions de l'ame, & les sentimens de l'esprit, ne pourront jamais s'établir. Vous me trouverez bien hardi de répondre comme cela de l'avenir; mais la prophétie n'est pas de moi, elle est de Quintilien: *Quamlibet hæc invaserint civitatem (vitia) non erit consuetudo, quia nihil horum caret reprehensione* (1).

Si le mot, que cette nouvelle maniere de parler détourne de son vrai sens n'étoit pas si nécessaire & si fréquent dans le langage qu'il y est, elle pourroit durer: mais donnant, comme elle fait, occasion à tout moment à des équivoques dans le nouveau sens où l'on s'en sert, il est sûr que quand la fureur de la mode souveraine pour un tems en toute chose parmi nous, sera passée, la nécessité que l'ancien sens de ce mot en a, & la fuite de l'équivoque qu'il fait quand on l'emploie au lieu de *grand*, le feront rentrer dans ses premieres bornes; & peut-être ne croiroit-on jamais qu'il en fût sorti, si cet auteur ne l'a-

(1) Quintil. *Libr. I. Cap. VI.*

voit pas écrit, car je ne l'ai point encore vu imprimer ailleurs.

Que si on trouve que la régle que je donne pour discerner quand on se peut servir de ce mot est trop difficile à appliquer, on n'a qu'à se tenir à celui de *grand*; qui est sûr & qui ne demande aucune attention extraordinaire pour l'employer à propos, au lieu de hazarder sans néceſſité d'employer impertinemment celui de *gros*.

Et ce même conseil doit s'étendre à toutes les difficultés de la langue, où l'on est en doute de la maniere dont il faut se servir de quelque terme, ou fort vieux, ou fort nouveau, ou de signification ambigue, pendant qu'il y en a d'autres qui signifient la même chose, sans avoir aucun de ces défauts; rien n'étant moins excusable, que de s'éloigner de l'usage sûr, pour rechercher des ornemens faux ou dont on ne sçait pas se parer. Cette ambition ridicule est la marque certaine d'un petit esprit, qui tâche de relever le peu de valeur de ses pensées par de prétendus agrémens d'expression. Ceux qui ne disent que des choses exquises, ne sont gueres sujets à

ce vice : plus elles ſont fines, plus elles ont beſoin de termes ſimples & uſités pour les faire entendre facilement, & rendre ſenſible ce qu'elles ont de délicat, & où il y a moins de priſe.

CHAPITRE VII.

Que la Critique doit être modeſte.

QUelque obligation qu'ait un critique de ne pas approuver les fautes indubitables, il y a maniere à les remarquer, & ce n'eſt pas à dire, qu'il n'ait point de meſures à garder en le faiſant, parce qu'il a raiſon de le faire. La modeſtie, qui ſied ſi bien en toute ſorte d'écrits, eſt eſſentielle à ceux de ce genre ; ſur-tout, quand on reprend des auteurs de grande réputation, & qu'on les nomme en les reprenant, comme je crois qu'il eſt permis de faire quand ils ſont morts. Je ne ſçaurois mieux m'expliquer ſur ce ſujet, qu'en rapportant un exemple, que l'auteur des *Réflexions* me fournit encore, de modeſtie & d'immodeſtie tout à la fois ; de modeſtie,

dans l'auteur qu'il critique, & d'immodeſtie dans ſa maniere de le critiquer. De la façon qu'il a traité M. de Vaugelas, à qui tout ce qui parle & parlera jamais françois ſera éternellement redevable, vous verrez juſqu'où l'ambition de ſe diſtinguer, en triomphant d'un écrivain illuſtre, peut aveugler un eſprit vain, & le faire égarer dans le fond & dans la maniere. C'eſt au ſujet des répétitions dont les meilleurs auteurs latins uſent quelquefois, & dont il prétend que M. de Vaugelas n'a pas ſenti l'élégance. Comme je ne la ſens pas non plus que lui, je ſuis bien aiſe d'examiner le plus exactement qu'il me ſera poſſible ce que l'auteur dit là-deſſus, pour voir ſi je ne pourrois point par ſon moyen parvenir à cette délicateſſe de ſentiment, qui lui eſt ſi particuliere.

Notre langue, dit-il (1), *eſt heureuſe en répétitions. Je ne crois pas néanmoins qu'elle le ſoit plus que la latine, quoique M. de Vaugelas le prétende dans ſes remarques.* Il ne le prétend point aſſurément. Voici ſes propres termes, que l'auteur n'a eu garde de rapporter, comme il y étoit obligé, parce qu'ils font voir qu'il

(1) Pag. 576.

impose. *Il y a*, dit M. de Vaugelas ; *une autre sorte de répétitions, qui est vicieuse parmi nous. Je dis parmi nous, parce que les latins n'ont pas été si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses* On verra par la suite que c'est s'expliquer bien modestement pour le sujet.

Dire que *les Latins n'ont pas été si scrupuleux que nous en répétitions*, est-ce dire que *notre langue est plus heureuse en répétitions que la leur ?* Vous voyez bien, qu'au lieu de prétendre relever à cet égard notre langue au dessus du latin, comme l'auteur le suppose, on pourroit dire que M. de Vaugelas la rabaisse plûtôt en quelque sorte au dessous, puisqu'il traite de scrupule sa délicatesse.

Et s'il se trouve, dit encore notre critique, *dans les auteurs latins quelques répétitions vicieuses* . . . C'est lui qui le dit, & non pas M. de Vaugelas. Bien loin de le dire, il déclare positivement, qu'il ne trouve *vicieuses* les répétitions dont il parle qu'en françois : *je dis parmi nous* ; par où il donne à entendre, qu'il ne tient pas ces mêmes répétitions pour *vicieuses* en latin. *Il ne s'en trouve pas moins*, continue le critique, *dans nos auteurs François?* Qui dit le contraire.

Ce n'eſt pas M. de Vaugelas. Qu'on liſe toute ſa remarque d'un bout à l'autre.

L'auteur critique lui impoſe donc manifeſtement, pour avoir occaſion de dire enſuite ; *Il me ſeroit facile de faire voir ici par pluſieurs exemples, combien M. de Vaugelas ſe trompe.* Comment ſe peut-il tromper en ce qu'il n'a pas dit? Et peut-on prendre dans un livre ce qui y eſt, pour ce qui n'y eſt pas ? Mais ſuivons.

M. de Vaugelas cite quatre ou cinq exemples pour prouver ce qu'il avance, que *les latins n'ont pas été ſi ſcrupuleux que nous en repétitions.* L'auteur prétend au contraire, que s'ils ont uſé de ces répétitions, ce n'eſt pas qu'ils fuſſent *moins ſcrupuleux que nous* ; mais qu'*il faut qu'elles paſſaſent pour élégantes* : & il examine celui des exemples, qu'il trouve le plus favorable à ſa prétention, pour la ſoutenir. Le voici *Convocato Concilio*, dit Céſar (1), *omniumque ordinum ad id Concilium adhibitis Centurionibus.* Voilà le paſſage : voici ce qu'en dit M. de Vaugelas. *Céſar met deux fois le mot de* Concilium *ainſi proche l'un de l'autre. Nous avons notre Particule* y *en françois, qui nous ſauve ces ſortes de Répétitions* ;

(1) De Bello Gall. *Libr.* I.

en quoi notre langue a de l'avantage sur la latine ; car nous dirions, le conseil ayant été assemblé, & un tel y ayant été appellé, *au lieu de dire comme César*, & un tel ayant été appellé dans le conseil.

Voilà ce que dit M. de Vaugelas sur le passage de César. Voyons ce que dit notre auteur, pour y répondre. Il avoit à faire voir que la répétition, que M. de Vaugelas remarque dans ce mot *Concilium*, est élégante. Cela étoit curieux, & digne d'un homme qui promet des remarques sur la langue latine. Voici comment il s'y prend.

Il ne se peut rien de plus foible, dit-il, *que cette raison*. Premiérement, je ne sçai ce qu'il entend par *cette raison*, n'y ayant rien dans ce que M. de Vaugelas vient de dire, qui puisse s'appeller proprement une raison. Un critique doit parler juste, *Car*, continue-t-il, *il n'y a peut-être point de repétitions que les latins cherchent tant que celles-là.* (Chercher des répétitions !) *Cicéron, & César, & un grand nombre d'autres, en sont remplis.* (j'aimerois bien autant *en sont pleins.*) *Or il n'y a pas apparence, que des écrivains de cette conséquence eussent voulu, tout exprès & de gaieté de cœur,*

gâter leurs discours par des répétitions, dont ils pouvoient si facilement se passer.

Je vous demande, si ce n'est point se jouer un peu du Public, que d'écrire de la sorte, & payer d'un *il n'y a pas d'apparence*, quand il faudroit dire de bonnes raisons ? Car qu'apprend-t-on par ce discours ? Qu'*il n'y a pas apparence* que Cicéron & César ayent fait des fautes? Tout le monde en convient. Mais quand il semble pourtant, contre toute apparence, qu'ils en ont fait, est-ce assez pour faire voir qu'il n'en est rien, de dire froidement, qu'*il n'y a pas apparence ?*

Il n'y a donc *pas apparence*, selon cet auteur, *que* Cicéron & César *eussent voulu tout exprès & de gaieté de cœur gâter leurs discours, &c.* Qui lui a dit qu'ils l'ayent fait *tout exprès & de gaieté de cœur*? Ne peuvent-ils pas l'avoir fait par inadvertence, ou par négligence ? Quintilien, qui les estimoit bien autant que l'auteur les estime, n'a pas laissé pour cela de dire, « Qu'il ne faut pas s'imaginer, que tout ce que les grands » auteurs ont dit soit parfait. Ils se méprennent, dit-il ; ils succombent sous » le poids de leur matiere, & ils se » donnent carriere quelquefois. Ils

» n'ont pas toujours l'esprit tendu, & » ils ne sont pas infatigables ; puis» que Cicéron a trouvé, que Démosthê» ne, & Horace, qu'Homere même » sommeilloient de tems en tems. Car » enfin, conclut-il, pour être de grands » hommes, ils ne laissent pas d'être » hommes. » *Neque id statim legenti persuasum sit, omnia quæ magni Auctores dixerint, utique esse perfecta. Nam, & labuntur aliquandò, & oneri cedunt, & indulgent ingeniorum suorum voluptati, nec semper intendunt animum, & nonnumquam fatigantur; cum Ciceroni dormitare interim Demosthenes, Horatio verò, etiam Homerus ipse videatur. Summi enim sunt, homines tamen* (1).

Ces grands auteurs n'étoient donc pas infaillibles, selon Quintilien, Cicéron & Horace, comme selon notre critique. Il ne reste plus qu'à déterminer en quel cas ils ont failli dans cette matiere de répétitions ; c'est ce que le même Quintilien marque aussi clairement, que si M. de Vaugelas l'en avoit prié. « La » répétition d'un même mot, ou d'une » même phrase, dit cet oracle de la » critique, peut quelquefois sembler

(1) Quintil. *Libr. X, Cap. I.*

» vicieuse, quoique les meilleurs au-
» teurs n'ayent pas pris fort grand soin
» de l'éviter ; jusques-là que Cicéron
» même y est souvent tombé, mépri-
» sant sans doute une observation de si
» petite importance. » *Ejusdem verbi aut sermonis iteratio, quamquam non magnoperè summis Auctoribus vitata, interim vitium videri potest ; in quod sæpe incidit etiam Cicero, securus tam parvæ observationis.* (1). Je voudrois bien avoir sçu rendre mieux ces dernieres & inestimables paroles, *securus tam parvæ observationis* ; car je sens bien que ma traduction est fort au-dessous de l'original; mais les beautés suprêmes de l'expression ne se conservent pas facilement en traduisant.

Cet excellent passage contredit donc formellement, comme vous voyez, ce que notre critique prétend, en ce que Quintilien traite de *vicieuses* les répétitions de ces auteurs, que le critique croit *élégantes* ; & on y voit aussi formellement ce que je dis; & que de M. Vaugelas se contente d'insinuer avec sa modestie ordinaire, qu'ils y sont tombés par négligence.

(1) Quintil. *Libr. VIII. Cap. III.*

Mais ce n'eſt rien encore , & quand Quintilien auroit pris à tâche de confondre notre critique , il n'auroit pas pu dire autre choſe que ce qu'il ajoûte. En vérité , cet auteur nouveau eſt malheureux , & il y a autre choſe que de la faute dans ſon fait. C'eſt un exemple que Quintilien rapporte de cette négligence affectée, dont il accuſe Cicéron. *Comme*, dit-il, *en cet endroit : Non ſeulement donc, ô mes Juges , ce jugement n'eut rien de jugement que le nom.* C'eſt ainſi que je ſuis obligé de tourner ce paſſage , pour lui conſerver dans le François l'agrément qu'il a dans le latin ; & je m'aſſure que tous les connoiſſeurs en demeureront d'accord. Il ne faut que lire le latin pour cela : le voici. *Sicut hoc loco : Non ſolùm igitur illud judicium judicii ſimile , Judices , non fuit* (1).

Je vous avoue mon peu de diſcernement : ſans Quintilien j'y ſerois pris : & il n'y a guéres de répétitions de mot dans les anciens , que j'euſſe trouvé plus excuſable que celle-là , s'il ne la citoit pas pour exemple d'une *vicieuſe*. Voyons ſi celles que le critique rapporte & qu'il croit *élégantes* , ſont auſſi excu-

(1) Cicer. pro Cluentio.

ſables. Les voici. *Iter in ea loca fecit quibus in locis Germanos eſſe audiebat* : c'eſt de Céſar. *Nullus eſt dies quo die non dicam pro re* : c'eſt de Cicéron.

Il ſe peut faire que Quintilien porte trop loin la délicateſſe de ſa critique, choiſiſſant pour un exemple de répétition *vicieuſe* le paſſage qu'il cite, & que j'ai traduit ; mais cela prouve du moins qu'à plus forte raiſon devoit-il trouver *vicieuſes* les répétitions de ces deux exemples cités par l'auteur dans leſquels il convient lui-même qu'on pouvoit ſe paſſer facilement de ces répétitions:au lieu que la répétition ne ſe pouvoit éviter ſans préjudice du ſens, dans l'exemple que Quintilien rapporte, & que j'ai traduit. Cela eſt ſi vrai qu'on ne ſçauroit corriger cet exemple d'une maniere qui n'intéreſſe point le ſens, en ôtant cette répétition; au lieu qu'on ne ſçauroit traduire en françoisd'une maniere ſupportable les deux autres alléguées par l'auteur, en conſervant les répétitions qui y ſont, comme j'ai, ce me ſemble traduit celui de Quintilien : marque certaine que la répétition eſt moins *vicieuſe* que dans les deux autres;ſi tant eſt qu'elle le ſoit, comme il le faut croire,

puiſque Quintilien le dit. Comment ſoutenir après cela ce que dit l'auteur, qu'*il faut que ces répétitions paſſaſſent pour élégantes*, puiſqu'une que Quintilien trouve *vicieuſe* l'eſt inconteſtablement moins, que celles que l'auteur trouve *élégantes*.

En vérité cela me fait grand peur pour lui & pour tous ceux qui prétendent comme lui, connoître les dernieres fineſſes des langues mortes, même du latin qui eſt la mieux connue de toutes, comme on connoît celles des langues vivantes. Ce jugement de Quintilien confond étrangement nos idées ſur cette matiere ; il eſt plus naturel de le croire que nous ; &, puiſque notre gout ſe rapporte ſi peu au ſien dans ce paſſage, c'eſt une forte raiſon de ſoupçonner que nous ne ſentons plus ce qu'elles avoient de particulier, & de plus délicat. Nous ne ſommes pas Juges compétens de cette délicateſſe ; c'eſt un eſprit de vie qui ne ſe conſerve point dans les livres. Elle n'eſt plus reconnoiſſable dans les langues, dès qu'elles ne ſont plus vulgaires, & le diſcernement en meurt avec elles.

Vous voyez par-là que notre critique n'a pas raiſon de dire, que *M. de Vaugelas*

las ſçavoit mieux le françois que le latin ; qu'il n'en devoit rien au célébre grammairien de qui j'ai parlé plus haut, & que ce critique releve ſi fort au-deſſus de lui ; & qu'ainſi, il n'a que faire du *pardon* que notre auteur lui accorde ſi *aiſément* pour la *petite erreur* imaginaire dont il l'accuſe. Ce n'eſt pas toujours une néceſſité d'avoir régenté les baſſes claſſes, pour ſcavoir parfaitement cette langue. Il y a bien du tems inutile pour un régent dans ce métier, ſi l'on peut appeller tems inutile quelque partie de celui qui s'emploie à une occupation auſſi noble dans le fond, que l'inſtruction de la jeuneſſe. Et comme rien n'empêche ceux qui n'en font pas profeſſion de s'appliquer aux mêmes études que ceux qui la font, quand ils ſont auſſi laborieux & éclairés, & qu'ils ont autant de génie pour les langues, qu'en avoit M. de Vaugelas, c'eſt avoir bien mal profité de la lecture de ſon merveilleux ouvrage, que de n'y avoir pas connu qu'il ſçavoit auſſi bien le latin, qu'il eſt louable & utile de le ſçavoir.

Longè ſequere & veſtigia ſemper adora.

Quoiqu'un critique ſoit auſſi obligé d'être modeſte dans les matieres qu'il en-

tend le mieux, que dans celles qu'il entend le moins, il faut pourtant avouer qu'il feroit plus excufable de ne l'être pas fur des fujets où il excelleroit, que fur d autres. Vous croiriez fans doute que notre auteur eft auffi fçavant en latin qu'on le peut être, parce qu'il a eu l'audace de taxer d'ignorance dans cette langue un auffi grand perfonnage que M. de Vaugelas. Vous en allez juger par la maniere dont il traduit Cicéron, & vous verrez fi fa capacité doit faire fupporter fon immodeftie. Il n'y a pas de plus certaine marque de bien fçavoir deux langues, que de bien traduire de l'une en l'autre. C'eft ce qu'on attendoit plus que de perfonne, d'un homme qui a écrit fur toutes deux. Voici, cependant, comment il tourne ce paffage : *Loquendi elegantia augetur legendis Oratoribus & Poetis ; sunt enim illi veteres, qui ornare nondum poterant ea quæ dicebant, omnes propè præclarè locuti* (1).

Premiérement, il met *quia* dans fa citation, au lieu de *qui*, quoique j'aie trouvé *qui* dans toutes les éditions que j'ai pu voir : & ce n'eft pas une faute d'Impreffion : car il traduit fur *quia*,

(1) Cicer. de Orat. *Libr. III.*

quoique le ſens y repugne, comme je le ferai voir. Voici ſa traduction : *Cicéron conſeille, pour apprendre à bien parler, de lire les anciens Poetes & les Orateurs ; parce*, dit-il, *que ne s'étant pas encore aviſés des expreſſions figurées, ils ont preſque tous bien parlé* (1).

Secondement, Cicéron ne parle pas plus des figures en cet endroit, que des autres ornemens du diſcours.

Troiſiémement, *nondum poterant* ne veut pas dire, *ne s'étoient pas encore aviſés*. Autre choſe eſt, ce me ſemble, *ne pouvoir faire*; autre choſe, *ne ſe pas aviſer de faire*.

Quatriémement, Cicéron ne veut point dire que ce ſoit à cauſe que les anciens ne pouvoient pas encore orner leurs diſcours, comme le critique traduit par *quia*, qu'ils parloient élégamment. Vous voyez bien que cela ſeroit ridicule ; comme ſi les ornemens du langage pouvoient empêcher de bien parler. Mais ce qu'il veut dire, & le vrai ſens de tout le paſſage eſt, que *la beauté de l'expreſſion ſe perfectionne à lire les anciens, parce qu'ils ſe ſont preſque tous exprimés excellemment, quoiqu'ils ne puſſent pas encore orner le diſcours*, comme on a

(1) Pag. 308.

fait depuis ; le peu d'uſage qu'on avoit fait juſqu'alors de l'éloquence, n'ayant pas encore donné occaſion d'en inventer les ornemens.

Notre auteur ne traduit pas mieux dans ſa préface, cet excellent paſſage de Quintilien. *Si ex eo quod plures faciunt conſuetudo nomen accipiat, periculoſiſſimum dabit præceptum ; non orationi modò, ſed quod magis eſt, vitæ* (1). « Si » on prend pour uſage ce qui eſt en » pratique parmi le plus de gens, les » précéptes en ſeront dangereux, non » ſeulement pour le langage, mais en- » core pour la conduite de la vie. » Il a voulu dire *pour les mœurs* ; car c'eſt ce que Quintilien a entendu par *vitæ*, & non pas *la conduite de la vie*, qui eſt, comme tout le monde ſçait, une choſe différente des mœurs.

Plus bas encore, dans le même paſſage. *Conſuetudinem ſermonis vocabo conſenſum eruditorum*, il traduit, *J'appelle Uſage de la langue, la maniere dont les perſonnes polies ont coûtume de parler*. Cela revient bien à la définition que M. de Vaugelas donne de l'uſage ; mais ce n'eſt pas ce que dit Quintilien, puiſque

(1) Quintil. *Libr. I. Cap. V.*

eruditorum veut dire *habiles*, & non pas *polies*, comme l'auteur le traduit. Or il s'agissoit en cette occasion de traduire Quintilien, & non pas de détourner son sentiment pour le faire rencontrer avec M. de Vaugelas.

Cette maniere de traduire est assez ordinaire à l'auteur, & par-là il ne manque jamais d'autorités ; car quand elles ne disent pas ce qu'il veut, il le leur fait bien dire par force. En voici un exemple curieux, dans la traduction d'un passage de César. *Ils ont des Idoles d'une grandeur démesurée, dont ils remplissent d'hommes vivans les parties qui les composent, lesquelles sont d'osier, & où après avoir mis le feu, les hommes qui y sont enfermés meurent environnés de flammes*, C'est dit-il (1), *ce que porte le latin mot à mot*, je le nie formellement. Le voici. *Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis circumventi flamma exanimantur homines* (2).

Premierement, il n'est pas vrai que *simulacra* veuille dire *Idoles* en cet en-

(1) Pag. 387. (2) Cæsar de Bello Gall. Libr. IV.

droit, comme l'auteur le traduit. Idoles, comme tout le monde sçait, ne se dit que de figures fabriquées pour être l'objet d'un culte religieux; & ce n'est pas dequoi il s'agit ici.

Secondement, pour traduire *mot à mot* comme il dit qu'il fait, il falloit traduire *membra*, *les membres*, & non pas *les parties qui les composent*, comme il a traduit. Mais il faut sçavoir que son but est de faire voir par ce passage, que les anciens *se servoient de tour de paroles*, qui rendoient leurs Périodes trop longues ; & afin que cela paroisse mieux, il met quatre mots dans sa traduction, pour un qu'il y a dans l'Original.

Troisiémement, il en ajoute encore quatre autres pour la même fin, qui ne sont plus dans le latin ; car pour rendre *mot à mot* l'*homines* de César, il falloit mettre simplement *ces hommes*, & non pas comme il a mis, *les hommes qui y sont enfermés*. Mais c'est que quatre & quatre font huit; & huit mots de plus dans une période la font paroître plus longue qu'elle ne paroîtroit, s'ils n'y étoient pas. Cela se peut démontrer mathématiquement.

Il n'y en a point qu'il ne fasse trou-

ver trop longue, toutes & quantefois il lui plaira, en la traduiſant avec ces circuits de paroles affectés. Et qu'ainſi ne ſoit, qu'y auroit-il de *ridicule* à celle ci, pour la longueur, s'il l'avoit traduite *mot à mot* de cette ſorte? *Ils ont des Figures de grandeur démeſurée, dont ils rempliſſent d'hommes vivans les membres faits d'oſier, auxquels mettant le feu, ces hommes meurent environnés de flammes.*

Cela n'eſt pas élégant, non plus que ſa traduction, parce que cela eſt traduit *mot à mot*; auſſi n'eſt-ce pas d'élégance qu'il s'agit entre lui & moi dans ce paſſage; mais on n'oſeroit dire qu'il y ait rien de ridicule pour la longueur, de cette maniére que je viens de la rendre comme il le pretend avec raiſon de la maniere qu'il l'a rendu, la plus infidéle du monde, dans une occaſion où la fidélité étoit ſi eſſentielle à ce qu'il vouloit montrer.

Je ne ſçaurois finir cette matiere, ſans remarquer encore un contre-ſens très remarquable dans un auſſi habile homme que lui. Après avoir établi de cette ſorte, que le latin eſt plus diffus que le François, il en excepte (1) *quelques*

(1) Pag. 389.

expressions latines, si courtes, dit-il, *& si serrées, qu'il est impossible de les bien exprimer en françois, sans y ajouter quelque terme.*

Tout le monde avoit trouvé, jusqu'à lui, que la meilleure partie du latin étoit d'expressions de cette nature, & il n'y a pas un traducteur en notre langue qui ne s'en soit plaint. Ainsi, il n'avoit que faire d'exemples pour le prouver, & on l'en auroit bien cru sur sa parole. Mais, puisqu'il en vouloit alléguer, pourquoi en aller chercher un dans l'écriture, qui ne prouve rien moins que ce qu'il veut, pendant qu'il y en a un million d'autres par-tout? *Comme par exemple*, dit-il, *ce passage de S. Paul*. Ego enim delibor. *Car pour le traduire, il faut nécessairement le faire de cette sorte*; « Car » pour moi, je suis » comme une victime qui a déja reçu » l'aspersion pour être sacrifiée ».

Se peut-il qu'il ne voie pas que ce qu'il y a de *court* & de *serré* dans cette expression *délibor*, ne vient pas d'une énergie grammaticale, comme il le suppose; mais seulement de l'étendue du sens que la chose signifiée par ce mot renferme, & de la nature de cette chose

chose signifiée ? Comme elle n'est point connue en France, & qu'elle n'y a jamais été, il est bien naturel qu'on ne s'y soit pas avisé de faire un mot pour la signifier, non plus que pour signifier toutes les autres cérémonies ou usages semblables de l'antiquité Juive, Grecque, & Romaine, qui ne se pratiquent pas plus. Ainsi, si l'on veut faire entendre cette expression en françois, il faut nécessairement expliquer tout du long la chose qu'elle signifie, comme notre auteur a fait; comme il faudroit l'expliquer de même en la langue de quelque autre pays que ce fût, où la cérémonie que ce mot signifie ne seroit pas plus connue qu'en France; & comme il faudroit enfin tout de même expliquer au long en latin plusieurs termes françois qui expriment des coutumes ou des cérémonies connues en france, si on vouloit faire entendre ces termes dans un pays, où l'on n'entendroit que le latin, & où ces cérémonies seroient inconnues.

Pour vous rendre cette comparaison plus sensible, prenons qu'on veut traduire la lettre de voiture sur la Berne, dans la langue de quelque pays, où l'on ne sçait ce que c'est que la Berne.

Ne seroit-on pas obligé, si on vouloit se faire entendre, de traduire, *je fus berné*, par une expression beaucoup plus ample que celle par laquelle l'auteur traduit *delibor* ? Or je vous demande si on seroit bien fondé là-dessus à dire que le françois *a des expressions courtes & serrées*, comme il le dit du latin sur un fondement tout semblable ? En vérité il falloit avoir bien envie de citer S. Paul: & *ces Messieurs*, qui ont tant affecté de le citer dans leur Logique, & ailleurs sans nécessité, ne l'ont jamais fait si mal-à-propos.

CHAPITRE VIII.

Que la Critique ne doit pas être flateuse.

C'Est ici une espéce particuliere d'immodestie, dont j'ai cru devoir faire un chapitre à part, au lieu de la comprendre dans le précédent. Elle consiste à louer d'un ton d'arbitre qui adjuge un prix, & qui croit faire grande faveur à ceux qu'il loue. J'appelle aussi ce vice du nom de flaterie, parce qu'on n'y tombe guéres sans affectation, & que c'est

d'ordinaire par quelque motif auſſi malhonnête dans le fond, que la choſe eſt honnête en apparence. Car il y a quatre eſpéces de flaterie, dont il ſeroit aſſez difficile de dire laquelle eſt la plus criminelle. Les deux plus connues ſont celles qui péchent contre la vérité, en louant ceux qui ne ſont pas louables ; ſoit que la choſe dont on les loue ne ſoit pas véritable ; ou, ſi elle eſt véritable, qu'elle ne ſoit pas digne de louange. La plupart du monde ne connoit que ces deux ſortes de flaterie ; mais il y en a deux autres qui ne ſont pas moins à blâmer, & c'eſt lorſqu'on loue d'une choſe véritable,&vraiment digne de louange, mais pour une mauvaiſe fin, comme pour corrompre ceux qu'on loue,ou pour mépriſer d'autres gens qu'on ne loue pas de même, quoiqu'on ait la même occaſion de les louer.

On ne ſe défieroit pas qu'un critique, auſſi vain que le nôtre a paru dans le chapitre précédent, fût flateur de toutes ces manieres. Cependant, on ne peut guéres l'être davantage. Il ne cite jamais qu'en approuvant, des auteurs que tout le monde doit éviter, ſuivant les principes que j'ai poſés. Il en loue in-

cessamment d'autres de si peu de mérite, que ses lecteurs le reconnoîtront facilement à cette marque, sans que je les nomme; pendant qu'il va démêler curieusement dans les plus estimables, deux ou trois endroits qui sont peut-être les seuls négligés, & qu'il les nomme presque toujours, soit qu'il les approuve ou les reprenne, sans les louer. Je suis forcé d'en citer quelques-uns de cette sorte, pour servir d'exemple, de peur qu'on ne croie que je lui impose. Je n'en vois guéres entre ceux qu'il cite de plus également estimés, que les auteurs des mœurs des Israélites, & des dernieres traductions de la Rhétorique d'Aristote, d'Horace, & de Térence. Or quelle idée un lecteur ignorant peut-il prendre de ces livres dans le sien, quand il les y voit rarement approuvés, & souvent censurés, mais presque toujours sans éloge; sinon que ceux des autres, qu'il loue toujours sont beaucoup meilleurs? Cependant ce n'est pas à dire que ces autres soient infaillibles, parce qu'il ne les reprend pas. S'il étoit juste de les punir de l'entêtement qu'il a pour eux, il seroit bien facile de montrer le contraire. Tout le

monde ſçait qu'il y en a, & de plus terribles, dont les fautes ont été relevées plus d'une fois avec tant de force, qu'ils ont trouvé à propos de les diſſimuler, tout terribles qu'on s'imagine qu'ils ſont.

Il n'eſt pas moins à blâmer, qui le croiroit, pour ceux qu'il loue à juſte titre, que pour ceux qu'il loue injuſtement. Le public n'attend pas après ſon jugement pour reconnoitre le mérite des gens excellens, & n'apprend rien de nouveau à les voir louer. Il ne fait donc rien en les louant, ni pour eux, ni pour les autres. J'ajoute encore, ni pour lui, car il eſt facile de juger, que ſon but a été de faire ſa cour, & d'attirer des protecteurs à ſon livre. Mais je crains bien que cette adreſſe ne lui réuſſiſſe pas, & qu'ils ne lui ſçachent pas aſſez de gré des éloges qu'il leur donne, & que perſonne ne leur conteſte, pour partager avec lui l'iniquité de ſes cenſures en ſe déclarant ſes Partiſans.

Quel effet peuvent donc produire ces louanges ? Nul autre, que de faire ſentir aux écrivains qu'il ne loue pas l'extrême différence qu'il y a, ſelon lui, entr'eux & ceux qu'il loue. Voyez dans

combien d'inconvéniens différens & inévitables on tombe en critiquant, pour satisfaire la demangeaison ambitieuse, indiscrette, & maligne de nommer. Il semble, qu'il ne rende justice au mérite, que pour chagriner ceux à qui il n'en trouve pas, pour donner plus de poids à la censure qu il fait des uns, par le bon discernement qu'il fait voir à louer les autres. Quel horrible détour si cela étoit, pour affliger des gens qui ne lui ont jamais rien fait! Qui se défieroit d'un artifice si malicieux, & si plausible! Mais à Dieu ne plaise que je le juge sur les apparences, & que je lui attribue des intentions criminelles, tant qu'il en peut avoir d'innocentes.

M. de Vaugelas s'est bien gardé qu'on le pût soupçonner de rien de semblable. N'avez-vous point remarqué qu'il ne nomme non plus les auteurs qu'il approuve, que ceux qu'il reprend; & qu'il se contente, tout au plus de les désigner d'une maniere qui ne force personne à les connoître? *Je nomme les morts quand je les loue*, dit-il lui-même, afin qu'on ne crût pas qu'il en usât ainsi sans dessein; *mais non pas les personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de*

passer pour flateur. C'est dans son admirable préface, que je ne me lasserois jamais de citer. Est-ce qu'il n'aimoit pas autant les bons auteurs vivans qu'il allegue, qui étoient presque tous ses intimes amis, que notre critique aime ceux qu'il cite, à la plupart desquels il n'a peut-être parlé de sa vie ?

Que si M. de Vaugelas paroît trop scrupuleux, ou d'une autorité trop peu considérable, on trouvera apparemment celle du Vaugelas de l'ancienne Rome de plus grand poids. Il n'est pas nécessaire d'avertir, que c'est de Quintillien que j'entens parler. Or, non content de remarquer, que Cicéron n'avoit parlé que des morts, comme je l'ai rapporté plus haut, ayant à parler lui-même d'un auteur vivant de mérite fort distingué, il le désigne d'une maniere si obscure, qu'on ne sçauroit juger qui c'est, quoiqu'on connoisse assez les illustres de son temps. « Nous avons, » dit-il, la gloire de posséder encore » un homme digne des louanges de » tous les siécles. On sçait assez qui » je veux dire: on le nommera quelque » jour. » *Superest adhuc & exornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoriâ*

dignus; qui olim nominabitur, nunc intelligitur (1). Et de peur qu'on ne crût que ce fût par négligence, ou par envie, qu'il en usoit de cette sorte, il a voulu en rendre raison, aussi bien que M. de Vaugelas: car après avoir parlé de tous les morts qui avoient bien écrit de la rhétorique avant lui. « Il y en a, » ajoute-t-il, encore plusieurs aujourd'hui non moins estimés qui m'auroient épargné bien de la peine, s'ils avoient voulu ne rien laisser à traiter de toutes les parties de cet art. Mais je ne parle point de ceux qui vivent: le tems de leur louange viendra quelque jour: car leur mérite ira jusqu'à la postérité: & l'envie qui ne s'attaque point aux morts, mourra avec eux ». » *Parco nominibus viventium, veniet eorum laudi suum tempus; ad posteros enim virtus durabit, non perveniet invidia.* (2).

Vous voyez que ces excellentes paroles reviennent au noble conseil du sage, de *ne louer qu'après la mort*. J'avoue que la pratique contraire est utile dans le commerce du monde, & qu'il est peu d'ames d'assez bonne trem-

(1) Quintil. *Lib. X. Cap I.*
(2) Quintil. *Lib. III, Cap. I.*

pe, pour résister au poison de la louange ; quoiqu'à dire vrai, il soit bien honteux de se laisser corrompre avec une monnoie, dont les pauvres sont riches, & dont les moins gens de bien sont les plus libéraux.

Mais à quoi nous servent nos études, si elles ne nous élevent pas au-dessus de cette foiblesse ? Il n'y a point de louanges qui doivent moins obliger, que celles que les gens de lettres se donnent les uns aux autres. C'est une nation qui ne parle jamais de personne avec indifférence : il faut toujours, ou qu'elle loue, ou qu'elle blâme ; mais si elle blâme, ce n'est guéres sans intérêt. Ils sont si connus pour avides de gloire, qu'on a toujours sujet de croire qu'ils ne travaillent à celle des autres, que pour obliger les autres de travailler à la leur. Il se fait entr'eux un commerce continuel d'éloges, qui ne persuade guéres le public : & qui le fait rire quelquefois. Mais pourquoi seroient-ils plus exemts que le reste des hommes d'un vice si générale & si autorisé dans un siécle où la flaterie s'est répandue avec un débordement qui scandalisera la derniere postérité ?

CHAPITRE IX.

Que la Critique ne doit pas être outrageuse.

IL s'agit ici de la plus indispensable & plus générale des obligations d'un critique. Il n'est pas impossible d'etre modeste en critiquant, témoin M. de Vaugelas; il n'est pas non plus difficile de n'être pas flateur; mais rien n'est plus facile que de n'être pas outrageux. La répréhension est déja assez odieuse d'elle-même, quelque adroitement qu'on la prépare, ou qu'on la déguise, sans la rendre encore de plus mauvais goût par les termes dont on l'assaisonne; & de quelque esprit qu'elle soit soutenue, elle ne sçauroit jamais plaire qu'à de méchans cœurs, quand elle est traitée de cette sorte.

Je n'aurai pas grand'peine à en trouver des exemples dans l'auteur qui m'en fournit, tout flateur qu'il est; car on diroit à l'entendre, qu'il est le dictateur de la république des lettres, & que tous les autres ayent composé par son

ordre, afin qu'il pût regler les rangs entre eux ; il a autorité de leur assigner à chacun leur place, par les censures plus ou moins fortes qu'il en fait. Que répondroit-il, si quelqu'un d'eux lui demandoit, *Qui vous a etabli juge entre nous ?* Quand il traite l'un d'*affecté*, l'autre de *pédantesque*, celui-ci de *petit esprit*, celui-là de *faiseur d'Entretiens*, de *certain auteur qui a voulu faire une rhétorique* (1). & mille autres manieres méprisantes & malignes de les désigner, dont tout honnête homme doit se garder, à plus forte raison un dévot, tel qu'il veut paroître dans son livre ? Car il y fait parade en toute rencontre d'une grande délicatesse de conscience ; mais la sévérité de la morale qu'il y étale avec tant d'ostentation, seroit, ce me semble, bien plus chrétiennement employée à éviter ces expressions injurieuses qui ne sont nullement nécessaires pour établir ses sentimens.

Qu'il y a loin de cette maniere de critique à la bonne ! Voyez avec quel soin M. de Vaugelas, qui étoit fort dévot, mais qui n'étoit pas un dévot de profession, a évité cet écueil des criti-

(1) Pag. 366, 370, 463, 548 & 551.

ques ; les précautions qu'il a prises pour éloigner de lui tout soupçon de vanité & de malignité, pour adoucir l'amertume qui est inséparablement attachée à la répréhension, & que la nature a toujours tant de peine à digérer. *Les maîtres*, dit il, *m'ont appris que cette façon d'écrire est vicieuse; ce n'est pas une régle que je fasse; je ne prétens pas avoir cette autorité. Il me semble que ce n'est point nettement écrire; Je m'étonne que plusieurs écrivains ne s'en apperçoivent pas*: & une infinité d'autres tours semblables, également modestes, & obligeans.

Un Critique, qui cherchoit tant d'adoucissement, n'auroit pas dit, comme le nôtre, sur le traité des ballets, que le *sçavant religieux*, qui l'a fait, *y explique fort doctement ce que c'est que Capriole*(1); & qu'*il est difficile de croirequ'il ait employé à la plus grande gloire de Dieu tout le tems qu'il a mis à le composer*. (2).

On peut dire d'un auteur qui n'est pas de l'académie, sans l'outrager beaucoup, qu'il *ne se pique pas tant d'écrire purement, que clairement*: mais d'un auteur qui en est, & par conséquent reconnu pour juge compétent de la lan-

(1) Pag. 303. (2) pag. 211.

gue, n'eſt-ce point l'offenſer que de dire (1), qu'il ne *ſe met pas beaucoup en peine des mots*, qu'il *fait des métaphores ſi baſſes & ſi groſſieres, qu'on ne ſçauroit les adoucir par aucun correctif*; que *ſon expreſſion eſt fort baſſe, & plate*; qu'il *a fait une faute groſſiere contre le régime*, &c? Et quand même un auteur ne ſeroit pas de l'académie, n'eſt ce point s'ériger en cenſeur public à titre d'office que de prononcer ſans aucune néceſſité (2) qu'il *ſe trompe en cette rencontre, auſſi bien qu'en pluſieurs autres*; qu'un autre *ne s'entend pas dans ce qui regarde la délicateſſe de la langue*; que le *langage* de celui-ci *eſt bien plus précieux que correcte*; que celui-là *ſe trompe groſſiérement, & que ſa raiſon eſt pitoyable*; qu'il *fait de fort méchantes phraſes*; qu'*on ne doit pas s'étonner de ſes fautes, qu'il ne ſe peut rien de plus plat, & que ſes mots ſont pitié*; qu'un livre *n'eſt non plus recommandable par ſa diction, que par les choſes qu'il renferme*. Voila un auteur bien à ſon aiſe!

Goguenard, dit encore notre critique quelque part (3), *n'eſt pas un nom fort*

(1) Pag. 186. 304. 305. 543.
(2) Pag. 604. 650. 677. 682. 655.
(3) Pag. 243. &389.

honorable , & *magister s'emploie dans le style railleur.* Quoiqu'il ait fait bien des décisions aussi peu nécessaires que ces deux-là , on ne laisse pas de voir qu'il n'a parlé de ces termes injurieux , que pour avoir prétexte de rapporter en exemple une application qui en a été faite.

Quand il ne traiteroit de cette maniere , que des écrivains vulgaires , sa licence seroit toujours insupportable. Que seroit ce donc s'il en avoit traité ainsi qui sont d'un mérite distigué ? Cela seul ne suffiroit-il pas pour détruire tout ce qu'il a dit contre les autres , & ôter toute croyance dans l'esprit des honnêtes gens à la censure qu'il en fait ? Je n'entreprens pas de défendre tous les bons auteurs qu'il traite indignement. J'aurois trop à faire. Un ou deux suffiront pour juger de son discernement , ou de sa bonne-foi , & prouveront autant que vingt contre lui.

Il est facile de sçavoir , que les *Entretiens sur les sciences* sont d'un fort habile homme , fameux par un grand nombre de bons livres en différentes matieres , quoiqu'il plaise à notre critique de l'appeller *un faiseur d'entretiens.* Mais comme il échape quelquefois à de bons auteurs de faire des ouvrages,

médiocres quand ils écrivent beaucoup, comme celui-ci, il n'eſt perſonne qui ne crût ſur cette maniere de l'appeller, que ces *Entretiens* ſont quelque choſe de fort chétif. *On ne peut excuſer*, dit le critique (1), *cette négligence d'un faiſeur d'entretiens, qui dit, en louant une communauté qui eſt fort au-deſſus de ſes louanges; Ils vivent dans un grand éloignement du monde, & mépris de ce qu'on y appelle grand & agréable. Cette phraſe eſt eſtropiée, &c.*

Qui croiroit que le livre, dont il parle de la ſorte fût un des plus utiles, pour ce qu'il traite, & des plus inſtructifs de notre langue; auſſi eſtimable pour le moins, à tout prendre, que bien d'autres qu'il ne cite jamais ſans éloge? Que ſi cela eſt vrai comme il eſt facile de le vérifier, n'eſt-il pas reſponſable de l'idée injuſte & deſavantageuſe qu'il en donne, ſous prétexte de trois ou quatre légeres négligences d'expreſſion qu'il remarque? Et lui, qui loue quelquefois des auteurs ſi médiocres, ſans aucune néceſſité, puiſque c'eſt en les approuvant, ne devoit-il pas du moins marquer le mérite de celui-ci en le reprenant, s'il n'y avoit point de

(1) *Pag.* 548.

malignité dans ſon fait ? Je vous avoue que quoique je ne connoiſſe cet auteur que de nom, je rens avec plaiſir ce témoignage à ſon livre, parce qu'il n'a pas fait à Paris le bruit qu'il mérite, tout plein qu'il eſt de bonnes choſes ; pendant que tant d'autres, qui ne ſont dans le fond que paroles & rien plus, y ſont prônés par tant de gens, comme par notre critique, pour leur politeſſe prétendue, toute affectée, artificielle, & qui n'a rien d'original ni de ſolide.

Mais la plus *inexcuſable* & *inſupportable* de toutes ſes cenſures, pour me ſervir de ſes termes, eſt celle qu'il a faite (1) du *traité de morale, ſur la valeur*. S'il eſt vrai qu'un malheureux eſt une choſe ſacrée, cet auteur eſt celui de tous à qui il falloit le moins toucher, tout mort qu'il eſt. Sa diſgrace a eu quelque choſe de ſi pitoyable, qu'il n'y a point d'homme de lettres ſur-tout qui ne doive frémir en s'en ſouvenant, bien loin de lui inſulter ; puiſqu'il eſt certain que ce pauvre garçon n'étoit tombé dans l'état affreux où il a paſſé les dernieres années de ſa vie, que pour s'être trop appliqué. Un homme de l'a-

(1) Pag. 370.

cadémie

cadémie françoise, enfermé pour avoir perdu l'esprit, n'est pas une aventure si ordinaire, qu'elle puisse être oubliée en parlant de ses ouvrages. Toute la France l'a sçu, & il n'est pas à présumer que notre critique l'ait ignoré.

De quelque maniere qu'on insulte à un malheureux de cette espéce, quoique ce ne soit qu'à sa mémoire, c'est toujours une inhumanité. Que sera-ce donc de s'efforcer de montrer, qu'il s'étoit mis dans cet état pour faire de fort mauvais livres, parce qu'il en a fait un qui déplaît à notre critique, parmi plusieurs autres qui ont leur mérite, comme la traduction de Salluste, & du dialogue de l'orateur de Cicéron? Pourquoi ôter à ses parens & à ses amis la seule consolation qui leur reste, en décriant, autant qu'il se peut, les reliques, si précieuses pour eux, de sa raison & de son esprit?

Quand la censure qu'en fait notre critique seroit la plus juste du monde, il ne sçauroit parer à ce reproche. Que seroit-ce donc, s'il avoit tort? il reprend cet auteur d'avoir dit *le Lycée & le Portique*, pour dire *les Stoiciens & les Péripatéticiens*, *parce*, dit-il, *que*

c'est faire parade de certains mots que tout le monde n'entend pas. Mais outre que les mots de *Stoïciens* & de *Péripatéticiens* ne feroient pas entendus de plus de monde que ceux de *Portique* & de *Lycée*, de quel monde notre critique entend-il parler ? Il ne peut entendre que le monde à l'usage duquel un livre *de morale* peut être; car il importe peu que tout autre monde que celui-là entende, ou n'entende pas, les mots qui se trouvent dans ce livre. Or comment peut-on dire que le *Lycée* & le *Portique* soient des mots, que tout le monde à qui il convient de lire un *Traité de morale*, n'entende pas ?

Mais ce n'est-là que le prélude. Voyons ce qui suit. C'est un exemple tiré de ce traité; lequel, selon notre critique, *renferme seul presque tous les défauts qui accompagnent le Style pédantesque. Ce Style consiste*, dit-il, outre ce que j'ai déja rapporté, *à parler toujours avec emphase, se servir sans cesse des termes de Sciences, & à être bouffi de grec & de latin.* Or il me semble qu'il n'y a d'*emphase* dans cet exemple, que celle qui est naturelle au sens qu'il renferme, & au sujet qui y est traité; que les *termes de sciences*

qui y ſont, y viennent proprement & néceſſairement ; que deux mots grecs, & un latin qui s'y trouvent, ne ſont pas à blâmer dans un *traité* dogmatique ſur la nature d'une vertu ; & qu'ils ne ſçauroient y être employés plus à propos qu'ils le ſont.

Il ne faut, pour le prouver, que rapporter ſimplement le paſſage même en retranchant ces trois mots ; dont je conviens que cet auteur auroit pu, mais non pas dû, s'abſtenir, vû la nature de ſon ouvrage. Que ſi en ôtant ces trois malheureux mots, tout le reſte de ſon diſcours paroît bon, & même agréable, je vous demande ſi ce n'eſt pas une affectation ridicule de non-pédanterie, ſi j'oſe m'expliquer de cette ſorte, que de prétendre que ces ſeules mots ſuffiſent, pour rendre ce diſcours un modéle du *ſtyle pédanteſque* ?

L'une des plus déſagréables ſujétions des ouvrages de critique, comme celui-ci, eſt la répétition des paſſages, le plus ſouvent ennuyeuſe, quoique néceſſaire. Mais, bien que celui dont il eſt queſtion ici entre nous ſoit aſſez long, il eſt choiſi ſi judicieuſement, que je ne crains point d'ennuyer en le rapportant. Le voici.

Les latins, par le mot de vertu, *entendent singuliérement la* valeur, *comme s'ils avoient pensé, que la valeur fût la seule vertu par excellence. D'ailleurs, quelques-uns ont estimé avec beaucoup de vraisemblance, que ce mot tire son origine d'un nom qui signifie l'homme. Une semblable Etymologie est tout-à-fait évidente dans la langue grecque, qui non seulement donne le nom général de vertu à la valeur, mais qui l'appelle encore* d'un autre qui semble *marquer que l'homme y trouve son véritable caractere, & qu'il seroit indigne de porter le nom d'homme, s'il manquoit d'en avoir le cœur. La langue des grecs, ni celle des latins, n'ont pas tant fait d'honneur à cette vertu, que lui en a fait la nôtre. N'est-ce pas une chose remarquable, qu'on lui ait affecté le nom même qu'on emploie pour exprimer le prix des choses; comme si on vouloit faire entendre que les hommes ne valent peu, ou beaucoup, qu'à proportion de leur courage.*

Il faut être bien prévenu contre l'auteur de ce discours, pour s'écrier là-dessus, *Se peut-il rien voir de plus pédantesque?* Oui, sans doute, puisqu'il ne peut-être qualifié de cette sorte, que par une injustice extrême. Si tout le

Livre reſſembloit à cet endroit, peut-être y auroit-il quelque choſe à redire. Mais qu'au commencement d'un *traité de morale* un auteur employe une page à examiner l'origine du nom de la vertu dont il veut traiter, quand cette origine eſt auſſi ſignificative que celle-ci, c'eſt une délicateſſe qui ne ſeroit pas pardonnable à un courtiſan, ni à une femme, que de dire, que *rien n'eſt plus pédanteſque*.

Sur quel fondement peut-on prétendre que *l'étymologie n'eſt pas une véritable preuve* de l'idée qu'on a eue des choſes, & qu'on en a voulu donner, en leur impoſant des noms, quand ils ſont d'auſſi grand ſens, que les noms grecs, latins, & françois de la vertu qui fait le ſujet de ce *traité* ? Ne font-ils pas voir clairement qu'elle a été conſidérée, dans ces trois langues, comme la plus noble & la plus virile de toutes les vertus, c'eſt tout ce que cet auteur a voulu prouver en cet endroit ; car que ce ſoit juſtement, ou non, qu'elle a été conſidérée de cette ſorte, ce n'eſt point ce qu'il y examine. Or je demande s'il y a rien de plus raiſonnable & de plus naturel à un auteur, que de relever l'excellence de

son sujet,autant que la vérité le permet?

Notre critique ne se plaindra pas de ce que je le traite de courtisan dans cette rencontre, où il en affecte si ouvertement le style & les sentimens. *Voulant parler*, dit-il, *de la valeur à Monseigneur le Dauphin, à qui il a bien osé dédier son ouvrage*. Voilà assûrément une grande insolence à un homme de l'académie, qui a pension du roi, & qui est chargé du soin de sa bibliothéque, *d'oser dédier* un livre *de morale* à un prince de quinze ans. Vous avez pu remarquer jusqu'ici que je n'aime pas à m'emporter : mais la patience m'échape cette fois. Y a-t-il de valet à la cour, qui pût marquer plus grossiérement, que par cette critique, la frayeur basse & servile que la canaille a des princes : ni rien de plus indigne, je ne dis pas d'un dévot, mais seulement d'un homme de lettres, que la disposition de cœur, d'où cette expression doit être nécessairement partie. Comment *ose*-t-il lui-même avancer à la vue de toute la france, que c'est une audace blamable dans un écrivain de cette qualité, que d'écrire à un jeune prince sur les vertus les plus convenables à sa condition ? Y a-t-il

quelque loi, qui défende à ceux qui ne sont pas chargés de leur éducation, de leur dire de bonnes choses, de traiter avec eux des matieres *de morale* qui les regardent, & de rendre public ce qu'on en pense ? Ne semble-t-il pas qu'ils ne doivent être instruits qu'en cachette, & qu'il faut bien se garder de faire connoître au monde, qu'ils ne sçavent pas toutes choses naturellement, & sans avoir rien appris ?

Voilà comment les gens de lettres deviennent *de grands & magnifiques flateurs* pour me servir des termes de Longin ; au lieu de se conserver soigneusement dans la possession de l'honnête liberté, & de la sage hardiesse, qui est naturelle & si nécessaire aux bons esprits. C'est ainsi qu'on corrompt celui des grands, en leur faisant accroire par ces sortes d'égards outrés & ridicules, qu'il n'est presque permis à personne de leur parler ; que la raison, que la vérité ne doit pas avoir le même accès auprès d'eux, qu'auprès des autres hommes ; & qu'au lieu que les autres hommes sont obligés de la révérer, qui que ce soit qui la leur représente, les grands ne la doivent écouter, que quand elle

eſt accompagnée des titres, des charges, & des autres marques extérieures d'autorité qui lui ſont étrangeres. En vérité, quoique notre critique parle beaucoup de la cour, cet endroit de ſon livre me feroit ſoupçonner qu'il ne la connoit gueres. On eſt fort moqueur en ce pays-là. Je m'aſſure que s'il y a été vu, on aura ri de cette affectation de reſpect mal entendu; & qu'on aura trouvé, qu'il fait trop le courtiſan, pour être de la cour; comme cet ancien fut reconnu à Athénes pour étranger, parce qu'il parloit trop bon Athénien.

CHAPITRE X.

Qui eſt l'Auteur des Réflexions ſur l'Uſage préſent de la Langue.

JE ne ſçaurois croire, que vous n'ayez la même curioſité que moi de ſçavoir quelle eſpéce d'homme eſt notre critique, voyant l'autorité qu'il ſe donne, & la hauteur dont il traite tant de gens. Il n'eſt pas naturel qu'il en uſe de la

ſorte

forte, ſans être pouſſé, ou ſoutenu, ou même aſſuré d'être avoué, en cas que ſon livre réuſſiſſe ; &, s'il ne veut pas être connu par ſon nom, puiſqu'il ne l'y a pas mis, il faut bien qu'il prétende l'être par quelqu'autre endroit fort avantageux, pour oſer ſe donner cette licence. Il n'eſt pas néceſſaire d'avoir lû ſon ouvrage auſſi attentivement que moi, pour découvrir d'où lui vient une audace ſi extraordinaire. Il eſt marqué à des caractéres qui ne trompent point, & vous les reconnoîtrez facilement. Je crois d'autant plus devoir vous faire part de la recherche que j'en ai faite, qu'elle a beaucoup contribué à la réſolution que j'ai priſe de choiſir ſes fautes pour me ſervir d'exemples. Si ſon livre n'avoit aucun appui, cela auroit été peu néceſſaire, étant auſſi peu connu que vous dites : l'on pourroit quaſi aſſurer qu'il ne le ſera jamais davantage : car c'eſt une régle générale, qu'hors qu'un livre ſoit excellent, ſa réputation va toujours en diminuant. La ſeule exception qu'il y a à cette régle, eſt, quand un auteur eſt attaché à quelque partie conſidérable des lettres, qui ne l'avoue pas d'abord, ſoit parce qu'on

ne l'estime pas assez pour cela dans ce parti, ou que son dessein est odieux comme celui de notre critique, ou pour quelqu'autre raison. Alors on l'envoie seul comme un enfant perdu, pour voir ce qui en arrivera. S'il ne fait point de mauvaise rencontre, & qu'il ne soit pas assez connu, en ce cas le parti ne manque point de le faire connoitre, pour essayer quel bruit il fera dans le monde, avant que de l'avouer ouvertement On en parle comme d'une merveille; on trouve occasion de le citer à tout propos; on le lit, on le prête, on le donne à qui en veut, & à qui n'en veut pas. De cette sorte, bien loin de tomber dans l'obscurité, il se reléve quelquefois d'où tout autre ne releveroit jamais, & parvient à un degré de réputation, dont il n'approcheroit pas, s'il étoit abandonné à lui-même.

Quelque peu de bruit qu'ait fait jusqu'ici le livre de notre critique, il peut bien lui arriver quelque chose de semblable, à considérer les marques qu'il porte, le dévouement entier qu'il y témoigne au plus fort parti des gens de lettres qu'il y ait aujourd'hui en France, & l'opinion qu'il y a bien voulu don-

ner au public de sa liaison avec eux.

Il approuve sur leur seule autorité vingt mots, que personne n'oseroit dire qu'eux : comme *peinturer*, *fatuité*, *déchirement*, *incontradiction*, *invitation*, *inexacte*, *incorruption*, *inexécuté*, *intenable*, *inforçable* (1), & quantité d'autres pareils, dont ils ont enrichi la langue.

Il allégue les plus méchans endroits de leurs ouvrages, aussi hardiment que les plus beaux ; témoin cet étrange vers que je ne pense pas qu'autre que lui ait jamais cité, quoiqu'il dise qu'on le cite d'ordinaire,

> *Dieu, dont nul de nos maux n'a les graces bornées* (2).

Il soutient leurs manieres de parler les plus vicieuses, telle que celle-ci *nous renoncer nous-mêmes*, parce qu'on dit bien *renoncer la foi* (3), comme s'il y avoit rien de si ordinaire dans notre langue, que des verbes, qui ont un régime de-

(1) Pag. 380, 227, 156, 261, 272, 235, 262, 259, (2) Pag. 355, Hymn. *Audi benigne Conditor.* (3) Pag. 12.

vant certains noms, qu'ils n'ont pas devant d'autres.

Si jamais un grammairien eſt obligé de rendre raiſon de ſes déciſions, c'eſt aſſûrément lorſqu'elles ſont contre l'uſage. Cependant notre critique dit (1), que *Roi Prophête* eſt *meilleur* que *Prophête Roi*, qu'il avoue être *plus uſité*, ſans rendre d'autre raiſon de ſa déciſion que l'autorité de quelques *nouveaux livres de piété* qu'il ne nomme pas. Mais ils ſont faciles à deviner, puiſqu'il ajoute, qu'ils ſont *écrits avec politeſſe*: & leurs auteurs ſeroient auſſi empêchés que lui à ſoutenir ce ſentiment, pendant qu'il y a une raiſon évidente pour le contraire. C'eſt que David étant cité en qualité de prophête, & non pas de roi, il eſt bien plus naturel de le déſigner premiérement par la qualité en laquelle il eſt cité, que par celle de roi, qu'on n'ajoute, que pour le diſtinguer des autres prophêtes, qui n'étoient pas rois comme lui. C'eſt encore une fois le cas, ou jamais, de raiſonner ſur la langue, ainſi que M. de Vaugelas le déclare & le pratique, non ſeulement quand l'uſage eſt douteux, mais

(1) *Pag.* 514.

auſſi quand il eſt, comme ici, d'accord avec la raiſon. Mais la raiſon & l'uſage joints enſemble ne ſont rien pour notre critique, en comparaiſon de l'autorité de *ces Meſſieurs*.

Lorſqu'il cenſure quelque maniere de parler, ſans nommer l'auteur d'où il l'a tirée, c'eſt toujours, à coup ſûr de leurs livres. On ne trouvera pas qu'il ait eu une ſeule fois, pour quelque autre écrivain que ce ſoit, ce même égard, que M. de Vaugelas a eu pour tous ceux qu'il a repris, juſqu'à déguiſer le paſſage qu'il cenſure, de peur qu'on n'en reconnoiſſe l'auteur. J'ai déja rapporté ailleurs cet honnête & ingénieux artifice; mais il y a des choſes ſi eſtimables & de ſi bon exemple, qu'on ne peut trop le répéter.

Parce que tout le monde a trouvé à redire à la longueur exorbitante de leurs périodes, il décide qu'*on ne reprend que celles dont la longueur n'eſt pas naturelle, & ne vient que d'un déplacement de termes* (1); comme ſi, à ces deux défauts près, il étoit permis d'en faire d'auſſi longues qu'on veut, & qu'il n'y eut point d'autre raiſon que ces deux-là;

(1) *Pag.* 384.

pour n'en pas faire de trop longues.

Rien n'eſt plus viſible que ſon affectation de critiquer les auteurs qui ont été aſſez téméraires pour oſer traiter les mêmes matiéres que *ces Meſſieurs* : comme entre autres le dernier traducteur de l'Imitation de Jéſus-Chriſt. Il le diſtingue toujours ſoigneuſement du leur, qu'il appelle *le bon* (1), de peur qu'on ne s'y méprenne ; pendant qu'il dit de l'autre, qu'il eſt *peu exacte*, qu'il *fait de fort méchantes phraſes*, & qu'*on ne doit pas s'étonner de ſes fautes*.

C'eſt dans le même eſprit de partialité, qu'il parle des *vers dans la proſe*, comme s'il avoit quelque choſe de nouveau à dire ſur cette remarque la plus rebattue de toutes, & que le même Vaugelas a *épuiſée*, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme que notre critique n'aime pas.(2) Après avoir nommé un auteur qui a fait un vers, & avoir exagéré ſa faute, il reprend un de *ces Meſſieurs*, qui en a fait deux tout de ſuite, ce qui eſt autrement inexcuſable ; & cependant, non content de ne le pas nommer, comme il nomme l'autre, il n'a pu s'empêcher de le déſigner par la qua-

(1) Pag 415, 354, 524, 537. (2) Pag. 701.

lité de *très-fameux & très-habile Ecrivain.* Si ce n'est pas-là ce qui s'appelle acception de personnes, apprenez-moi de grace ce que c'est.

Mais la plus claire marque à laquelle je l'ai reconnu pour être de leurs amis, & celle, je m'assure, qu'il désavoueroit le moins, est l'affectation de sévérité, qui paroit en toutes occasions dans ses sentimens sur la morale. Y en a-t-il de plus visible, que d'avertir, comme il fait (1), qu'il ne faut pas dire que *l'Opera & la Comédie sont des divertissemens séculiers?* S'est-on jamais avisé de les qualifier de la sorte? Et cela pour avoir occasion de dire, à propos ou non, que *les Laïques* mêmes ne *peuvent* pas *les prendre innocemment.*

Ce qu'il dit sur *faire galanterie* (2) ne paroit pas moins affecté. Outre que cette maniere de parler n'est pas des plus *usitées*, quoiqu'il le dise, peut-on prétendre, comme il fait, que *ce terme*, ni aucun autre, *en dise plus qu'on n'en devroit entendre?* Puisque les expressions ne sont inventées que pour faire entendre ce qu'elles signifient, ou il faut ne les point employer du tout, ou l'on

(1) *Pag.* 634. (2) *Pag.* 225.

doit entendre tout ce qu'elles signifient, quand on fait tant que de les employer. Il a peut-être voulu dire, que ce terme en dit plus, qu'il n'est à propos d'en faire entendre. Voilà le seul sens raisonnable qu'on peut donner à son discours. Mais ce n'est pas ce qu'il dit; & quand il le diroit, il faut bien nécessairement qu'il y ait des mots pour exprimer les choses, même les plus honteuses, comme les plus louables. Tout ce qu'on doit observer là-dessus, est de ne se pas servir, pour exprimer les honteuses, de termes qui ayent d'ordinaire ailleurs un sens louable: parce que de semblables termes pourroient faire soupçonner qu'on veut donner une idée louable de ces choses honteuses, au lieu d'en donner une blâmable. Or il n'oseroit dire que le mot de *galanterie* s'emploie d'ordinaire ailleurs en un sens moralement louable, & partant il est difficile d'en trouver un qui exprime plus modestement que celui-là, la turpitude de la chose qu'il signifie, sans en donner une idée louable. S'il en sçait un meilleur, *qui donne, pour le vice* qu'il désigne, toute l'*horreur* qu'on en doit avoir, il devoit le dire.

Il n'y a donc rien de plus mal appliqué, que ce qu'il ajoute à la fin de cette remarque, que *les gens du monde sont bien-aises de nommer les choses, comme il leur est avantageux de les feindre*. Il veut dire, comme il leur est agréable de se les représenter, les plus criminelles sous des images innocentes; car il faut ajouter tout cela à son discours, pour le rendre intelligible.

L'ambition d'étaler ses sentimens séveres sur cette matiere, l'a fait tomber ailleurs dans un excès, qu'il ne sçauroit, ni désavouer, ni justifier. *Ces termes couverts & déguisés*, dit-il en parlant des *expressions amoureuses des théatres & des romans, dont on envelope les saletés, sont beaucoup plus infames que ces termes effrontés, dont se servent les libertins grossiers* (1).

Je conviens avec lui, que l'usage des *termes couverts* facilite les conversations de matieres trop libres; mais, puisqu'il faut qu'il y ait des mots pour parler de tout, comme je l'ai déja remarqué, ces *termes* n'en sont pas pour cela moins innocents & moins néceſſaires; non plus que toutes les autres choses

(1). *Pag.* 320.

innocentes & néceſſaires, dont on abuſe dans le monde. Ainſi ſon zéle l'a emporté trop loin cette fois, quand il lui a fait dire, qu'ils ſont *plus infames*, pour dire qu'ils ſont plus pernicieux que *les termes effrontes*; car on voit bien, parce qu'il dit enſuite, qu'ils *corrompent l'ame plus aiſément*, que c'eſt ce qu'il a voulu faire entendre.

Mais voyez combien il importe de prendre garde à ce qu'on dit, lors même qu'on croit le plus avoir raiſon. Car qui prendroit ſon diſcours au pied de la lettre, croiroit qu'il blâmeroit moins qu'on ſe ſervît, dans l'entretien, des mots les plus ſales, que des *termes couverts* qui ont une apparence honnête; puiſque *ces termes couverts ſont beaucoup plus infames*, ſelon lui, que les franches ordures, & qu'entre deux *termes infames*, il eſt conſtamment mieux de ſe ſervir de celui qui l'eſt moins, que de celui qui l'eſt plus. Mais Dieu me garde de lui attribuer ce ſentiment, quoiqu'il ſuive naturellement de ſes paroles.

J'ai réſervé pour le dernier de ſes rafinemens pieux le plus curieux de tous. C'eſt vouloir étendre bien loin le ſentiment de S. Auguſtin, que tout ce

qui eſt purement humain eſt vicieux, que de prétendre, qu'on s'y conforme dans les manieres de parler, même les plus communes, & qu'on ne doive pas dire, *humainement parlant* (1) : *ces Meſſieurs* ont beau faire. Quelque véritable que puiſſe être leur doctrine dans la ſpéculation, ils n'empêcheront jamais le monde de parler naturellement. Ils ne feront croire à perſonne qu'*humainement veuille dire injuſtement, fauſſement, déraiſonnablement*, comme notre critique l'aſſure : que de dire, par exemple, *humainement parlant, c'eſt un grand avantage d'être riche*, ce ſoit *ſe ſervir de ce mot pour couvrir le vice.* Bien loin que ce *terme cache ce que les choſes où l'on l'applique ont de faux, pour n'y voir*, comme il dit, *que ce qu'elles ont de conforme à la cupidité*; on peut dire, au contraire, qu'il porte naturellement l'eſprit à entendre qu'on fait abſtraction de la religion en s'en ſervant, & par conſéquent de la rigueur de la vérité; & qu'ainſi, bien loin de la bleſſer, il marque en quelque ſorte de l'égard pour elle.

Car il eſt à remarquer que cet ad-

(1) *Pag.* 249.

verbe *humainement*, qui répond dans cette maniere de parler à l'*humanitùs* latin,&non pas à *humanè*,ni à *humaniter*, ne s'y prend pas dans le sens avantageux de l'adjectif *humain* , & du substantif *humanité* , qui se disent d'ordinaire en bonne part ; mais bien plûtôt dans un sens désavantageux qui désigne la foiblesse & la misere de la nature.

Je n'impute pas à notre critique ce rafinement ridicule. C'est sa prévention pour l'auteur de qui il l'a pris , qui le lui a fait adopter sans l'examiner. Ainsi ils ne se doivent rien ; car il a sujet d'être aussi mal obligé à cet auteur de lui avoir inspiré un sentiment si peu raisonnable , que cet auteur lui doit être mal obligé de le faire remarquer en le citant ; au lieu qu'il est peut-être noyé dans le livre d'où il est tiré , parmi un nombre infini d'autres semblables qui l'y rendent moins remarquable.

Car ne croyez pas que ce soit le seul de cette qualité , que notre critique cite avec admiration,en voici d'autres qui ne lui en doivent gueres. Il est bien vrai , comme l'a dit *un sage Païen* cité par *l'un de ces fameux écrivains*, qu'*il ne reste qu'un moyen à un souverain,pour s'élever au-dessus*

de sa grandeur, qui est de s'abaisser, par les témoignages de sa bonté, vers ceux qui lui sont soumis. (1). La raison en est, qu'un souverain étant un homme, sa bonté qui est une vertu, est beaucoup plus estimable quand il en a, que sa grandeur, qui n'est que misere dans la vérité, & une qualité étrangére à son être. Mais que *Dieu*, en qui la grandeur & la bonté sont également véritables, infinies, essentielles, *se soit*, comme le dit cet Ecrivain, *relevé en quelque sorte au-dessus de lui-même, en s'abaissant pour sauver les hommes*, c'est ce que personne qui pensera juste, & dans l'exacte vérité, comme on doit penser sur cette matiere plus que sur aucune autre, ne dira jamais. Il faut bien aimer Pline, ou Trajan, pour leur faire l'honneur d'emprunter comme cela d'eux les louanges de Dieu.

Ce même *fameux Ecrivain* n'est guéres plus heureux à citer Horace que Pline & auroit beaucoup mieux fait de ne point sortir de son S. Augustin. Après avoir établi avec sa longueur ordinaire, comme quelque chose de fort nouveau & de fort difficile à prouver,

(1) Pag. 396.

qu'il faut se régler sur la vertu, & non pas sur le bien, dans le choix d'un mariage : *Si cette régle*, dit-il, *paroît trop spirituelle à quelques-uns, il est bon qu'ils sçachent, qu'elle a été vue* (quelle maniere de parler, voir une régle !) *& représentée avec des expressions très-fortes par les Paiens mêmes. C'est ce qui a fait dire à l'un deux : Si vous me demandez pourquoi notre siécle est si fécond en toutes sortes de déréglemens & de vices, je vous dirai que c'est parce que la corruption régne dans la maniere dont se font les mariages* (1). Horace dit seulement, que *la corruption du siécle a commencé par souiller les mariages*, c'est-à-dire *par les adultéres*, comme il est évident pour quiconque entend le latin.

> *Fœcunda culpæ sæcula nuptias*
> *Primùm inquinavêre* (2).

Qui croiroit là-dessus que ce Poëte *a vu la régle* de préférer la vertu au bien dans le choix d'un mariage, & qu'il l'a *représentée avec des expressions très-fortes* ? Il faut avoir bien résolu de

(1) Pag. 395. (2) Horat. Ode VI. *Libr. III.*

trouver dans un auteur ce qu'on y cherche pour changer si ouvertement sa pensée.

Voilà des exemples de la maniere de citer de ces *fameux Ecrivains*, qui ne revient pas mal à celle de notre critique, & comme l'ambition de faire voir qu'ils sçavent les lettres humaines aussi bien que les divines, les fait égarer quelquefois. En voici d'autres de leur maniere de penser.

L'observation des loix, dit l'un de ceux qu'il aime le plus, *ne passe plus pour honteuse, lorsque les grands en font une publique profession* (1). J'aimerois bien autant *profession publique*; mais cela n'est rien.

Je demande premiérement, avant que d'aller plus avant, en quel pays du monde *l'observation des loix passe pour honteuse*? Il veut dire qu'on a honte de les observer ; mais cela est bien différent, comme vous voyez. Autre chose est dire qu'on a honte de faire une action ; autre chose que cette action *passe pour honteuse*. Avoir honte de faire une action, marque le sentiment particulier de la personne qui a cette honte,

(1) Pag. 568.

mais une action qui *passe pour honteuse*, marque le sentiment commun du monde sur cette action. Passons outre.

Et l'on fait gloire de suivre, continue cet auteur (1), *ceux que la gloire suit toujours*. Qui lui a dit que *la gloire suit toujours* les grands ? Est-ce qu'ils observent toujours les loix ? Je le voudrois du meilleur de mon cœur ; ou que la gloire les suit, lors même qu'ils ne les observent pas. Qui s'attendoit à trouver dans des livres de dévots outrés, un sentiment comme celui-là digne des courtisans les plus corrompus ?

Si cela est mal pensé, voici qui n'est pas mieux exprimé. *On suppose*, dit ailleurs le même auteur, (pour dire, on s'imagine, on se flatte,) *qu'on aura quelque jour le tems de penser à la mort ; & sur cette fausse assûrance on prend toute sa vie le parti de n'y songer point*.(2). Y eut-il jamais expression, qui impliquât une contradiction plus manifeste ? Puisqu'on ne sçauroit prendre parti sur une chose qu'en y songeant, *prendre le parti de ne pas songer à la mort*, n'est-ce pas y songer toute sa vie ? On voit bien qu'il a voulu dire, qu'*on prend le parti*

(1) Pag. 366. (2) Chap. X.

de

de n'y songer de toute sa vie;mais s'il vouloit dire cela, pourquoi dit-il tout le contraire.

Qui n'admireroit encore cette découverte du même auteur, que notre critique a choisie, apparemment comme une fort bonne chose, pour la rapporter, puisque c'est à un usage auquel tout autre passage auroit été aussi propre que celui-là ? Car c'est pour marquer la ponctuation. Qui croiroit que l'amour de la gloire, dont le fondement dans l'ame de l'homme est si connu, que ce seroit être ridicule de le chercher, vînt, comme cet auteur l'a imaginé, de ce que *nous avons une si grande idée de l'ame de l'homme, que nous ne sçaurions souffrir d'en être méprisé, & de n'être pas dans l'estime d'une ame ?* (1). Comme si on ne se soucioit de l'estime des autres, qu'autant qu'on les estime. J'en appelle à l'expérience. Il faut avoir le goût bien gâté par les ridicules subtilités des nouveaux systêmes, pour s'entêter de semblables chiméres. En vérité, la simplicité n'est guéres moins essentielle à la bonne maniere de penser, qu'à la nature même de l'esprit,

(1). *Pag.* 425.

ou si vous aimez mieux, de la substance qui pense.

Quand on est une fois infatué de ces mauvais rafinemens, les plus étranges paroissent les plus précieux. Témoin cet autre passage que notre critique est allé chercher je ne sçais où, comme quelque chose de fort curieux ; car j'en ignore l'auteur : mais je doute qu'il soit de *ces Messieurs* ; car il le cite sans éloge. *L'admiration de l'Esprit est plus merveilleuse, que tout ce qu'il admire, & les desirs de l'Homme sont quelque chose de plus noble, que tout ce qu'il desire.* (1).

Je voudrois bien sçavoir, si lorsque quelqu'un admire & desire Dieu, son *admiration est plus merveilleuse que ce qu'il admire, & son desir plus noble que ce qu'il desire ?* Si l'axiome des philosophes est véritable, *Propter quod unumquodque tale, tale & illud magis* ; il est clair que n'y ayant de noblesse dans nos desirs, qu'autant qu'il y en a dans ce que nous desirons, ce que nous desirons doit être nécessairement plus noble que nos desirs, bien loin de l'être moins, comme dit ce passage : & quant à l'admiration, puisqu'elle ne vient que d'ignorance,

(1) Pag. 573.

qui eſt la choſe du monde la plus naturelle à l'homme, & par conſéquent la moins merveilleuſe, peut-on dire qu'elle ait quelque choſe de merveilleux ? La merveille ſeroit à ne pas admirer, étant auſſi ignorans que nous ſommes.

Pour revenir à *ces Meſſieurs*, à qui comme je l'ai déja dit, je ne ſçais ſi ce dernier paſſage appartient : ſi quelqu'un alloit juger d'eux par les quatre ou cinq précédens que j'ai examinés, en ſuppoſant deux choſes aſſez plauſibles ; l'une que quiconque eſt capable de penſer de cette ſorte, n'eſt guéres capable de penſer autrement : l'autre, que ce ſont des meilleurs endroits de leurs ouvrages, puiſque notre critique les a choiſis parmi un nombre infini d'autres qui pouvoient lui ſervir au même uſage ; je ne ſçais s'ils lui ſeroient bien obligés de la bonne intention qu'il a eu de leur faire honneur en les citant. Mais entre eux le débat. Pour moi il me ſuffit de vous faire voir, que le reſpect aveugle qu'il leur porte lui fait admirer tout ce qui vient d'eux, ſans aucun diſcernement : quoiqu'il en faſſe voir beaucoup en d'autres endroits. Ce n'eſt point pour

tempérer la rigueur de ma critique, que je lui donne cette louange. Je le crois comme je le dis; & c'est, à le bien prendre, la plus forte preuve de l'attachement qu'il a pour eux.

Que si on trouve qu'elle ne suffise pas & qu'on en veuille une plus grossiere, tout le monde connoît leurs *on*; que c'est la maniere dont ils se citent l'un l'autre, eux-mêmes; que personne ne s'en étoit servi avant eux; & qu'il n'y a encore guéres qu'eux qui s'en servent: non seulement il ne les cite jamais autrement, *comme on a dit dans la grammaire raisonnée*, *comme on l'a remarqué dans l'art de penser*, *on a parlé de cela dans la grammaire générale* (1); mais il ne parle de lui-même que sous ce même terme dans sa préface, *en renvoyant cet ouvrage on s'est cru obligé*; *on a cru qu'il étoit plus à propos*.

J'ai ouï dire à un excellent homme, que cette maniere de parler de soi-même, par ce terme *d'on*, étoit une espéce de pluriel équivalent au *nous* dont se servent les rois, & les autres puissances. Notre critique en convient en quelque sorte, en disant qu'au lieu d'*on*, on écri-

(1) Pag. 256, 318, 523. (2) Pag. 342.

voit autrefois *homs*, ce qui vouloit dire *hommes* (1); *de sorte*, ajoute-t-il *que* on dit *est la même chose que* hommes ou les hommes *disent*.

Cet illustre croyoit pourtant, que *ces Messieurs* ne se servoient pas de cette maniere par vanité; mais que c'étoit seulement par sincérité, pour marquer qu'ils ne faisoient rien où plusieurs n'eussent part; & qu'ainsi ils ne pourroient pas mettre à leurs livres un nom particulier d'auteur, sans blesser l'exacte vérité; puisqu'il n'y en a point, qui soit entiérement l'ouvrage d'un seul. Que de nommer aussi tous ceux qui ont travaillé, cela auroit d'autres inconvéniens, & qu'on les évite tous également par ce mystérieux *on* que je n'aurois jamais cru, sans cet habile homme, qui renfermât tant de choses.

Il seroit donc inutile de demander à notre critique qui il est; puisqu'il ne sçauroit satisfaire sincerement à cette question, qu'en répondant comme celui qui dit dans l'évangile, qu'il s'appelle *Légion*. Et cela étant, j'avoue que c'est une grande témérité à moi, que d'oser trouver à redire à un ouvrage qui a passé par les mains de tant

d'habiles gens. Je n'ignore pas qu'ils sont séparés du corps ; pour la plupart, mais ceux qui sçavent comment la théologie explique le langage des anges, comprennent aisément, que la communication de leur esprit n'en est pas pour cela difficile & que leurs pensées ne s'en unissent pas moins, quelque éloignés les uns des autres qu'ils puissent être.

C'est donc ici en quelque sorte ce qu'on souhaitoit depuis si long-tems, un livre exprès de *ces Messieurs* sur la langue françoise : ce sont les secrets de cet art heureux, qui a porté à un si haut point de pureté & de politesse ce grand nombre d'ouvrages qu'ils ont donnés au public. On en avoit bien eu quelque avant-goût dans leur grammaire générale, & leurs régles de la traduction ; mais ce n'étoient que de légers Essais. Aussi n'auroit-il pas été juste qu'ils eussent publié des connoissances si rares, avant qu'elles les eussent portés au comble de réputation où ils sont montés, & que tout le monde eût pu se prévaloir aussitôt qu'eux de leurs lumieres extraordinaires. Mais il ne seroit pas juste non plus qu'ils se fussent

obſtinés pluslongtems àles cacher,après en avoir tiré de ſi grands avantages;ſemblables à ces charlatans peu charitables, qui non contens de s'être enrichis par leurs remedes, ne ſçauroient ſe réſoudre à en montrer la compoſition à perſonne, & dont le ſecret meurt malheureuſement avec eux. Mais revenons à mon ſujet.

CHAPITRE XI.

Qu'un Critique doit être irrépréhenſible.

JE ne doute pas qu'à préſent que vous ſçavez l'importance de l'auteur qui m'a fourni des exemples juſqu'ici, vous n'ayez quelque impatience que nous en examinions de nouveaux, pour voir ſi ſa capacité eſt digne du parti illuſtre auquel il paroit attaché. Car de même qu'il eſt moins étonnant qu'il s'érige en cenſeur public, en qualité de membre de ce corps inviſible & ſi autoriſé, dont il ne fait preſque que rapporter la pratique & les ſentimens;de même auſſi eſt-il obligé d'être plus irrépréhenſible,

que s'il ne se donnoit pas cette autorité. C'est précisément en ce cas, qu'a lieu cette maxime de Ciceron, qu'il faut être sans reproche, quand on fait métier de reprendre : *Carere debet omni vitio, qui in alterum est dicere paratus.*

Il est bien vrai que M. Vaugelas déclare quelque part qu'il ne faut pas se prendre aux fautes qu'il peut avoir faites dans son livre contre ses propres remarques. Cette indulgence lui étoit bien due, à lui qui en use si honnêtement envers tous les auteurs qu'il a repris ; mais il ne seroit pas juste d'en avoir pour un censeur aussi hautain que le nôtre, qui a exercé une critique indulgente ou vétilleuse, immodeste ou obligeante, flateuse ou cruelle, selon que les auteurs de qui il parle, ont ou n'ont pas trouvé grace devant ses yeux.

Cependant, quelque droit que cette conduite me donne de le traiter sans miséricorde, je me retranche à ce qu'il me paroit utile d'examiner dans son livre & qui peut être de quelque instruction pour le public. Je cherche bien moins à remarquer de mauvaises choses, qu'à en dire de bonnes. Je n'ai pas la vanité de croire que j'y réussisse ; mais quand

quand même j'y réuſſirois, puiſque j'aurois bien pu dire ces bonnes choſes ſans reprendre perſonne ; elles ne ſuffiroient pas pour juſtifier ma critique, ſi la licence ſcandaleuſe de l'auteur que je reprens ne la juſtifioit pas.

Je ſerois bien fâché de relever toutes ſes fautes contre la juſteſſe & la netteté de l'expreſſion : ce ne ſeroit pas ſitôt fait ; pouvant dire, avec vérité, que je n'ai guéres vu de livre qui s'exprime moins proprement, & plus imparfaitement. C'eſt ce que les connoiſſeurs peuvent reconnoître par pluſieurs endroits que j'en rapporte, dont je n'ai pas voulu remarquer toujours les défauts, comme je l'ai fait quelquefois, de peur de me détourner trop du principal ſujet pour lequel je les rapporte.

Je vous demande ſeulement, par exemple, ſi *ſecours* (1) eſt un mot qui ſe diſe ; ſi *plaiſante* veut dire *agréable, qui plait*, en bon françois ; & s'il n'eſt pas mieux de dire, *participer à une choſe*, que *participer d'une choſe ? Un mot*, dit-il (2), *participe de l'infamie de la choſe infame qu'il ſignifie, lorſqu'il expoſe cette choſe plutôt comme plaiſante, que comme*

(1) Pag. 41. (2) Pag. 317.

criminelle. Si c'eſt bien s'expliquer que de dire comme il fait (1), qu'*on ne prononce point la derniere conſonne dans les noms propres* devant les voyelles ? Il entend, que quand on veut dire, par exemple, *Ciceron a dit*, on ne lie pas l'*n* de *Cicéron*, en la prononçant, avec l'*a* qui la ſuit; c'eſt-à-dire, qu'on ne prononce pas comme on feroit, ſi on écrivoit *Ciceron na dit*, ainſi qu'on prononce dans d'autres mots, qui finiſſent comme *Ciceron* par une *n* devant une voyelle, mais qui ne ſont pas des noms propres comme *Cicéron*. Tel eſt, par exemple, *mon épée*, qu'on prononce comme ſi on écrivoit *mon népée*, *on a dit*, qui ſe prononce comme s'il s'écrivoit *on na dit*, au lieu que pour bien prononcer *Cicéron a dit*, il faut, non pas aſpirer l'*a*, mais le prononcer auſſi détaché de l'*n*, qui le précéde, que ſi on l'aſpiroit. Voilà ce qu'il entend : mais eſt-ce qu'il dit ? Et dire ſimplement, comme il fait, qu'*on ne prononce point cette derniere conſonne*, n'eſt-ce pas dire qu'on prononce *Cicero*, & non pas *Cicéron* ? Or eſt-ce ce qu'il veut dire ? Il faut s'expliquer, plus préciſément qu'il n'a coutume de

(1) Pag. 458.

faire, pour traiter une matiere si subtile, & si déliée, avec toute la netteté nécessaire.

Quelques-uns, dit-il ailleurs, (1), *se sont trouvés docteurs, sans être doctes. Cela a suffi pour ravaler un titre si beau; car c'est un vice qu'on ne guérira jamais* (je n'avois pas encore oui-dire *guérir un vice*) *de juger du particulier au général dans les choses désavantageuses*. Ne vouloit-il pas dire, *de juger du général par le particulier*?

Dans ces sortes de lieux, c'est des colléges qu'il parle (2), *on ne s'y polit point*. Cet *y* là n'est-il pas vicieux à votre avis; & ne falloit-il pas dire, *on ne se polit point dans ces sortes de lieux*.

Au lieu d'impiteux, on dit impitoyable, qui est un mot qu'on attribue à Ronsard (3). Ce *qui* ne se rapporte-t-il pas naturellement à *impitoyable* qu'il suit immédiatement? Et cependant, n'est-ce pas son intention qu'il se rapporte à *impiteux*? Car c'est apparemment *impiteux* qu'il entend qu'on attribue à Ronsard, & non pas *impitoyable*.

Ce sont des gens qui vous poursuivent une proposition jusques sur les dernieres

(1) Pag. 182. (2) Pag. 19. (3) Pag. 258.

bornes de la Logique (1) Quelles expressions *Poursuivre une proposition*, & *poursuivre sur des bornes.*

Qu'il faille dire *arsenal* & non pas *arsenac*, *c'en est une grande preuve qu'on dit* arsenaux *au pluriel* (2). Il veut dire que c'en est une marque, & non pas *une preuve* ; car *arsenal* prouveroit bien plutôt qu'il faut dire *arsenaux*, qu'*arsenaux* ne prouve qu'il faut dire *arsenal*. Y a-t-il quelque langue au monde, où le nominatif singulier se forme du pluriel ? Ce n'est pas donc là la *preuve* de ce qu'il faut dire *arsenal* ; & il n'en faut donc pas chercher d'autre, que l'origine de ce mot, qui vient de l'Italien *arsenale*, comme M. de Vaugelas l'a remarqué.

Vieux se dit pour marquer le long tems d'une chose ; ou d'une personne (3). Ne veut-il pas dire *le long tems qu'il y a qu'une chose, ou une personne, est en nature ?* Et le dit-il ?

Amour, dans le sens de passion, est ordinairement féminin : hors cela, (j'aimerois bien autant dire *hors de-là il est masculin* ; *l'amour divin* (4). Il veut dire

(1) Pag. 377. (2) Pag. 65. (3) Pag. 50. (4) 50.

qu'on fait toujours amour mafculin en matiere de dévotion, *amour facré*, *amour charnel*, *un grand amour propre*, *&c.*

N'eft-ce point fe fervir d'un terme improprement que de dire des prédicateurs indifcrets, qu'*ils ne gardent aucune mefure dans les noms qu'ils donnent aux chofes ; qu'ils difent quelquefois, à la face des autels, ce qu'un homme d'honneur n'oferoit dire dans la moindre compagnie.* (1). Il vouloit dire *un honnête homme*, *un homme fage*, *poli*, *modefte*, fi vous voulez, car pour *homme d'honneur*, on voit bien qu'il ne s'agit pas-là d'une affaire d'honneur.

Il veut qu'*ouvrage au pluriel*, s'il fignifie des *ouvrages de femme*, foit féminin ; & que l'on dife *voilà de belles ouvrages*. (2). M. de Vaugelas rapporte ce mauvais ufage, comme lui ; mais il ne l'approuve pas, comme lui. Il faut qu'il fe réglât fur d'autres femmes que lui.

Une femme qui mene à la cour une mauvaife vie, (3). ne falloit-il point dire, *qui méne une mauvaife vie à la cour* ? d'autant plus, que *mener une vie* étant une

(1) Pag. 315. (2) Pag. 346. (3) Pag. 141.

maniere de parler métaphorique, elle eſt ſujette à la régle générale, de ne jamais croiſer ces manieres de parler, en jettant d'autres mots entre ceux dont elles ſont compoſées.

La raiſon en eſt fort facile à rendre. Faute de trouver immédiatement après le verbe *mener* le cas qu'il régit dans cette phraſe métaphorique, ſçavoir *une mauvaiſe vie*, on ne prend pas ce verbe au ſens figuré dans lequel l'intention du diſcours eſt pourtant qu'on le prenne; mais on le prend au contraire dans ſon ſens ſimple, comme il eſt naturel de prendre dans le ſens ſimple tout mot qui n'eſt pas déterminé, par celui qui le ſuit immédiatement, à être pris dans le figuré. Si bien donc, que liſant tout de ſuite *une femme qui mene à la cour*, avant qu'on liſe le reſte, on entend naturellement, que c'eſt quelqu'un que cette *femme mene à la cour*, ſuivant le propre & ſimple ſens du mot de *mener*. Et, quand après cela, continuant de lire, on vient à trouver, que c'eſt *une mauvaiſe vie*, & non pas une perſonne, que cette *femme mene à la cour*, alors on reconnoît qu'on s'eſt trompé, ce qui n'eſt pas agréable; & c'eſt la

faute de l'auteur, non du lecteur. Cette remarque est peut-être un peu trop approfondie; mais je ne la crois pas inutile, & il ne me souvient point de l'avoir vue nulle part.

En voici une autre que vous ne trouverez peut-être pas moins nouvelle. Notre *Puriste* prétend qu'il ne feroit pas si bien de dire en parlant d'un homme, *cette personne que vous m'avez fait si petite*, que de dire, comme Voiture, *cette personne que vous m'avez fait si petit*. (1). J'ai été longtems à chercher la raison de ce qui me choque dans cette phrase de Voiture, plûtôt que dans plusieurs autres semblables que M. de Vaugelas approuve sur ce même mot de *personne*; comme par exemple celle-ci, *Je ne vois personne si heureux que lui*. Mais, à la fin, j'ai trouvé que celle de Voiture seroit aussi bonne, si avant le mot de *personne* il n'y en avoit point d'autre dans cette phrase, qui, d'ambigu qu'il est en quelque sorte, c'est-à-dire masculin & féminin tout ensemble, le déterminât au genre féminin: mais qu'y étant une fois déterminé, comme il y est d'abord, par le pronom *cette*, *cette*

(1) Pag. 400.

personne que , &c. il n'est plus libre , ce me semble , après cela de le faire masculin dans la suite de la même phrase , en lui donnant un adjectif masculin , *cette personne que vous m'avez fait si petit* ; comme il est libre de le faire masculin dans la phrase de Vaugelas , parce qu'il n'y est précédé d'aucun mot qui l'ait déterminé à être féminin , *Je ne vois personne si heureux que lui.* Car une fois , il faut bien que l'adjectif s'accorde avec le pronom n'étant point ambigu comme le substantif : c'est à ce pronom à régler le genre des deux autres.

Je ne crois pas non plus , comme notre critique , que quand M. le Maître a dit. *Il imite ces peuples qui habitent la Zone Torride , lesquels jettent des fleches , &c.* (1) ç'ait été seulement pour rendre sa phrase plus soutenue , qu'il a mieux aimé se servir de *lesquels* , que de *qui.* Je crois que c'est simplement pour éviter de répéter le *qui*;répétition qui auroit fait non seulement un mauvais effet pour l'oreille , *il imite ces peuples qui habitent la Zone Torride , qui , &c.* mais encore une équivoque pour le sens,

(1) Pag. 26.

ce qui est bien pis : puisque rien n'auroit empêché que le dernier *qui* ne se dût rapporter à *Zone Torride* plûtôt qu'à *peuples*, qui est plus éloigné, & auquel cependant il doit se rapporter : & c'est pourquoi il a mieux aimé mettre *lesquels* parce que *lesquels* ne sçauroit se rapporter qu'à *peuples*, & non pas à *Zone Torride : Il imite ces peuples qui habitent la Zone Torride, lesquels jettent des fleches, &c.*

La même crainte des équivoques me fait douter, qu'il soit mieux, comme notre critique le prétend encore, de dire, *les Gaulois se disent descendus de Pluton, qui est une tradition des Druïdes* (1), ne fût-ce que parce qu'il semble d'abord, que *qui* se rapporte à Pluton ; que non pas de dire, *ce qui est une tradition des Druïdes*, par où on évite ces faux rapports. Je dis la même chose par la même raison de cet autre passage, *Il faut se mépriser soi-même, qui est*, au lieu de, *ce qui est une chose difficile*. Mais je ne veux pas dire pour cela, que *ce qui* fût mieux que *qui* dans ces autres exemples qu'il approuve avec raison : *Il lui donne tous les ans mille francs, qui est*

(1) pag. 525.

sa rente ; le mur avoit quarante pieds, qui est la longueur, &c.

La raison de cette différence, qu'il n'a pas rendu, est que les *qui* de ces deux derniers exemples se rapportent naturellement du moins autant à ce qui les précéde, qu'à ce qui les suit, ainsi que tout le monde le peut voir : *Il lui donne tous les ans mille francs, qui est sa rente* ; au lieu que les *qui* des deux premiers se rapportent beaucoup plus à ce qui les suit, qu'à ce qui les précéde : *Il faut se mépriser soi-même, qui est une chose difficile.* On sent cela, ce me semble. Mais si on ne se contente pas de le sentir, & qu'on en veuille sçavoir la cause, c'est que le *qui*, étant un pronom, ne peut du moins que se rapporter plus naturellement à des noms, comme *mille francs* & *quarante pieds*, qu'à des verbes, comme *mépriser* & *disent*; au lieu que *ce qui* se rapporte très naturellement à des verbes, aussi-bien qu'à des noms, parce que *ce qui* n'est pas un simple pronom comme *qui* : & partant, s'agissant également dans toutes ces phrases de lier le commencement avec la fin, de même qu'il est naturel de n'employer que *qui* pour cet

effet dans celle de ces phrases où *qui* suffit, parce qu'il est plus court & plus simple, de même, il est nécessaire de se servir de *ce qui* pour le même effet, dans les autres de ses phrases où *qui* ne suffit pas ; *Les Gaulois se disent descendus de **Pluton***, ce qui *est une tradition des Druïdes.*

Si cette maniere de raisonner sur la langue vous accommode, voici encore de quoi vous contenter. Notre auteur examine ce passage : *Cette troupe de Prophêtes qui prophétisoit au son des instrumens, transportés de l'esprit de Dieu. Cela est mal rangé*, dit-il : (1), *il falloit*, *qui transportés de l'esprit de Dieu prophétisoient au son des instrumens.* J'en conviens; mais ce n'est pas par la régle qu'il fait, qu'*il faut toujours mettre à la fin de la période les mots qui marquent l'action du verbe* ; car, s'il n'y avoit que cette raison, la construction de ce passage, étant tout autrement naturelle de la maniere qu'il est, que de le maniere qu'il le corrige, il ne faudroit pas y toucher. La raison véritable, & tout autrement aisée à trouver que sa régle, pourquoi il le faut corriger comme il le corrige, est qu'au lieu que

(1) Pag. 55.

transportés se rapporte à *Prophêtes*, il semble de la maniere qu'il est placé, qu'il se rapporte à *Instrumens* qui est tout contre, & avec lequel il s'accorde en genre, en nombre, & en cas : *qui prophêtisoient au son des instrumens, transportés de l'esprit de Dieu*. Et c'est afin que *transportés* se rapporte clairement à *Prophêtes*, & qu'il ne puisse pas se rapporter à *Inst rumens*, comme il semble s'y rapporter, qu'il faut corriger, comme notre critique dit, *Cette troupe de prophêtes, qui transportés de l'esprit de Dieu prophêtisoient au son des Instrumens*, quoique cette maniere de construire soit moins naturelle & moins aisée que l'autre, comme je l'ai dit ; mais parce que la nécessité d'éviter un faux rapport doit l'emporter sur ce qu'il y a de plus aisé dans cette autre ; car il vaut mieux perdre une beauté, que tomber dans un vice, & qu'une phrase soit moins naturelle, que non pas qu'elle soit équivoque.

Il faut que notre homme n'aime pas à raisonner sur la langue, puisqu'ayant parlé si au long de la nécessité d'user des répétitions pour éviter les relatifs, ce que tout le monde sçait comme lui, il

n'a pas daigné dire ſur quoi elle eſt fondée. C'eſt que l'uſage des relatifs eſt généralement parlant déſagréable, hors qu'il ſoit tout à-fait néceſſaire ; & cela par deux raiſons.

La premiére, parce qu'ils ſont ſujets à être équivoques, comme dans cet exemple qu'il rapporte (1), *La vue de l'eſprit a plus d'étendue que celle du corps*. Il eſt viſible, que *celle* eſt en quelque ſorte équivoque à *vue* & à *étendue*, & qu'ainſi il eſt mieux, comme il le remarque, mais ſans dire pourquoi, de répéter le mot de *vue* au lieu de *celle*, en diſant, *La vue de l'eſprit a plus d'étendue que la vue du corps*.

L'autre raiſon, pourquoi il faut, tant qu'on peut, éviter les relatifs, eſt qu'ils fatiguent l'eſprit, en diviſant ſon application entre le relatif & le mot auquel il ſe rapporte : en ſorte que, pour entendre, il faut faire attention en même-tems, & tout à la fois, au relatif & à cet autre mot : ce qui eſt pénible ; car ils ſont toujours un peu éloignés l'un de l'autre.

Ainſi quand on lit, *la vue de l'eſprit a plus d'étendue que celle du corps* ; ſi l'on

(1) Pag. 565.

veut entendre le mot de *celle*, il faut néceſſairement ſe ſouvenir, en le liſant de celui de *vue*, auquel il ſe rapporte, & les avoir, par conſéquent, tous deux en même inſtant également préſens à l'eſprit. Cela eſt indubitablement plus pénible, que s'il ne falloit faire attention qu'à un ſeul mot à la fois comme dans le reſte de la phraſe, dont chaque mot eſt intelligible par lui-même, au lieu que le relatif n'a de ſens que ce qu'il en reçoit d'un autre. Or quoique cette peine ne ſoit pas bien ſenſible, parce qu'on y eſt accoutumé, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'elle en ſoit moins véritable, & qu'il ne fût toujours mieux de ne le pas avoir, quand on peut l'éviter; puiſqu'on ne ſçauroit trop épargner l'eſprit, qui a déja aſſez de peine à s'appliquer ſuffiſamment à tout ce à quoi il faut qu'il s'applique, pour bien comprendre ce qu'il lit, quelque nettement qu'on écrive.

D'ailleurs, il eſt certain, & on l'éprouve en pluſieurs rencontres, que quoique l'accoutumance à prendre de certaines peines les rendent preſque inſenſibles dans le tems qu'on les prend, elles ne laiſſent pas de fatiguer à la

longue, ſans qu'on ſçache pourquoi, & on ne laiſſe pas de ſe ſentir de les avoir priſes. C'eſt ce qu'on peut vérifier facilement par la lecture des meilleurs auteurs qui ſe ſervent beaucoup de relatifs, même ſans équivoque ; de M. Voiture, par exemple, qui ſemble les avoir affectés comme une beauté du ſtyle, parce qu'ils lient le diſcours : faute d'avoir conſidéré que cette avantage, ſi c'en eſt un, ne vaut pas ſa peine qu'il donne d'ailleurs au lecteur.

Il n'y a guéres de remarques ſur la langue, qu'on ne pût creuſer comme ces trois que je viens d'examiner ; mais puiſque je ſens moi-même que cette nature de raiſonnement applique trop, à plus forte raiſon en devez-vous être fatigué, vous qui n'êtes pas ſoutenu comme moi dans cette fatigue, par le plaiſir de l'invention, & qui avez outre cela la peine de vous ſuivre. En voilà aſſez pour vous faire comprendre qu'il n'y a preſque rien dans la langue, dont on ne pût rendre raiſon. Cherchons quelque choſe de moins abſtrait pour vous délaſſer.

Il étoit néceſſaire de remarquer,

comme a fait notre critique (1), que *meurtrir* ne se dit plus pour *tuer*; parce que M. de Vaugelas, dont on ne sçauroit trop considérer l'autorité, s'en est servi dans ce sens. Mais il me semble que la raison en étant si claire, il ne falloit pas l'oublier. C'est à mon avis que ce mot est équivoque, & qu'il se dit dans un autre sens où il est absolument nécessaire de s'en servir, parce qu'il n'y a point de synonyme qui exprime comme ce mot cet autre sens : & c'est quand on dit *meurtrir de coups*; au lieu qu'il y a plusieurs autres synonymes que *meurtrir*, pour exprimer ce qu'on entend par le mot de *tuer*. Aussi l'Usage qui tend toujours, même sans qu'on y songe, à éviter les équivoques, a laissé peu à peu le mot de *meurtrir* tout entier à cette autre signification qui ne s'en pouvoit passer & l'a ôté à celle de *tuer* qui s'en passe facilement. Ce qui me le fait croire davantage, est qu'on dit encore fort bien *meurtrier* pour *tueur*, parce que *meurtrier* n'est pas équivoque comme *meurtrir*.

Ce n'est pas non plus assez de remarquer comme notre critique a fait (2),

(1) *Pag.* 312. (2) Pag. 63.

qu'un

qu'un écrivain célébre s'eſt trompé de croire que le mot d'*Armoiries* n'eſt bon qu'en parlant d'un livre ſur cette matiere. Il falloit, ce me ſemble, déterminer en même-tems dans quels autres cas on peut s'en ſervir ; & c'eſt quand celui d'*Armes* ſeroit équivoque, & pourroit par la ſuite du ſens ſignifier auſſi bien des armes offenſives & défenſives, que des *armoiries* ; comme dans l'exemple même qu'il allégue, *la nobleſſe a commencé à ſe diſtinguer par des noms propres, & par des armoiries : il eſt viſible*, dit-il, *que le mot d'*armes *n'iroit point bien là :* mais il n'eſt guéres moins viſible que c'eſt par la raiſon que je dis.

Voilà aſſez de remarques imparfaites : voyons s'il n'y en a point d'entiérement inutiles, qu'il ne ſoit pas inutile d'examiner. Quand il propoſe (1), ſi on peut dire *plus bon*, on entend le mot de *bon* dans ſon ſens ordinaire ; & celui de *plus*, comme marque de comparatif, c'eſt-à-dire, qu'on entend, *ſi l'on peut en quelque cas*, dire *plus bon* au lieu de *meilleur*. A quel propos dire donc là deſſus que *plus bon* ſe peut dire,

(1) Pag. 421.

lorsqu'on dit que *quand les fruits sont trop mûrs, ils ne sont plus bons.* Personne ne doute que cela ne soit bien dit ; mais ce n'est point du tout de quoi il s'agit. Il faudroit pour cela qu'on demandât, si l'on peut dire, que *quand les fruits sont trop mûrs, ils ne sont meilleurs ?*

Il ne sort pas moins de sa question, quand il ajoute, que *plus bon* se peut encore dire, quand on dit, *vous me trouverez bon de croire cela : mais je vous trouve bien plus bon vous de croire que je le croye.* On sçait bien que *bon* signifiant dans cet exemple, *niais*, *simple*, & *crédule*, il ne peut pas avoir *meilleur* pour son comparatif ? puisque *meilleur* n'est le comparatif de *bon*, que lorsque *bon* est employé dans son sens propre, & qu'ainsi il faut dire *plus bon* dans cet exemple, non pas *meilleur*, de même qu'on auroit dit *plus niais*, *plus simple*, ou *plus crédule*, parce que *bon* y est employé dans un sens figuré.

Notre critique propose donc d'examiner une maniere de parler que tout le monde reconnoît pour mauvaise ; aussi n'en dit-il mot, pour en approuver deux autres, que personne ne doute qui ne soient bonnes. Au lieu de dire

ſimplement qu'on fait quelquefois une équivoque groſſiere entre la ſignification ſinple du mot de *bon* & la figurée qu'il a quand on entend par-là, *niais*, *ſot*, & *crédule*, en ſe ſervant indifféremment du comparatif *meilleur* pour toutes deux, faute de conſidérer que leur poſitif eſt d'un ſens tout à fait différent. Voilà à quoi ſe réduit tout ce qu'il peut y avoir d'utile dans ſa remarque.

Il étoit encore moins utile d'examiner un mot qu'Ariſtote a défini avec ſa juſteſſe ordinaire, pour n'en donner qu'une définition très imparfaite. Si vous liſez le VI. Chapitre du IV. Livre des morales de ce grand génie (1), vous trouverez, que c'eſt proprement de ce que nous appellons *Meſquinerie*, qu'il dit qu'elle conſiſte, non pas ſimplement en *une épargne baſſe & ſordide*, comme notre auteur le définit (2); mais à faire des magnificences avec chagrin, c'eſt-

(1) Ὁ δὲ μικροπρεπὴς περὶ πάντα ἐλλείψει καὶ τὰ μέγιστα ἀναλώσας ἐν μικρῷ τὸ καλὸν ἀπολεῖ, καὶ ὅ, τι ἂν ποιῇ, μέλλων καὶ σκοπῶν πῶς ἂν ἐλάχιστον ἀναλώσαι καὶ ταῦτ' ὀδυρόμενος.

(2) Pag. 300.

à-dire à contre-cœur, comme les gens naturellement avares les font, quand ils sont forcés d'en faire ; ce qui paroît, en ce qu'ils y ménagent de petites *épargnes basses & sordides*, parmi de grandes dépenses : en quoi consiste précisément la Mesquinerie. Mais l'historien de Dom Barthelemi des martyrs, que notre auteur cite pour son garant, n'y regardoit pas de si près : & *ces Messieurs*, sont trop fidéles Cartésiens, pour se régler en quelque chose sur Aristote.

Il étoit encore plus inutile d'examiner cette maniere de parler, *Il a infiniment de l'esprit* (1), sans dire ce qu'il y a le plus à reprendre. Le grammairien, dont j'ai parlé ailleurs, en avoit plus approché que notre auteur. Pour en dire quelque chose de plus qui fût juste, il ne falloit que copier cette réflexion d'un écrivain moderne. Il dit (2), qu'il y a des expressions, dont il ne faut user que bien rarement, parce qu'elles témoignent de l'ignorance, & que celle-ci est de ce nombre : Que quand on sçait bien le prix des choses, on n'en est pas si libéral : Qu'ainsi, parce qu'on sçait la juste valeur du bien,

(1) Pag. 206. (2) Discours de l'Esprit.

on ne dit pas du plus riche homme d'une ville, *Il a infiniment du bien* : & qu'on ne diroit pas non plus, que quelqu'un a *infiniment de l'esprit*, si on sçavoit bien ce que c'est que l'esprit, & quel en est le prix.

Est-il permis à un grammairien de dire (1) que les Antithéses sont des espéces de jeux de mots ? Il faut donc comprendre sous ce même genre toutes les figures généralement qui consistent dans un certain arrangement de paroles. Ne sont-ce pas deux choses différentes, qu'arranger des mots de quelque maniere affectée, & se jouer sur les mots ? Je n'ai besoin que des deux exemples même que notre auteur rapporte sur ce sujet, comme étant de même nature, pour en faire sentir la différence à tout le monde.

Un Prédicateur, louant S. Bonaventure, dit qu'il étoit *le Docteur des Séraphins, & le Séraphin des Docteurs.* (2). Qu'a de semblable cet exemple à la ridicule pointe qui le suit ; que *les hommes ont bâti la Tour de Babel, & les femmes la Tour de Babil* ? Peut-on confondre deux sotises de genre si différent

(1) Pag. 437. (2) Pag. 436.

& qui n'ont presque de commun que la qualité de sotise ? Ce n'est pas distinguer assez les vices du style.

Notre auteur prétend (1) que *bon homme* se dit rarement en bonne part, comme s'il ne se prenoit pas souvent au pied de la lettre pour un homme qui a de la bonté, & souvent dans un sens figuré pour un homme fort agé, & partant en bonne part, puisque *vieux* n'est pas une injure. Qu'il se dise aussi pour marquer le peu d'esprit de celui à qui on l'applique, cela arrive quelquefois ; mais comme ce n'est guéres parmi les honnêtes gens, il semble que ce sens désavantageux ne méritoit pas d'être remarqué pour l'autoriser, jusqu'à dire, que *méchant homme* ne choque pas tant que *bon homme* : *parce* dit notre Puriste *que méchant homme marque un vice de volonté, au lieu que bon homme marque un vice d'esprit*, (il veut dire *faute d'esprit* ; (*& que les vices d'esprit*, continue-t-il, *sont sans reméde, & non pas ceux de la volonté.* Cette raison n'est guéres sûre, & peut-être que les vices de l'esprit ne sont pas si incurables qu'il s'imagine.

(1) Pag. 93. (2) Pag. 615.

Il y a plaisir à le voir sortir des bornes de Grammairien, pour traiter des matieres comme celles-là qui tiennent quelque chose de la morale. Mais il ne l'a jamais fait si heureusement, que sur le mot de *Rusticité* (1). Voyant qu'il ne diroit rien de nouveau, s'il ne lui connoit que le sens que tout le monde lui donne, il a trouvé à propos de l'étendre si loin, que qui s'en serviroit a tous les usages où il le met, pourroit exprimer, par ce seul terme, tout ce qu'on a entendu jusqu'ici par vingt autres des plus nécessaires de la langue.

Qui croiroit, par exemple, sans lui, que ce fût *Rusticité de contrefaire les actions & les manieres d'autrui ; de tourner en ridicule les choses saintes ; vanter sa naissance, courir au devant de ce qu'une personne veut dire, quand elle parle lentement, & lui prêter nos paroles ; parler si vîte & si inconsidérément, qu'on se laisse pousser au-de-là de sa pensée ?* Quelle expression ! & plusieurs autres applications de ce mot, aussi peu justes, sinon aussi étranges que celles-là. Cela est si vrai, que de dix pages qu'il y a employées, il n'y en a pas deux qui expliquent son vrai

(1) Pag. 615.

sens. Est-il possible qu'il n'ait pu trouver dans tout son livre d'occasion plus naturelle que celle-là, pour dire tout ce qu'il sçavoit de meilleur sur les défauts de la conversation ? Car il y dit d'assez bonnes choses : mais il falloit qu'il eût grande envie de les dire, pour les placer en cet endroit.

fortasse cupressum
Scis simulare ? quid hoc ? si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur.

Il n'en dit pas de moins bonnes sur un autre sujet, & même elles y viennent fort à propos ; mais elles ne servent qu'à faire mieux remarquer un contresens tout particulier, dont elles sont accompagnées. Tout le monde avoit cru jusqu'ici, que la raison pourquoi on appelle du nom de *Pédanterie* les défauts qu'on entend par ce mot-là, est que ces défauts sont plus ordinaires aux Pédans, qu'aux autres hommes. Il prétend au contraire, qu'on n'a appellé *Pédans* les Pédans, que parce qu'ils se sont trouvés avoir les défauts qu'on appelle *Pédanterie* avant qu'on appliquât le mot de *Pédant* à ceux qui les ont

ont. *Ce qui fait*, dit-il, *qu'on a attaché le mot de* Pédanterie *à un certain emploi en particulier, c'est qu'on a cru qu'il se trouvoit en celui-là plus de Pédans que dans les autres.* Je vous avoue que cela me semble également mal pensé, & mal exprimé : peut-être est-ce ma faute.

A cela près, comme la bonne-foi est l'ame de la critique, je suis obligé de reconnoitre qu'il a très-bien peint les Pédans : c'est à lui à sçavoir d'où vient qu'il n'a pas si bien réussi en tout le reste. Je connois un homme curieux de sçavoir qui il est, lequel joignant cette peinture avec les *remarques* qu'il promet *sur la langue latine* (1), ce qu'il dit ailleurs, que *les Principaux des colléges ne sont pas des princes*, & qu'*il s'en faut bien* ; & en un autre endroit, sur l'équivoque odieuse, qui empêche qu'on ne dise *briguant*, comme on dit *intriguant*, que *tous les professeurs de Paris s'y opposeroient* (2) ; je connois, dis-je, une personne qui a voulu gager sur tout cela, que quoiqu'il parle beaucoup de la cour, il n'y a pourtant pas tant demeuré qu'à l'Université (3).

(1) Pag. 577. (2) Pag. 449. (3) Pag. 96.

Il se pique pourtant beaucoup de sçavoir le monde. Et qui en pourroit douter, apres l'avis judicieux qu'il donne ailleurs, qu'*il est quelquefois à propos d'être mysterieux dans les complimens* (1); & que le mot de *vous* n'étant pas *respectueux*, *il faut bien se garder de dire*, *vous plaît-il*, *Monseigneur*; mais qu'il faut dire, *Monseigneur agréëroit-il* (2)? Je croirois que ce tour prétendu poli étoit tourné en ridicule depuis longtems? & que quand la répétition du mot d'*Altesse*, ou autre semblable, deviendroit ennuyeuse, à force d'être trop fréquente, ou même ridicule, pour se trouver jointe à des mots d'un sens fort contraire à celui d'*Altesse*, le mot de *vous*, qui lui est équivalent, marque plus de véritable politesse, pourvu qu'il soit accompagné d'expressions respectueuses.

Il est vrai, qu'il en faut excepter de certains princes, qui croiroient qu'on leur refuse l'*Altesse*, si on manquoit une seule fois à leur en donner, parce qu'elle leur est contestée; & à qui on ne sçauroit trop la répéter, si on se soucie de les obliger. Je ne parle

(1) Pag. 228. (2) Pag. 404.

pas non plus pour les domeſtiques ; & les autres perſonnes qui ſont dans quelque dépendance particuliere des grands : car ces ſortes de gens doivent ſe régler aveuglément par la coutume des maiſons où ils ſont attachés ; & l'obéiſſance étant un devoir, & un moyen de plaire plus ſûr & honnête pour eux, ils doivent la préférer à la politeſſe, qui n'eſt pas de devoir, & qui n'a pour but que de plaire auſſi, mais qui n'y va pas ſi droit que l'obéiſſance. Je parle ſeulement des honnêtes gens qui vivent dans le commerce du grand monde avec indépendance. Croyez-vous qu'une perſonne de cette ſorte ne parlât pas auſſi poliment, en diſant de tems en tems. *Vous m'avez fait l'honneur de me dire*, qu'en diſant vingt fois de ſuite, *votre Alteſſe m'a dit ?*

Notre Auteur n'eſt guéres plus heureux à louer le roi, qu'à parler aux grands. Il n'eſt pas que vous ignoriez le reproche que les écrivains étrangers font aux françois, que dans tous les livres qui s'impriment depuis un certain tems à Paris, il y a toujours quelque endroit qui paye le privilége, quelque peu de rapport que la matiere

qu'ils traitent ait avec le roi ? Je fais peut-être moins de cas que personne des auteurs qui ont fait cette impertinente remarque ; mais je ne laisserois pas de me garder de l'autoriser, en affectant de louer le roi sous un prétexte aussi grossier que celui d'expliquer les termes de *Héros* & de *grand-homme. Aléxandre étoit un Héros, César un grand-homme, & Louis le Grand est l'un & l'autre.*

Le sens que le mot de *Héros* a dans notre langue, est si connu, qu'il seroit aussi difficile de s'égarer en l'expliquant, que d'en dire quelque chose qui méritât d'être dit ; mais il n'en est pas de même de celui de *grand-homme.* Comme l'idée qu'il donne n'est pas tout-à-fait si déterminée par l'usage, c'étoit un affaire de la fixer, & vous allez voir comment notre auteur s'y est pris.

Grand homme, dit-il (1), *marque un grand sens, une vaste prévoyance, une haute capacité, & une longue expérience.* Rien n'est plus imparfait, que cette description ; car c'est un habile homme, & rien plus, qu'elle représente,

(1) *Pag.* 243.

& non pas un grand homme. Or il y à bien loin de l'un à l'autre. Comment un dévot peut-il imaginer un *grand-homme*, sans faire entrer quelque vertu dans sa composition ; Est-ce être véritablement grand, que de ne l'être que par les qualités de l'esprit ? La véritable grandeur n'est-elle pas plutôt dans l'ame & dans le cœur ? N'enferme-t-elle ni droiture, ni bonté ?

Ce n'est pas le sentiment de Cicéron, dans le paralléle qu'il fait de Philippe de Macedoine & d'Aléxandre, où il établit si clairement en quoi cette grandeur consiste. « Je remarque, dit » cet excellent Juge, qu'Alexandre » fut fort au-dessus de son pere, par » la grandeur & la gloire des exploits : » mais que son pere fut beaucoup au-» dessus de lui, par la douceur & l'hu-» manité des mœurs. Il est donc vrai » de dire, que Philippe fut toujours » grand ; au lieu qu'Alexandre fut sou-» vent très-méprisable. » *Philippum Macedonum Regem rebus gestis & gloriâ superatum à filio, facilitate & humanitate video superiorem fuisse. Itaque alter semper magnus, alter sæpe turpissimus*

fuit (1). Notre critique peut, s'il veut, comparer l'idée d'un grand-homme qui résulte de ce jugement avec la sienne.

Ce que j'en dis n'est pas par aversion pour la louange, ni même que je croie que ce soit une affectation vicieuse d'en glisser quelqu'une dans un ouvrage de cette nature, quand l'expression en est juste, & qu'elle ne porte pas à faux ; quand cette louange naît de ce que la remarque a de plus particulier ; & qu'enfin elle en vaut la peine. Telle est celle-ci de M. de Vaugelas pour le cardinal Mazarin, lorsqu'en remarquant qu'on dit *Jules* avec une *s* à la fin, & non pas *Jule*, il rapporte un passage de Jules Scaliger, qui se mocque de cet usage, en disant que les François donnent une terminaison plurielle à son nom ; comme s'il étoit lui seul plusieurs hommes. Surquoi M. de Vaugelas ajoute avec sa justesse & sa grace ordinaire. *Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre Jules, qui agissant par-tout l'Univers pour la gloire de la France, paroît tout seul plusieurs hommes.*

Vous voyez bien, que l'occasion

(1) Cicer. de Offic. *Libr. I. Cap. XXVI.*

qu'il prend de faire ce petit éloge, quoique légere, si vous voulez, est, pour ainsi dire, unique : n'y ayant rien de plus particulier à un homme, que son nom propre. Au lieu que la louange que notre Grammairien donne au roi, peut s'appliquer à tout ce qu'il y a jamais eu de grands hommes au monde, & qu'il y auroit la même raison de le louer à tous les mots qu'on examine, qui signifient quelque qualité louable.

CHAPITRE XII.

De la Prononciation.

JE fais un chapitre particulier de cette matiere, parce que c'est celle que l'auteur des *Reflexions* a traitée le plus au long, & le plus défectueusement, à ce qui me semble. Comme il n'y a rien dans notre grammaire, dont on ait moins écrit, & que ceux qui l'ont fait ne l'ont pour ainsi dire qu'effleurée, il est certain qu'il auroit rendu un bon service au public, s'il

l'avoit bien fait, & que le dessein seul qu'il en a eu, mérite quelque louange.

Mais ce n'étoit pas assez, pour y réussir, d'être en garde contre la mauvaise prononciation des Gascons, des Normans, & des Lyonnois, jusqu'à se jetter, comme il fait souvent, dans l'excès opposé au leur. Il falloit se défier encore de celle des Parisiens, plus qu'il n'a fait. Je n'entens pas du peuple : j'entens des honnêtes gens de Paris, puisqu'il est constant, que personne ne prononce bien à Paris, que ceux qui sont autant de la cour que de la ville, & les autres gens qui se réglent sur eux.

C'est par cette raison que les Comédiens sont, à tout prendre, le meilleur modéle sur lequel ceux qui ne fréquentent pas assez la cour se puissent régler à Paris en cette matiere ; mais notre auteur feroit apparemment scrupule de les aller entendre, au moins à juger de lui par son livre, comme la charité m'y oblige.

Cependant il auroit assez de peine à faire croire qn'il n'en a pas besoin, & que la prononciation de la cour lui est fort connue sans cela, comme il

le prétend, quand il décide (1) ; que l'*e* se prononce de la même maniere dans *Jupiter* que dans *fer*, & dans la derniere syllabe d'*enfer* ; dans *hier*, que dans *tiers* ; dans *cher*, & la derniere de *leger*, que dans *ouvert* ; dans la seconde de *manege*, & la premiere de *begue*, *breche*, *trefle*, *vene*, *regle*, *cedre*, *cherche*, *fleche*, *grele*, *frele*, *Grece*, *guetre*, *gele*, *meche*, *regne*, *these*, & *treve*, l'*e* se prononce fermé, c'est-à-dire, masculin, tout comme on le prononce dans *bonté* ; dans la derniere syllabe de *ferez*, comme dans *procès* ; que l'*a* de *collation* & de *recréation* se prononce aussi long que celui de *Versailles*, & le dernier de *Bataille* ; celui de *Miracle* & *Oracle*, & le dernier de *tabernacle*, aussi bref que dans *glace*, *place*, *fade*, *cavalle*, & *larcin* ; aussi long dans *évasion*, que dans *vase*.

Qu'il faut prononcer *heureux*, comme si on écrivoit *hureux* ; *Moïse*, comme si on écrivoit *Mouïse* ; *oiseau*, comme si on écrivoit *ouaiseau* (2).

Que *passion*, *action*, *réjouïr*, & *éblouïr*, ne sont que de deux syllabes en Prose (3).

(1) Pag 455, 498, 465, 467, 470, 473, &c (2) Pag. 486. pag. 491. (3) Pag. 494.

Qu'*Hiſtorien* & *Grammairien* ne ſont que de trois, *ſcience* que de deux, & *expérience* que de quatre (1), & ainſi de vingt autres, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter.

Je ſçai dans quel quartier de Paris on prononce de cette ſorte; mais que ce ſoit ainſi qu'on prononce *à la Cour, où la prononciation*, dit notre Auteur, (2) *eſt douce & agréable, & n'a rien d'affecté*, c'eſt ce qu'il aura peine à perſuader à tout autre, qu'aux gens de ce même quartier.

Ce qu'il y a de pire dans ces déciſions eſt qu'elles ſont fort éloignées de la méthode dont cette matiere veut être traitée. Cette méthode conſiſte à donner des régles les plus générales qu'il ſe puiſſe, & dont il y a le plus d'exemples : en ſorte qu'on n'ait après cela qu'à marquer les exceptions les plus connues; ſauf à remarquer les autres à loiſir, à meſure qu'on les reconnoît par l'uſage. Qui ne voit que cela ſeroit bien plus commode, que de parcourir, comme il a fait, tout l'Alphabet, en préſentant chaque conſonne l'une après l'autre à chaque Voyelle, ce qui eſt infini?

(4) Pag. 495. (5) Pag. 461.

La premiere, par exemple, & la plus générale de toutes les régles de la prononciation, puisqu'elle ne souffre pas une seule exception, quoiqu'il prétende le contraire, & c'est pourquoi je commence par celle-là : cette premiere régle, dis-je, est que toutes les syllabes où il y a une *ſ* qui s'écrit & qui ne se prononce pas, ou qui s'écrivoit dans la vieille Orthographe, & qui ne s'écrit plus à présent, que toutes ces syllabes là sont longues sans exception. Cette seule régle décide de la prononciation de plus de cent mots qu'il rapporte l'un après l'autre, *asne*, *teste*, *coste*, *blesmir*, *crespine*, *desbat*, *flestrir*, *&c.*

Une autre régle encore des plus générales, mais qui a quelques exceptions dont je parlerai ensuite, est, que les Diphthongues rendent longue la syllabe où elles se trouvent. La raison en est fort naturelle. Les voyelles étant les seules lettres qui marquent proprement des sons, en telle sorte qu'une suffit toute seule pour en former un, ce que dix consonnes ensemble ne sçauroient faire, il est bien naturel, que quand ces voyelles se rencontrent deux ensemble dans une même syllabe, elles forment

un son plus plein, & par conséquent plus fort, & plus long à prononcer, que s'il n'y en avoit qu'une seule & c'est cette rencontre de deux voyelles ensemble dans une même syllabe, qui est ce qu'on appelle diphthongue, ainsi que tout le monde sçait, comme dans les mots *heureux*, *hauteur*, *&c.*

La principale exception qu'il y a à cette régle, est quand la diphthongue se trouve avant un double *t* dont la nature est de rendre bréves les syllabes qui le précédent. Car alors la propriété de cette double consonne l'emporte sur la propriété de la diphthongue, comme dans ces mots, *faitte*, *parfaitte*, *&c.*

Cette exception me fait souvenir d'une troisiéme régle de la prononciation à propos des doubles consonnes. C'est qu'il y en a qui rendent toujours bréve la syllabe qui les précéde, comme je viens de le remarquer du double *t*; à quoi il faut ajouter le double *b abbé*, le double *c accuser*, le double *d addition*, la double *f affin*, le double *g aggrégé*, la double *l aller*, le double *p appas.* Il y a au contraire d'autres doubles consonnes, qui rendent longue la syllabe précédente, comme la double *r carrosse*,

la double *m flamme*, la double *n année*, la double *s passer*; mais cela n'est pas si général pour ces trois dernieres.

Notre Auteur dit peut-être tout cela en divers endroits ; mais le moyen de s'en souvenir, éparpillé comme il est dans son Traité, au lieu que de la maniere qu'il est renfermé ici dans ces trois régles, on ne sçauroit presque l'oublier.

Mais pour revenir aux Diphthongues, il est encore à remarquer, que pour peu que l'usage en soit douteux, il est toujours plus sûr de les prononcer pleinement, comme par exemple la diphthongue *oi* dans le mot de *croire* & autres semblables, que de la prononcer comme si on écrivoit *craire*. Cela se doit sur-tout observer dans les monosyllabes, comme *croit*, *soit*, *froid*, & autres semblables, au lieu de les prononcer comme si on écrivoit, *crait*, *sait*, *fret*, ainsi que beaucoup de gens les prononcent.

La raison en est, que pour rendre le discours le plus plein, uni, & égal à l'oreille qu'il est possible, il est nécessaire d'appuyer, le plus qu'il est permis, sur les monosyllabes, qui sans cela pas-

seroient trop vîte, & ne marqueroient pas assez ; sur-tout quand ces monosyllabes sont des parties d'oraison aussi importantes que des noms & des verbes, comme *croit*, & *froid*. On ne sçauroit trop les faire sentir.

Car c'est encore un principe dans la prononciation, qu'elle doit toujours tendre à faire bien distinguer les syllabes de chaque mot, à plus forte raison les mots mêmes. De là vient qu'on prononce, par exemple, plusieurs *e* féminins au commmencement, & au milieu des mots, comme s'ils étoient masculins, parce que si on les prononçoit féminins, tels qu'ils sont, on mangeroit en quelque sorte une partie du mot, en coupant trop court les syllabes, où ces *e* féminins se rencontrent, comme dans *generosité*, *medecin*, *esperance*, *verité*. D'où il résulte deux régles presque générales.

L'une, que dans tous les mots où les deux premieres syllabes ont chacune un *e* féminin, il en faut prononcer du moins le premier, & souvent tous les deux, comme s'ils étoient masculins ; *générosité*, & non pas *generosité* ; *généřal*, & non pas *general*.

L'autre regle eſt, que toutes & quantefois que la ſyllabe, où il y a un *e* féminin, pourroit n'en faire qu'une ſeule avec la ſuivante, ſi cet *e* n'y étoit pas, il faut la plûpart du tems (car il y a quelques exceptions) prononcer cet *e* féminin comme s'il étoit maſculin; parce que ſi on le prononçoit féminin, tel qu'il eſt, il ſembleroit preſque qu'on ne le prononceroit point du tout. Si on prononçoit, par exemple, féminin l'*e* de la ſeconde ſyllable d'*eſpérance*, & de la premiere de *vérité*, il ſembleroit quaſi à l'oreille que l'on prononceroit tout de même, que ſi on écrivoit *eſprance*, & *vrité*: & c'eſt pour éviter cet inconvénient, qu'on fait ces deux *e* maſculins dans la prononciation, tout féminins qu'ils ſont; en diſant *eſpérance* & non pas *eſperance*, *vérité* & non pas *verité*; afin de conſerver à ces mots le nombre de ſyllabes qu'ils doivent naturellement avoir.

C'eſt encore un principe important en cette matiere, que la prononciation parfaitement réguliere eſt celle qui s'obſerve en parlant en public, & que ſi on y change quelque choſe dans l'en-

tretien ordinaire pour plus grande facilité, c'eſt toujours une licence, qu'il faut par conſéquent prendre avec quelque diſcretion. Il eſt à remarquer de plus, qu'entre cette prononciation licencieuſe & irréguliére, que l'uſage a introduite dans l'entretien familier, & la prononciation des Prédicateurs & autres Orateurs, il y en a une moyenne, qui n'eſt, ni tout-à-fait ſi licencieuſe que celle de la converſation, ni tout-à-fait ſi réguliere, que celle du barreau & de la chaire; & cette prononciation moyenne eſt celle qu'obſervent les Comédiens, & ceux qui liſent bien quand ils liſent haut.

Mais je ne prens pas garde que j'entreprens inſenſiblement ſur mon auteur. En voilà aſſez pour exprimer ma penſée ſur la Méthode dont cette matiere qu'on ne ſçauroit trop abréger, veut être traitée. Il eſt facile de vérifier que ces quatre ou cinq régles que je viens d'expliquer renferment le ſens de plus de quarante pages des ſoixante qu'il a employées.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

De la Ponctuation.

VOici encore une louange toute particuliere, que je me crois obligé de donner à l'auteur des *Réflexions*. C'est d'avoir traité de la Ponctuation, pendant qu'aucun autre de nos grammairiens n'a daigné en parler. C'est-là de ces sortes de choses qu'il y a autant de honte à ignorer, que peu de gloire à sçavoir. Parce qu'il y a peu de gloire à les sçavoir, ceux qui font des livres où ils en devroient parler, tiennent au-dessous d'eux d'en écrire ; & parce qu'il y a de la honte à les ignorer, bien des gens les ignorent toute leur vie, de peur de faire connoître, en s'en instruisant, qu'ils ne les sçavent pas, & faute de livres qui en parlent. Mais plus cette matiere est commune & triviale, plus il est généreux d'en écrire ; & si le desir d'être utile au Public est le plus honnête motif qui nous puisse porter à faire des livres, on ne sçauroit trop louer ceux qui traitent de semblables sujets, puisqu'ils ne le peu-

vent faire que par ce motif. *Nullam ingenii sperantes gratiam circa res, etiamsi necessarias, procul tamen ab ostentatione positas* (1).

Je remarque seulement un petit défaut de netteté dans la maniere dont notre auteur débute pour en parler. *Il y a*, dit-il (2), *quatre distinctions qui servent à la netteté du discours.* Je ne sçai si ce commencement fait assez connoître que c'est de la Ponctuation qu'il parle, & s'il n'auroit pas mieux fait de dire tout simplement. *Il y a quatre sortes de ponctuations. La virgule*, continue-t-il, *les deux points, le point, & le point & la virgule.* Je crois la derniere de ces ponctuations mal nommée, & qu'il falloit dire pour se bien expliquer le *point & virgule*, ou, comme on dit en latin, *le point avec la virgule*, *punctum cum virgulâ*, & non pas comme il dit, *le point & la virgule* ; ce qui est du moins équivoque, puisque cela signifie deux ponctuations différentes & simples, au lieu qu'il en pretend signifier une composée de ces deux simples. Vous trouverez sans doute que cela ne méritoit pas de faire un chapitre

(1) Quintil. Procem. (2) Pag. 423.

exprès sur cette matiere; mais outre que le précédent étoit déja trop long pour y joindre encore ceci, & que l'esprit n'a guéres moins besoin de pauses que le corps, il m'est revenu en mémoire quelque chose à ce propos, que je ne sçaurois m'empêcher de vous communiquer par forme de digression. Comme c'est une imagination assez extraordinaire, vous aurez du moins le plaisir de vous en moquer, si vous ne la goutez pas; & celavous délassera d'autant. C'est un usage inouï, que je sçache, jusqu'ici, que j'ai fait une fois de la ponctuation, & que tout le monde peut faire comme moi.

J'avois composé à Paris une harangue pour un homme de la province, qui n'étoit guéres capable de la bien réciter. Comme je la cachetois pour l'envoyer à la poste, je fus saisi d'un mouvement de compassion paternelle, en songeant combien elle seroit défigurée par la prononciation. Le chagrin que cette pensée me donna, me fit imaginer un moyen d'y remédier, qui ne me seroit peut-être jamais venu dans l'esprit sans cette occasion. Ce fut d'essayer de régler la prononciation de

mon provincial, par la maniere de ponctuer la piéce que je lui envoyois. Il semble d'abord qu'il n'y a rien de nouveau à cela, parce qu'on se régle communément par la ponctuation, pour lire bien quand on lit haut ; mais autant qu'il y a de différence entre lire haut en son particulier, & déclamer en public, autant y en a-t-il entre la ponctuation ordinaire, & celle que j'imaginai : & je puis assûrer, après l'expérience que j'en fis, que c'est tout autre chose. Ceux qui sçavent ce que c'est que de parler en public, le comprendront facilement.

J'établis donc pour premiere régle à mon homme, que la voix ne doit jamais tomber entiérement, qu'aux points ; & qu'en nul autre endroit il ne faut faire de plus grandes pauses qu'en ceux-là. Et c'est peut-être la seule régle que ma méthode a de commune avec la Ponctuation ordinaire ; ce qui, comme on voit, est bien peu de chose, puisque le Point est la plus rare des Ponctuations.

Je l'avertis ensuite, que dans toutes les autres, la voix devoit cesser d'une maniere en quelque façon suspendue,

qui fit ſenſiblement attendre quelque autre choſe ; & qu'enfin, la pauſe devoit être moins grande dans les deux Points que dans le point, dans le point & virgule, que dans les deux points, & dans la virgule, que dans le point & virgule.

Cela ſuppoſé, au lieu de placer toutes ces ponctuations ſelon la diſpoſition Grammaticale du diſcours, comme il ſe pratique d'ordinaire je les lui plaçai par rapport à la reſpiration, ſelon que la voix avoit plus ou moins beſoin de repos en des endroits qu'en d'autres. Je les lui plaçai auſſi par rapport au ſens de chaque endroit particulier, ſelon que ce ſens demandoit plus ou moins de tems pour être bien entendu. Je les lui plaçai encore par rapport aux différentes figures du diſcours, qui veulent être prononcées plus ou moins vîte, ſelon leur nature, ſans égard à la conſtruction. Et enfin je les lui plaçai par rapport aux différentes parties de l'Oraiſon, qui demandent la même inégalité : l'Exorde, par exemple, doit être prononcé plus poſément que la Peroraiſon, & ainſi des autres.

Tout cela produiſit une irrégularité

apparente, & une variété, ſi grandes & ſi ſurprenantes dans la maniére de ponctuer, à cauſe de la diverſité infinie des tems qu'il faut obſerver pour bien déclamer, qu'il ne ſe trouva preſque que les points ſeuls qui fuſſent placés de même que dans la maniere ordinaire, comme je l'ai déja dit. Cela alloit juſqu'à mettre quelquefois des deux points en des endroits, où l'on ne met que des virgules, dans cette maniere ordinaire; & au contraire, de mettre quelquefois des virgules, où l'on a coutume de mettre des deux points, ſelon cette maniere. Il faudroit des exemples, pour m'expliquer davantage; mais ce ſeroit trop ſortir de mon deſſein. Qu'il vous ſuffiſe que cela me réuſſit parfaitement. Eprouvez-le, avant que d'en juger. Revenons à mon ſujet.



CHAPITRE. XIV.

Que la Critique ne doit pas être ridicule.

QUoique le ridicule soit une espéce de répréhensible, j'ai cru devoir le séparer des autres, parce qu'il est tout autrement remarquable que les autres, dans un ouvrage de la hauteur de celui qui me fournit d'exemples. Il étoit nécessaire de montrer d'une seule vue tout ce qu'il contient de ce genre pour fonder des réflexious que j'ai à faire dans le chapitre suivant, & par lesquelles je prétens finir. Je m'assure que celui-ci ne sera pas le moins surprenant pour vous, & que vous ne vous seriez pas défié que l'esprit d'orgueil & la malignité eussent pu aveugler cet auteur, & ses habiles amis, jusqu'à les laisser tomber tous ensemble dans les pauvretés que vous allez voir.

Courtisane signifie, à ce qu'il dit (1), *une femme qui mène à la cour une mauvaise vie*; comme si tout le monde ne sça-

(1). *Pag.* 141.

voit pas que ce terme ne se dit presque que des femmes de joie de Venise, où il n'y a point de cour, & de celles de Rome ; où, quoiqu'il y en ait une, elles n'y font pas figure assurément.

Il n'y a guéres que le Peuple, décide-t-il ailleurs (1), *qui se dise achalander : il faut dire accréditer.* Comment peut on confondre deux termes de signification si claire, & si différente ; Comme si les honnêtes gens n'étoient pas obligés de dire l'un & l'autre, aussi bien que le peuple, quand ils en ont besoin : puisque tous les deux sont également nécessaires, & usités ? Est-ce qu'*accrédité* ne veut pas dire, qui *a bon crédit* & *achalandé* qui *a bon débit*, ou qu'*avoir bon crédit*, & *avoir bon débit*, sont la même chose ? A-t-on jamais dit qu'un marchand a bon crédit, pour dire qu'il vend beaucoup.

Il remarque fort judicieusement (2), qu'on abuse beaucoup du mot de *chose*, qui est un terme fort bas, en l'employant au lieu du propre nom des choses dont on parle par paresse, ou par négligence d'apprendre ou de cher-

(1) *Pag.* 11. (2) *Pag.* 118.

cher

cher ce nom. Mais qui se défieroit, que cette excellente remarque dût aboutir à se plaindre de ce que beaucoup de gens, parlant de ces *grosses séparations des pierres, qui se voient dans les croisées des vieux bâtimens, ont coutume de dire*, ces choses de pierres sont bien vilaines ; *ne sçachant pas le nom de* Meneaux, *que les Architectes y donnent.*

Desinet in piscem mulier formosa superne.

Se peut-il qu'il ne sçache pas, que bien loin que ce soit une perfection, c'est plutôt un vice, dans la langue ordinaire, que de parler trop en termes des arts, comme c'est aussi un défaut de n'en pas employer de certains ? Il y a donc un milieu en cela, comme en tout, pour éviter également l'affectation de paroître trop habile en des matieres qu'un galant homme ne doit pas faire gloire de sçavoir ; & pour éviter aussi l'ignorance grossiere & rustique de celles, qu'il est en quelque sorte honteux d'ignorer. Le discernement qu'il y a à faire sur ce sujet n'est pas fort difficile. On sçait bien qu'on n'est pas obligé, comme il prétend

de sçavoir *les noms de tout ce qui peut tomber ordinairement sous le sens*, comme par exemple, tous les termes de maçonnerie & de charpenterie; & qu'on est au contraire obligé de sçavoir les plus communs, & les plus ordinaires de ces termes. Mais je ne pense pas, qu'autre que lui s'avise jamais de prétendre, que celui de *meneaux*, qu'il choisit si curieusement entre un million d'autres pour appuyer son sentiment, soit de ces plus communs & plus ordinaires.

Et il ne sert de rien d'alléguer, comme il fait à ce propos, ce que Furetiere disoit avec beaucoup de raison qu'un Architecte parle bon françois, quand il parle en termes des choses de son art, quoique ces termes soient peu connus. On peut même ajouter qu'il ne parleroit pas bon françois, s'il en parloit en d'autres termes, parce qu'il est Architecte, & que ce seroit une affectation aussi vicieuse à lui de les éviter, qu'aux autres gens de les employer. Or l'affectation est un défaut dans le langage de qui que ce soit, comme en toute autre chose.

Mais qui croiroit qu'après avoir si

bien remarqué l'abus du mot de *chose*, il en abusât lui même, comme il fait, en expliquant celui de *pratiquer*? *Il se prend encore*, dit-il, *pour* (1) *ménager bien une chose ; comme, j'ai pratiqué un petit cabinet dans ma chambre.* Il est difficile de s'exprimer plus imparfaitement, qu'en appellant un cabinet une *chose*.

Vous direz, peut-être, qu'il en est arrivé autant à M. de Vaugelas qu'à lui, & qu'il a fait dans son livre les mêmes fautes qu'il y reprend. Mais il ne les y a pas faites, comme lui, après les avoir reprises. Il les a reprises, ou pour mieux dire, il s'est repris lui-même aussi bien que les autres qui les font après les avoir faites ; ce qui est également raisonnable, & de bonne-foi. *Si l'on m'objecte*, dit-il, en parlant d'un expression qu'il condamne, *que je m'en suis servi fort souvent de cette sorte, j'avouerai franchement que j'ai failli en cela, comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ai connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu.* Il est fort naturel qu'un auteur apprenne pendant l'impression d'un

(1) Pag. 144.

long ouvrage quelque chose qu'il ne sçavoit pas auparavant ; mais il est bien rare qu'il veuille l'avouer si naïvement.

Ce qu'il y a de plus plaisant est qu'un homme qui croit qu'on doit sçavoir tous les termes de bâtiment jusqu'aux moins connus, comme celui de *meneaux* (1), ne sçache pas la véritable signification d'un aussi connu, que celui de *fondation*. Car il prétend qu'il ne se dit que pour exprimer l'action de jetter les fondemens, ce qu'il appelle *le jet des fondemens*. Cependant tous les Architectes vous diront, que tant qu'ils parlent d'une maison à bâtir, ou qu'on bâtit actuellement, ils n'appellent jamais que du mot de *fondation* ce qu'ils appellent avec tout le monde du mot de *fondement*, quand ils parlent d'une maison bâtie. *Cette muraille que nous faisons*, diront-ils, *a six pieds de fondation.* Cela veut-il dire six pieds de *jet de fondemens*, comme il faudroit l'entendre selon lui ?

On dit *Nonce*, décide-t-il encore (2), & non pas *Ambassadeur du Pape*. Je ne pense pas que cela apprenne rien à per-

(1) Pag. 131. (2) page 335.

ſonne, ſinon, qu'il ne ſçait pas qu'on appelle du même nom les députés des provinces aux Diettes de Pologne, car il l'auroit dit apparemment, s'il l'avoit ſçu.

Qui a jamais fait ſcrupule de dire *ſuivre un exemple* (1)? Y a-t-il quelqu'un qui ait beſoin d'être averti (2), qu'on ne dit pas *le cheval à mon frere*, *à raiſon que*; *accoſtable*, *advertance*, *cécité*, *affluer*, *barboter*, *calvitie ou chauveté*, *dépiqué*, *diſetteux*, *explorateur*; *immiſericordieux*, *impieuſement*, *immortification*, *incharitable*, *chandelle de cire*, *cieux de lit*, *rhétorication*, *plus bien* au lieu de *mieux*, & vingt autres ſemblables que je me laſſe de rapporter? Qui doute qu'*incontinent* ſoit un bon (3) mot? Peut-on employer quatre ou cinq pages à prouver, comme il a parfaitement bien fait, qu'*affectionné ſerviteur* ne s'écrit qu'à un inférieur, & non pas au roi (4), comme Furetiere l'a fait, le moins poli de tous les hommes? Les ridicules ſubtilités qu'il alléguoit pour ſoutenir ſa groſſiereté,

(1) *Pag.* 408. (2) Pag. 1. 16. 20. 32. 39. 85. 100. 166. 177. 223. 257. 258. 116. 114. 609. 231 (3) *Pag.* 251. (4) Pag. 34.

méritoient-elles d'y répondre si réguliérement ?

Que ne doit-on point à notre auteur, pour avoir appris au monde qu'*omelette* (1) vient de deux mots grecs, ce qui avoit échappé à l'illustre qui avoit traité ce mot avant lui ? Qu'*il faut user rarement de compliment* (2) ? Qu'il seroit *ridicule* de dire, *qu'il faut retenir le cheval de ses passions par la bride de sa raison* ? Que *l'Acrostiche est une chose fort méprisée* ? Qu'on ne dit point *Monsieur Virgile & Monsieur Cicéron* ? Qu'on écrit J. C. en lettre capitales? Que *Visitation* ne se dit que de la fête de la Vierge qui porte ce nom ? Qu'on ne dit point *l'Académie du Plessis & l'Académie de Clermont* : Qu'on dit *le College du Plessis & le Collége de Clermont* (3) ? Je m'étonne qu'un homme si poli ait manqué à dire le Collége de Louis le Grand.

Qu'*un galant homme* veut dire autre chose qu'*un homme galant* ? duquel il donne cette définition ingénieuse, que c'est *un homme qui a de certaines passions qu'il ne devroit point avoir* (4).

(1) Pag. 49. (2) pag. 129. (3) Pag. 96. 22, 322, 433, 706, 19. (4). *Pag.* 226.

Que *l'air signifie autre chose que les manieres*, & que *pour les avoir charmantes, il faut s'en faire une heureuse habitude* (1). Ne lui est-on pas bien obligé d'avoir découvert ce secret au public ?

Que *la viande trop grasse se doit plûtôt nommer dégoutante, que rassasiante* (2). Qu'*il faut fuir ces termes communs, cela vous plait à dire, il n'y a pas de quoi, vos mépris vous servent de louanges* (3). Que quand on demande à une personne qui est assise, *comment elle se porte*, & *comment va la maison ?* il ne faut pas que cette personne réponde, *qu'elle ne se porte pas, mais que c'est la chaise qui la porte, & que la maison est toujours en sa place* (4), & mille autres choses aussi curieuses que celles-là; mais qu'il m'ennuie de copier, & qui ne se trouvent point dans Vaugelas.

Vous direz peut-être qu'il en a bien remarqué une aussi basse ; mais il s'en excuse : ce que notre critique ne fait point ; car il seroit bien empêché à le faire. C'est quand M. de Vaugelas traite de la maniere de placer le mot de *Monsieur* dans le discours familier,

(1) *Pag.* 293. (2) Pag. 664. (3) *Pag.* 127. (4) Pag. 210.

pour éviter les mauvaises équivoques que l'on y fait tous les jours. *Encore*, dit-il, *quelles soient déraisonnables pour l'ordinaire*, *& ne se puissent pas dire équivoques*, *comme celles qui est si triviale*, *& si importune*, *mais que l'exemple m'oblige d'alléguer*, Voulez-vous du veau, Monsieur. *Si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les éviter*, *& avec d'autant plus de soin*, *qu'il y a plus de personnes déraisonnables que d'autres.* Si les Sotises que notre critique rapporte étoient assaisonnées comme celle-là, on auroit tort de s'en plaindre.

CHAPITRE XV.

De la Réputation des Livres en France.

VOus serez sans doute surpris qu'un homme capable de ces égaremens, ait osé écrire sur une matiere aussi fine & aussi délicate que la langue, quand même il l'auroit fait avec toute la modestie & honnêteté imaginable. Mais il y a lieu de l'être davantage, que les écri-

vains fameux, à qui il paroit dévoué, n'ayent pas eu la charité, ou le discernement de retrancher de son livre tantde choses inexcusables. Cependant il n'y a rien en cela de fort nouveau, & ils en ont fait réussir qui n'étoient pas meilleurs.

Un pauvre particulier, qui n'est d'aucune communauté, qui ne tient à aucune cabale, & qui n'a point de protection éclatante, tremble quand il se met a écrire ; sur-tout, s'il a quelque réputation à soutenir. Il pese toutes ses syllabes, il se défie de toutes ses idées, il cherche de tous côtés de bonnes critiques, il écoute toute sorte d'avis ; & se donnant ainsi le tems & la peine nécessaire, pour amener son ouvrage à la perfection, s'il ne dit pas toujours d'excellentes choses, du moins ne fait-il pas des fautes grossieres.

Mais un écrivain assûré du succès de son livre, quel qu'il puisse être, & persuadé que personne n'oseroit s'y opposer ; qui se sent porté, comme sur les ailes des vents, par le crédit d'une grosse cabale, prête à élever jusqu'aux nues tout ce qui lui viendra au bout

de la plume, & auſſi prévenue pour lui que lui-même, n'y regarde pas de ſi près. Comme il n'eſt point éclairé par la crainte du jugement des hommes, il eſt ſujet à ſe laiſſer éblouir par la premiere lueur de raiſon & de vérité, qui brille d'abord aux yeux de l'eſprit dans toutes les penſées nouvelles ; & il croit toutes les ſiennes auſſi juſtes, & auſſi ſolides, que l'amour propre les lui repréſente.

C'eſt ce qui eſt arrivé à quelques-uns même de *ces Meſſieurs*, auſſi bien qu'à notre critique. Ils firent d'abord quelques ouvrages d'une bonté inconteſtable, qui, entre autres beautés en avoient une toute nouvelle en ce temslà, & d'un grand poids. C'étoit de traiter les matieres de religion avec politeſſe, au lieu que juſqu'alors preſque tous les livres françois de dévotion étoient écrits avec une groſſiereté ou du moins une ſéchereſſe à rebuter tout le monde. Ajoutez à cela la retraite & l'obſcurité affectée dans laquelle ces auteurs vivoient ; la jalouſie qu'ils donnérent, & les mauvaiſes affaires qu'elle leur attira : l'agrément du myſtere, & le mérite de la perſecution : faut-

il s'étonner que toutes ces causes jointes ensemble ayent produit ce phantôme de réputation, à l'ombre duquel tant d'autres livres moins bons, qu'ils ont publiés depuis environ vingt ans, ont quasi supplanté les excellens ; ensorte qu'on ne parle presque plus des excellens, & qu'on ne lit plus les autres.

L'amour déréglé de la nouveauté, qui est le péché originel de notre nation, suffisoit seul pour causer ce désordre. On sçait que le mérite des meilleures choses vieillit bien vîte parmi nous. En vain les habiles gens les reclament, & se récrient contre l'oubli dans lequel elles tombent aussi-tôt ; le François n'est pas né pour relire. Tout ce qu'il a vu, quelque bon qu'il l'ait trouvé, devient dès-lors méprisable pour lui en comparaison de ce qu'il n'a pas vû : sa légereté naturelle l'emporte toujours sur le discernement des connoisseurs ; & par cette raison on ne pourra jamais faire de fondement en France sur les réputations récentes ; & la moindre des vieilles y est une marque plus assûrée de mérite que la plus grande des nouvelles.

Le prompt dégoût de tout ce qu'on a vu, rend donc les nouveautés tout autrement nécessaires, que dans les autres pays, pour s'occuper & remplir les vuides de la vie : & ce besoin indispensable où l'on en est, fait qu'on n'y regarde pas de si près, de peur de ne s'en pas accommoder si on y regardoit ; & qu'ainsi, l'on s'accommode de tout, pour un tems, dans la crainte de ne rien trouver de nouveau, qui accommode davantage.

Cette vérité n'est pas bornée aux seuls livres de *ces Messieurs*, elle s'étend généralement à tous les ouvrages d'esprit, jusqu'aux piéces de théatre & aux sermons. Il peut y avoir eu en d'autre tems plus d'écrivains en France qu'il n'y en a ; mais il faudroit être de bien mauvais gout, pour trouver qu'il y en ait jamais eu tant d'excellens à la fois, que nous en avons vus ensemble. On leur rend justice à tout prendre, à qui plus, à qui moins, selon que leur mérite est plus ou moins accompagné des autres causes qui donnent de la réputation aux livres ; car il est vrai de dire, que ceux mêmes de ces livres dont le mérite est le plus nud,

& dépourvu de ces avantages étrangers, font toujours assez de bruit pour marquer leur valeur, sinon aussi grande qu'elle est en effet, du moins assez pour ne laisser aucun lieu d'en douter. Il sembleroit que cette justice, que le public rend aux bonnes choses, dût être fatale aux mauvaises; & que le même discernement qui fait approuver les unes, devroit faire rejetter les autres. Point du tout. Quelque mauvaises que soient ces autres, il faudroit qu'elles le fussent étrangement, pour n'avoir pas toujours un mérite en France, quand elles sont nouvelles : & ce mérite, joint à celui que les lecteurs de mauvais goût y trouvent, quelque méchantes qu'elles puissent être; suivant cette réflexion de Cicéron, *Tanta fæx est in urbe, ut nihil sit tam invenustum, quod non alicui venustum esse videatur* (1): ces deux mérites joints ensemble donnent souvent assez de vogue à de fort chétifs Ouvrages, pour leur faire faire, pendant un tems, autant de bruit que les meilleurs en ayent jamais fait.

Cette vogue ne trompe guéres les

(1) Cicero, ad Famil. *Libri. VII. Epist. LII.*

connoiſſeurs, qui ſont, pour la plupart, raſſemblés à Paris, où eſt le ſiége du diſcernement; & s'ils vouloient être bien unis, & ſinceres, elle ne dureroit pas, & ne feroit jamais ſi grande qu'elle eſt quelque fois. Mais la jalouſie qu'ils ont les uns des autres fait, qu'au lieu de ſe rendre juſtice mutuellement, ils gardent un ſilence religieux ſur le mérite des livres qu'ils eſtiment le plus dans l'ame, quand les auteurs ne ſont pas de leur cabale; pendant qu'ils louent hautement, contrre leur conſcience, de méchans écrivains, qui ne leur ſont point d'ombrage, & qui flattent leur vanité par des éloges dont cette ſorte de gens n'eſt pas avare. Il arrive de-là que le commun du monde, qui ne juge pas de ces choſes par ſoi-même avec pleine aſſûrance, ne ſçait plus que penſer quand il voit des auteurs comme ceux-là, qu'il eſtime néceſſairement & qui ſont ſouvent des plus eſtimables, ne faire aucun cas d'autres qui ſemblent auſſi eſtimables qu'eux, & en eſtimer au contraire qu'on trouveroit, ſi on oſoit, fort mépriſables: il arrive, dis-je, de-là que le vulgaire ne ſçait à quoi s'en tenir; & que

les provinciaux & les étrangers, qui ſont éloignés de la ſource du diſcernement, confondent quelquefois, ſur la foi du public, les ouvrages les plus merveilleux avec les plus impertinens qui font du bruit ; car rien n'eſt ſi facile à un écrivain, que d'en faire quelque tems à Paris, quelque impertinent qu'il puiſſe être.

Louer tous les auteurs en face, mais jamais en préſence l'un de l'autre ; approuver par un geſte, ou par un ſourire, le mal qu'ils diſent des abſens ; rendre viſite régulierement toutes les ſemaines à cinq ou ſix précieuſes, ou femmes ſçavantes, à qui on ne laiſſe pas de dire quelque douceur, fuſſent-elles plus laides que des guenons, ou plus vieilles que les fées ; aller du moins une fois le mois faire la cour aux auteurs importans, qui tiennent avec raiſon le haut bout ; & vivre familierement avec les libraires les plus achalandés : y a-t-il rien de ſi facile que tout cela ? Cependant c'en eſt aſſez pour tirer un livre de l'obſcurité, fût-il plus mauvais que *les fanfares de Roger bon-tems* ; & tel, qui n'en a fait de guéres meilleurs, eſt

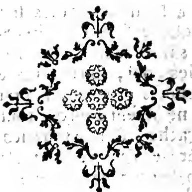
parvenu par cette voie où des gens estimables ne parviendront jamais.

Que si cela arrive à Paris, dans le centre des lumieres & de la délicatesse, faut-il s'étonner des éloges que les étrangers donnent quelquefois aux plus misérables écrivains, dont ils voient les ouvrages aussi vantés, & aussi recherchés, que les meilleurs livres; que ces illustres, à fausses enseignes, soient traités d'égal, par exemple, dans les Journaux d'Hollande, avec des auteurs dont ils ne sont pas dignes d'être les copistes? Cependant quel honneur pour un homme, qui après avoir lu, écrit, conféré, médité, trente ou quarante ans, s'est épuisé à digérer & réduire, dans le moindre volume qu'il a pu, le fruit d'un si long travail; mais en récompense, où le bon sens, l'érudition utile, & la véritable politesse brillent de toutes parts: Quel honneur, dis-je, pour un auteur de cette classe, que de partager les mêmes louanges avec des écrivains, qui ne peuvent pas quelquefois se dire vrais auteurs de quatre pages, entre quatre cens dont leur livre est composé? Avec de prétendus spirituels, qui ne sont dans le fond que chimériques?

ques ? Des fanatiques, qui s'imaginent de voir plus clair dans l'avenir, qu'on ne voit la plûpart du tems dans le passé ? Des spéculatifs égarés, qui abusent de leur esprit, & de leur loisir, à se forger des idées obscures des choses les plus connues, ou à vouloir expliquer les plus inexplicables ? Des critiques implacables, qui s'imaginent que le public ne se lasse, non plus qu'eux, d'examiner sans aucune utilité les fautes de leurs adversaires ? Des curieux sans discernement, qui supposant que tout ce ce qui n'est pas sçu, mérite de l'être, traitent à fond des choses si inutiles, qu'un homme sage souhaiteroit de les oublier s'il les sçavoit ? Des ecumeurs de ruelles, qui, sous prétexte de parler de choses propres à la pratique du monde, ne disent rien que tout le monde ne sçache, & que tous les gens de bon goût ne s'ennuyassent d'écouter, bien loin de prendre la peine de le lire? Des déclamateurs grossiers & passionnés sur les affaires du tems, dont les engagemens & les intérêts personnels sont l'unique régle dans tout ce qu'ils disent sur la religion & l'état ? De pitoyables traducteurs d'excellens li-

vres, qu'ils ne sont pas dignes de lire? Enfin de mauvais compilateurs, qui ; à la honte du siécle ; & au scandale de toute l'Europe, ont honoré impunément du vénérable nom d'histoire, de misérables rapsodies, également dépourvues de bonne-foi, de politesse, & de bon sens? *Neminem nomino ; quare irasci mihi nemo poterit, nisi qui antè de se voluerit confiteri* (1).

(1) Cicero pro lege Maniliâ.





LETTRE.

Apologie de l'Abbé de la Trappe,

A Mr. le M. D. B.

JE vous avoue, Monſieur, que j'ai conçu une véritable indignation contre ceux dont vous me parlez dans la lettre que m'avez fait l'honneur de m'écrire ; & quoique je regarde avec aſſez de ſang froid, l'injuſtice des jugemens des hommes, je n'ai pu m'empêcher de ſentir quelque émotion, en liſant l'effroyable malice dont vous avez bien voulu me faire part.

La vertu fut toujours perſécutée ; je le ſçai ; & la calomnie noire, produite par une envie lâche, fut toujours la ſuite la plus ſûre de la ſainteté la plus relevée. Mais encore faut-il quelque prétexte à la calomnie ; & l'on doit, pour le moins, chercher des couleurs pour déguiſer une impoſture : car enfin, des médiſances outrées, vagues, & générales, ne font plus d'impreſſion ſur les habiles gens.

Que peut-on dire de Monſieur l'Ab-

bé de la Trappe, depuis ſa retraite admirable, qui eſt peut-être l'effet le plus prodigieux qu'on ait jamais vu de la grace ?

Une mortification de corps & d'eſprit, une pénitence ſévére, un jeûne exacte & rigoureux, une ſolitude continuelle & jamais interrompue, des méditations profondes & ſaintes, un amour pour Dieu qui n'éclate que dans le ſilence, & des ſoins ardens & efficaces pour la vertu d'une communauté qu'il a comme fondée, & qu'il inſtruit par ſa parole & anime par ſon exemple : voilà ce qui a ſuccédé à la vie mondaine de cet homme illuſtre. Je ne ſçai ſi Dieu a jamais tiré plus de gloire de ceux qui lui furent toujours fideles.

La politeſſe qu'il avoit acquiſe dans le grand monde, ne l'a point quitté, il eſt vrai ; & ſon diſcernement ſur toutes choſes eſt auſſi juſte, & ſon goût auſſi fin, que jamais. Mais quoi ! l'Eſprit de Dieu détruit-il le bon eſprit & la juſteſſe ? Et n'eſt-ce pas aſſez que cet eſprit ne s'emploie à autre choſe qu'à la piété la plus haute & la plus parfaite ?

Il compoſe, dit-on, des livres ſi beaux

& si bien écrits. Mais que n'ajoute-t-on, qu'ils ont de plus une onction répandue, qui se trouve rarement ailleurs, & qui est la marque décisive de la sainteté de leur auteur ? N'auroit-on point envie de condamner tant de grands saints, parce qu'ils ont bien écrit ? Saint Augustin en est-il moins vertueux, parce que tout ce que nous avons de lui est admirable ?

On ne sçauroit lui rien objecter sur sa doctrine. Il a trop pris de soin pour en rendre la pureté publique ; persuadé qu'un homme qui dirige les autres, doit rendre compte au public de ses sentimens, & que sa croyance ne doit pas seulement être orthodoxe, mais qu'elle doit être encore exemte de tout soupçon de nouveauté.

Sa morale est sévére, & il porte la perfection religieuse à un point auquel il est difficile d'atteindre. J'en demeure d'accord. Tout le monde n'est pas religieux de la Trappe ; & il est beau qu'il se trouve quelques ames dans le Christianisme, si détachées de la terre, des créatures, & d'elles-mêmes, qu'elles semblent être indépendantes du corps auquel elles sont attachées, & qu'elles

traitent comme leur Esclave.

Peut-on, d'ailleurs, s'élever trop haut quand on veut aller jusqu'à Dieu même ? Quelques efforts que l'on fasse, on se trouve toujours assez éloigné de cette sublime divinité, à laquelle nos yeux même ne peuvent atteindre.

Monsieur l'Abbé de la Trappe agit pour Dieu indépendamment des créatures & de soi-même : il n'a aucun égard, ni à ses propres desirs, ni aux sentimens des autres. Il commande, il est vrai ; mais quel commandement ! Il veille plutôt sur la vie de quelques hommes de la derniere pauvreté, qui sont comme ensevelis dans l'obscurité de leurs retraites. Il leur ordonne ce qu'il exécute lui-même le premier. Il les fait prier, méditer, travailler, & se taire. Il prie lui-même, il médite, il travaille, & se tait.

Il parle pourtant quelquefois ; mais c'est pour relever ses freres de leurs chutes, pour les fortifier dans leurs foiblesses, pour les éclairer dans les ténébres & les obscurités qui viennent les surprendre. Il les console de ces aridités, qui sont si connues aux personnes de vertu. Il réprime même la

vivacité de leur zèle & de leur piété, & met un tempérament judicieux à leur ferveur. Il les enseigne dans les mysteres qui doivent leur être connus, & il résout les doutes que la foiblesse de leur raison peut produire. Il est leur maître, & leur pere ; & par un talent merveilleux, il devient ou vif ou lent, ou doux ou sévére, selon le caractere différent de ceux qu'il veut mettre dans le chemin étroit de la perfection chrétienne.

Qu'on dise ce qu'on voudra, il est au-dessus de l'envie & de la calomnie ; semblable à ces aigles qui s'élevent assez haut pour être hors des atteintes des chasseurs. Les lumieres de M. l'Abbé de la Trappe éblouissent ses ennemis, & la pureté de sa morale & de sa vie est la honte de leur relâchement & de leur tiédeur.

Fin du sixiéme Volume.





